History of Christianity

Vol 1.

"The Society for enquiry on Missions" will be pleased to accept the vol. as a small testimony of respect from the friend & Brother

Phil: Mel: Whelpley

Society

OF

INQUIRY ON MISSIONS

AND

THE STATE OF RELIGION.

Phil: Mel: Wheeley
Newyork, Dec. 2 - 181

HISTOIRE

DE

L'ETABLISSEMENT

DU CHRISTIANISME

DANS

LES INDES ORIENTALES.

HISTOIRE DE L'ÉTABLISSEMENT DU CHRISTIANISME DANS LES INDES ORIENTALES,

PAR LES ÉVÊQUES FRANÇAIS ET AUTRES MISSIONNAIRES APOSTOLIQUES.

Imprimée sur le Manuscrit original inédit ; communiquée pendant le cours de l'impression, à M. SICARD, membre de l'Institut national, Instituteur des Sourds-Muets.

ET DÉDIÉE

A S. E. Monseigneur le Cardinal CAPRARA, *légat* a latere.

TOME PREMIER.

A PARIS,

Chez Madame DEVAUX, libraire, rue de Malte, nº. 382.

AN XI. — 1803.

A SON EMINENCE

MONSEIGNEUR LE CARDINAL

CAPRARA,

LÉGAT A LATERE.

MONSEIGNEUR,

J'AI l'honneur de vous offrir l'Histoire de l'établissement du Christianisme dans les Indes orientales; *le sujet vous paraîtra sans doute trop*

intéressant pour ne point l'accueillir avec bienveillance ; cet intérêt, Monseigneur, redoublera, quand vous voudrez bien comparer les missions apostoliques avec celle que vous venez de remplir dans un pays où il fallait relever l'édifice de notre sainte religion.

A la vérité, Monseigneur, vous n'avez pas eu de dangers à courir ; vous étiez auprès du Héros qui n'en connaît point, et dont la présence seule semble les dissiper ; mais vous avez eu beaucoup plus de difficultés à vaincre pour replanter la vigne du Seigneur parmi des prétendus sages qui l'avaient foulée aux pieds.

Grâces soient rendues au grand Homme qui vous a si efficacement secondé dans votre sainte entreprise ! Il a témoigné qu'il attachait autant de prix à la conquête des cœurs qu'à celle des places fortes et à la paix

des consciences, qu'à celle des peuples. Vos deux noms, Monseigneur, seront bénis jusque dans la postérité la plus reculée : c'est sans doute le salaire auquel votre Eminence porte le plus d'envie.

J'ai l'honneur d'être, avec un profond respect,

De votre Eminence,

MONSEIGNEUR,

Le très-humble et très-obéissant serviteur,

LOCARD.

LETTRE

DE

M. L'ABBÉ SICARD,

A L'ÉDITEUR.

JE vous dois bien des remerciements, monsieur, de m'avoir procuré, avant sa publication, la lecture de l'ouvrage intitulé : *Etablissement du Christianisme dans les Indes orientales.* Je ne doute pas qu'il ne soit favorablement accueilli par tous les amis des mœurs et de la religion.

On ne pourra lire sans édification et sans attendrissement, tous les traits de courage des nouveaux apôtres de ces saintes missions ; quant à moi, en parcourant les pages de cet intéressant Ouvrage, j'ai cru lire l'histoire des premiers siècles de l'Eglise. Je vous remercie pour ma part, monsieur, de tout

le bien qui en résultera pour la religion, et je vous exhorte à continuer de nous enrichir d'ouvrages instructifs, propres à réparer parmi nous tous les maux que nous avaient faits le vandalisme et l'impiété.

J'ai l'honneur de vous saluer.

SICARD.

AVIS DE L'EDITEUR.

Il parut, dans le temps, beaucoup de relations particulières de différentes missions de vicaires apostoliques, et autres missionnaires français dans les Indes, mais jusqu'à présent ces faits si intéressants pour la religion, n'ont pas été recueillis dans un seul et même corps d'histoire.

Il serait difficile d'en trouver le motif, si l'on ne savait que ces nouveaux apôtres, uniquement occupés des grands intérêts du ciel, sur une terre étrangère, s'oubliaient eux-mêmes pour ne songer qu'aux ouailles qu'ils voulaient faire entrer au saint bercail, et que d'ailleurs les études et les travaux nécessaires pour ces missions, absorbaient tous leurs moments et toutes leurs affections. A ce motif, joignez celui d'une modestie qui leur défendait de se montrer, pour ainsi dire, dans le monde, et semblait leur interdire la profession d'écrivains, afin de ne leur laisser que la seule occupation de missionnaires.

Cependant il s'est trouvé, parmi ces pieux personnages, un homme infatigable, qui, après avoir cultivé lui-même, pendant longtemps, la vigne du Seigneur dans les Indes orientales, s'est délassé de ses nobles travaux, en rendant compte de ceux des missionnaires qui l'avaient précédé.

Son ouvrage est un des plus authentiques

et des plus intéressants, pour quiconque aime à voir les triomphes et les progrès de notre sainte religion. Il présente un nouveau degré d'intérêt, par celui que le célèbre Instituteur des Sourds-Muets, a bien voulu prendre à la révision des épreuves.

PRÉFACE
DE L'AUTEUR.

Les Ouvriers évangéliques qui vont sur les pas des Apôtres, répandre, au péril de leur vie, les lumières de la foi sur les peuples ensevelis dans les ténèbres de l'idolâtrie, donnent au monde un spectacle digne de l'attention des hommes et des Anges. Leurs travaux méritent les éloges de la postérité, et leur mémoire doit être en bénédiction parmi les chrétiens, jusqu'à la fin des siècles. Les Evêques et les Prêtres français, envoyés par le Saint-Siége à la Chine, aux Indes, en Perse, et dans l'Amérique septentrionale, ont glorieusement fourni cette carrière apostolique; leur zèle les a fait connaître jusqu'aux extrémités de la terre, et leurs œuvres ont réjoui tous ceux qui aiment véritablement J.-C. et son Eglise.

On a donc lieu d'espérer que le

public, qui a lu avec empressement les relations particulières qu'on a données, en divers temps, du progrès de leurs missions, en recevra favorablement une Histoire abrégée.

Un esprit et un cœur véritablement chrétien, pénétré des vérités de la foi et de la sainteté de la religion, qui aime l'Eglise, qui s'intéresse à la gloire de J.-C. et à l'accroissement de son royaume, avec quelle consolation, avec quels sentimens de joie, de respect et d'admiration, ne verra-t-il pas des Ministres de l'Evangile, fidèles à leur vocation, renoncer généreusement à tout ce qu'ils possédent et à tout ce qu'ils peuvent espérer dans leur patrie, pour suivre ce divin Sauveur, qui les appelle aux extrémités de la terre, et pour porter son nom aux nations! des Evêques dépouillés des richesses et de tout l'état extérieur qui accompagnent ordinairement cette dignité, n'en retenir que les devoirs, les travaux, le zèle et les périls! des idolâtres brûler les Dieux qu'ils ont adorés, et adorer avec

une foi vive et une profonde humilité, le vrai Dieu qu'on leur a fait connaître! des Néophites condamner, par leur piété et par leurs vertus, les chrétiens de nos jours, et imiter ceux des premiers siècles! des Martyrs signer la foi de leur sang, et acheter le ciel aux dépens de leur vie! Que ces événements sont beaux et consolants, quand on les considère des yeux de la foi, et qu'on sent le prix et le mérite des solides vertus!

Cependant, pour ne pas entrer dans un détail de faits trop multipliés, et souvent peu différents, qui m'engagerait à des répétions ennuyeuses, je m'attacherai, en suivant le cours des missions, à raconter ce qui s'est passé d'abord de plus considérable à Paris et à Rome, dans l'établissement de la mission française, et à montrer par quelles voies et avec quelles difficultés les Vicaires apostoliques et leurs Missionnaires, se sont rendus et établis dans les lieux où ils étaient envoyés. Je recueillerai ce que je trouverai de plus édifiant dans les missions de Siam,

de la Cochinchine et du Tonquin; et comme ces trois missions ont presque toujours été sous l'administration des mêmes Vicaires apostoliques, je tâcherai de lier, dans une suite historique, ce qui s'y est passé de plus véritable : c'est le fonds principal de cet ouvrage. Je pourrai y ajouter, séparément, un court abrégé des progrès que les missions françaises ont fait en Perse, dans l'Acadie, en Canada et dans le Mississipi. Je laisse volontiers à une main plus exercée et plus habile, le soin qu'on lui a confié, d'écrire sur les affaires de la Chine, qui ont désolé cette Eglise naissante, et fait tant de bruit dans l'Europe.

Pour ce qui regarde les dissensions qu'on a vu naître dans les Indes parmi les Ouvriers évangéliques, malgré les précautions si sages que Rome avait prises pour les prévenir, elles ne se sont pas élevées sans des raisons réelles ou apparentes. Des Missionnaires portugais avaient les premiers prêché l'Evangile à Siam, et formé à la Cochin-

chine et au Tonquin, des Eglises très-nombreuses, très-ferventes, et illustrées par les victoires d'un grand nombre de Martyrs. En exerçant leur ministère, ils étaient accoutumés à ne dépendre que du Saint-Siége et de leurs supérieurs. Il est naturel de penser qu'ils ne purent sans peine voir, dans ces royaumes, des Vicaires apostoliques français, revêtus d'une autorité à laquelle on les obligeait de se soumettre, et qu'ils se plaignirent que ces nouveaux venus jetaient la faux dans la moisson d'autrui.

Ce ne furent pas les seuls missionnaires, comme on l'a toujours cru en Europe, qui traversèrent les Vicaires apostoliques; ce fut moins une jalousie de métier que de nation, puisque le roi même de Portugal prétendit que la mission française donnait atteinte aux droits et aux priviléges de sa couronne. Le Saint-Siége n'avait encore rien décidé sur ce point si important, ni sur plusieurs autres difficultés qui étaient survenues; en attendant ces décisions, chacun se crut autorisé à sou-

tenir ses prétentions par tous les moyens qu'il put employer. De là tant d'oppositions, de négociations, d'intrigues et de mesures, pour empêcher l'établissement de cette mission, et pour la détruire après qu'elle ſut établie.

Cependant des raisons supérieures, tirées du fonds de la religion, n'auraient-elles pas dû l'emporter sur ces intérêts humains, quand même ils eussent été bien fondés? Tous les Ouvriers évangéliques n'ont-ils pas un même maître, une même ſoi, une même église, un même ministère? Ne doivent-ils pas se souvenir que quand saint-Paul prêchait avec tant de succès, S.t-Pierre ne s'en affligeait pas, et que S.t-Paul n'empêcha point que des hommes, même pervers et malintentionnés, prêchassent l'Evangile, afin que J.-C. fût annoncé par un plus grand nombre de Prédicateurs?

Qu'ils soient Prêtres séculiers, ou engagés dans un Ordre religieux, ou associés à une Congrégation, leur Sacerdoce est-il différent? Si cette diver-

sité d'état si sagement et si saintement établie, blessait l'unité du Sacerdoce ou de l'Eglise, et refroidissait la charité, ne faudrait-il pas les détruire? Enfin qu'ils soient Français, Portugais, Indiens, Américains, dès que la grâce du baptême les a fait passer dans le royaume de J.-C., et que celle de l'Ordre les a rendus ses Ministres, ne doivent-ils pas oublier leur nation et leur patrie, s'oublier eux-mêmes, pour ne penser qu'à étendre et à affermir ce divin empire, à favoriser et à soutenir leurs frères, qui travaillent avec eux à son agrandissement? Ce sont des devoirs essentiels, et par conséquent quiconque cherche ses propres avantages, ou ceux de quelque nation ou de quelque corps particulier, à l'exclusion des autres dont il traverse les saintes entreprises, il se déclare ennemi du bien qu'il ne fait pas, veut être le seul Prophête en Israël, trouble l'harmonie nécessaire entre les Membres du corps mystique du fils de Dieu, en affaiblit les liaisons, cause des partialités et des séparations,

divise J.-C., et va contre les desseins et les intérêts de l'Eglise universelle.

On ne peut disconvenir que les contestations qui ont divisé, dans les Indes, les Missionnaires de différentes nations, n'aient affaibli la foi des nouveaux Chrétiens, scandalisé les anciens, blessé la charité parmi eux, éloigné de l'église un grand nombre d'idolâtres. Les progrès de l'Evangile étaient si heureux en divers Royaumes, que, si les Ouvriers évangéliques eussent agi de concert, on avait lieu de s'en promettre une conversion générale: mais dès que l'homme ennemi est venu à bout de semer la zizanie dans ce champ si fertile, la récolte du bon grain a été moins abondante. Dieu a jugé ceux qui ont troublé la paix; la charité ordonne de souhaiter que les motifs qui les ont fait agir, ou la droiture de leurs intentions, ou un sincère repentir les aient justifiés devant le tribunal de Dieu, et que sa justice ne leur ait pas imputé la perte de tant d'âmes, à la conversion desquelles ces divisions ont mis obstacle.

Je n'ignore pas que des personnes moins touchées de l'intérêt de la religion que de leurs propres ressentiments, persuadées que ces disputes leur fourniront une ample matière de satires et d'invectives, en liront le détail avec plaisir, et qu'elles ne manqueront pas de dire que taire ces contestations, c'est retrancher la partie la plus curieuse et la plus importante de l'histoire des missions étrangères.

Elles me permettront de leur répondre, que peut-être on n'a que trop écrit de part et d'autre sur ces matières peu édifiantes, même avant qu'elles fussent décidées; mais après que les décisions du Saint-Siége ont terminé tous ces différents, et qu'elles ont été reçues avec le respect et l'obéissance qu'on leur doit, pourquoi rappeler des choses qui ne sont propres qu'à rallumer le feu éteint, et à blesser la charité? N'est-il pas plus à propos de les laisser ensevelis dans un silence et un oubli éternel, et de prier le Père des lumières qu'il remplisse toujours les Mis-

si nnaires des mêmes sentiments de paix et de charité, d'une parfaite soumission aux ordres du Vicaire de J.-C., et d'un même zèle pour la propagation de la foi? De quelle importance pourrait être un détail, où nulle raison solide, nul intérêt véritable n'engage à entrer? Un lecteur qui pense en Chrétien, serait-il bien satisfait de voir l'œuvre de Dieu interrompue, et les progrès de l'Evangile arrêtés par des contestations affligeantes? Ce ne sera qu'à regret que j'en rapporterai ce que l'enchaînement des faits ne me permettra pas de taire. Ceux qui voudront en être plus instruits, ne trouveront que trop de quoi contenter leur curiosité dans beaucoup d'ouvrages déjà imprimés.

On n'entreprend point cette Histoire pour fournir à des cœurs aigris de quoi satisfaire leur animosité contre le prochain. Je n'avais en vue, dans ce travail, que des lecteurs qui cherchent à s'édifier par des bons exemples, ou à se sanctifier par l'imitation des vertus et des bonnes œuvres qu'on leur va

mettre devant les yeux, ou à concourir à l'accroissement de la foi par leur zèle, leur crédit et les autres moyens que la providence leur à mis en main.

Si on s'y était pris tout autrement, cet ouvrage aurait peut-être été reçu plus favorablement de la multitude; mais quoique les livres ne soient faits que pour être lus, comme on ne cherche en celui-ci ni profit ni gloire, on se croirait très-heureux, s'il pouvait être au goût du petit nombre de personnes qui lisent dans un esprit de piété; et on les assure qu'on a pris toutes les précautions possibles pour ne s'éloigner jamais de la vérité; qu'on n'a rien écrit qu'on n'ait lu dans les journaux, dans les mémoires, ou dans les lettres des Vicaires apostoliques et des Missionnaires dont on a souvent copié les paroles; et quand on a remarqué quelque différence dans leurs récits, on a tâché, par la liaison et par les circonstances des faits, de prendre le parti le plus sûr. On a rejeté tout ce qui a paru douteux. On aurait parfaite-

ment rempli le dessein qu'on s'est proposé, si l'on pouvait dire avec un poëte chrétien: *Tout respire ici Dieu, la paix, la vérité.*



HISTOIRE

HISTOIRE DU CHRISTIANISME.

LIVRE PREMIER.

Premières Missions envoyées aux Indes.

Les Indes découvertes par les Portugais, sur la fin du quinzième siècle, ouvrirent un vaste champ aux ouvriers évangéliques. Tout le monde sait que le premier légat envoyé par le Pape pour cultiver ces terres jusques alors si peu connues, fut St-François Xavier, de la compagnie de Jésus (1). La mission de ce grand homme fut autorisée par le don des langues et des miracles; il brisa les idoles, confondit leurs adorateurs, chassa les démons, appaisa les tempêtes par des paroles, arracha les morts des tombeaux par ses prières et retraca aux yeux de l'univers, les vertus, les travaux et les grâces extraordinaires des apôtres appelés même de la bouche de J.C. Ces œuvres furent une preuve invincible des vérités qu'il annonçait; des peuples innombrables, des rois puissants, dociles à ses instruc-

(1) Ce Saint partit de Lisbonne en 1541.

tions tombèrent aux pieds de J.-C. et l'adorèrent sur sa croix; ce seul prédicateur promettait la conversion du monde entier: mais sa mort prématurée fit trop tôt couler les larmes de toute l'église.

Pour la consoler en partie de cette perte, les souverains Pontifes, toujours attentifs aux progrès de la religion, choisirent successivement dans le Clergé et dans les ordres religieux, des évêques et des missionnaires, et les envoyèrent travailler à la conversion des peuples idolâtres, que St.-Xavier avait si heureusement commencée. La parole divine annoncée par cette multitude d'hommes apostoliques, produisit des fruits abondants; elle pénétra plus loin dans les régions où régnait l'idolâtrie; les îles et les contrées de l'Orient les plus reculées virent de nouveau lever sur elles la lumière de la foi, que l'apôtre St-Thomas, suivant la tradition, et plusieurs autres saints personnages y avaient déjà répandue dès les premiers temps de l'église, mais dont il restait à peine quelques vestiges défigurés par le schisme et par l'hérésie de Nestorius.

Ces terres si vastes, stériles pendant plusieurs siècles, donnèrent bientôt un nombre prodigieux d'enfants à J.-C; on voyait partout des églises naissantes, des Néophites fervents qui catéchisaient les idolâtres, qui préparaient des Catécumènes au baptême, qui amenaient à J.-C. leurs parents, leurs amis, leurs concitoyens, qui avançaient l'œuvre de Dieu; on voyait des évêchés établis, des paroisses

érigées, des souverains et des nations qui s'empressaient d'entendre les prédicateurs de la vérité ; partout se renouvelaient les merveilles des anciens jours de l'église, où les Gentils, détrompés de leurs superstitions, entraient en foule dans le sanctuaire de Dieu; les accroissements que la grâce donnait à la foi, surpassaient l'espérance de ceux qui la prêchaient, et en peu d'années les Indes comptèrent dans leur sein, plus d'un million de chrétiens; doux présage de la conversion générale des empires et des royaumes si étendus et si peuplés qu'elles renferment.

Mais les souverains Pontifes dont la vigilance et la sollicitude pastorale s'étendent jusques aux extrémités de la terre, et qui reçoivent du Saint-Esprit des lumières supérieures pour gouverner l'église, comprirent bientôt que ces fruits si beaux et si abondants, se conserveraient peu ; que la plupart de ces nouvelles plantes, loin de croître et de se multiplier, ne tarderaient pas de sécher et de périr, parce qu'elles n'étaient arrosées que par des mains étrangères dont le secours leur manquerait dans les plus pressants besoins, et dans le feu des persécutions tout près de s'allumer.

Cette considération si sage porta les Papes à presser fortement les évêques des Indes de former chacun dans leur diocèse, un clergé composé de sujets du pays : mais quelque justes et pressantes que fussent leurs sollicitations, jamais ces évêques, presque tous

Portugais ou Espagnols, ne voulurent conférer les ordres à des Indiens; leurs missionnaires même ne le jugèrent pas à propos.

Pour remédier à ce désordre, dont les suites ne pouvaient être que très-funestes aux églises d'Orient, le Pape Urbain VIII touché des plaintes si souvent réitérées contre, ces évêques qui refusaient d'élever des Indiens à la cléricature, ordonna à tous les généraux des ordes religieux de présenter à la congrégation de la propagande, les raisons qui obligeaient leurs sujets envoyés missionnaires aux Indes à embrasser un sentiment si préjudiciable à l'établissement de la religion et au salut des âmes.

Les Cardinaux de la sacrée congrégation, ayant examiné ces raisons avec tout le soin et toute l'application que méritait une affaire si importante, les déclarèrent vaines et frivoles et décidèrent que pour établir solidement et perpétuer la religion dans les indes, il était absolument nécessaire de choisir parmi les indiens et les autres nations Orientales, où la foi s'était répandue, ceux qu'on trouverait les plus propres à l'état ecclésiastique, et de les élever aux saints ordres, même au sacerdoce, après les avoir instruits, exercés et éprouvés pendant quelques années.

I.

Raisons pour lesquelles les Cardinaux jugèrent que l'on devait faire des Indiens prêtres.

Les raisons sur lesquelles les Cardinaux

appuyent leur décision, sont convaincantes. C'est, disent-ils, dans leur décret du 28 octobre 1630, que les apôtres et leurs successeurs ont ordonné des prêtres de toutes les nations converties, comme nous l'apprennent l'écriture et l'histoire ecclésiastique, que les peuples ordinairement ajoutent plus de foi à ce que leur disent leurs compatriotes qu'à ce que leur proposent des inconnus; c'est que les peuples du pays en savent mieux la langue, la parlent avec plus de grâce, trouvent des expressions plus propres et plus intelligibles pour expliquer les mystères de la religion; ils connaissent plus parfaitement les mœurs et les inclinations de leurs concitoyens; ils ont des liaisons plus étroites avec eux, ils peuvent plus facilement les fréquenter et s'insinuer dans leur conversation, et dans leur amitié; ils sont mieux instruits des superstitions, des erreurs, des impiétés, des mystères abominables que contient la religion du pays; et ils se servent de tous ces avantages pour détromper les idolâtres, et pour les convertir; enfin l'ordre hiérarchique peut seul former un christianisme parfait, qui n'ait plus besoin du secours des étrangers pour se soutenir.

Outre ces raisons générales pour tous les pays où l'on veut établir solidement la foi chrétienne, il y en a de particulières pour les Indes, à quoi les Cardinaux firent sans doute grande attention, quoiqu'ils ne les aient pas exprimées dans leurs décrets.

1.° Les fatigues et les dangers qu'il faut essuyer, soit qu'on aille par terre ou par mer dans ces régions si éloignées de l'Europe, l'étude des langues indiennes, si difficiles à apprendre et à prononcer, la différence du climat souvent mal-sain, et toujours incommode pour les étrangers, les dépenses excessives qu'il faut faire dans les voyages de long cours, et dans les lieux où l'on réside pour s'entretenir sans rien recevoir des habitants du pays, toutes ces difficultés rendent les Indes inaccessibles à la plupart des prêtres et des religieux qui avaient assez de zèle pour y aller travailler à la conversion des infidèles.

2.° Les conquêtes des Portuguais, des Anglais des Hollandais et des Espagnols, ont rendu les missionnaires Européens extrêmement suspects aux princes et à leurs ministres; ils les regardent comme des espions qui, sous le prétexte apparent de la religion, viennent découvrir le pays, et découvrent ensuite aux rois de l'Europe les moyens d'envahir leurs états.

3.° Les peuples indiens se font des guerres continuelles, qui ne permettent point aux missionnaires de passer d'un royaume dans un autre lorsque leur présence y serait le plus nécessaire; ce qui cause des pertes infinies à l'église.

4.° La persécution est presque inséparable de la prédication de l'évangile. Les princes et les peuples ne peuvent entendre décrier la religion qu'ils ont sucée avec le lait, les ministres de l'idolâtrie ne peuvent voir fouler

aux pieds leurs autels, et leurs dieux, sans s'élever avec fureur contre ceux qu'ils regardent comme des impies et des profanateurs sacriléges. Dans ces jours de tribulation, les Chrétiens ont un plus pressant besoin du secours des pasteurs pour les fortifier par leurs exhortations et par les sacrements : or dans les Indes les missionnaires étrangers ne peuvent rendre presqu'aucun service aux chrétiens persécutés. Dès qu'ils se montrent, la couleur et les traits de leur visage les font reconnaître et jeter dans les cachots.

5.° Il était aisé de prévoir que les Anglais et les Hollandais chasseraient tous les missionnaires des pays qu'ils avaient déjà conquis ou qu'ils pourraient conquérir dans la suite, et que, s'il n'y avait des prêtres originaires qui pussent s'y cacher ou y entrer déguisés, toutes ces églises seraient bientôt infectées du venin de l'hérésie.

6.° Ces régions orientales sont si peuplées et d'une si grande étendue, que tous les prêtres et tous les religieux de l'Europe suffiraient à peine pour instruire tant de peuples si nombreux.

I I.

Urbain VIII envoie au Japon deux vicaires apostoliques.

Toutes ces raisons, qui démontrent invinciblement la nécessité de faire des prêtres et de consacrer des évêques indiens, détermi-

nèrent Urbain VIII, après une longue et mûre délibération, à choisir deux vicaires apostoliques, qu'il fit, l'un archevêque de Mire, et l'autre évêque de Chrisopolis, *in partibus infidelium*, et à les envoyer au Japon pour y former un clergé, et afin de ne donner aucun ombrage aux souverains de ce grand empire, sa sainteté ne voulut point que ces prélats prissent la nomination du roi de Portugal (1), quoique ce prince en fît des plaintes par son ambassadeur, elle leur défendit de passer par les terres soumises aux puissances de l'Europe, et leur ordonna de prendre leur route par la Syrie et par la Perse.

Malgré les fatigues, les difficultés et les périls inévitables dans ces pénibles voyages, ces Prélats abordèrent enfin aux Indes, où ils apprirent que la persécution allumée dans le Japon leur en avait fermé l'entrée; les larmes et le sang des chrétiens y coulaient de toutes parts, les missionnaires n'ayant pu ni se cacher ni se déguiser, avaient tous été massacrés ou obligés de prendre la fuite. Le troupeau de J.-C., sans secours, sans appui, sans sacrement et sans pasteurs, était abandonné à la cruauté des persécuteurs, au glaives des bourreaux, aux flammes, à la faim, aux supplices les plus affreux; déchiré sans pitié, errant, dispersé, sans guides et sans

(1) Dom Juan duc de Bretagne, couronné le 28 Janvier.

asile, il fut, malgré sa fidélité et sa constance, presqu'entièrement détruit. Il est indubitable que si cette eglise si fervente avait eu parmi ses enfants des prêtres et des évêques du pays, elle aurait résisté avec les secours de la grace et du ministère, aux efforts des tyrans, de même que les églises de l'Europe de l'Asie et de l'Afrique resistèrent dans les premiers siècles du christianisme à tant d'empereurs et de rois, qui exercèrent contre elles de si sanglantes persécutions pour les detruire. On pretend qu'il y avait huit prêtres Japonais, quand la dernière persécution commença : mais étant en si petit nombre dans ce vaste empire, ils furent bientot dénoncés et chassés avec les missionnaires Européens.

A la vue de ce triste événement, les évêques et les missionnaires des contrées voisines devaient sentir combien il est pernicieux de préferer ses propres lumières à celles du chef de l'église, et de ne pas exécuter ce qu'il juge nécessaire pour l'établir solidement dans les pays infidèles.

L'archevêque de Mire, et l'évêque de Chrisopolis, après avoir tenté inutilement de pénétrer dans le Japon, et perdu toute espérance d'y entrer, en donnèrent avis au saint père, et se refugièrent à Goa pour y attendre les ordres de sa Sainteté. La sacrée congrégation par ordre du pape (décret de la sacrée congrégation, du 6 janv. 1646) leur manda de passer à la Chine, et d'y exercer les pouvoirs qu'ils avaient

reçus pour le Japon. Ces pieux prélats instruits des intentions du souverain Pontife, se hatèrent de les exécuter, et de partir pour ce grand empire. Mais quelles furent leur surprise et leur douleur ! Les Portugais s'opposèrent à leur départ, et les retinrent à Goa comme prisonniers. Ils eurent beau se plaindre d'un traitement si injuste, alléguer le droit des gens et les devoirs de l'hospitalité, s'appuyer de l'autorité du pape méprisée et insultée en leur personne, ils ne furent point écoutés; et après avoir tristement passé environ onze années aux Indes, ils furent contraints de venir en Europe sans avoir rien fait, et moururent tous deux en chemin, avant d'avoir pu informer de vive voix le souverain pontife du mauvais succès de leur voyage.

La sacrée congrégation, instruite de leur retour et des traitements odieux qu'ils avaient soufferts à Goa, fut très-sensible à l'injure faite au Saint Siége en la personne de ses envoyés si respectables d'ailleurs par leur dignité et par leur propre mérite. Elle était occupée à trouver de nouveaux moyens pour faire passer en Orient d'autres vicaires apostoliques; et le Pape Innocent X, qui avait succédé à Urbain VIII, n'avait pas moins à cœur cette grande affaire que ne l'avait eu son prédécesseur.

I I I.

Arrivée du R. P. de Rhodes, Jésuite, à Rome, en 1649.

Dans ces conjonctures, le R. P. de Rhodes,

missionnaire Jésuite, qui avait travaillé trente ans aux Indes, arriva de la Chine. Ce grand homme, originaire d'Avignon, sortait d'une famille noble et des plus anciennes, qu'il a immortalisée par son érudition, par ses vertus et par ses travaux. Il fut le premier apôtre du Tonquin; il y travailla pendant trois ans avec un zèle infatigable et avec tant de succès, qu'aidé par quelques-uns de ses frères, il y fonda la plus nombreuse chrétienté de l'Orient; il ne se contenta pas de répandre la lumière de la foi dans ce seul royaume; il fit part aux états voisins et à l'empire de la Chine, de la grâce qui était en lui, et partout où il sema le grain évangélique, il recueillit une abondante moisson : on sait que dans ces différentes missions, il convertit une grande multitude d'idolâtres.

Ce savant jésuite persuadé qu'une église, quelqu'affermie qu'elle paraisse, ne saurait subsister long-temps si elle n'a des évêques qui, par la puissance de leur caractère, la rendent féconde, et forment dans son sein des clercs, des prêtres et d'autres évêques pour l'instruire, la défendre, l'édifier, la gouverner, la consoler dans les jours d'affliction, et la soutenir dans les persécutions, convaincu par l'expérience, par la raison, et par la foi, que nulle église ne peut se passer du ministère épiscopal; plein de charité et de tendresse pour celle du Tonquin, qu'il avait enfantée à J.-C. par tant de

sueurs et tant de larmes, et pour les autres églises de ces contrées orientales, où il avait prêché l'évangile avec tant de bénédiction; ce Jésuite venait, dis-je, se jeter aux pieds du S.t-Père, pour le supplier d'y envoyer des évêques, et malgré son grand âge, pour s'offrir de les y conduire. Il arriva à Rome le 27 juin 1649.

Sa demande fut reçue avec un applaudissement universel; mais, quoique le pape et le sacré collége le comblassent d'honneurs et de louanges, on ne se hâta point de terminer une affaire d'une si grande conséquence Tout le monde jeta dans la suite les yeux sur lui, et le jugea le plus capable d'être le premier évêque de l'église du Tonquin, dont il était déjà l'apôtre et le père. Le souverain pontife le pressa plusieurs fois d'accepter cette dignité si redoutable aux humbles de cœur, et si recherchée par ceux qui en sont le moins dignes, mais cet humble Jésuite, content de son état, tremblant à la vue de cette élévation, tira du fonds de son humilité des raisons qui ne permirent pas au pape de le consacrer malgré sa résistance.

I V.

Le P. de Rhodes cherche des sujets pour la mission des Indes.

Sur son refus, on lui ordonna de chercher des sujets capables de remplir ce grand emploi. Après cet ordre, il séjourna trois ans à

Rome sans avoir pu trouver un seul sujet convenable, qui voulût traverser tant de régions, et tant de mers pour ne trouver aux Indes que des travaux dont on ne connaît pas assez le mérite, et une mort dont les horreurs font plus d'impression sur les sens, quand on n'a pas une vive foi, que n'en fait dans le cœur la gloire immortelle dont elle est suivie.

Ces difficultés ne rebutèrent pas le zélé missionnaire. Il lui restait une ressource, sur laquelle il comptait plus que sur toutes les autres. La haute idée qu'il avait du clergé de France, si fécond en grands hommes, si zélé pour le progrès de la religion, si recommandable par sa science, par sa discipline, par la pureté de sa foi, de sa morale et de ses mœurs, par le don de la parole, et par tous les talens nécessaires aux ministres des autels, lui faisait espérer qu'il trouverait dans cet auguste corps, des sujets d'une capacité et d'une vertu éprouvée, qui iraient avec joie aux extrémités de la terre, « se sacrifier » pour la gloire de J.-C. J'ai cru (1), dit-il, » que la France étant le plus pieux royaume » du monde, me fournirait plusieurs soldats, » qui iraient à la conquête de tout l'Orient, » pour l'assujétir à J. C., et particulièrement » que j'y trouverais moyen d'avoir des évêques, » qui fussent nos pères et nos maîtres dans

(1) Relation imprimée du P. de Rhodes.

» ces églises. » Dans cette pensée, il partit de Rome le 11 septembre 1652, et se rendit à Paris.

Aussitôt qu'il eut publié son dessein, il reçut des lettres des Jésuites de toutes les Provinces, qui demandaient d'aller aux Indes. Parmi tant de prétendants, vingt furent choisis par les supérieurs, et se disposèrent à partir avec un zèle qui montrait bien qu'ils aimaient et qu'ils rempliraient dignement leur vocation; mais, ajoute le P. de Rhodes, ce n'était pas encore là le couronnement de tous nos desseins. Ce qui lui tenait le plus au cœur était de trouver des sujets d'un mérite distingué, que le pape voulût faire évêques, et de leur associer des ecclésiastiques, qui étant formés sous leur main dans les missions Orientales, se rendissent dignes d'être leurs successeurs. Il communiqua ses vues au R. P. Bagot, qui avait refusé d'être confesseur du roi, malgré les instances réitérées du cardinal Mazarin; cet illustre Jésuite, si recommandable par ses vertus, se prêta avec zèle à une entreprise si intéressante pour la religion.

V.

Le P. de Rhodes trouve à Paris des sujets pour la mission.

Il dirigeait depuis quelques années douze jeunes étudiants la plupart ecclésiastiques, qui faisaient de grands progrès dans les voies de la piété. Il conduisit le R. P. de Rhodes dans une

maison où ils s'étaient assemblés sous les auspices de la sainte Vierge.

La modestie, l'amour de la retraite, de l'étude et de l'oraison, que le R. P. de Rhodés remarqua en eux, et une impression secrète, que Dieu fit sur son cœur, lui firent comprendre, dès ce premier entretien, que c'étaient là les vases d'élection que J.-C. avait choisis pour porter son nom aux nations de l'Orient, et pour y affermir les églises qui y étaient déjà établies. Aussitôt qu'il fut sorti de cette pieuse maison, il s'en expliqua au P. Bagot, les yeux baignés des larmes, que sa tendre charité pour sa chère église du Tonquin lui faisait répandre.

Dans la seconde visite qu'il leur rendit, sans autre examen ni délibération, il leur proposa avec simplicité son pieux dessein. Quelle fut la joie de ce vénérable vieillard! Tous n'eurent qu'un même sentiment, un même zèle, un même cœur, une même âme. Ecclésiastiques et Laïques, tous s'offrirent également, comme des victimes prêtes à s'aller immoler pour la foi, partout où le vicaire de J.-C. voudrait les envoyer. Dès-lors avec quels soins redoublés et quelle nouvelle ferveur le R. P. Bagot ne s'appliqua-t-il pas à la sanctification de ces jeunes élèves! Avec quelle ardeur se voyant destinés à un ministère si grand et si saint, ne redoublèrent-ils pas leurs prières, leurs jeûnes, leurs travaux, leur mortification et leurs bonnes œuvres, pour se rendre dignes

d'une si haute vocation, et capables de la remplir ! Pour former de tels disciples, il fallait un tel maître, et jamais il ne leur eut inspiré ce renoncement parfait à toutes choses ; et à eux-mêmes, ni cet amour ardent pour J.-C. et pour son église, s'il n'avait possédé lui-même les vertus et la science des Saints en un degré très-sublime.

(1652). Cette maison naissante fut donc le berceau d'une des plus considérables missions que Dieu ait données à son église. Ce commencement avait peu d'éclat : mais les jours les plus brillants ne commencent que par des rayons imperceptibles, et les sources des plus grands fleuves ne sont ordinairement que des ruisseaux ou des fontaines sans nom. Dieu même, pour faire éclater plus visiblement sa puissance dans la formation de son église, et dans celle de l'Univers, a donné aux plus grandes choses, des principes qui semblaient n'avoir rien de grand en eux mêmes.

Dans cette petite communauté, qui se consacra aux missions, il n'y avait encore que trois prêtres : M. de Laval de Montigny, trésorier d'Evreux, M. Pallu chanoine de Tours, et M. Gontier. Les autres associés n'étaient que clercs ou laïques : mais ces hommes cachés, inconnus, ensevelis dans leur retraite, devenus missionnaires et plusieurs d'entr'eux, évêques, firent retentir la parole de vie jusqu'aux extrémités de l'Asie et de l'Amérique, et le bruit en fut bientot répandu par toute la terre.

Le R. P. de Rhodes très-satisfait d'avoir enfin trouvé des sujets doués des qualités nécessaires pour l'emploi qu'on leur destinait, en donna avis à la sacrée congrégation, et la supplia de hâter l'exécution de son dessein. Plusieurs prélats de France en écrivirent en méme temps au Pape, et rendirent les témoignages les plus honorables aux talents et à la vertu des sujets que le P. de Rhodes proposait : la sacrée congrégation y joignit ses suffrages, et sa sainteté, persuadée de l'utilité que cette sainte entreprise apporterait à la religion, ordonna à M. Bagny, alors Nonce en France, de choisir parmi tous ceux qui se dévouaient à la mission, les trois prétres qu'il jugerait les plus dignes de l'épiscopat; le choix de M. le Nonce tomba sur M. Pallu, sur M. l'abbé de Laval, de Montigny et sur M. Pique, docteur de Sorbonne, dont la piété égalait l'érudition.

V I.

Trois Prêtres désignés Vicaires apostoliques.

Dès que ce choix fut fait et divulgué, le P. de Rhodes s'appliqua sans relâche à trouver les fonds et à faire les préparatifs nécessaires pour le départ et pour la subsistance des évéques et des missionnaires. Tout sembla conspirer à l'heureux succès de la mission projetée. Madame la duchesse d'Aiguillon, que son esprit, son zéle pour la gloire de Dieu, ses éminentes vertus, rendaient

encore plus puissante que sa naissance, son rang et ses richesses, s'employa d'abord à faire réussir ce glorieux projet, et ne cessa de le favoriser par son crédit, par ses conseils et par ses libéralités, jusqu'à la fin de sa vie. M. le prince de Conty, Madame de Miramion, Mademoiselle de Bouillon et un très-grand nombre d'autres personnes distinguées par leur rang et par leur piété, voulurent avoir part à cette œuvre si sainte.

Rien ne semblait manquer pour l'établissement de ce pieux projet. On avait en main trois dignes sujets pour les faire évêques, et plusieurs vertueux et habiles ecclésiastiques pour les suivre et les seconder. On était assuré de trouver des sommes considérables pour les frais du voyage, et pour l'entretien des ouvriers évangéliques : le S.t-Siége non-seulement était favorable, mais encore il employait toute son autorité et tous ses soins pour accomplir cet ouvrage, qu'il regardait comme le sien.

Mais il arrive rarement que de bonnes œuvres s'accomplissent sans contradiction; Dieu permet que le monde les traverse, pour augmenter le mérite de ceux qui les entreprennent, ou pour leur faire sentir que c'est de lui seul que le succès dépend. Plus cette sainte entreprise était grande par rapport à la gloire de Dieu et au salut des âmes, plus elle devait être mise à l'épreuve, afin qu'elle portât le véritable caractère d'œuvre

de Dieu. Aussi des obstacles imprévus firent tout à coup échouer ces fameuses dispositions et ces belles espérances, et rendirent presqu'impossible l'exécution d'un dessein que beaucoup de gens très-sages et très-éclairés avaient jugé facile à exécuter. Des personnes puissantes à Rome causèrent ce changement si soudain et si affligeant; elles ne purent se persuader que des Français fussent assez patients, et eussent assez de constance, pour surmonter les difficultés et supporter les fatigues des missions; elles ne purent voir sans chagrin que le Pape voulût envoyer des prêtres séculiers, missionnaires, et vicaires-apostoliques aux Indes, où l'on n'avait envoyé jusqu'alors presque que des religieux: surtout l'embassadeur du roi de Portugal, excité par ces hommes prévenus, se plaignit hautement que cette mission Française donnait atteinte aux droits de son maître; pour la traverser, il fit jouer tous les ressorts de sa politique, et mit en mouvement toutes les créatures de son souverain.

VII.

La mort d'Innocent X fait tomber le projet de la mission Française.

Les efforts et les intrigues de ce formidable parti, loin de décourager le R. P. de Rhodes, lui inspirèrent un nouveau zèle: il sollicitait par ses lettres sa Sainteté, et les Cardinaux de la propagande, de mettre la dernière

main à cette sainte entreprise, d'où dépendaient la conservation et l'accroissement de la foi dans les églises naissantes des Indes. Le Pape Innocent X prenait les dernières mesures pour la faire réussir; mais sa mort arrivée dans le mois de janvier 1655, en suspendit l'exécution, et parut même la déconcerter et la ruiner entièrement. Le père Bagot fut envoyé hors de Paris; et le R. P. de Rhodes, pendant la vacance du S.t-Siége, fut fait supérieur des missions de Perse, et reçut ordre de son général de partir sans délai. Ce fervent missionnaire, qui après tant de voyages, de fatigues, de contradictions et d'obstacles, voyait enfin toutes choses disposées pour le succès de son dessein, qu'il regardait comme le comble de toute la joie qu'il attendait en cette vie, adora avec humilité les dispositions de la Providence; et quoiqu'il n'abandonnât pas sans douleur un projet qu'il n'avait formé que pour la gloire de Dieu, et pour l'intérêt de l'église, et qu'il pût alléguer que son grand âge et ses forces épuisées par tant de travaux, le mettaient hors d'état d'entreprendre un si long et un si pénible voyage, il obéit sans replique, et se hâta de partir pour avoir tout le mérite de l'obéissance; mais, quoique par son éloignement et par celui du père Bagot, son entreprise parût désespérée, en partant il assura ses amis qu'elle réussirait infailliblement, et que la Providence qui répandait chaque jour de nouvelles grâces

sur les églises des Indes, leur procurerait des évêques desquels elles avaient un extrême besoin.

VIII.

Madame la Duchesse d'Aiguillon n'abandonne jamais le projet de la Mission.

Cependant après son départ les personnes qui s'étaient intéressées à son dessein, comptèrent peu sur le succès qu'il avait prévu et prédit, et portèrent leurs pensées ailleurs. M. l'abbé de Laval-de-Montigny, fut fait évêque *in partibus* et vicaire apostolique du Canada. M. Pallu retourna à Tours, et M. Pique accepta à Paris, la cure de Saint-Josse; il n'y eut que madame la duchesse d'Aiguillon, qui, dans cette occasion comme dans toutes celles où elle avait entrepris quelque chose pour la gloire de Dieu, demeura toujours ferme, et ne désespéra pas de réussir. Si une pensée poétique pouvait ici trouver place, ce qu'un poëte a dit d'une fameuse Reine, qui fonda un royaume dans une terre étrangère, on pourrait le dire avec vérité de Madame la duchesse d'Aiguillon. Il s'agissait de fonder solidement le royaume de J.-C. dans les Indes, et une femme forte, une femme d'un courage et d'une constance héroïque alors conduisait seule ce grand ouvrage. *Dux fœmina facti.* Elle ne cessa jamais d'entretenir correspondance avec M. Bagny, qui, après sa nonciature en France, avait été fait

cardinal. Dans toutes ses lettres, elle le sollicitait avec les expressions les plus touchantes de faire de nouvelles tentatives auprès d'Alexandre VII, successeur d'Innocent X, et auprès des cardinaux, pour les engager à reprendre l'affaire de la mission des Indes.

I X.

Des Ecclésiastiques destinés à la mission vont à Rome.

Quelques années s'étaient écoulées dans cette secrète négociation, lorsque Mr. de Meurs, Mr. l'abbé de Milian et quelques autres ecclésiastiques autrefois destinés pour la mission, prirent la résolution d'aller à Rome par dévotion visiter les tombeaux des saints apôtres. Mr. Pallu, qui les joignit à Paris, où ils s'étaient donné rendez-vous, proteste dans la relation qu'il a écrite de ce voyage, qu'il avait alors un si grand éloignement pour la mission d'Orient, qu'il prit toutes les précautions possibles pour cacher son arrivée à Paris, et son départ pour Rome, à Madame la duchesse d'Aiguillon, de peur qu'elle ne voulût l'engager à renouer cette affaire : mais ses compagnons avaient des sentimens différents, et le principal motif de leur voyage était de les faire réussir ; pour s'accoutumer par avance aux fatigues et aux humiliations inséparables de la vie apostolique, ces pieux voyageurs allaient à pied, demandaient l'aumône, et donnaient

aux pauvres tout ce qu'ils avaient reçu de la charité des fidèles.

La peste ravageait alors l'Italie; Rome n'était pas exempte de ce fléau; de peur que le mal contagieux ne se communiquât à la France, on avait rompu tout commerce avec l'Italie; les passages des monts étaient exactement gardés, on ne permettait à personne de passer; cet obstacle arrêta long-temps nos voyageurs sur les frontières; mais il ne leur fit pas abandonner leur dessein, ils arrivèrent à Rome en 1658, un an après leur départ de Paris.

Quelques précautions qu'eût prises M. Pallu pour dérober son voyage à la connaissance de madame d'Aiguillon, dès qu'il fût arrivé à Rome, il reçut des lettres de cette illustre Duchesse, où elle lui découvrait les mesures qu'elle prenait depuis long-temps, avec M. le cardinal Bagny, l'exhortait à l'aller voir et l'assurait de sa protection pour l'affaire de la mission. « Je fus touché jusqu'au fond » du cœur, dit M. Pallu (1), je fus saisi de » honte et de confusion, voyant qu'une femme » avait plus de zèle que n'en avait un prêtre » pour le bien de l'église, et pour la con- » version des infidèles. J'allai avec mes amis » voir le cardinal Bagny; il nous reçut » avec de grands témoignages d'estime, et » nous assura qu'il avait souvent parlé au » Pape de la mission des Indes; que sa Sainteté

(1) Relation de M. d'Héliopolis, imprimée.

» l'avait fort à cœur, et qu'elle avait donné » ordre de remettre cette affaire aux Car- » dinaux de la sacrée congrégation pour » l'examiner, et nous adressa à M. le Cardi- » nal Corradini, dataire, qui nous fit admettre » à l'audience de sa Sainteté.

X.

Ces ecclésiastiques sont admis à l'audience du Pape Alexandre VII.

« M. de Meurs porta la parole, et supplia » le Pape de vouloir appuyer de son autorité » le dessein des missions, que ses prédéces- » seurs avaient projetées de faire en Orient par » des prêtres Français, dont il semblait que la » providence divine lui eût réservé l'exécution.

« Le Pape, après nous avoir témoigné sa » bonté paternelle et loué notre dessein, » nous exhorta avec les termes les plus forts » et les plus touchants à l'accomplir sans » craindre les oppositions que nous pourrions » y trouver; il nous assura que la protec- » tion du Saint-Siége ne nous manquerait » jamais; il daigna même nous ouvrir fami- » lièrement son cœur, et nous dit qu'il avait » eu autrefois lui-même le dessein de se con- » sacrer à ces missions; mais que n'ayant » pû l'exécuter, il était ravi que la Providence » lui fît naître l'occasion de l'appuyer par son » autorité apostolique; qu'il n'épargnerait rien » pour le faire réussir, et qu'il allait nom- » mer cinq Cardinaux, pour travailler à cette

» importante affaire, et la terminer promp-
» tement. Ces commissaires y travaillèrent en
» effet, avec tant de diligence et d'application,
» qu'en très-peu de temps et en deux ou
» trois assemblées, l'établissement des missions
» des Indes fut résolu.

Cette résolution détermina les ecclésiastiques Français à revenir en France pour y assembler un plus grand nombre d'ouvriers évangéliques. M. Pallu demeura seul à Rome afin d'y continuer cette négociation; mais quoique tout semblât le favoriser et que le Pape même en pressât toujours le succès avec le même zèle, cependant rien n'avançait. M. Pallu était partout bien reçu; on lui prodiguait des éloges, on lui faisait de belles promesses, et en même temps on tâchait de le rebuter par de nouvelles difficultés, par des demandes onéreuses, par des longueurs qui ne finissaient point. Après une année entière de sollicitations, de prières, d'instances, pour engager la sacrée congrégation à mettre la dernière main à cette affaire, on n'avait encore rien décidé ni sur les sujets qu'on devait choisir pour les faire évêques, ni sur les lieux où ils seraient envoyés, pour y exercer leur ministère, ni si on les ferait évêques titulaires de certaines villes d'Orient, ou si l'on les nommerait évêques *in partibus*, et vicaires apostoliques aux Indes. Enfin après bien des délais et des remises, on déclara nettement à M. Pallu qu'il fallait

avoir des fonds assurés pour fournir aux frais du voyage et à l'entretien des évêques en Orient, avant de les nommer.

X I.

Monsieur Lamothe-Lambert va à Rome.

M. Pallu ne pouvant satisfaire à cette demande, et s'étant déjà aperçu que les ennemis cachés de la mission, par des intrigues secrètes et par des manéges souterrains, faisaient naître chaque jour obstacles sur obstacles, jugea qu'il ne pourrait jamais les vaincre, s'il n'était soutenu par quelqu'un qui eût plus d'adresse et d'éxpérience dans les affaires et des moyens présents pour assurer les fonds qu'on demandait. Sur l'avis qu'il en donna à ses associés qui étaient à Paris, M. Lamothe-Lambert se rendit à Rome en 1659. C'était un génie d'une grande pénétration, dont le parlement de Rouen avait admiré les lumières, lorsqu'il était conseiller à la cour des aides; après même qu'il eut embrassé l'état ecclésiastique, sa charité n'avait pu se refuser à des affaires très-épineuses, dans lesquelles il s'agissait du repos de plusieurs familles considérables, ou des intérêts de l'hôpital général de Rouen, dont il était directeur, où il donna des preuves de sa grande capacité, et qu'il ne quitta que pour obéir à la voix de Dieu qui l'appelait aux missions étrangères par une vocation si marquée, par des ins-

pirations si fortes, que ses directeurs et sa propre conscience ne lui permirent pas d'y résister.

Dès que M. Pallu l'eut instruit des démarches qu'il avait faites, et des obstacles qui l'avaient arrêté, il commença par établir sur ses propres biens les fonds qu'on demandait pour les évêques, et afin d'ôter tout prétexte de chicane, il trouva à Rome un riche banquier, qui fut sa caution. Cet obstacle levé, il alla avec M. Pallu visiter les cardinaux de la sacrée congrégation ; tous le reçurent avec de grandes démonstrations de bienveillance, et leur promirent de favoriser leur pieux dessein ; mais l'un d'entr'eux les avertit en secret que, s'ils ne trouvaient le moyen de se rendre favorable M. Alberici, secrétaire de la sacrée congrégation, ils ne réussiraient jamais.

Ce prélat Romain était ennemi déclaré de toutes les nouveautés ; jamais il n'avait voulu écouter ceux qui proposaient des missions extraordinaire- d'évêques pour l'Orient ; et lorsque M. Lambert s'alla présenter à son palais pour demander audience, il ne voulut pas même le voir ; ce refus ne rebuta point le zélé négociateur ; il se présenta si souvent chez le secrétaire, il le fit solliciter par tant de personnes, que, pour se délivrer de ses importunités et de ses sollicitations réitérées, le prélat lui accorda enfin audience. M. Lambert parla avec tant de modestie, de douceur et de prudence,

il démontra si clairement la nécessité de la mission proposée et les grands fruits qu'elle produirait avec les secours de la grâce divine, que, par la force de ses raisons, par je ne sais quel ascendant que la science, la politesse et la vertu donnent aux grandes âmes, il fit changer de sentiment à M. Alberici, et gagna si parfaitement son estime et son amitié, que la mort seule a pu finir l'étroite liaison que cette première conférence fit naître entre ce prélat et monsieur Lambert.

XII.

Le Pape nomme deux vicaires apostoliques.

Depuis cet entretien, le secrétaire de la sacrée congrégation fut aussi favorable qu'il avait été contraire à la mission ; il s'en déclara ouvertement le protecteur, et fit connaître au Pape le mérite de monsieur Lambert, et de monsieur Pallu. Les éloges que leur donnait un homme si éclairé, et qui leur avait été si opposé, n'étaient pas suspects ; ils firent tant d'impression sur l'esprit de sa Sainteté, que dans la première audience qu'elle leur donna, et à la quête, ils furent présentés par monsieur Alberici ; le Pape nomma monsieur Lambert évêque de Berithe, et vicaire apostolique de la Cochinchine, avec l'administration de l'île d'Hainan, de cinq provinces de la Chine, de la Tartarie, et même du Tonquin et de Laos, en l'absence du vicaire apostolique qu'on y enverrait. On y ajouta dans la

suite Cambage et Ciampa, enfin le Japon, afin qu'il pût ordonner quelques japonois prêtres, si l'occasion s'en présentait. Monsieur Lambert ne s'attendait pas à cette haute dignité ; mais malgré toute la répugnance qu'il fit paraître, il fallut obéir. Monsieur Pallu fut nommé évêque d'Héliopolis, et vicaire apostolique du Tonquin avec l'administration du Royaume de Laos, et de cinq provinces de la Chine les plus voisines de ces Royaumes. Sa Sainteté leur donna pouvoir de choisir en France un troisième évêque, sous le titre de Métellopolis, auquel elle attribua par avance le vicariat de Nanquin avec l'administration des autres provinces de la Chine, de la Corée et de la Tartarie.

Il semble qu'il était plus naturel de les nommer évêques titulaires des lieux où ils devaient être envoyés, que de les nommer à des évêchés *in partibus*, où probablement ils ne feraient jamais leur résidence. L'utilité de l'église l'emporta sur cette considération ; le pape et les cardinaux jugèrent qu'il ne convenait pas de les fixer d'abord à des églises particulières des Indes, qu'il valait mieux leur donner des pouvoirs plus étendus, et se réserver la liberté de les envoyer partout où leur ministère pourrait être plus nécessaire ou plus utile ; ils crurent qu'il était plus expédient de les tenir dans une dépendance entière du S.t-Siége et dans un rapport plus intime, afin que, reçevant de ce centre de l'unité les mêmes instructions, les mêmes ordres et les mêmes pouvoirs, il y eut plus d'uniformité

dans leur conduite, et dans la discipline des églises qui leur étaient confiées et dans celles qu'ils érigeraient. On ne voulut pas même leur donner en genéral le pouvoir des ordinaires pour prévenir les contestations que l'usage de ce pouvoir aurait fait naître entre les vicaires apostoliques et les religieux missionnaires de différentes nations en France, en Italie, en Espagne, à Goa, à Manille; les évéques en usèrent presque tout différemment à l'égard des religieux, quoique les vicaires apostoliques fussent français, les religieux des autres nations n'auraient pas cru devoir se soumettre aux usages de France. De là des dissentions sans nombre et sans fin. Le S.t-Siége prit le moyen le plus juste pour entrêtenir l'esprit de paix, de charité et de soumission : d'un coté il exprima et détermina positivement les pouvoirs qu'il donait aux vicaires apostoliques, afin qu'ils n'en pussent prétendre de plus grands. Par un bref du 9 septembre 1659, il leur donna une pleine et entière jurisdiction, non pas telle que l'ont les ordinaires des diocèses, mais une jurisdiction extraordinaire, comme à des délégués du Saint Siége, pour être exercée par eux dans tous les lieux qu'il plairait à sa Sainteté de leur soumettre. D'un autre côté ayant expliqué si clairement et si précisément ces pouvoirs dans ce bref, il y avait lieu de croire que les religieux missionnaires, de quelque ordre et de quelque nation qu'ils fussent, se soumettraient sans peine à une forme de gouvernement ecclésias-

lique établie, autorisée et ordonée par leur supérieur légitime, établie par J.-C. même. Ce fut sur ce plan que les bulles des vicaires apostoliques furent expédiées en 1659.

D'abord, après leur expédition, monsieur Lambert, que nous appellerons désormais Monseigneur de Berithe, partit pour Paris avec la permission du Pape, afin d'aller mettre ordre à ses affaires, préparer les fonds qu'il avait promis, disposer toutes choses pour le voyage des Indes, et se faire sacrer. Le saint Père ordonna que monsieur Pallu, que nous appellerons à l'avenir monseigneur d'Héliopolis, fût sacré dans l'église de Saint Pierre. Monsieur le cardinal Antoine Barberin, chef de la sacrée congrégation, fut son consécrateur; tous les autres cardinaux de la propagande, laquelle fit la depense du sacre, voulurent y assister. Il y eut un grand concours de gens de condition et du peuple, attirés par le bruit que faisait la nouvelle mission et par l'estime que monsieur Pallu s'était acquise.

XIII.

Avis et Réglements donnés aux Vicaires Apostoliques par la sacrée congrégation.

Les cardinaux selon l'avis desquels on avait expidié les bulles et le bref dont nous venons de parler, y ajoutèrent de beaux réglements; et une instruction très-sage sur la conduite que les évêques et les missionnaires devaient observer dans les choix des sujets pendant leurs voyages et dans leurs missions.

1.° Dans le choix des sujets, il faut, disent-ils, se souvenir que le bon succès des missions après la grâce de Dieu, dépend des bonnes qualités des missionnaires; on n'entendait, par conséquent, en associer aucun, sans avoir auparavant examiné et éprouvé sa vocation avec un exact discernement, il vaut mieux en avoir un petit nombre, qui soient puissants en œuvres et en paroles, que d'en avoir une multitude parmi lesquels il s'en trouve des faibles. Notre Seigneur se contenta de douze apôtres, et d'un petit troupeau de disciples pour porter son évangile à toutes les nations; et Saint François Xavier à opéré seul plus de conversions que n'en ont opéré tous les missionnaires qui l'ont suivi. Ne croyez donc pas, ajoutent les cardinaux, à toute sorte d'esprits: mais éprouvez s'ils sont de Dieu. On voit par expérience que plusieurs ecclésiastiques ou religieux, poussés par une piété superficielle, par un zèle indiscret, par une ferveur passagère, se jettent témérairement dans de saintes entreprises; mais, parce que la vertu n'a pas encore pris de profondes racines dans leur cœur, les difficultés et les travaux les rebutent, et leur ardeur se ralentit, s'éteint bientôt. La vivacité des Français ne les expose que trop souvent à cette dangereuse inconstance; ils courent, ils volent à tout ce qu'il y a de plus grand et de plus difficile avec un zèle incroyable; mais si le succès ne répond à leurs travaux, ils se découragent et se retirent.

Ainsi les évéques et les directeurs doivent soigneusement examiner, si ceux qui s'offriront pour la mission, sont d'un âge et d'une santé propres à soutenir les fatigues, et surtout s'ils sont animés de l'esprit de Dieu, fondés et enracinés dans la pratique de l'oraison, et dans l'exercice des bonnes œuvres; s'ils ont la prudence, la gravité, la pureté des mœurs, la science, la modération, l'expérience, l'humilité, la patience si nécessaires a des missionnaires, qui doivent, à l'exemple de Saint Paul, être tout à tous; enfin si leur vie est assez sainte pour autoriser par leurs actions la vérité de leurs paroles, pour faire briller en leur personne la sainteté du christianisme d'un éclat capable d'éclairer les idolâtres, et de porter les Chrétiens à la pénitence, à la perfection et à la persévérance. Un examen si important demande du temps et des épreuves multipliées.

2.° Dans les voyages, voici ce que les cardinaux leur recommandent : Gardez-vous de passer par des pays soumis a des princes chrétiens dans l'Orient; n'en approchez pas méme : si vous trouvez l'occasion d'aller directement à la Chine par mer, profitez-en; si vous étes obligés d'y aller par terre, prenez votre route par la Syrie, par la Perse et par les états du Mogol. Quand vous aborderez à la Chine, n'abordez point à Macao; évitez tous les lieux de la domination du Roi de Portugal. Quand méme ils seraient renfermés dans votre administration, n'y mettez jamais le pied.

Ne découvrez ni votre dignité, ni le dessein de votre voyage, ni le pays où vous allez, ni votre patrie ni votre nom, à moins que vous n'y soyez forcés par quelque nécessité ; changez d'habit, afin de n'être pas connus : l'habit des paysans Turcs est le plus convenable que les européens puissent prendre en traversant la Syrie.

Faites une description abrégée des lieux et des chemins par où vous passerez. Marquez les commodités que vous trouverez, les moyens dont vous vous servirez pour surmonter les difficultés qui vous arrêteront, les voies qu'on peut prendre pour le commerce des lettres, et à qui l'on peut les adresser ; observez exactement, sans qu'on s'en aperçoive tout ce qui pourrait contribuer à la gloire de Dieu, au salut des âmes, à la propagation de la foi ; remarquez l'état des missions, des missionnaires et du Christianisme, et donnez-en avis à la sacrée congrégation aussi promptement que vous le pourrez.

Si quelqu'un de vos associés tombe malade et que vous prévoyez que son rétablissement doive être prompt, attendez qu'il soit rétabli ; si sa maladie menace d'être longue, confiez-le à des mains charitables, ou que l'un d'entre vous demeure auprès de lui pour en prendre soin, et poursuivez votre route. Hâtez-vous d'arriver au lieu de votre mission ; que nul prétexte, quelque plausible, quelqu'important qu'il vous paraisse, ne vous retarde et ne vous écarte de votre chemin. Ce serait une charité malordonnée d'ôter aux peuples qui vous sont

commis, les secours que vous leur devez pour les prêter à des étrangers.

3.° Pour ce qui regarde le cours de leurs missions, les cardinaux les exhortent à conserver une parfaite union entr'eux, et avec tous les missionnaires, qui travailleront dans les mêmes contrées; à inspirer aux peuples par leurs paroles et par leur exemple un grand respect, et une entière soumission pour le saint Siege. Ils leur défendent de s'introduire à la cour des princes, de se mêler d'aucune affaire politique, d'en parler même dans leurs lettres, de demander aucun privilége, ni aucune exemption; il leur ordonnent de prêcher l'obéissance due aux souverains, quoiqu'ils soient d'une religion différente; de louer les coutumes, qui n'ont rien de criminel, de les suivre eux-mêmes et de ne chercher point a les changer pour introduire celles de l'Europe; de ne rien demander, ni recevoir des fidèles, afin de les convaincre par ce désintéressement qu'on ne cherche que leur salut. Ils leur recommandent par-dessus toutes choses d'instruire de jeunes Indiens, et de n'épargner ni soins, ni travaux pour en former plusieurs, et les rendre propres à l'état ecclesiastique. Si vous ordonnez, ajoutent-ils, douze bon prêtres indiens, vous rendrez un plus grand service a l'église que si vous baptisez douze mille idolâtres. Pourquoi? c'est qu'un bon prêtre indien peut seul faire plus de fruits que n'en font cent prêtres européens, qui n'ont pas reçu de Dieu des dons extraordinaires.

XIV.

M. d'Héliopolis assemble et éprouve les missionnaires.

Les cardinaux donnent tant d'autres avis importants aux vicaires apostoliques et à leurs missionnaires, que le détail en serait infini. Encouragés par l'heureux succès de leur négociation, assurés de la protection du Saint Siége, les vicaires apostoliques appelèrent auprès d'eux un grand nombre de sujets qui s'étaient offerts pour la mission. Quoique le zèle, qui portait ces ecclésiastiques à tout quitter et à tout sacrifier pour aller au péril de leur vie prêcher la foi aux Indiens, fût un gage non équivoque de leur vertu, les vicaires apostoliques voulurent suivre exactement, dans le choix qu'il en fallait faire, les instructions que les cardinaux leur avaient données. Monsieur d'Héliopolis se retira avec eux à dix lieues de Paris, et les exerça aux fonctions de la vie apostolique par une longue retraite, par l'oraison et l'essai de quelques missions qu'ils firent dans des villages voisins. Cette épreuve si nécessaire lui fit connaître les mœurs, les talents, la vocation, les vertus de ceux dont il fit choix. Leurs travaux ont bien montré qu'il ne choisit que de dignes ouvriers pour la vigne du Seigneur. M. Cotolendi, curé d'une des principales paroisses de la ville d'Aix en Provence, qui était du nombre des missionnaires, travailla avec tant de zèle et de succès, on découvrit en lui un si grand fonds de piété, d'érudition et de

mérite, que monsieur d'Héliopolis et monsieur de Berithe, auxquels le pape avait ordonné d'élire, parmi les prêtres associés à la mission, un sujet digne d'être élevé à l'épiscopat(1), et à l'emploi de vicaire apostolique, élurent d'un commun consentement ce zélé pasteur, si rempli de la science et des œuvres des saints.

X V.

Les vicaires apostoliques délibèrent sur la voie qu'ils pourraient prendre pour aller aux Indes.

Après cet examen et cette élection, on s'appliqua à préparer tout ce qui était nécessaire pour le départ. Les dépenses, qu'il fallait faire pour soutenir cette entreprise, semblaient en rendre l'exécution impossible : mais les œuvres de Dieu ont toujours trouvé, à Paris, dans la charité des âmes pieuses, des ressources inépuisables. Les trois vicaires apostoliques en firent une heureuse épreuve; un d'entr'eux donna aux pauvres les premiers cent écus qu'on leur offrit, persuadé que, selon la promesse de l'évangile, ils seraient multipliés au centuple. Son espérance ne fut pas trompée; le zèle de tous ceux qui avaient favorisé la mission, du temps du père de Rhodes, se ranima; des dames de la plus haute distinction fournirent et recueillirent des sommes considérables, les aumônes se multiplièrent chaque jour, et l'on eut bientôt en main les

(1) M. Cotolendi désigné troisième vicaire apost.

fonds nécessaires pour commencer la mission ; mais il y avait deux choses de grande importance, auxquelles il était expédient de pourvoir avant de partir ; la première était de déterminer par quelle voie les évêques se rendraient aux Indes. Pour y aller par la Méditerranée, il fallait traverser une grande partie de l'empire Turc, de la Perse et des états du Mogol, avec des dépenses, des incommodités, des fatigues et des dangers incroyables, et employer près de deux ans en ce pénible voyage, qu'on fait ordinairement en six ou sept mois, par l'Océan avec beaucoup moins de dépense et de péril. On aurait préféré sans balancer cette dernière voie ; mais on savait que la compagnie de Hollande qui envoie des flottes tous les ans aux Indes orientales, ne recevait sur ses vaisseaux que ceux qui sont actuellement à son service, que celle d'Angleterre refusait de donner passage aux évêques ; que les Portugais, pour des raisons d'etat, avaient révoqué les passe-ports qu'ils avaient d'abord accordés a la recommandation du roi de France. La petite compagnie française, qui trafiquait a l'île de Madagascar, étant encore trop faible, n'osait envoyer ses vaisseaux plus loin, et ne pouvait s'engager à conduire les missionnaires aux Indes.

X V I.

Construction d'un vaisseau pour les missionnaires.

Ces difficultés firent naître à quelques per-

sonnes intelligentes dans le commerce et zélées pour la mission, la pensée de former une compagnie sur le plan de celle de Hollande et d'Angleterre, pour établir, indépendamment des autres nations, des correspondances assurées entre les Indes et la France, mais comme ce projet demandait du temps, et que les evêques étaient fort pressés de partir, on résolut de faire incessamment construire un vaisseau en Hollande; le zèle d'étendre la religion et de porter la gloire du nom français chez les nations les plus éloignées, l'espérance du gain dont on avait lieu de se flatter, firent une si prompte et si vive impression sur les esprits, que beaucoup de personnes s'offrirent de contribuer à la construction de ce bâtiment. La commission en fut donnée à un négociant de Rouen, il fut bientôt construit et mis en état de faire voile. Monsieur de Thou, ambassadeur de France, en prit possession au nom du roi, et il fit arborer le pavillon de sa majesté. On était sur le point de le faire partir pour le Havre-de-grâce, où se devait faire le premier embarquement des missionnaires, lorsque les officiers de l'miranté d'Amsterdam vinrent s'en saisir, et y mirent des ga des pour l'arrêter. Ils avaient eu quelque soupçon, ou peut-être quelqu'avis secret touchant la nouvelle compagnie qu'on méditait, et pour la déconcerter, quoi qu'on fut en paix, ils s'étaient saisis de ce vaisseau. Monsieur de Thou s'en plaignit

hautement aux états généraux ; et après beaucoup d'instances et de retardements, le vaisseau fut relâché ; mais, avant qu'il pût se mettre en mer, il fut brisé au Texel, par une violente tempête.

XVII.

M. de Berithe s'offre d'aller aux Indes par la Méditerranée, et par la Perse, pour passer de là à la Chine.

Cette perte ne fit point abandonner le dessein d'établir une compagnie des Indes. Ceux qui l'avaient à cœur dressèrent des mémoires où ils en démontraient la possibilité et les avantages ; ils les présentèrent aux ministres de sa majesté, qui, après les avoir examinés, jugèrent que cette compagnie serait honorable et très-utile au royaume. Le roi en autorisa l'établissement par des lettres patentes, le quatorze Septembre mil six cent soixante, qui furent vérifiées en parlement sans délai et sans nulle difficulté ; mais les évêques n'attendirent pas pour partir que cette compagnie leur pût fournir des vaisseaux. Dès qu'on eut appris la perte de celui qu'on avait construit en Hollande, monsieur de Berithe représenta qu'il était de l'intérêt de la mission, que du moins un des évêques prît incessamment la route par la Méditerranée et ensuite par terre ; que la sacrée congrégation le leur avait expressément recommandé, afin que cette voie étant plus

connue, devînt plus facile, et que les missionnaires, qu'on enverrait à l'avenir à la Chine et aux pays voisins, pussent y passer malgré la jalousie des nations chrétiennes, qui s'étaient rendues redoutables sur les mers de l'Orient. Le généreux prélat, qui avait été sacré à Paris, par monsieur l'archevêque de Tours quelques mois auparavant, s'offrit d'entrer le premier dans cette carrière si longue, si peu connue et si périlleuse; il voulut la faciliter aux autres par son expérience, par ses avis et par les lumières d'un grand nombre de missionnaires, qu'on rencontre dans les villes du Levant, qui connaissent les moyens qu'on peut prendre pour voyager dans ces contrées, et la manière dont il faut se conduire avec les infidèles, parmi lesquels on se trouve. Tous les missionnaires se rendirent à l'avis de monsieur de Berithe, et il fut résolu qu'il partirait au plutôt, par la voie qu'il avait proposée.

XVIII.

Projet d'établir à Paris un Séminaire.

La seconde chose à laquelle les évêques voulaient pourvoir avant de quitter la France, était l'établissement d'un séminaire à Paris, dont les directeurs régiraient les affaires des missionnaires pendant leur absence, leur enverraient les secours dont ils auraient besoin, et les élèves qu'ils auraient formés, éprouveraient la vocation des ecclésiastiques;

qui voudraient se consacrer aux missions; recevraient les aumônes des fidèles, en un mot, seraient les correspondants des vicaires apostoliques, et les directeurs généraux des missions tant pour le spirituel que pour le temporel. On sentait la nécessité de cet établissement; mais on sentait encore plus la difficulté de le faire; il fallait des sommes considérables, et on ne savait où les trouver; il fallait avoir l'agrément des supérieurs ecclésiastiques et la permission du roi, et l'on n'était pas assuré de l'obtenir; le grand nombre des communautés rend les puissances peu favorables aux nouveaux établissements, quelque utiles qu'ils puissent paraître. On avait besoin de beaucoup de temps pour venir à bout de ce dessein, et les ordres de Rome pressaient fortement les vicaires apostoliques de partir.

Pour prendre une dernière résolution, les évêques assemblèrent tous les missionnaires, et choisirent ceux qui devaient les accompagner, et ceux qui demeureraient à Paris. Comme l'humilité, la charité, le zèle de la gloire de Dieu et l'esprit d'obéissance les animaient, chacun fut content de son partage, et accepta avec joie l'emploi qui lui fut destiné. Il ne restait plus qu'à pourvoir aux frais du voyage et à l'entretien des missionnaires; les aumônes qu'on avait reçues et que la construction du vaisseau perdu en Hollande avait en partie épuisées, n'étaient pas suffi-

santes ; mais la providence ouvrit de nouvelles ressources. Madame la duchesse d'Aiguillon, fonda à perpétuité six cents livres de rente, pour l'entretien d'un des évêques. Plusieurs personnes opulentes signalèrent leur charité par de grands dons ; le roi donna aussi une somme considérable, et l'assemblée du clergé fit éclater par ses libéralités l'estime qu'elle avait conçue pour les missions qu'on allait entreprendre.

X I X.

Départ de M. de Berithe pour la Chine.

Toutes choses étant ainsi disposées, Monsieur de Berithe partit pour la Chine le dix-huit Juillet mil six cent soixante. Rien ne fut plus édifiant que son départ ; ce prélat, né d'une famille honorable et nombreuse, qui ne manquait ni de biens, ni d'emplois, et dont le riche patrimoine avait fourni les premiers fonds pour la mission ; ce prélat, qui avait un grand nombre de parents qu'il chérissait et d'amis distingués, auxquels il était cher, rompit généreusement toutes les liaisons qui l'attachaient à la patrie, et partit sans prendre congé de personne, pour un voyage d'où il ne devait jamais revenir. Il en coûta sans doute à son cœur ; mais il voulut que le premier pas qu'il faisait pour aller annoncer l'évangile fût un grand sacrifice. Afin de pratiquer plus parfaitement l'humilité, il ne portait aucune marque ex-

térieure du caractère épiscopal; il n'était accompagné que d'un prêtre, nommé monsieur de Bourges (1), et suivi que d'un domestique; mais ces dehors et cet équipage si humbles, loin d'avilir sa dignité, ne le rendaient que plus respectable, et n'empêchèrent pas qu'il ne fut connu partout où il passa, excepté chez les infidèles. Il allait s'embarquer à Marseille; Dieu mit sa constance à une rude épreuve, avant qu'il pût y arriver; il tomba dangereusement malade à Lyon, d'une fièvre qui l'arrêta cinquante-deux jours, et le réduisit à l'extrémité; il reçut le saint-Viatique, demeura deux jours sans connaissance, et lorsqu'on désespérait entièrement de sa vie, il se trouva tout d'un coup sans fièvre. Il ne lui resta de sa maladie, qu'une extrême faiblesse : sa prompte guérison et le pressentiment qu'il en eut après sa communion, parurent tenir du miracle à tous ceux qui en furent témoins. Dès le lendemain il se leva, prit de la nourriture, et aussitôt que ses forces furent rétablies, il s'embarqua sur le Rhône, et se rendit à Marseille en parfaite santé.

Un missionnaire nommé monsieur Deydier (2), natif de Toulon, avait pris quelques jours d'avance pour aller régler ses affaires

(1) M. de Bourges, docteur de Sorbonne, dans la suite, évêque d'Auren, et vicaire apostolique.

(2) M. Deydier, dans la suite évêque d'Ascalon, et vicaire apostolique.

domestiques et faire les préparatifs de son voyage. Il vint joindre monsieur de Berithe à Marseille, et ils montèrent sur un vaisseau (1) marchand, qui faisait voile pour Alexandrette. Dans ce trajet ils firent un violent essai des dangers de la mer : trois bâtiments sortis du port avec eux périrent malheureusement ; une protection singulière de Dieu conserva leur navire au milieu de l'orage, et le conduisit à Malte.

Dès qu'on eut appris l'arrivée de ce prélat, le révérend père recteur du collége envoya au devant de lui un jésuite français, qui l'engagea à loger dans leur maison. Le peuple accourut en foule pour le voir ; toute la ville retentissait des bénédictions et des applaudissements qu'on donnait à son zèle apostolique. L'évêque, le clergé, le grand-maître et le corps de la religion, lui firent des honneurs extraordinaires ; peut-être jamais évêque n'en reçut à Malte de si grands, et cependant celui-ci n'avait d'autre caractère que celui de sa consécration, ni d'autre éclat que celui de ses vertus. Il s'y délassa pendant quelques jours, et la tempête étant appaisée, il en partit au bruit de l'artillerie. La navigation fut plus heureuse depuis cette île, jusqu'à Alexandrette, où ils abordèrent le onze Janvier mil six cent soixante-un.

L'air mal-sain de cette ville ne permit

---

(1) Le 29 novembre 1660.

pas à monsieur de Berithe d'y séjourner ; quoiqu'il fût fort fatigué de la mer, et que la saison fût très-rude. Il se hâta de partir pour Alep ; dans cette capitale de la Syrie, il trouva des jésuites, des capucins et des carmes-déchaussés, qui y travaillaient avec beaucoup de zèle, d'union et de fruit, à la conversation des schismatiques. Ces missionnaires désintéressés ne prennaient rien des chrétiens du pays, ne recevaient de l'Europe que de très-petits secours, et souffraient une extrême pauvreté ; cependant leurs travaux étaient grands ; il ne leur était pas permis d'avoir aucune église, ce qui les obligeait d'aller de maison en maison à la ville et à la campagne pour catéchiser, pour administrer les sacrements et pour célébrer le sacrifice de la messe. Monsieur Piquet, consul français, était leur unique ressource ; il les maintenait dans les priviléges que le roi de France leur avaient obtenus de la porte Ottomane, leur facilitait les moyens d'exercer leurs fonctions, et les assistait par ses libéralités. Ce pieux consul était le père des pauvres, le protecteur des ministres de l'évangile, et le plus ferme appui de la religion dans Alep. Il embrassa dans la suite l'état ecclésiastique, fut associé aux missionnaires français et consacré évêque de Babylone. On peut voir dans l'histoire de sa vie nouvellement imprimée, les travaux qu'il a entrepris pour l'église, les souffrances qu'il a

endurées pour le nom de Jésus-Christ, et les vertus qu'il a pratiquées. Nous en donnerons un abrégé, quand nous parlerons de la misson de Perse. Monsieur de Berithe et ses missionnaires ne purent se défendre d'accepter sa maison et sa table; ils firent à Alep un assez long séjour, et lorsqu'ils en partirent, il les fit recevoir avec distinction dans la caravane pour Bagdad; sa recommandation leur procura l'amitié du chef qui la conduisait, et le mit à couvert des avanies que les infidèles font ordinairement aux européens qui voyagent avec eux.

Le trajet d'Alep à Bagdad est long et pénible; les déserts arides et sabloneux de l'Arabie, qu'il faut traverser sans y trouver un seul gîte, les pluies fréquentes et le froid rigoureux pendant l'hiver, les chaleurs insupportables dans les autres saisons, les Arabes qui tâchent de surprendre les caravanes pour les voler, les eaux croupissantes qu'il faut boire, la rareté du bois nécessaire pour faire cuire les aliments, la défiance continuelle où il faut vivre au milieu d'une nation impie, dont la langue, les mœurs et la religion sont si différentes des nôtres, qui n'a que de la haine et du mépris pour les chrétiens, les longues marches de la caravane, qui ne s'arrête que le soir pour camper, toutes ces incommodités inévitables rendent ce voyage très-difficile et très-dangereux pour les européens.

Monsieur de Berithe et les missionnaires eurent le loisir d'en faire une rude épreuve. Ils partirent d'Alep, le 3 février 1661, et n'arrivèrent à Bagdad, que le 4 mars. La providence de Dieu, qui mêle toujours quelque consolation aux peines qu'on souffre pour son service, leur fit rencontrer à leur arrivée un Vénitien, officier d'un grand seigneur, fort attaché à la religion et ami de la nation française; il leur offrit obligeamment tous ses services, les fit en partie affranchir des droits excessifs qu'ils auraient été obligés de payer, leur envoya des rafraîchissements et leur donna mille marques de son estime et de son amitié. Les capucins, qui sont les seuls missionnaires en cette ville, reçurent monsieur de Berithe et sa suite dans leur maison avec une joie, un empressement, un respect et une affection que la charité seule peut inspirer; le désintéressement, l'amour de la pauvreté, la vie austère, le zèle infatigable de ces fervents religieux, leur avait attiré la vénération des schismatiques et même des infidèles. « Nous sommes témoins, dit monsieur de Bourges, dans la rélation » qu'il a écrite de ce voyage, de l'estime que » l'on a pour eux et du fruit qu'ils font; ils » travaillent à ramener à la sainte église ro- » maine, les Arméniens, les Jacobites et les » Nestoriens; ils ont converti quelques prêtres » d'entr'eux, et instruit des mystères de la » foi un grand nombre de personnes. Un de » ces

» ces religieux passe pour le plus habile
» médecin du pays. Dès que les Turcs ont
» des enfants malades, ils ne manquent pas
» de le prier de les voir et de leur donner
» des remèdes, et lorsqu'il voit quelqu'un de
» ces enfants dans un danger évident de
» mort, il le baptiste et peuple ainsi le ciel
» d'un grand nombre d'âmes qui, après Dieu,
» lui sont redevables de leur salut. »

Quelque desir qu'eût monsieur de Berithe de poursuivre sa route sans s'arrêter à Bagdad, il ne put trouver l'occasion de s'embarquer sur le Tigre, pour Bassora, que le 16 mars. L'officier vénitien avec lequel il avait fait connaissance en arrivant, le conduisit lui-même dans le vaisseau d'un janissaire, qui était de ses amis, et l'engagea à avoir pour ce prélat et pour ses missionnaires, les égards qu'ils méritaient. On ne saurait exprimer la joie que ressentent les voyageurs, lorsque dans un pays infidèle, ils rencontrent un honnête homme, qui entend leur langue, qui est de leur religion, qui a du crédit et qui les oblige de bonne grâce. Quoique le Tigre soit fort rapide, on emploie ordinairement quinze jours à descendre de Bagdad à Bassora; ils n'y arrivèrent aussi que le premier jour d'avril. Ils comptaient de s'y embarquer pour Surate; mais la saison était trop avancée, et il fallait attendre la mousson jusqu'au commencement de l'automne.

Ce contre-temps leur fit prendre la réso-

lution d'aller à Hispaham. On leur avait donné quelque espérance qu'ils pourraient découvrir en cette ville un chemin par terre jusques à la Chine. Ils le découvrirent effectivement ; et quoiqu'il fallût traverser la Tartarie, où l'on risque souvent d'être volé et égorgé, quoiqu'on leur dît qu'il fallait s'engager dans de vastes déserts, où l'on manque de tout, franchir de hautes montagnes escarpées et environnées de précipices, sur le bord desquels on découvre à peine de petits sentiers qu'on ne peut suivre sans se mettre en péril de se précipiter ; tous ces obstacles, quelque insurmontables qu'ils pussent paraître, n'auraient pas empêché monsieur de Berithe de tenter cette voie. La protection de Dieu, qu'il avait déjà tant de fois éprouvée, rassurait son cœur contre tous ces dangers ; mais une irruption imprévue, que les Tartares d'Usbeck firent dans la Perse, lui ferma absolument ce chemin ; et il ne fallut plus y penser ; les autres voies qu'il pouvait prendre, ne paraissaient pas plus faciles. Dans tout le cours de son voyage, les missionnaires qu'il rencontra lui déclarèrent qu'il entreprenait une affaire dont il ne viendrait jamais à bout, qu'il ne pourrait jamais entrer dans les lieux de sa mission. Un d'entr'eux ne fit pas difficulté de lui dire qu'il lui serait aussi impossible de pénétrer à la Cochinchine, au Tonquin et à la Chine, que d'entrer dans l'empire de la lune ; mais ce prélat comptait

sur le pouvoir de celui qui l'envoyait, auquel les peuples et les rois, les vents et la mer obéissent. Rien ne put ébranler sa confiance, ni l'empêcher de poursuivre sa route. Cependant les fâcheuses conjectures où il se voyait, le déterminèrent malgré lui à séjourner à Hispaham, jusqu'à ce que le retour du vent favorable eût ouvert les mers des Indes. Le supérieur des Augustins portugais lui permit fort poliment d'occuper, pendant son séjour en cette ville, la maison de monsieur l'évêque de Babylone, dont ce religieux était grand-vicaire. Notre prélat s'y délassa pendant quelques jours, reçut et rendit les visites des missionnaires, des Français habitués dans cette capitale de la Perse, de messieurs les agents d'Angleterre et de Hollande. Après avoir satisfait à ces devoirs de politesse et pris quelque repos, il ne pensa plus qu'à vivre dans le recueillement et dans la prière, et à chercher quelque occasion favorable pour passer aux Indes, dès que la saison le permettrait. Monsieur l'agent d'Angleterre, qui quoique protestant, avait conçu des sentiments d'estime pour monsieur de Berithe et pour ses missionnaires, ayant appris leur dessein, leur offrit de les conduire à Commeron, au commencement de l'automne. Ils acceptèrent ces offres obligeantes et partirent avec lui d'Hispaham dans le mois de Septembre. Il leur fit toute sorte d'honnêtetés et de politesses pendant le voyage; son crédit leur épargna

tous les droits de péage et des douanes, et quand ils furent arrivés à Gommeron, il leur procura dans un vaisseau anglais, un embarquement pour Surate, où ils arrivèrent heureusement en peu de temps.

X X.

Arrivée de M. de Berithe à Siam.

Cette ville est encore très-éloignée de la Chine, on y trouve rarement des vaisseaux qui partent pour ce grand empire. Monsieur de Berithe, averti qu'il pourrait en trouver à Siam, se hâta de s'y rendre par terre, traversa la presqu'île de deça du Gange, s'embarqua ensuite sur le golfe de Bengale avec ses missionnaires à Masulipatan, qui est un port du royaume de Golconde, pour aller à Tenasserim, (1) où ils arrivèrent après quarante jours de navigation. Delà ils reprirent leur chemin par terre : cette route est coupée par des forêts, des déserts et des rivières qui la rendent très-difficile; en traversant une de ces rivières extrêmement rapide, le bateau où était monsieur de Berithe et monsieur Dedier, fit naufrage; un arbre entraîné par le courant, auquel ils se prirent, les empêcha de périr, enfin, après avoir fait par terre et par mer plus de deux mille lieues, ils arrivèrent le 22 août 1662, à la capitale de Siam, qu'on nomme Juthie ou Sijouthia.

---

(1) *Tenasserim*, cote et île du Royaume de Siam, sur le golfe de Bengale.

Ce royaume est si connu aujourd'hui en France, qu'il serait inutile d'en décrire la situation et l'étendue.

Tandis que monsieur de Berithe était en chemin, monsieur Ignace Cotolendi, évêque de Métellopolis (1), se préparait à le suivre et à passer aux Indes par la même route. Ce prélat, originaire d'Aix en Provence, était né le 29 mars 1630; dès ses plus tendres années, il donna d'heureux présages de sa vocation à l'état ecclésiastique. L'amour des autels et des cérémonies de l'église sembla être né avec lui; pour le satisfaire, il fallut lui composer de petits discours pieux, qu'il débitait avec des grâces qui annonçaient quel serait un jour son talent pour la prédication. Durant le cours de ses études, son innocence ne souffrit aucune atteinte; son goût pour la piété et pour les sciences fit l'admiration de ses maîtres et fut l'exemple de ses condisciples. Il demanda avec de très-vives instances, d'être reçu dans la compagnie de Jésus; mais sa santé affaiblie par une trop grande application et par des pénitences secrètes, le rendaient incapable de remplir les pénibles emplois de la société. Ses forces s'étant rétablies, la grâce tourna son cœur vers l'état ecclésiastique, et lui inspira un si grand zèle pour en exercer les fonctions. qu'avant d'avoir reçu les saints ordres, âgé seulement de dix-

(1) Extrait abregé de la vie de M. Cotolendi, imprimée à Aix.

huit ans, étant à la campagne; il obtint la permission de faire des catéchismes et des instructions dans les bourgs et dans les villages de leurs paroisses. Ces premiers essais furent des preuves constantes de sa vocation. On admira qu'un catéchiste si jeune eût pu interrompre les divertissements du carnaval dans tous les lieux où il avait enseigné la doctrine chrétienne, et qu'il eût ramené à la pénitence un grand nombre de pécheurs, qui, depuis plusieurs années, ne s'étaient approchés des sacrements. C'était le fruit de l'innocence du baptême, qu'il avait conservée, de ses prières et des pénitences qu'il pratiquait en secret pour attirer sur ses auditeurs les miséricordes du seigneur.

Ayant pris des grades en théologie, et ensuite les ordres sacrés; il fut nommé par le chapitre de la cathédrale d'Aix à une des principales cures de la ville; il n'était prêtre que depuis quatre mois, cet emploi lui parut au-dessus de ses forces et de sa capacité, et il ne l'accepta que pour ne pas désobéir à ses supérieurs, et ne point résister à la volonté de Dieu, qui lui était assez manifestée par le choix inopiné des patrons, et par les avis de son directeur.

X X I.

Caractère de monsieur Cotolendi, évêque de Métellopolis.

Devenu pasteur, il brûle d'un nouveau zèle

pour le salut des âmes, qui lui sont confiées. Il redouble ses mortifications et ses travaux, porte un rude cilice, et d'autres instruments de pénitence sur son corps, n'a plus de lit dans sa chambre, passe souvent les nuits entières en oraison dans l'église, pour obtenir de Dieu des grâces nécessaires à ses ouailles. Sa vie est un jeûne presque continuel ; on le voit occupé sans relâche à faire des catéchismes, des prônes, des sermons, à visiter les malades, à soulager les pauvres, à consoler les affligés, à exhorter les pécheurs à la pénitence, à conduire des âmes pieuses, et des religieuses ferventes dans les voies de la perfection.

Sa santé ne put soutenir tant de macérations et de fatigues. Une violente fièvre le réduisit en peu de jours à l'extrémité; les médecins, désespérant de sa vie, l'abandonnèrent : mais Dieu exauça les prières qu'on fit pour lui dans toute la ville, et dans plusieurs saintes communautés, et le rendit à son cher troupeau par une espèce de miracle. Dès que ses forces furent rétablies, il reprit ses premières occupations avec le même zèle, et le même succès : mais son directeur modéra ses jeûnes et ses austérités, qui l'auraient bientôt remis hors d'état de remplir les fonctions de pasteur. Il se soumit au dépositaire de sa conscience; mais il tâcha de remplacer par son assiduité à l'oraison, ce qu'il avait retranché de ses mortifications,

Ce fut dans ce saint exercice que Dieu lui fit connaître qu'il l'appelait aux missions des Indes. Ayant pris toutes les précautions que la prudence chrétienne pût lui suggérer pour éprouver sa vocation, persuadé qu'elle venait de Dieu, il attendait avec une humble soumission que sa providence lui fournît le moyen d'exécuter le dessein qu'il lui inspirait, lorsqu'il apprit que quelques ecclésiastiques étaient arrivés à Marseille, et qu'ils allaient se jeter aux pieds du pape, pour supplier sa Sainteté de les envoyer à la mission de la Chine. Il se hâta de les aller joindre, et les pria de l'associer à leur sainte entreprise. Instruits des vertus et du mérite de ce zélé pasteur, ils lui promirent qu'à leur retour ils l'associeraient volontiers à la mission qu'ils projetaient, si elle était autorisée par le Saint-Père. Leur pieux dessein eut un heureux succès, malgré tous les obstacles que l'esprit de ténèbres pût y opposer; ils n'oublièrent point la promesse qu'ils avaient faite à monsieur Cotolendi.

Monsieur Lamothe Lambert, vicaire apostolique et évêque de Berithe, à son retour en France, le vit à Aix, et l'engagea à se rendre incessamment à Paris, pour passer delà aux Indes. Cet engagement, qu'il ne fut pas possible de tenir secret, alarma les parents, les amis, les pénitents, et tous les paroissiens de monsieur Cotolendi; ils n'oublièrent rien pour le rompre, ses directeurs même

changèrent de sentiment, et condamnaient un dessein qu'ils avaient d'abord approuvé; surtout son père et sa mère ne pouvaient se résoudre à se séparer d'un fils, qui leur était si cher, et à perdre l'espérance de le revoir. La patience, l'humilité, la prière et l'amour de sa vocation lui firent surmonter tous ces obstacles. Il partit pour Paris et se rendit auprès des deux vicaires apostoliques. Sa piété, son zèle et ses talents les confirmèrent dans la haute estime qu'ils avaient conçue pour lui. Le pape leur avait ordonné de choisir parmi les missionnaires, le sujet qu'ils jugeraient le plus digne de l'épiscopat, et de l'emploi de vicaire apostolique. Ils choisirent, comme nous avons dit, monsieur Cotolendi, et leur choix fut universellement approuvé; mais à la vue de cette redoutable dignité, l'humble serviteur de Dieu fut saisi de crainte et de tremblement. Un directeur plein de lumière, de sagesse et de l'esprit de Dieu, trouva le seul moyen de le rassurer, et de la lui faire accepter, en lui disant, que refuser un tel épiscopat, c'était refuser le travail, les humiliations, les souffrances, et le martyre. Le pape, instruit par son nonce de la pureté de sa doctrine et de ses mœurs, lui envoya ses bulles, et il fut sacré par l'archevêque de Rouen, le 7 du mois d'Octobre 1660 dans l'église de Saint-Louis, le 6 Janvier 1661. Il partit de Paris accompagné de deux prêtres nommés monsieur Hainques

et monsieur Chevreuil. Il se rendit à Marseille avec ses deux missionnaires, et avec un de ses parents nommé monsieur de Fortis, seigneur de Claps; il s'embarqua le 7 Septembre pour Alexandrie, continua sa route par Alep, Bagdad, Bassora, Congo, et arriva à la barre de Surate le 14 Mai 1662.

Les R. P. capucins missionnaires dans cette ville vinrent le recevoir, et le conduisirent dans leur maison. Monsieur Chevreuil y tomba malade, et le prélat le confiant à la charité de ces saints religieux, partit pour se rendre par terre à la ville de Golconde, capitale du royaume du même nom. Les fatigues d'un si long voyage, qu'il avait fait avec trop de diligence, et ses austérités qu'il n'avait point voulu modérer, lui causèrent un flux de sang, qui devait l'obliger à prendre du repos; mais, malgré cette incommodité si dangereuse dans les Indes pour les Européens, il se remit en chemin. Le mouvement de la voiture, loin d'irriter son mal, l'en délivra entièrement : mais étant arrivé à Masulipatan, il en fut plus violemment attaqué. L'air de cette ville est mal-sain, surtout pour les étrangers. On jugea à propos de transporter le Prélat dans un village voisin, nommé Balacol, où il y avait un habile chirurgien français; toutes ces précautions et tous les remèdes qu'on put employer, furent sans effet : ce prélat mourut le 6 d'Aout 1662.

Après sa mort on trouva son corps couvert jus-

qu'aux genoux d'une rude haire, et chargé d'autres instruments de pénitence, qui crucifiaient sa chair à chaque moment. Sévère pour lui-même jusqu'à l'excès, ce prélat avait une douceur et une charité tendre pour le prochain. Lorsque des pauvres se présentaient à lui, il oubliait ses propres besoins, et les règles de la prudence pour leur faire l'aumône. On fut souvent obligé de lui refuser de l'argent pour ne pas manquer du nécessaire. Lorsque quelqu'un des trois ecclésiastiques qui l'accompagnaient, voulut imiter sa mortification : Ménagez vos forces, lui dit-il, pour les jours de combat ; vous en aurez de fréquents, et de rudes à soutenir. Tous les hommes n'ont pas le même tempérament ; pour moi, si je changeais ma manière de vivre, ce changement, loin de fortifier ma santé, l'affaiblirait. Pendant le cours de sa maladie, il dit tous les jours la messe, excepté le jour qu'il reçut le saint Viatique, et qu'il mourut. La constance, la résignation, l'égalité d'esprit, l'humble confiance en Dieu, qu'il fit paraître jusqu'au dernier soupir, montrait la pronfonde paix de son âme, et le désir ardent qu'il avait d'être uni à Jésus-Christ pour l'éternité. Sentant approcher son dernier moment : Tout va bien, dit-il, en embrassant le crucifix, l'éternité approche, nous serons éternellement ce que nous avons été pendant notre vie. Tels furent les sentiments avec lesquels mourut monsieur Ignace

Cotolendi, évêque de Métellopolis. Quels fruits ne promettait pas le zèle d'un si saint personnage !

XXII.

Mort de monsieur Cotolendi, suivie de celle de monsieur de Fortis.

Sa mort fut bientôt suivie de celle de monsieur de Fortis de Claps. C'était un gentilhomme d'Aix, âgé d'environ trente ans, désabusé du monde. Il passait sa vie dans l'étude des saintes lettres, dans la prière, dans les bonnes œuvres. Monsieur Cotolendi qui l'avait fait entrer dans les voies de la piété, étant sur le point de partir pour le Levant, revint de Marseille à Aix, pour des affaires de famille ; mais son principal dessein était d'inspirer à monsieur de Fortis de le suivre aux Indes. Résolu d'embrasser l'état ecclésiastique, et persuadé qu'il pouvait en exercer les fonctions aux Indes avec plus de désintéressement et de mérite, monsieur de Fortis consentit sans peine à la proposition du prélat, ne découvrit sa résolution qu'à son confesseur, se rendit à Marseille, et s'embarqua avec le vicaire apostolique. Pendant le voyage, il étudiait la morale chrétienne, les cérémonies de l'église, les vérités fondamentales du Christianisme, et la manière dont un missonnaire doit les prêcher. Après la mort de monsieur Cotolendi, étant de retour à Masulipatan, il fut attaqué d'un flux de sang, qui l'em-

porta en peu de jours. Il mourut entre les bras de monsieur Hainques et Chevreuil, avec de grands sentiments de piété, et une parfaite résignation à la volonté de Dieu. Telles furent les deux premières victimes, que la mission immola à Jésus-Christ; sans doute elles furent agréables à ses yeux, et sa main se hâta de les couronner. Monsieur Hainques et monsieur Chevreuil allèrent joindre monsieur de Berithe à Siam.

XXIII.

Monsieur de Berithe loge à Siam dans le camp des Portugais.

Lorsque ce prélat arriva dans ce royaume, il ne crut pas avoir rien à craindre dans sa capitale de la part des Portugais. Quoique les avis de la sacrée congrégation, l'exemple de l'archevêque de Mire, le refus des passeports lui eussent assez fait connaître qu'il devait se méfier de cette nation, il crut pouvoir sans rien hasarder rendre visite à leur capitaine. Cet officier le reçut avec beaucoup de politesse, et de grands témoignages d'estime et de respect, et voulut qu'il logeât dans leur camp. Ils appellent camps les quartiers ou les villages qu'ils habitent aux environs des villes. Il lui procura un logement proche du sien, et fit avertir de son arrivée les prêtres et les religieux, dont la plupart vinrent rendre visite au prélat, selon la coutume du pays.

Aussitôt qu'il se fut logé, qu'il eut répondu à leurs honnêtetés, et pourvu aux choses absolument nécessaires, au lieu de se dédommager des fatigues de son voyage, de goûter les douceurs du repos et les commodités que Siam fournit en abondance, il commença avec ses missionnaires une retraite de quarante jours pour y reprendre l'esprit de recueillement, prévoir et préparer les choses qui regardaient la mission, et en demander à Dieu le succès par de ferventes prières.

Quand sa retraite fut finie, il commença à fréquenter les Portugais, il s'appliqua à se perfectionner dans leur langue, à les entretenir des vérités de la religion, et à former avec les plus distingués, des liaisons qui pouvaient lui être utiles dans la suite : mais il s'aperçut bientôt qu'ils n'avaient plus pour lui ces manières obligeantes et respectueuses, avec lesquelles ils le traitaient avant sa retraite. Ce changement le surprit, il appréhenda qu'ils n'eussent reçu de Lisbonne ou de Goa quelqu'ordre secret de se saisir de sa personne, et de le faire conduire ailleurs. Le soupçon n'était pas sans fondement ; le prélat avait appris à Surate que, dès le mois de Juin 1661, le gouverneur de Goa avait reçu ordre d'arrêter les évêques français, dès qu'ils entreraient dans les terres de la domination portugaise, et de les renvoyer à Lisbonne. Le gouverneur ayant été ins-

truit que monsieur de Berithe avait pris une autre route, avait envoyé les ordres qu'il avait reçus dans les lieux où les Portugais s'étaient retirés, après avoir été chassés par les Anglais et par les Hollandais, des places qu'ils occupaient. Ces ordres étant arrivés à Siam, les Portugais regardèrent monsieur de Berithe comme un ennemi de leur roi. Ils n'osaient cependant l'enlever à force ouverte, de peur que le roi de Siam ne regardât cet enlèvement comme un attentat contre son autorité, et ne les en punît. Ils attendaient quelque occasion favorable pour le faire disparaître, sans qu'on s'en aperçût, ou pour l'obliger lui-même à sortir de ce royaume. Ils dissimulaient si bien leurs complots, que monsieur de Berithe craignait de s'alarmer mal-à-propos; plein de chagrin et d'inquiétude, il avait l'œil et l'oreille à tout, pour tâcher de découvrir s'il était en danger.

X X I V.

Bruits injurieux répandus contre monsieur de Berithe.

Il ne fut pas long-temps dans l'incertitude; il apprit mille bruits désavantageux, qui couraient parmi le peuple contre lui. On révoquait en doute s'il était véritablement évêque, et si ses missionnaires étaient prêtres; on affectait de dire que de toutes les lettres qu'il avait reçues d'Europe et de Rome, pas une seule ne disait un mot de ces prétendus en-

voyés du Saint-Siége, qu'on ne devait pas croire des inconnus sur leur parole, qu'on avait bien vu d'autres imposteurs dans le monde, qui se paraient de la dignité épiscopale, et du caractère de la prêtrise, pour s'introduire et s'accréditer dans des pays éloignés, qui couvraient de mauvais desseins sous de beaux dehors de religion et de piété, et qui dans le fond n'étaient que des fourbes, des hypocrites, des hérétiques ou des espions.

La malignité sut donner à ces soupçons, et à ces calomnies, des couleurs si apparentes, qu'un grand-vicaire de Goa, qui se trouvait alors à Siam, crut qu'il était de son devoir d'en éclaircir la vérité. Accompagné des principaux du camp des Portugais, il alla trouver monsieur de Berithe dans sa maison, et le somma au nom de l'archevêque de Goa, qui prétend être primat de toutes les Indes, de lui montrer ses pouvoirs par écrit, et de qui il les avait reçus.

Monsieur de Berithe, pour se conformer aux ordres du pape, qui avait expressément défendu aux vicaires apostoliques de montrer leurs pouvoirs aux Portugais, s'ils en étaient requis par voie d'autorité ou de justice, répondit au grand vicaire, que n'étant point sujet du roi de Portugal, et encore moins de l'archevêque de Goa, il ne pouvait obéir à sa sommation, sans donner atteinte aux droits du Saint-Siége, duquel il avait reçu ses pouvoirs; mais qu'il offrait de les montrer à lui

seul en particulier, comme à son ami. C'est ce qui fut exécuté le lendemain ; le grand vicaire en parut très-satisfait et en fit le rapport à tous les Portugais.

X X V.

Les Portugais font un crime à M. de Berithe de n'avoir passé ni à Lisbonne, ni à Goa.

Cet éclaircissement n'était pas ce que demandaient les ennemis des missionnaires. Aussi leur malice, plus envenimée, sut faire un crime à M. de Berithe, de ce qui devait faire sa pleine et entière justification. Nous convenons, dirent-ils, que le St-Siége peut l'avoir envoyé : et qu'il est revêtu des pouvoirs que M le grand-vicaire a vus et lus ; mais en celà même nous le trouvons coupable, parce qu'il était obligé de passer par Lisbonne, de présenter ses bulles à la chancellerie du roi pour y être enregistrées, et pour obtenir de sa majesté la permission de passer aux Indes. Ces formalités indispensables n'ayant point été observées, ses bulles et ses brefs ne peuvent lui donner droit de faire dans les Indes aucune fonction ecclésiastique. Que s'il ne lui a pas été possible de passer par le Portugal, ne devait-il pas du moins se rendre auprès de l'archevêque de Goa, seul primat de ces contrées, et lui demander la permission de faire ses fonctions dans les lieux de sa juridiction ? Ce défaut de respect envers les puissances, nous rend sa personne

très-suspecte. Ces discours artificieux et malins, rendirent M. de Berithe si odieux aux Portugais, qu'il y avait lieu de craindre que leur haine ne se portât aux dernières extrémités.

Le capitaine du camp des Hollandais informé du péril où il était, le fit avertir de prendre garde à lui, qu'on en voulait à sa vie. Ce prélat entendit lui-même un soir quelqu'un qui, en chantant, le menaçait de l'assassiner. Cet avis et ces menaces l'obligèrent de quitter secrètement le camp des Portugais, et il s'alla loger dans celui des Hollandais, où il fut en sûreté avec ses missionnaires.

Ces démarches des vicaires de J.-C., toujours si attentifs à ne blesser ni les droits des souverains ni l'équité, n'arrêterent point les poursuites du roi de Portugal. En 1680, sa majesté envoya vers Innocent XI, l'archevêque de Brague, en qualité d'ambassadeur extraordinaire pour soutenir ses prétentions, et écrivit elle-même au Pape pour le prier de les favoriser.

Cette affaire était de la dernière conséquence. Il s'agissait des droits les plus sacrés du St-Siége, et des priviléges d'une couronne puissante, aussi allons-nous voir avec quelle prudence et quels ménagements se conduisit dans une conjoncture si délicate le chef de l'église, le père commun des peuples et des rois.

L'archevêque de Brague, présenta à sa

sainteté et aux cardinaux, un ample mémorial dans lequel il appuyait les prétentions de son maître, sur cinq raisons principales.

La première était fondée sur la concession entière et irrévocable de toutes les Indes Orientales, qu'il prétendait que le St-Siége avait faite au roi de Portugal.

La seconde, sur les défenses que les souverains pontifes avaient faite à toutes les nations catholiques, et à tous les particuliers, d'envoyer, ou d'aller dans les Indes sans la permission de ce prince.

La troisième, sur une bulle de Leon X, par laquelle sa Sainteté accorde au roi de Portugal et à ses suceseurs, le droit de patronage des églises des Indes.

La quatrième sur la jurisdiction pleine et entière, et sans aucune restriction, que le St-Siége a donnée à l'archevêque de Goa, en qualité de primat, et à ses suffragants dans toutes les Indes.

La cinquième, sur la possession imménoriale et non-interrompue dudit droit de patronage accordé au roi, et de la jurisdiction donnée aux évêques, dans tous les royaumes des Indes.

Un volume entier ne suffirait pas pour renfermer dans leur juste étendue toutes les réponses que les défenseurs du St-Siége ont faites, et toutes les raisons qu'ils ont alléguées pour soutenir ses droits contre les prétentions énormes des Portugais. Je me con-

tenterai de rapporter ici quelques-unes de ce réponses et de ces raisons, qui me paraissent décisives, et capables de convaincre tout lecteur désintéressé, que les persécutions continuelles des Portugais contre les vicaires-apostoliques étaient aussi injustes que nuisibles au bien de la religion et à la conversion des idolâtres.

Pour prouver que le St-Siége avait fait une concession pleine et entière de toutes les Indes au roi de Portugal, tant pour le spirituel que pour le temporel, son ambassadeur se fondait sur une bulle de Nicolas V, qui est effectivement la constitution la plus avantageuse que le St-Siége ait jamais donnée à la nation Portugaise; mais il suffit de lire cette bulle, répondent les défenseurs du St-Siége, pour voir évidemment que le pape ne fait aucune concession des Indes au roi de Portugal, et qu'il n'y a pas un seul mot qui regarde le spirituel: elle dit seulement que le prince Henri, infant de Portugal, avait représenté au pape qu'il croirait rendre un grand service à Dieu, si par ses soins il pouvait découvrir les mers de l'Orient et du midi, inconnues jusques alors à tout l'Occident, et envoyer des flottes aux Indes orientales pour secourir les nations chrétiennes, qui, dit-on, y habitent, pour attaquer les mahométans et les idolâtres qui les environnent, et pour y faire prêcher le nom adorable de J.-C.

Le pape, après avoir loué ce pieux et gé-

néreux dessein, permet aux Portugais d'aller dans les Indes, de faire alliance avec les nations chrétiennes et la guerre aux ennemis de J. C., et déclare que tout ce qu'ils ont déjà conquis ou qu'ils pourront conquérir, *acquisita et quæ in futurum acquiri contigerit*, leur appartiendra après qu'ils l'auront réellement conquis, *postquam acquisita fuerint ad prædictum regem et infantem pertinere declaramus*. Ces paroles sont trop claires pour avoir besoin d'explication ; elles démontrent avec la dernière évidence que le pape n'a prétendu donner au roi de Portugal, que la permission de faire la guerre aux infidèles dans les Indes, et lui assurer autant qu'il dépend de lui, la paisible possession de toutes ses conquêtes ; mais on ne voit pas que sa Sainteté ait accordé à ces princes, aucun droit spirituel, ni aucune jurisdiction dans les royaumes et les empires immenses que les infidèles possèdent dans les Indes, et dont alors on ne savait pas même le nom. Pour un parfait éclaircissement, on n'a qu'à lire l'endroit de la bulle (1) cité au bas de la page.

Il est vrai que Nicolas V, Calixte III,

---

(1) Quæcunque, ante datam prædictarum facultatem, acquisita et ea quæ in posterum nomine dictorum Alphonsi regis, suorumque successorum, ac infantis in ipsis, ac circumvicinis, et ulterioribus, et remotioribus partibus infidelium et paganorum omnibus acquiri poterunt. . . . in futurum

et Sixte IV, avaient accordé généralement et sans limites, tout ce qu'ils pourraient acquérir depuis le Cap de Bojador jusqu'aux extrémités du midi; mais Alexandre VI a beaucoup restreint ces concessions par une ligne imaginaire, qu'il ordonne de tirer depuis les îles Açores, jusqu'au pôle du sud, et il règle que tout ce qui sera au-delà de cette ligne imaginaire, vers l'Occident, appartiendra aux Espagnols, quand ils l'auront conquis.

Quoique le pape n'eût rien décidé sur les droits des Portugais, ils inféraient que tout ce qui était à l'Orient de cette ligne leur était attribué; mais le St-Père donna la même année une nouvelle bulle par laquelle il permet aux Espagnols d'envoyer des vaisseaux non-seulement à l'Occident et au midi, mais aussi dans l'Orient et même aux Indes, et d'y faire des conquêtes, soit dans les Isles, soit dans les pays de terre ferme qu'ils découvriront, révoque et déclare nullés toutes les concessions faites à d'autres princes par ses prédécesseurs des terres et île qu'ils ne possèdent pas actuellement: *Omnino revocamus, et quoad terras et insulas per eos actualiter non possessas et pro infectis haberi volumus.*

---

acquiri contigerit, postquam acquisita fuerint, ad præfatum regem, ac successorés suos et infantem, etc., spectasse et pertinuisse, ac in perpetuum spectare, et pertinere declaramus. *Bul. Nic. Quinti.*

On ne voit donc aucun fondement dans toutes ces concessions, d'où l'on puisse inférer que les papes aient prétendu se dépouiller du droit d'envoyer des évêques et des missionnaires dans les royaumes infidèles de l'Orient, lors particulièrement que les Portugais seraient moins en état de le faire.

La seconde raison pour laquelle les Portugais appuient leurs prétentions, est la défense que quelques papes ont faite à tous les fidèles d'aller ou d'envoyer aux Indes sans la permission du roi de Portugal; mais Urbain VIII, répondent les défenseurs du Saint-Siége, après avoir rappelé les constitutions de ses prédécesseurs, et déclaré que quand l'expérience fait voir que ce qu'ils ont sagement réglé selon les circonstances des temps, a besoin d'être changé pour le salut des âmes, déclare que leurs successeurs ne font pas difficulté de le changer, et de faire de nouveaux réglements; en conséquence il révoque les défenses anciennes, et permet à tous les supérieurs d'ordre d'envoyer aux Indes, et à toutes les autres régions de l'Orient par telle

(1) Ex debito pastoralis officii saluti animarum, et fidei catholicæ propagationi prospicientes, ea quæ providè à Romanis Pontificibus prædecessoribus nostris, propterea ordinata fuerunt; si subindè experientia doceat ea mutatione indigere, libenter immutamus, aliterque disponimus, prout ad fidei catholicæ propagationem, et animarum salutem hujusmodi conspicimus in domino salubriter expedire. *Bul. Urb. VIII.*

voie qu'ils voudront, les religieux désignés missionnaires, et excomunie *ipso facto* tous ceux qui les empêcheront de s'y rendre. *Accesum hujusmodi impedientes excommunicationis latæ sententiæ vinculo innodamus.*

D'ailleurs toutes les nations de l'Europe, Anglais, Français, Hollandais, Espagnols, Danois, tous généralement ont la liberté d'aller aux Indes faire leur commerce. Les Portugais le voient et le souffrent, il n'y a que le pape seul et les missionnaires qu'il y envoye prêcher l'évangile, auxquels ils en veulent fermer l'entrée. Le Saint-Siége, dans toutes ses constitutions en faveur des Portugais, n'a eu d'autre intention que de défendre aux autres nations d'envoyer des flottes aux Indes, qui auraient pu troubler les Portugais, ou dans la possession des provinces, dont ils s'étaient rendus maîtres, ou dans les conquêtes qu'ils voudraient faire; et cette nation a inféré de là que les papes en avaient défendu l'entrée aux missionnaires, que leurs successeurs y enverraient sans armes pour y faire la guerre aux idoles et aux faux Dieux. Ainsi elle ne s'est servie des grâces du Saint-Siége, que contre le Saint-Siége même et contre les intérêts de la religion.

La troisième raison qu'allèguent les Portugais et qui parait la plus plausible, est le droit de patronage, que leur roi prétend avoir généralement dans toutes les Indes, dans la Chine, dans les îles et dans les royaumes

royaumes qui les avoisinent, et en conséquence les Portugais soutiennent que ni bref, ni bulles, ni constitutions apostoliques, ne peuvent avoir aucun effet dans ces contrées orientales qu'après qu'elles ont été approuvées par la chancellerie de Portugal, et qu'on doit les rejeter comme subreptices ou obreptices, ou du moins comme étant sans validité, dès que cette condition leur manque; de là les Portugais ont conclu que les bulles des évêques français n'ayant point passé par leurs chancelleries, étaient nulles, et ne leur donnaient aucune autorité légitime dans les Indes. Pour appuyer ce droit de patronage, ils ont produit une bulle de Léon X, donnée en 1514; mais par les paroles mêmes que leur ambassadeur en a citées dans son mémorial, on voit que ce droit ne s'étend que sur les églises qui sont ou qui seront bâties ou érigées dans les provinces conquises, ou recouvrées par les Portugais, et nullement sur les pays soumis à la domination des princes infidèles : *Jus patronatus... in iis provinciis, terris ac locis, ab iisdem infidelibus à biennio citra acquisitis et recuperatis; ac etiam in illis acquirendis, et recuperandis.* Toutes les autres bulles qu'ils ont alléguées ne font que confirmer celle-là, et n'étendent point leur droit. Pour le fortifier, ils ajoutent qu'ils le possèdent à titre onéreux, et qu'on ne peut y déroger avec justice, sans les dédommager des dépenses excessives qu'ils ont faites dans la

conquête des Indes, qu'ils ont entreprise pour la propagation de la foi; ce fondement, répondent les défenseurs du saint-Siége, aurait quelque vraisemblance, si les papes avaient obligé les Portugais à aller découvrir ces régions éloignées, et à en réduire le peuples à l'obéissance de l'église; mais ils se sont engagés dans ces entreprises, de leur propre mouvement; et, après avoir subjugué plusieurs villes et provinces, ils ont craint que quelqu'autre nation ne voulût partager avec eux les richesses immenses qu'ils en tiraient. Dans cette crainte, ils ont supplié le saint-Siége de défendre à toutes les nations catholiques d'aller aux Indes, promettant qu'ils n'épargnèraient rien pour contribuer à l'augmentation de notre sainte foi. Les papes voulant récompenser et animer leur zèle, leur accordèrent sans peine les grâces qu'ils demandaient, et employèrent les foudres de l'église pour empêcher, autant qu'ils le pourraient, que les autres nations ne les allassent troubler dans leurs conquêtes; mais en même temps ils leur ordonnèrent, en vertu de la sainte obéissance, de choisir des ouvriers évangéliques, savants, expérimentés, remplis de la crainte de Dieu et d'une piété reconnue, pour aller instruire les Indiens, de les conduire aux Indes sur leurs vaisseaux et de les protéger par leurs puissances. *Viros probos, ac Deum timentes, peritos et expertos ad instruendum incolas destinare debeatis,*

La sacrée congrégation interprétant cette bulle dans son décret du 9 février 1634, dit que les cardinaux ont jugé que cette bulle ne donnait au roi de Portugal aucun pouvoir touchant les missions ; mais qu'elle lui, imposait plutôt une obligation et un devoir, comme le démontre manifestement le mot *debeatis*. Ils ajoutent qu'il paraît par la vraie explication de cette bulle, que ce prince n'est patron que des églises situées dans les terres de sa domination, et ne peut par conséquent prétendre aucun droit sur celles qui sont dans les terres des rois infidèles ; d'ailleurs dès qu'un prince perd le domaine temporel, ne perd-il pas le droit de patronage ? comment sera-t-il patron des églises qu'il ne peut plus protéger ? celui qui en est le souverain permettra-t-il que des ministres nommés par le prince dépossédé y viennent exercer leur autorité ? et quand même cela souffrirait quelque exception en certains cas, c'est une maxime irréfragable que le patronage des églises tombé entre les mains des hérétiques ou des infidèles, retourne à son principe, c'est-à-dire est dévolu au pape. Les églises de Cochin, de Malaca, de Makassar, qui étaient sous la domination du roi de Portugal, sont tombées entre les mains des hérétiques et plusieurs autres entre les mains des mahométans et des païens ; ainsi le roi de Portugal ne peut prétendre son droit de patronage que sur les diocèses de Goa, de

la Sierra, sur la côte de Malabar et de Macao dans la Chine.

La quatrième raison des Portugais est fondée sur la primatie de l'archevêque de Goa, qui renferme, disent-ils, toutes les Indes, d'où ils infèrent que ni religieux, ni missionnaires, ni évêques ne peuvent y administrer les sacrements, ni faire aucune fonction ecclésiastique sans en avoir obtenu les pouvoirs de ce primat ; mais les papes Alexandre VII, Clément IX, Clément X, ont donné un très-grand nombre de constitutions, qu'il serait ennuyeux et inutile de citer, par lesquelles ils déclarent que la primatie de l'archevêque de Goa ne s'étend que dans les diocèses de ses quatre suffragants.

On prétend que les Portugais ont répliqué que ce métropolitain dans un concile provincial, voyant que le pape n'avait point prescrit de bornes aux diocèses de ses suffragants, avait partagé entr'eux toutes les Indes, tant en-deçà qu'au-delà du Gange; mais les défenseurs du Saint-Siége ont répondu que quand ce prétendu concile aurait fait ce partage, il n'en avait pas le pouvoir, et qu'il aurait empiété sur les droits du Saint-Siége, qui n'a eu garde de confirmer, ni d'approuver un réglement si peu canonique. De là vient que, sans nul égard à cette primatie universelle, le pape Clément X, ayant été informé que les officiers de l'archevêque et de l'inquisition de Goa avaient

voulu exercer leur jurisdiction à Siam, ordonna à ce primat de défendre à ses officiers et à ses grands-vicaires d'exercer aucun acte de jurisdiction hors de la domination portugaise, sur les évêques et missionnaires français. Sa Sainteté fit la même défense aux inquisiteurs, et au chapitre; et tous obéirent aux ordres du pape sans faire nulle mention de la prétendue primatie sur toutes les Indes, ni du concile dont nous venons de parler. Le pape Clément X, alla plus loin; sa Sainteté défendit à tout prêtre et religieux, et même aux Jésuites, sous peine d'excommunication encourue par le seul fait de briguer, ni d'accepter, ni de garder la charge de vicaire général, ou forain, que les Portugais appellent vicaire de Vara (1); ni aucune autre dignité, ou titre de jurisdiction, pour l'exercer dans les lieux soumis aux V. A.; soit que cette charge ou dignité leur fût conférée par quelque primat archevêque, évêque, gouverneur, ou visiteur que ce fût, soit qu'ils l'eussent déjà obtenue et exercée. Par conséquent ce pape jugeait que ni l'archevêque de Goa, ni ses suffragants n'avaient nulle jurisdiction sur les pays qui n'étaient pas soumis au roi de Portugal.

Les Portugais fondent leur cinquième raison

(1) Varre, signifie Baguette. Ces grands Vicaires font porter une baguette devant eux, pour montrer que toute la jurisdiction extérieure ecclésiastique leur appartient.

sur la possession immémoriale où ils prétendent être de choisir, nommer et présenter des évêques, et des missionnaires pour les Indes, le Japon et la Chine. Leur ambassadeur soutient dans son mémorial que ce droit a été connu, approuvé et pratiqué pendant tout le dernier siècle, sans nulle opposition de la part des souverains pontifes; qu'il est par conséquent acquis par la seule prescription, puisqu'on ne le leur a jamais disputé avant l'an 1640, après que Jean IV, duc de Bragance, fut monté sur le trône.

Mais apparemment monsieur l'ambassadeur n'avait pas vu la bulle de Grégoire XII, du 28 Janvier 1585, confirmée par celle de Clément VII, du 14 Mars, 1597, ni les décrets de la sacrée congrégation, ni un du 7 Mars, ni un autre du 9 Septembre 1633, et enfin un troisième du 9 du même mois, 1634. On voit par tous ces titres que le Saint-Siége s'est toujours fortement opposé aux prétentions exorbitantes des Portugais, qu'il a permis aux missionnaires de diverses nations de prendre telle voie qu'ils y voudraient pour se rendre dans ces contrées orientales, indépendamment des rois de Portugal, et que pour leur ôter toute espérance d'obtenir un droit universel de patronage, les papes ont fait évêques *in partibus infidelium* les vicaires apostoliques qu'ils ont envoyés. Par ce moyen, les papes ont voulu conserver la liberté des nouvelles églises, ne pas les assu-

jétir à avoir toujours des évêques et des missionnaires portugais, ou du moins nommés par les rois de Portugal ; servitude qui ne pouvait manquer de leur devenir très-nuisible, à cause de la jalousie des souverains, et du petit nombre de sujets que le Portugal pouvait fournir à tant de vastes royaumes et empires. A ces réponses, les défenseurs du Saint-Siége ajoutent que le droit qu'a le chef de l'église d'envoyer des ouvriers évangéliques prêcher la foi aux peuples idolâtres, est un droit inaliénable, inamissible, indispensable, imprescriptible, et qu'aussitôt que le pape reconnaît que les réglements très-sagement établis par ses prédécesseurs, eu égard aux circonstances des temps où ils gouvernaient l'église, empêchent ou retardent les progrès de la religion, et la conversion des âmes à cause des changements arrivés dans le monde, il ne fait pas difficulté de révoquer tous les priviléges qu'ils ont accordés. C'est ce qu'Alexandre VI a dit clairement dans une de ses bulles que nous avons déjà citée. Cette réponse unique anéantissait absolument toutes les raisons des Portugais.

XXVII.

Monsieur de Berithe commence à instruire des Cochinchinois.

Dès que ce prélat se vit à couvert des insultes des Portugais, loin de leur camp, pour employer utilement le séjour qu'il serait contraint de faire à Siam, il résolut de s'appliquer à l'étude des langues de la Chine, et

de la Cochinchine, où il voulait aller, dès qu'il en trouverait le moyen. Deux chrétiens, l'un Chinois et l'autre Cochinchinois, qui savaient la langue portugaise, offrirent de lui enseigner, et à ses missionnaires chacun la langue de son pays, et lui apprirent en même temps qu'il y avait à une lieue du camp des Hollandais un camp de Cochinchinois, dont les uns étaient païens, les autres chrétiens, et quelques-uns renégats. Comme la Cochinchine était renfermée dans l'administration de monsieur de Berithe, et que par conséquent ces Cochinchinois étaient de ses ouailles, il crut que son devoir l'obligeait à les instruire. Il alla à leur camp; le capitaine de cette nation, qui était chrétien, le reçut avec beaucoup de joie et de respect. Tous les autres chrétiens, et les païens même lui témoignèrent un ardent désir d'entendre de sa bouche les paroles du salut. Le jour de Noël 1663, il y dit la messe de minuit, et donna commencement à sa mission par un discours en langue portugaise, qui était expliqué par un interprète cochinchinois, afin que tous pussent l'entendre. Ils furent si charmés de cette première instruction, et goûtèrent si avidement la sainte parole, que dès lors ils quittaient leur travail, ou les affaires de leur commerce, pour se rendre chaque jour à la chapelle qu'on avait dressée. Ils écoutaient avec une attention et une docilité admirable, les vérités de la foi. L'explication simple de nos mystères faisait sur leurs cœurs

des impressions si vives, qu'elles ne pouvaient venir que de la grâce. On leur démontrait combien l'idolâtrie est vaine, ridicule, extravagante et impie. On employait les lumières de la raison et de la révélation pour leur faire comprendre qu'il n'y a qu'un Dieu créateur de toutes choses, seul digne d'être aimé, servi et adoré de tous les hommes. On leur faisait connaître l'énormité du crime que commettent ceux qui ne l'honorent et ne le glorifient point, ou qui rendent aux créatures l'honneur et le culte qui n'est dû qu'à lui seul.

Ensuite on leur annonçait Jésus-Chrit, sa naissance, sa vie, ses miracles, sa doctrine, et la mort ignominieuse qu'il a voulu souffrir pour nous délivrer du péché et des peines éternelles, et pour nous ouvrir le ciel. On y ajoutait une idée raccourcie des lois du christianisme, et on leur prouvait l'obligation où sont tous les hommes d'observer ces lois si justes, et si saintes pour mériter le bonheur que Dieu prépare à ceux qui les observent, et pour éviter les supplices, dont il punira ceux qui les transgressent.

Ces vérités expliquées avec la simplicité évangélique, avec la précision et la netteté propre des catéchismes, sans y mêler ni de grands raisonnements, ni des traits brillants de l'éloquence et de la sagesse humaine, éclairaient les esprits, et changeaient les cœurs. A peine eut-on fait trois ou quatre instructions, que plusieurs païens deman-

dèrent le baptême ; d'autres voulurent avoir des conférences particulières avec les missionnaires pour proposer leurs difficultés, tous donnèrent de grandes espérances de leur prochaine conversion.

Les chrétiens touchés des effets que la grâce produisait dans l'âme des Païens, firent éclater leur zèle et leur ferveur : ceux qui savaient la langue portugaise, s'approchaient des sacrements avec de très-vifs sentiments de componction, et d'humilité, multipliaient leurs prières et leurs bonnes œuvres, saisissaient avec empressement toutes les occasions de s'instruire ; leur piété allait plus loin, ils instruisaient les Catéchumènes, et n'oubliaient rien pour gagner à Jésus-Christ les Païens encore rebelles à la vérité.

Ceux que la persécution avait fait tomber dans la Cochinchine, témoignaient par leur confusion et par leurs larmes un sincère repentir de leur chute, et le désir qu'ils avaient de faire pénitence et de se relever. Quelle consolation ne donnait pas aux ouvriers évangéliques ce petit troupeau assemblé comme par hasard dans une terre étrangère ! Ces prémices leur faisaient déjà sentir le bonheur de leur vocation ; ils se croyaient bien récompensés de toutes leurs peines, et dédommagés de touts les avantages qu'ils auraient pu espérer en France ; ils bénissaient mille fois le jour auquel Dieu leur inspira de se consacrer à la mission. En effet si les anges

se réjouissent de la conversion d'un seul pécheur, quelle joie vive et pure ne doit pas faire goûter à un prêtre, qui a le cœur véritablement sacerdotal, la conversion de plusieurs chrétiens et de plusieurs idolâtres ! Heureux les prêtres, qui préfèrent cette sainte et solide satisfaction, à toutes les douceurs que leur offre leur patrie, qui sacrifient leur repos, leurs espérances et leur vie, pour porter aux infidèles la lumière de la foi, et continuer la mission de Jésus-Chrit et de ses apôtres ! ils partageront dans l'éternité leurs trônes et leurs couronnes.

Relation de monsieur de Bourges.

Le départ inopiné de vingt Cochinchinois retarda quelque temps une partie du progrès que faisait cette mission naissante. Ils étaient enrôlés dans les troupes de la marine du roi de Siam, et reçurent ordre de se rendre à leur galère. Mais le roi congédia bientôt ses troupes, et ils revinrent à leur camp plus fervents qu'ils ne l'étaient à leur départ. Le capitaine et plusieurs soldats de l'équipage étaient chrétiens. Pendant la navigation tous les matins et tous les soirs, ils faisaient la prière, et récitaient les points fondamentaux de notre foi. Les soldats païens furent édifiés, et touchés de ce pieux exercice ils se prosternèrent avec les chrétiens, apprirent par cœur ce qu'ils entendaient réciter, et le jour de leur arrivée à Siam, ayant

aperçu un missionnaire, ils coururent à lui, le saluèrent avec des transports de joie, en disant : Nous ne voulons plus d'idoles, nous sommes chrétiens, nous savons les principaux mystères de la foi; nous les croyons, nous demandons le baptême.

Dans ces régions orientales, où l'idolâtrie, la volupté, et tous les vices exposent les nouveaux chrétiens au danger continuel de décréditer la religion par leur insconstance, ou de la déshonorer par une vie déréglée; la prudence ne permet d'admettre les Catéchumènes au baptême, qu'après s'être assuré par une épreuve suffisante de la fermeté de leur foi et de la pureté de leurs mœurs. Ces précautions si nécessaires ayant été prises, la plupart des Cochinchinois païens furent baptisés, et ceux qui étaient déja chrétiens furent mieux instruits.

Camp des Japonois à Siam.

Il y avait aussi à Siam un petit camp de Japonois chrétiens, qui s'y étaient réfugiés pour éviter la cruelle persécution que souffrait l'église dans leur pays. Monsieur de Berithe les alla visiter, loua leur zèle pour la religion, les consola, les exhorta, et leur offrit tous les secours et tous les services qui dépendaient de lui et de ses missionnaires. Ces pauvres chrétiens, persécutés, n'avaient jamais vu d'évêque; ils se jetèrent aux pieds de M. de Berithe, pour lui marquer leur respect

ils furent infiniment consolés par sa présence et par sa charité, et encouragés par le discours qu'il leur fit, et qu'un interprète leur expliquait. Ils lui dirent que l'année précédente, trois cent soixante-dix personnes de tout âge et de tout sexe, avaient souffert le martyre au Japon; et qu'il y en avait encore un grand nombre dans les fers; que la ferveur des fidèles y était toujours très-grande, quoiqu'ils eussent perdu tous leurs pasteurs, et que cette perte les privât du secours de la sainte parole et des sacrements. Ce triste récit, et l'impuissance où se trouvait M. de Berithe d'aller secourir cette église persécutée, touchèrent vivement son cœur, et lui arrachèrent des larmes. Il pria ces Japonois d'écrire à leurs compatriotes, la part qu'il prenait à leurs souffrances, et de les assurer qu'il informerait le pape de l'extrême besoin où ils étaient, afin que sa Sainteté cherchât les moyens de les secourir. Il les avertit que s'ils avaient parmi eux quelque bon sujet, qu'on pût rendre capable du sacerdoce, ils pouvaient le lui envoyer, et qu'on l'ordonnerait, après l'avoir préparé aux saints ordres.

Les éloges que les Cochinchinois et les Japonois faisaient de monsieur de Berithe, inspirèrent à un grand nombre de Siamois, la curiosité de voir ce prélat; leurs entretiens roulaient principalement sur la religion qu'il venait leur annoncer. Ils lui faisaient des questions, proposaient des difficultés, ad-

miraient les sublimes vérités du christianisme ; et la pureté de sa morale ; mais ils prétendaient que leur religion n'était ni moins belle, ni moins sainte, ni moins propre à leur procurer la félicité éternelle. Voici l'idée que donnent de cette fausse religion, les missionnaires, qui en étaient le mieux instruits.

XXVII.

Idée de la religion des Siamois.

Les Siamois, disent-ils, ont des temples magnifiques, où l'on voit des statues colossales d'une figure monstrueuse. Ils les surdorent si proprement, que nos Français se sont laissé plus d'une fois persuader que celles du palais du roi, sont d'or massif. Les riches particuliers en ont aussi de fort brillantes dans leurs maisons, qu'ils embellissent par les ornements les plus précieux. Leurs prêtres, que les Portugais ont appelés Talapoins, sont logés dans des cloîtres et des cellules, auprès des temples. Ils ne sortent presque jamais de leurs monastères, que pour demander l'aumône ; ils la demandent sans parler, et se contentent de présenter leur corbeille. Le peuple, qui sait qu'ils ne possèdent aucun bien, qu'ils vivent très-sobrement, et qu'ils distribuent aux pauvres ce qu'ils ont de superflu, leur prodigue ses charités. Leur vie est fort austère; leur habit, fait de toile jaune, est plus modeste que celui des laïques ; ils peuvent le quitter lorsqu'il leur plaît, abdiquer la prê-

trise, et se marier. La science des plus habiles se réduit à entendre la langue des savants, qu'ils appellent le Bali, et à avoir l'intelligence de certains mystères impies ou fabuleux, qu'ils tiennent forts secrets. Quand les missionnaires ont voulu parler de la religion avec ceux qui passaient pour leurs plus grands docteurs, au lieu de répondre, ils les ont renvoyés aux livres qu'ils révèrent comme des livres divins, et qui ne sont qu'un recueil de contes et de fables ridicules. La métempsycose est un des points de leur loi sur lequel ils sont le plus scrupuleux. Ils ne font jamais aucun sacrifice sanglant; et le peuple, prévenu de la même erreur, n'offre aux idoles que du fruit, du riz et des étoffes. On laisse quelque temps ces offrandes sur les autels; ensuite elles servent aux Talapoins, ou à la décoration des temples. Les Siamois ajoutent à ces superstitions, d'autres erreurs si absurdes, que je crois devoir les passer sous silence.

Mais malgré ces oblations, multipliées chaque jour, malgré les marques extérieures de respect, de dévotion et de confiance, qu'ils donnent à ces Dieux de bois et de brique, les Siamois paraissent peu persuadés de la vérité de leur religion; ils n'en parlent qu'avec indifférence et avec doute. Ils n'ont aucun zèle pour s'en instruire, ni dans les assemblées, ni en particulier. Tout leur culte consiste dans des cérémonies superstitieuses.

Qaund on leur démontre la grossièreté et la ridicule de l'idolatrie, ils répondent qu'ils honorent un Dieu, souverain seigneur du ciel et de la terre; qu'ils n'attendent aucun bien, ni aucun secours des statues; mais qu'ils les ont érigées pour consacrer la mémoire des grands hommes qui ont saintement observé leur loi, afin que la vue de ces religieux monuments les porte à imiter les vertus de ceux qu'ils représentent. Ils ajoutent qu'en cela, ils ne sont pas plus idolâtres que les chrétiens, qui exposent les images de leurs saints à la vénération des peuples; mais ni dans leurs prières, ni dans leurs sacrifices, ni dans leurs livres, il n'est fait aucune mention du premier être. Ils n'invoquent que leurs idoles; c'est à elles seules qu'ils demandent la santé, une longue vie et le succès de leurs affaires. Ainsi, cette réponse qu'ils ont depuis peu empruntée des chrétiens, ne justifie pas leur idolâtrie, et les fait tomber dans des contradictions évidentes. D'un côté, ils protestent qu'ils reconnaissent et adorent un seul Dieu souverain, et de l'autre, ils tiennent que toutes les religions sont agréables aux Dieux, qui se plaisent à être honorés par des cultes différents et même opposés; et que leurs adorateurs, les uns par des voies plus courtes et plus faciles, les autres par des voies plus longues et plus difficiles, à la fin arriveront à la parfaite béatitude. Les prêtres, les princes, le peuple, les docteurs, tous

donnent dans ces égarements. De là vient que les chrétiens, les mahométans, les païens, exercent librement leur religion dans la capitale du royaume et sous les yeux de la cour. On n'en défend aucune, pourvu qu'elle n'attaque point les lois du gouvernement. La politique favorise cette tolérance ; la liberté qu'on laisse à chacun de vivre comme il lui plaît, attire un grand nombre d'étrangers. Ils y apportent des marchandises ; ils font débiter celles du pays ; ils y établissent leur commerce, et y perfectionnent les arts. Ces établissements augmentent les revenus du roi et les richesses de l'état. Cette diversité de religions ne cause nul trouble, parce que chacun peut suivre, prendre ou quitter celle qui lui plaît, personne n'est en droit de combattre, ni de mépriser celle d'autrui.

Cette indifférence pour toutes les religions met le plus grand obstacle à la conversion des Siamois; quand on leur explique les vérités et les lois du christianisme, ils les trouvent très-belles, et ne les contredisent point : mais c'est un sentiment téméraire, disent-ils, de soutenir que votre religion est la seule qui puisse plaire aux Dieux; les Dieux lisent dans le cœur des hommes, ils voient bien que chacun dans sa secte, a intention de leur rendre l'honneur le plus parfait et le culte le plus saint : comment n'en seraient-ils pas contents? l'ignorance, ou pour mieux dire, le peu d'attention à l'unité de Dieu, les a jetés dans

cette pernicieuse opinion, qui les rend insensibles à toutes les instructions qu'on peut leur donner.

Telle était la tolérance des religions à Siam, lorsque les vicaires apostoliques y arrivèrent; mais dans la suite les Talapoins, voyant que par le zèle des missionnaires, le christianisme faisait des progrès considérables, ont apréhendé qu'à la fin on n'abandonnât entièrement le culte des idoles, et qu'on ne leur retranchât les aumônes. Ils ont tâché de décrier cette nouvelle religion parmi le peuple, ils ont fait craindre à la cour qu'elle ne causât quelque changement dans l'état. La révolution arrivée en 1698, leur a fourni des raisons spécieuses, pour rendre leurs calomnies vraisemblables; ils sont venus à bout d'obtenir du roi des défenses de prêcher l'évangile à ses sujets, et les ouvriers évangéliques ont souvent été cruellement persécutés, comme nous dirons.

Pour ce qui regarde l'âme de l'homme, les Siamois sont persuadés qu'elle ne meurt point avec le corps; de là vient que chacun vit avec épargne pour amasser de l'argent, qu'il cache le plus secrètement qu'il peut, afin que son âme puisse s'en servir au besoin quand elle sera errante, après s'être séparée de son corps. Cette folle opinion dérobe à l'état des sommes immenses; les princes et les grands seigneurs font élever des pyramides, sous lesquelles ils enterrent leurs trésors pour

l'autre vie, et quoiqu'ils croient que le plus énorme sacrilége qu'on puisse commettre, c'est de voler l'argent des morts, néanmoins pour plus grande sûreté, on commet des Talapoins à la garde de ces dépôts sacrés.

La métempsycose dont ils sont si entêtés qu'ils la regardent comme le fondement de leur religion, a donné cours à une autre opinion qui n'est pas moins extravagante que celle dont je viens de parler; ils croient que les âmes ayant passé successivement par les corps d'un certain nombre d'hommes ou d'animaux, elles ne sont plus unies qu'à des corps aériens qu'elles transportent dans les lieux les plus éloignés avec une vitesse égale à celle de la pensée, et que par cette agilité elles acquièrent le pouvoir de conduire toutes choses dans le monde : mais qu'après qu'elles ont rempli ce pénible ministère, pendant quelques siècles, elles sont anéanties par l'excès de leur mérite. Les plus habiles Talapoins disent que par cet anéantissement, on entend qu'elles sont absorbées dans l'immensité de l'être infini, pour y jouir éternellement d'un plein et parfait repos, et qu'alors par rapport à ce monde, elles sont comme si elles n'étaient plus, à mesure que les unes vont se perdre dans cet abîme de perfection et de félicité; d'autres âmes épurées et divinisées leur succèdent dans l'administration universelle des choses humaines : ainsi par un enchaînement de trans-

migrations, le monde est toujours gouverné par les âmes des ancêtres.

C'est cette persuasion insensée qui a porté les Siamois, les Chinois et tous les peuples Indiens à dresser des temples, des chapelles et des autels aux ancêtres, à y placer leur cartouches avec ces mots : *le siége de l'ame de N.* ; à les invoquer, à leur faire des offrandes et des sacrifices, pour obtenir les prospérités de cette vie, ou pour les remercier des faveurs, qu'ils s'imaginent avoir obtenues par leur secours.

Pour se rendre favorables les âmes de leurs pères, ils rendent les funérailles aussi magnifiques qu'ils le peuvent. Ils embaument le corps des personnes considérables, et les gardent quelquefois des années entières, pour faire les préparatifs funèbres. Ils élèvent plusieurs tours carrées, construites de bambous, et revétues, au dehors, de gros papier dont les couleurs sont mélées avec des nuances fort variées et très-agréables. Le faîte de ces tours est chargé de feux d'artifice. On dresse un bûcher, où les bois précieux et les aromates ne sont point épargnés. Tout étant prêt pour la cérémonie, au jour marqué, une troupe de Talapoins se rend au lieu des funérailles; les autres vont enlever le corps, le portent dans un cercueil doré, et surmonté d'une pyramide embellie d'ouvrages de menuiserie surdorés : assez souvent

on le conduit dans un bateau doré. Dès que le corps est arrivé, on le tire du cercueil, on l'étend sur le bûcher, et tandis que les flammes le consument, les Talapoins tournent autour du bûcher. Les feux d'artifices jouent, les instruments de musique forment un concert lugubre. Quand tout est dévoré par le feu, on recueille les cendres qu'on va enterrer sous la pyramide, qui couvre le trésor que le défunt y a mis en réserve.

Quelque difficile que parût la conversion d'un peuple persuadé que toutes les religions mènent au salut éternel, et si attaché aux cérémonies pompeuses de sa superstition, M. de Berithe, comptant sur la miséricorde de Dieu et sur la puissance de sa grâce, ne désespérait pas que la lumière de l'évangile n'éclairât plusieurs Siamois. Il demandait à Dieu leur conversion, par des prières et par des larmes continuelles, et cherchait les occasions de les voir et de les instruire. Sa charité le conduisait chez les malades et chez les prisonniers. Il soulageait leur misère par des aumônes, les consolait dans leurs souffrances, les exhortait à croire et à recourir au Dieu véritable créateur du ciel et de la terre, et à J. C., rédempteur des hommes, par lequel, seul, ils pouvaient obtenir la délivrance de leurs maux. Les missionnaires partageaient avec le prélat ces soins charitables; ils distribuaient des remèdes qu'ils avaient apportés de l'Europe, et quand ils étaient

appelés pour des enfants malades, et qu'ils les voyaient moribonds, ils les baptisaient, et leur procuraient la vie éternelle.

Ces saintes occupations n'empêchaient pas M. de Berithe de prendre les mesures les plus justes pour le succès de sa mission. Dans la conduite des églises nouvellement établies, ou de celles qu'on pourrait établir, et dans l'ordination des Indiens, il voyait de grandes difficultés qu'il n'avait pu découvrir que sur les lieux. Il savaît que les moindres fautes dans les commencements, ont toujours des conséquences dangereuses; que rien n'est si pernicieux que d'introduire dans un pays des abus avec la religion; que la coutume, dans la suite des temps, leur donne force de loi, et qu'il est impossible de les corriger. Ces réflexions lui faisaient sentir la nécessité d'obtenir de la sacrée congrégation et du pape, la décision des difficultés importantes qui l'embarrassaient, afin qu'il pût régler toutes choses selon l'esprit de l'église; que chacun fût obligé de se soumettre à des décisions émanées d'une autorité supérieure, et que l'uniformité fût observée en tout.

D'ailleurs, les ordres qui avaient été envoyés de Lisbonne à Goa, et l'aversion que les Portugais faisaient éclater en toute occasion contre les Français, lui faisaient justement appréhender que les évêques et leurs missionnaires ne tombassent entre les mains de cette nation, et qu'elle ne leur ôtât la

liberté de recevoir des lettres d'Europe, et même d'écrire à Rome. Il était déjà surpris que, depuis son arrivée à Siam, on ne lui eût rendu aucune lettre, quoique selon les apparences, plusieurs personnes avec lesquelles il avait pris des liaisons pendant son voyage, et qui avaient bien voulu être ses correspondants, lui en eussent envoyées, et écrites de plus d'un endroit. Il craignait encore que les Portugais n'eussent porté à Rome, des plaintes contre lui et contre ses missionnaires, pour les faire rappeler. Il voyait que le nombre des missionnaires Français n'était pas suffisant pour instruire les Indiens qu'on destinerait à la cléricature, et pour remplir les autres fonctions indispensables de la mission; qu'il fallait nécessairement attirer de France de nouveaux ouvriers évangéliques, capables de remplir ces emplois, et obtenir de la charité des fidèles, des secours abondants, pour pouvoir soutenir les dépenses qu'on serait obligé de faire. Enfin il était de la dernière conséquence pour la mission, de demander au Saint Père qu'il voulût bien étendre l'administration des vicaires apostoliques sur les royaumes de Siam, de Pegou, de Camboge, de Chiampa, de Laos, sur les îles et les contrées voisines. Ces raisons firent prendre la résolution de renvoyer un missionnaire en Europe; M. de Bourges, que son mérite éleva dans la suite à l'épiscopat, parut à M. de Berithe, le sujet le plus propre à

faire réussir tant d'affaires si épineuses. Il n'était pas encore de retour de Tenasserim, où il avait été envoyé pour tâcher d'apprendre des nouvelles de M. d'Héliopolis; mais on ne doutait point que cet humble missionnaire n'acceptât sans répugnance cette pénible commission. Il n'y avait pas un an qu'il avait fait le trajet de l'Europe aux Indes; il fallait retourner en Europe, revenir aux Indes par l'Océan, et faire plus de dix mille lieues : mais l'obéissance ne refuse rien. La charité souffre et surmonte tout. On se tenait si assuré du consentement de M. de Bourges, que M. de Berithe étant sur son départ pour la Chine, fit toutes les dépêches et les lettres dont il devait être porteur, afin qu'il pût profiter de la première occasion de se mettre en mer. Il fallut attendre assez long-temps.

XXVIII.

M. de Berithe ayant pris la résolution d'envoyer M. de Bourges à Rome, part pour la Chine.

Ce prélat ayant donné tous ses ordres, prit congé des Conchinchinois, dans le mois de juillet 1663, et partit pour la Chine avec deux missionnaires, dans un vaisseau qui faisait voile pour Canton. Ils comptaient y aborder en trois semaines de navigation; mais ils furent battus pendant trente jours, d'une tempête si violente, qu'à la fin il fallut s'abandonner au gré du vent, qui les jeta vers les côtes du royaume de Camboge, où leur vaisseau se mit à

l'ancre,

l'ancre ; quoiqu'ils ne fussent éloignés de la terre que de trois lieues, la violence du vent et de la mer ne leur permettait ni d'aller, ni d'en tirer aucun secours. La chaloupe qu'on hasarda d'y envoyer fut brisée en abordant, et ceux qui la conduisaient, ne se sauvèrent que par une espèce de miracle; cependant le vaisseau faisait eau de toutes parts. Le danger ne pouvait être plus pressant; pendant deux jours et deux nuits on craignit à chaque moment de couler à fond. Dans cette extrémité n'ayant point de nouvelles de la chaloupe, le capitaine du vaisseau et un missionnaire se hasardèrent sur un esquif ; malgré la fureur des flots, ils allèrent heureusement à bord, et par le secours de deux barques siamoises, qui arrivèrent en même temps en côtoyant, et des habitants du pays, ils tirèrent M. de Berithe et tous ceux qui se trouvaient dans le vaisseau, du péril extrême où ils étaient.

Ce qui nous paraît un malheur est quelquefois une grâce de la providence. L'Empereur Tartare qui avait envahi la Chine, en avait fait fermer tous les ports, et défendu sous les plus rigoureuses peines d'y laisser entrer ni d'en laisser sortir aucun navire; cette défense et les orages si fréquents sur la mer de la Chine auraient rendu presqu'inévitable la perte du vaisseau qui portait M. de Berithe, s'il eût pu avancer jusqu'au côtes de ce vaste empire ; ainsi un temps

favorable aurait fait périr ce prélat, et une tempête le sauva. La protection particulière de Dieu fut encore plus clairement marquée par le lieu où la tempête le jeta. Les vaisseaux qui sont surpris par les orages sur la mer, qu'il traversait, sont ordinairement poussés dans le golfe de la Cochinchine, et Dieu l'éloigna de ce royaume pour ne pas l'exposer à la persécution qui s'y était élevée contre les chrétiens, et qui n'était pas encore venue à sa connaissance.

Cependant ce voyage ne fut pas entièrement inutile; parmi quarante Portugais qui étaient dans le vaisseau, il s'en trouva quelques-uns, qui, alarmés du péril, troublés par les remords de leur conscience, frappés de la crainte de la mort et des jugements de Dieu, touchés de la piété des missionnaires et de leurs soins charitables, déclarèrent publiquement les circonstances de la conspiration qu'on avaite faite à Siam, dans leur camp contre la vie de M. de Berithe; ils lui en témoignèrent un sincère repentir, et promirent qu'à leur retour ils inspireraient à leurs compatriotes les sentiments d'estime et de respect que méritaient un si digne ministre de l'évangile et ses missionnaires. Cet aveu ne fit que trop prévoir que l'animosité et la jalousie des Portugais se porteraient aux dernières extrémités; pour détruire la mission, ils ne tardèrent pas long-temps à faire sentir aux missionnaires les effets de leur haine.

XXIX.

Retour de M. de Berithe à Siam, où il est en danger d'être enlevé par les Portugais.

M. de Berithe échappé du naufrage retourna par terre à Siam ; il n'y arriva qu'environ deux mois après qu'il en était parti ; pour se mettre plus en sûreté, et plus à portée d'instruire les Cochinchinois, il alla se loger dans leur camp. Les Portugais qui s'étaient flattés qu'il ne paraîtrait plus à Siam, furent très-irrités de son retour ; et pour ne pas lui donner le loisir de s'y établir, peu touchés des maux qu'il avait soufferts sur la mer, du danger qu'il avait couru et de la nécessité qui l'avait contraint de revenir sur ses pas, ils prirent la résolution de se saisir de sa personne et de l'envoyer en Portugal. Un fidalque (1) nouvellement arrivé de Lisbonne, et qui se disait parent du roi, se chargea de l'exécution. Un jour de dimanche sur le soir, il se rendit à la maison de M. de Berithe, avec une nombreuse escorte, et affectant des airs audacieux : Qu'on avertisse, dit-il, l'évêque que je veux lui parler. M. de Berithe averti alla avec deux missionnaires le trouver dans la salle, où il se promenait, l'aborda avec politesse, le remercia de l'honneur qu'il lui faisait de le visiter et le pria de s'asseoir. « Ce n'est pas pour faire une vi-

(1) *Fidalque*, gentilhomme Portugais.

site, lui répondit brusquement le fidalque, que je suis venu ; je viens pour vous sommer de me montrer la permission que le roi, mon maître, vous a donnée de venir aux Indes, et si vous y êtes venu sans son ordre, je vais dans le moment vous faire saisir avec vos prétendus missionnaires et vous conduire aux pieds de son trône ». Sourd à toutes les raisons que M. de Berithe lui alléguait, il l'eût infailliblement enlevé par violence ; mais les Cochinchinois, avertis de l'insulte que les Portugais faisaient chez eux à un évêque destiné pour leur nation, coururent aux armes, entrèrent en foule le sabre à la main dans la salle où était le fidalque, leur capitaine le saisit à la gorge, le menaça de lui trancher la tête et le chassa. Si M. de Berithe n'eût arrêté l'emportement des Cochinchinois, ils auraient taillé en pièces le fidalque et tous ceux qui l'accompagnaient ; les Portugais ayant manqué leur coup, gagnèrent leur bateau avec précipitation et se retirèrent. Cette affaire pensa avoir des suites fâcheuses ; on rapporta aux Cochinchinois que le fidalque piqué de l'affront et des rudes traitements qu'on lui avait faits, avait juré qu'il irait brûler le camp des Cochinchinois. Ceux-ci à l'insu de M. de Berithe, irrités de ces menaces, armèrent deux galères, que le roi de Siam leur avait confiées, et descendirent par la rivière au camp des Portugais, passèrent et repassèrent trois ou quatre fois, en les

défiant d'en venir aux mains, par des cris et des huées selon la coutume du pays. Les Portugais saisis de frayeur n'osèrent paraître; le fidalque se déroba secrètement et disparut. Depuis cette aventure, on ne l'a plus vu à Siam.

Il n'est point de nation dans les Indes plus courageuse et plus emportée que le sont les Cochinchinois; le capitaine hollandais qui les connaissait depuis long-temps, et qui ne voulut point se mêler de cette affaire, avertit les Portugais qu'il était à craindre que les Cochinchinois qui avaient beaucoup de soldats parmi eux, ne vinssent quelque nuit les massacrer tous dans leurs maisons. M. de Berithe, informé de tout ce qui se passait, se servit de l'ascendant qu'il avait sur l'esprit des Cochinchinois, pour modérer leur colère, et par ses remontrances et par ses prières il les appaisa; mais un service si important rendu aux Portugais, ne les rendit pas plus favorables au prélat; ils le traitaient de janséniste, ne parlaient que d'enlèvements, de chaines, de prisons, d'inquisition contre tous les prêtres français, qui étaient venus aux Indes sans la permission du roi de Portugal.

Ces insultes réitérées firent sentir encore plus fortement la nécessité d'envoyer M. de Bourges à Rome. Il partit de Siam, le 14 octobre 1663, sur un vaisseau anglais qui faisait voile pour Madras. (1) Là il s'embar-

(1) Madras, ville qui appartient à la compagnie d'Angleterre.

qua sur un autre vaisseau anglais, et n'arriva en Angleterre que le 20 juillet 1665; étant à Londres, il eut l'honneur d'être présenté à la reine mère et à monsieur le duc d'Yorck. Ce prince voulut le présenter lui-même au roi; comblé des marques de bonté et d'estime que lui donnèrent toute la maison royale et plusieurs seigneurs de la cour, il alla à Gravesinde, s'embarquer pour Dieppe, de là vint à Paris et se hâta de se rendre à Rome, pour exécuter les ordres de M. de Berithe.

X X X.

M. de Berithe donne la confirmation. On lui en fait un crime.

Les Jésuites et les Dominicains qui conduisaient deux paroisses, prièrent ce prélat de donner la confirmation, qu'aucun évêque n'avait jamais donnée dans Siam; il leur répondit qu'il la donnerait à des Cochinchinois, ses ouailles, dès qu'ils seraient préparés à la recevoir, et qu'il ne refuserait pas les chrétiens s autres nations, qui lui seraient présentés par leurs pasteurs; mais il n'eut pas plutôt fait cette fonction épiscopale, qu'on lui en fit un crime; on publia hautement qu'il avait encouru les censures, qu'il était excommunié pour avoir conféré ce sacrement dans un lieu qui n'était point soumis à sa jurisdiction. Tout ce que M. de Berithe put dire pour prouver qu'il était en droit d'administrer ses propres

ouailles, dans un pays qui ne dépendait d'aucun évêque, n'arrêta pas les poursuites de ses accusateurs; l'affaire fut portée à Rome, et ne fut décidée que le 20 décembre 1668, après une délibération de la Propagande. Le pape approuva et confirma toutes les fonctions que M. de Berithe et ses missionnaires avaient faites à Siam, et pour prévenir de pareilles accusations, le 7 mars 1669, sa Sainteté permit à monsieur d'Héliopolis (quand la nécessité ou l'utilité de l'église le demandeait), de faire toutes les fonctions épiscopales hors de l'Europe, dans tous les lieux qui ne seraient pas soumis à la domination des princes catholiques.

Avant de partir pour la Chine, monsieur de Berithe avait écrit aux missionnaires de la Cochinchine, pour leur apprendre son arrivée à Siam et pour leur témoigner le désir qu'il avait d'aller partager leurs travaux. Peu de temps après son retour, il reçut des réponses pleines de politesse du supérieur des jésuites qui était Français et de deux autres missionnaires aussi jésuites; ils accompagnèrent leurs lettres de quelques présents, entr'autres d'un sabre dont on s'était servi pour couper la tête à un martyr, d'une natte et d'un linge arrosés du sang de deux autres martyrs. Les révérends pères faisaient au prélat un triste détail des misères et des tourments que souffraient les chrétiens, et lui représentaient que son entrée dans la Co-

chinchine et l'éclat de sa dignité, qu'on ne pourrait cacher, irriterait encore davantage les ennemis de la religion, ferait peut-être exiler tous les missionnaires, et rendrait infailliblement la persécution plus sanglante; ils lui conseillaient d'envoyer seulement un de ses ecclésiastiques travesti, qui verrait l'état des choses et sur son rapport, sa prudence prendrait les mesures qu'elle jugerait les plus convenables.

Mousieur de Berithe pénétré de la plus vive douleur par le récit si touchant que lui faisaient ces révérends pères, des tourments que souffraient les confesseurs Cochinchinois, eût bien voulu apprendre à ces généreux néophites, par ses paroles et par son exemple, à souffrir et à mourir pour Jésus-Christ; mais il crut qu'il devait suivre les avis qu'il venait de recevoir.

XXXI.

Arrivée de M. d'Héliopolis à Siam.

Dans cette pensée, il prit la résolution d'y envoyer monsieur Chevreuil; mais il ne trouva l'occasion de s'embarquer que dans le mois de juin de l'année, comme nous verrons. Le mauvais succès du voyage entrepris pour la Chine, que l'invasion des Tartares rendait inaccessible et les animosités des Portugais avaient jeté monsieur de Berithe et ses missionnaires dans une mortelle affliction. Dieu voulut les consoler le 27 janvier 1664,

par l'arrivée de monsieur d'Héliopolis ; il était parti de Marseille le 2 janvier 1662 accompagné de cinq missionnaires et d'un gentilhomme de Champagne, d'une grande piété, nommé monsieur de Froissy de Chamesson, qui, quoique laïque, s'était consacré à la mission. Messieurs Périgot, de Naurole, Danville et Chevreau étaient morts des fatigues du voyage ; monsieur Laneau, qui fut évêque de Métellopolis, et monsieur de Chamesson, restaient seuls de la suite du prélat. Quelle fut la joie des deux vicaires apostoliques et des missionnaires, de se voir réunis contre leur attente dans un même lieu, par un pur effet de la providence ! Ils lui en rendirent mille actions de grâces, et s'animèrent mutuellement à répondre aux desseins de Dieu sur eux.

En les voyant arriver ainsi les uns après les autres à Siam, il n'est personne qui n'eût jugé qu'ils s'y étaient donné rendez-vous ; cependant il est très-vrai qu'aucun d'eux n'avait formé le dessein d'y aller. M. de Berithe n'alla à Ispahan que pour tâcher de pénétrer directement à la Chine, par la Perse et par la Tartarie ; les deux autres évêques comptaient de se rendre du golfe persique aux lieux de leurs missions, dans lesquels Siam n'étaient point compris ; mais Dieu voulut les y assembler et les y arrêter pour convertir par leur ministère plusieurs

Siamois, et pour procurer dans ce royaume de grands avantages à la mission.

XXXII.

Description du Monastère des trois églises en Arménie.

Monsieur d'Héliopolis avait pris sa route par l'Arménie, je ne crois pas devoir passer sous silence ce qu'il y découvrit touchant la religion; voici le précis de ce qu'il en raconte dans son journal manuscrit : « Le 5 » de juin 1662, nous découvrîmes le mont » Massis ou Ararat, dont le sommet tou- » jours couvert de neige et ordinairement » caché dans les nues, est environné de pré- » cipices qui le rendent inaccessible; le 6 sur » le soir, nous entendîmes sonner des cloches, » ce qui nous consola extrêmement. Depuis » notre départ de Marseille nous n'en avions » point entendu; c'étaient les cloches du monas- » tère de saint-Grégoire l'Illuminateur, qu'on » nomme aussi le monastère des trois églises, » où nous arrivâmes bientôt. Un évêque » natif d'Arménie, et très-bon catholique » nommé Oskam, accompagné d'un religieux » polonais nommé Stéphanos, grand schis- » matique, vint nous recevoir à la porte; » le père Stéphanos nous fit un compliment » en latin, et nous conduisit dans une grande » chambre voûtée, ornée de belles niches, » et d'une estrade couverte de deux grands

» tapis; les fenêtres, au lieu de vitres, étaient » garnies d'ouvrages de menuiserie percés à » jour. Le lendemain le patriarche arriva; » après le souper nous allâmes le saluer dans son » appartement, il en sortit et s'avança dans un » grand vestibule pour nous recevoir; il nous » introduisit dans sa chambre et nous fit as- » seoir; tandis que tous les prêtres et les » évêques même qui l'accompagnaient, de- » meurèrent debout. Le père Stéphanos nous » servit d'interprète, le patriarche nous té- » moigna fort obligeamment la joie que lui » causait notre heureuse arrivée, s'informa » de la longueur, des fatigues et des dangers » de notre voyage, de la situation où se » trouvaient les affaires de l'Europe, et de » l'état de l'église. Après un court entretien, » il se leva pour aller à l'office, et nous » fûmes reconduits à notre appartement.

» Le vendredi nous voulûmes manger avec » les religieux, pour être témoins de l'aus- » térité de leurs jeûnes. Leurs tables sont » des murailles d'environ deux pieds et de- » mi de hauteur, couvertes de tablettes de » pierre de taille fort polies, sur lesquelles » les religieux mangent sans nappes et sans » serviettes. La chaire du patriarche est » carrée, bâtie de pierres de taille et » couverte d'un dôme soutenu par quatre » colonnes; à chaque côté il y a une table un » peu plus basse que celle du patriarche, » qui est destinée pour les évêques. Nous

» fûmes placés au haut d'une de ces tables.
» D'abord, le patriarche fit la bénédiction
» de la table et de quelques pains qu'il prit
» entre ses mains, les rompit, en retint un
» peu pour lui, et le reste fut distribué à la
» communauté. Nous avions demandé d'être
» traités comme les religieux; on nous servit
» comme au patriarche deux plats de fèves,
» des olives et des asperges, le tout sans
» huile et sans beurre, et des herbes vertes,
» et pour boisson de l'eau à la glace.

» Nous considérions avec étonnement la
» frugalité et la sobriété de ces religieux,
» qui ne font qu'un seul repas les jours de
» jeûne; ils ont trois carêmes, le premier
» de quarante-huit jours avant Pâques, le
» second de trente jours après la Pentecôte,
» le troisième de quarante-six jours avant
» Noël; ces trois carêmes étaient observés
» dans les premiers siècles par les églises de
» l'Orient; ces religieux sont de l'ordre de
» S.t-Antoine, leur habit est peu différent
» de celui de nos hermites, ils portent tou-
» jours un rude cilice, leurs offices sont fort
» longs, ils disent vêpres et complies après le
» coucher du soleil, laudes une heure après,
» matines à minuit; elles durent de quatre à
» cinq heures. Leur cloître est bien bâti,
» c'est un grand carré; leurs cellules sont
» fort petites, toutes rangées d'un côté; de
» l'autre on voit des cellules toutes semblables
» où logent environ quarante pensionnaires

» auxquels ils apprennent à lire, à écrire, à
» chanter le pseautier par cœur; c'est là
» toute leur science. Les religieux qui sont
» élevés à la dignite d'évêque, ou même de
» patriarche, ne changent ni d'habits ni de
» manière de vivre.

» Des trois églises qui ont donné le nom
» à ce monastère, la principale est dédiée
» à S.t-Grégoire l'Illuminateur; on voit au
» milieu de la nef, un dôme soutenu par
» quatre gros piliers, et sous ce dôme une
» table en forme d'autel qu'ils appelent en
» leur langue *Cemoisin*, c'est-a-dire, des-
» cente du Fils unique, parce que Jésus-
» Christ apparut dans ce lieu à S.t-Grégoire,
» et lui révéla que c'était dans ce même lieu
» que Noé avait fait son premier sacrifice
» après le déluge, et lui fit voir en forme
» de feu, l'église qu'il voulait qu'on y bâtit.
» Les Arméniens vont avec grande dévotion
» baiser cet autel. La seconde église est dé-
» diée à S.te-Caïane, et la troisième à S.t-
» Empsime. Dans chacune, il n'y a qu'un
» autel fort propre; on ne célèbre la messe que
» les dimanches, les fêtes et les samedis, et
» on n'en célèbre qu'une ces jours-là.

» Le Patriarche est seigneur spirituel et
» temporel d'un bourg voisin qui était autre-
» fois une fameuse ville métropolitaine, nom-
» mée Vaharchabat. Celui-ci est le seul
» véritable patriarche de toute l'Arménie
» les autres n'en ont que le nom. Son pouvoir

» est si grand, qu'il peut dépouiller les évêques
» et les archevêques de leurs bénéfices; lui
» seul les crée tous; mais le clergé et le
» peuple les lui présentent. Il peut même se
» choisir un successeur, que les évêques
» confirment. Il a cent cinquante suffragants,
» tant évêques qu'archevêques· celui d'Agfad,
» qui est aussi évêque de Téflis, a plus de
» trois cents villes ou villages sous sa juris-
» diction.

» Comme ce monastère a été de tout temps
» le centre de l'église arménienne, nous avons
» été curieux d'y apprendre comment et en
» quel temps les Arméniens ont été éclairés
» des lumières de la foi. Voici quelle est leur
» tradition : Quoique la foi chrétienne eût
» été prêchée en Arménie dès les premiers
» siècles de l'église, elle n'y avait pas fait
» beaucoup de progrès jusqu'au commence-
» ment du quatrième. Alors un chrétien,
» nommé Grégoire, soldat du roi Tiridate,
» refusa d'assister à un sacrifice que ce prince
» offrait à ses Dieux, en action de grâces
» d'une victoire qu'il avait remportée sur les
» Perses. Ce refus attira à l'adorateur de
» J.-C. une cruelle persécution; mais les
» tourments qu'on lui fit souffrir, ne purent
» ébranler sa foi; le roi irrité de sa constance
» invincible, le fit jeter dans une affreuse
» prison, où il souffrit pendant treize ans un
» martyre continuel.

» Vers ce même temps, S.te-Caïane qui

» était de la famille de l'empereur Claude,
» poursuivie par Dioclétien qui était épris
» de sa beauté, vint se réfugier en Arménie
» avec S.te-Empsime (1), et trente-trois
» autres vierges consacrées à J.-C.; mais
» Caïane trouva dans Tiridate un autre
» Dioclétien, qui, n'ayant pu la séduire, la
» fit cruellement martyriser avec toutes ses
» compagnes.

XXXIII.

Tradition des Arméniens sur l'établissement du Christianisme dans leur pays.

« Dieu ne laissa pas long-temps ce crime
» impuni. Tiridate fut frappé d'une aliénation
» d'esprit, peu différente de celle dont Dieu
» punit l'orgueil de Nabuchodonosor. La sœur
» de ce prince, qui ne pouvait se consoler
» du triste état où elle voyait son frére,
» apprit par une révélation, que le seul
» moyen de le guérir était de tirer Grégoire
» de prison; la princesse l'en fit tirer dès le
» même jour, et quoique Grégoire ne fût
» que laïque, qu'il fut même marié, il com-
» mença à prêcher publiquement J.-C.
» Trente jours après son élargissement, il
» guérit le roi, l'instruisit des vérités du chris-
» tianisme et le baptisa un mois après sa
» guérison. Ce miracle et cette conversion

(1) Le Martyrologe romain fait mention de sainte Empsime et Ripsime, et de ses compagnes, le 27 de septembre, et de saint Grégoire, le 29.

» inspirèrent à un très-grand nombre de
» personnes le désir de demander le baptême.

» Grégoire voulant procurer à cette église
» naissante, des prêtres et des évêques, partit
» en diligence pour Césarée. L'évêque de
» cette ville était déjà informé de ce que
» Dieu avait fait par son ministère; malgré
» sa résistance, le prélat lui conféra tous
» les ordres, le sacra évêque et le renvoya
» en Arménie. Ce nouvel apôtre continua de
» prêcher la foi, et convertit une multitude
» innombrable d'idolâtres. La tradition du
» pays est que Tiridate, sachant la conversion
» du grand Constantin, alla à Rome accom-
» pagné de Grégoire et d'une nombreuse
» suite de seigneurs Arméniens, y rencontra
» ce pieux empereur qui le combla d'honneurs
» et de présents, et le Pape créa Grégoire
» patriarche d'Arménie et son vicaire aposto-
» lique dans tout l'orient. Quoi qu'il en soit
» de ce voyage, que le silence des annales
» ecclésiatiques rend fort incertain, il est
» constant que St.-Grégoire répandit la lu-
» mière de la foi dans toute l'Arménie, et y
» fonda une église très-sainte et très-floris-
» sante; mais depuis plusieurs siècles, elle
» est malheureusement tombée dans le schisme
» et dans l'hérésie. Les Arméniens ne recon-
» naissent point le Pape pour chef de l'église;
» ils confondent la nature humaine avec la
» divine en J.-C.; ils croient que le St.-
» Esprit ne procède que du Père; ils cano-

» nisent Dioscore et anathématisent tous les
» ans St.-Léon. Le patriarche, les évêques
» et tous les religieux du monastère des
» trois églises sont infectés de ces erreurs.
» Le seul évêque Oskam est catholique :
» aiusi ce fameux monastère, autrefois l'école
» de la foi et de la piété, est devenu le siége
» du schisme, de l'hérésie et de l'ignorance ;
» de là vient que dans leurs jeûnes, leurs
» mortifications et leurs longues oraisons, ces
» religieux n'ont rien d'intérieur ; point de
» spiritualité ; ils font stupidement tous leurs
» exercices, par coutume, et comme un tra-
» vail auquel l'âme a peû de part. Hors de
» l'église, on ne peut trouver que l'écorce des
» vertus chrétiennes.

XXXIV.

Province de Dominicains en Arménie, qui y conservent la foi catholique.

« Du monstère des trois églises, nous al-
» lâmes à Nachevan. L'évêque de cette ville
» est de l'ordre de St.-Dominique ; depuis
» trois cents ans, tous ses prédécesseurs ont
» été de ce savant et saint ordre ; les Turcs
» ont ruiné son église, et l'ont obligé d'aller
» faire sa résidence dans un village appelé
» Abrener, qui est à six lieues de Nachevan.
» Nous quittâmes notre caravane pour aller
» visiter ce prélat ; il nous reçut avec une
» joie, un empressement et une charité que
» je ne saurais exprimer : le supérieur et

» tous les religieux nous comblèrent d'honnêtetés. Ils ont onze résidences, desservent » onze paroisses, et entretiennent quatre missionnaires dans d'autres lieux.

» Depuis plus de trois siècles, ces catholiques » se conservent dans ce pays, par les soins » charitables de ces religieux, malgré les » avanies que leur font les mahométans et les » hérétiques. Ils furent convertis à la foi » catholique par un religieux de l'ordre de » St-Basile, nommé Jean, qui était évêque » de Chavna. Ce religieux, pressé intérieurement par la grâce de se réunir à l'église » romaine, mère et centre de toutes les églises » du monde, alla conférer sur cette affaire si » importante avec Barthélemi, évêque de » Maraga, à qui son érudition et l'austérité » de sa vie donnaient une grande autorité sur » l'esprit de tous les autres religieux; ces » deux prélats persuadèrent, sans beaucoup » de peine, à leurs frères la nécessité de » reconnaître le Pape pour chef de l'église » et pour vicaire de J.-C., et ramenèrent » à l'unité de la foi un nombre assez considérable de schismatiques. Barthélemi étant » mort en odeur de sainteté, Jean alla à » Rome, et laissa ses religieux sous la conduite » de deux missionnaires dominicains; Jean » mourut dans ce voyage, et ses religieux, » peu de temps après, obtinrent du Pape la » permission de prendre l'habit et la règle » de St.-Dominique. Ils composent une petite

» province qui a toujours un évêque pour
» premier supérieur; la plupart de ces reli-
» gieux ont fait leurs études à Naples ou à
» Rome ; les schismatiques redoutent leur éru-
» dition et évitent d'entrer avec eux en dis-
» pute; malgré leur extrême pauvreté, ils
» paient un tribut aux mahométans. Deux
» d'entr'eux nous conduisirent dans trois de
» leurs églises peu éloignées de notre chemin ;
» nous les trouvâmes fort propres. Voilà,
» dit M. d'Héliopolis, ce que j'ai pu décou-
» vrir de cette petite chrétienté, dont la
» ferveur et la constance font tant d'honneur
» à l'ordre de St.-Dominique. »

XXXV.

Édit du roi du Tonquin contre les chrétiens.

A peine ce prélat se fut-il délassé pendant quelques jours à Siam, qu'il se mit en devoir de passer au Tonquin, qui était le lieu principal de son vicariat; pour engager un marchand mahométan à l'y conduire sur son vaisseau, il lui prêta cinq cents écus; mais cet homme de mauvaise foi lui manqua de parole, et lui vola son argent. Ce contre-temps obligea ce prélat à faire à Siam quelque séjour pendant lequel on reçut du Tonquin des nouvelles fort affligeantes ; la persécution y était très-cruelle; les assemblées, la prédication y étaient défendues avec la dernière rigueur, et tous les missionnaires condamnés au bannissement : l'arrêt porté contre eux ne pouvait être plus sévère; en

voici les termes : « Nous avons chassé et
» nous chassons à perpétuité de notre royaume
» ces Pères, lesquels, fugitifs de leurs terres,
» sont venus enseigner aux peuples grossiers
» et ignorants et aux femmes, une loi qui
» est sans fondements, d'autant plus perni-
» cieuse et ridicule, qu'elle enseigne qu'il ne
» faut point adorer ni le ciel ni la terre, qu'il
» ne faut point rendre de culte à l'Esprit,
» ni au Démon; et à ces causes, nous ordon-
» nons que les chefs de nos officiers résidants
» dans les villes, bourgs et villages, et dans
» notre cour, aient à faire toutes les diligences
» possibles, pour ramasser tous les livres de
» prières, et ceux où sont contenues les doc-
» trines que ces Pères ont semées par notre
» Royaume; qu'ils les fassent brûler, et que
» rien n'y reste d'une si méchante loi. Nous
» commandons à toutes personnes qui con-
» naissent des catéchistes ou des prédicateurs
» de cette religion, de les déférer, promettant
» de les récompenser. »

M. d'Héliopolis écrit une lettre pastorale aux Tonquinois.

Dans ces circonstances, l'entrée d'un évêque au Tonquin eût passé pour une désobéissance formelle aux ordres du roi, ce qui l'eût rendu implacable contre ses sujets chrétiens. M. d'Héliopolis jugea donc que la prudence demandait qu'il attendît un temps plus favorable pour y entrer; cependant, voulant donner quelque

consolation aux chrétiens persécutés, il leur écrivit une lettre pastorale, très-touchante et très-forte, dans laquelle il les exhortait à mourir généreusement pour J.-C., mort pour eux sur la croix, et les avertissait qu'ils ne pourraient participer aux superstitions païennes sans trahir leurs consciences, se rendre coupables d'apostasie et s'exposer à la damnation éternelle. Un interprète chrétien voulut bien se hasarder à porter cette lettre au Tonquin, où il se glissa heureusement sans être connu. M. d'Héliopolis méditait de suivre bientôt sa lettre; son cœur paternel et son zèle ne lui permettaient pas de laisser ses enfants dans les chaînes, et ses brebis exposées à la fureur des loups, sans courir à leur secours: « Me sentant pressé, dit-il, dans sa relation, » d'un désir ardent de secourir, au péril de » ma vie, cette église vers laquelle j'étais » envoyé, et qui me paraissait avoir un si » grand besoin de la présence de son évêque; » ne pouvant résister aux justes mouvements » qui m'animaient alors, je crus qu'il était » de mon devoir de faire tous mes efforts pour » entrer au Tonquin, et de m'abandonner » sans réserve à la providence de Dieu qui » m'avait amené à travers tant de dangers, » si proche du lieu où je devais consommer » mon sacrifice. »

Résolu de ne plus différer son départ, et d'aller au Tonquin, quoi qu'il en pût arriver, il apprit que les Espagnols y faisaient souvent

passer des vaisseaux des Philippines, et que même ils y avaient depuis peu envoyé des ambassadeurs. A peine eut-il fait cette découverte, qu'il se prépara à partir pour Manille; mais ses amis ne lui conseillèrent point d'aller se mettre entre les mains des Espagnols qui n'étaient guères mieux intentionnés que les Portugais pour les missionnaires français. On verra dans la suite que ce conseil n'était que trop bien fondé. Ils lui inspirèrent de passer plutôt par le royaume de Laos qui était en paix avec Siam. Quoique ce chemin fût long, peu fréquenté, très-pénible et très-dangereux, le prélat ne balança point: il se détermina à le prendre, et alla demander un passe-port au président du commerce de Siam; mais ce magistrat s'opposa à son dessein; il appréhenda que l'entrée d'un Européen dans le Laos ne donnât des ombrages aux ministres de cet état, et ne portât quelque préjudice aux intérêts de son maître. Il fallut donc que M. d'Héliopolis cédât à tant d'obstacles qui lui fermèrent de toutes parts les avenues du Tonquin, et qu'il s'arrêtât à Siam.

XXXVI.

Départ de M. Chevreuil pour la Cochinchine.

M. de Berithe n'était pas moins affligé de voir que la persécution et les affaires de la mission ne lui permettaient pas d'aller à la Cochinchine: il attendait une occasion favorable pour y faire passer M. Chevreuil qu'il

avait fait son provicaire. Il apprit enfin qu'un vaisseau Siamois se préparait à faire voile pour ce royaume ; il obtint une place dans ce bâtiment pour ce missionnaire, et lui ordonna de conférer d'abord après son arrivée, avec les R. P. Jésuites sur les moyens de secourir cette église persécutée ; et, comme ces révérends pères lui avaient écrit qu'ils étaient fort pauvres, il ordonna à son envoyé de leur remettre trois cents livres de sa part ; sa charité n'oublia pas les confesseurs : il leur envoya dix-sept cents livres, en attendant qu'il pût les secourir par des sommes plus considérables. Ce qu'il recommanda le plus expressément à M. Chevreuil, fut d'examiner parmi les anciens catéchistes ceux qui lui paraîtraient propres à la prêtrise, et de les engager à Siam. Le vaisseau fit voile le 28 Juin 1664. Tout l'équipage était païen, et voulut obliger M. Chevreuil à contribuer aux sacrifices qu'ils faisaient, pour obtenir le beau temps ; son refus lui attira mille reproches et de très-rudes traitements ; le temps qui devint favorable, et la patience du missionnaire changèrent le cœur de ces idolâtres, et ils le conduisirent heureusement à la Cochinchine. Ce royaume que les Indiens appellent Anam, n'est qu'une côte maritime, comme le Portugal ; sa longueur est d'environ 180 lieues : il s'étend depuis le 20e degré de latitude septentrionale jusqu'au 18e : sa plus grande largeur ne va pas à 30 lieues ; en

certains endroits, il est si étroit, qu'on peut en cinq heures de chemin le traverser depuis la mer, jusqu'aux montagnes qui le séparent au couchant du royaume de Laos : au nord, il est borné par le Tonquin ; au midi, par le royaume de Chiampa ; et au levant, par la mer.

On le divise ordinairement en neuf provinces, toutes situées vers le rivage de la mer. En commençant à les compter par le nord, voici leurs noms et leur situation : Quambinh et la demi-province de Bochin, Dinhcat, Hoé, Cham, Quanghia, Quinin, Phuïen, Nharrou, Nhatland. La domination du roi de la Cochinchine s'étend aussi sur tout le royaume de Chiampa, où l'on distingue les provinces de Phanri, Phanran, Donnai, et sur le royaume de Camboie ou Camboge. Dans ce pays on n'a ni vin, ni huile, ni beurre, ni laitage ; on y trouve des fruits, des herbes, des légumes, du poisson, de la chair de porc et de bufle, et quelque gibier ; la nourriture ordinaire est le riz ; quoiqu'on en fasse deux récoltes chaque année, on n'en recueille pas suffisamment pour nourrir le peuple, et on en fait venir de Chiampa.

Le roi entretient toujours environ quarante mille hommes de troupes réglées. Les soldats sont bien armés, vêtus proprement ; de leur solde ils peuvent entretenir leurs femmes et leurs enfants. Quand leur âge avancé ne leur permet plus de servir, en se retirant, ils

reçoivent

reçoivent une honnête récompense, et sont exempts de tout tribut et de tout travail public. Dès l'âge de dix-huit ans, on les choisit dans toutes les familles du royaume. On les accoutume et on les forme, pendant toute leur jeunesse, dans l'exercice des armes. Ces troupes sont divisées en trois corps; l'un fait la garde chez le roi et chez les princes; l'autre est dispersé dans les provinces, pour exécuter les ordres des gouverneurs; et le troisième défend les frontières du côté du Tonquin, contre lequel le roi de la Cochinchine est souvent en guerre, et toujours en garde, parce que son royaume a été démembré de celui du Tonquin, il y a environ 150 ans. Les forces de mer répondent à celles de terre. Le roi a 400 galères bien armées, embellies de vernis et de dorures, et montées chacune par quatre-vingts hommes; la religion est la même que celle de la Chine; nous en donnerons une idée abrégée, lorsque nous parlerons du Tonquin. Cette digression m'a paru nécessaire pour l'intelligence de plusieurs faits qui doivent être rapportés.

Fin du livre premier.

LIVRE SECOND.

I.

Etablissement du Séminaire de Paris.

Tandis que les vicaires apostoliques avaient traversé les mers et les empires de l'Asie, le dessein d'établir un séminaire à Paris, fut heureusement exécuté : voici de quelle manière fut fait, en 1663, cet établissement si avantageux pour le soutien des missions.

Le R. P. Dom Bernard de sainte-Thérèse, religieux français de l'ordre des carmes réformés, avait été fait, par le Pape, évêque titulaire latin de Babylone ou Bagdad, et vicaire apostolique en Perse, pour y gouverner les missions déjà fondées, et pour y en établir de nouvelles. Une dame de Paris, nommée madame Riquar, avait envoyé soixante mille francs à Rome, pour doter cet évêché : cette somme fut placée sur un mont-de-piété où elle devait produire, chaque année, trois mille livres de rente.

Ce pieux prélat alla d'abord fixer son séjour à Ispahan, y bâtit une chapelle et une maison, envoya des missionnaires en diverses provinces de ce vaste royaume, et par les travaux qu'il y soutint lui-même pendant plusieurs années, Dieu donna de grands accroissements à la foi dans cette terre infidèle.

Des affaires importantes arrachèrent ce zélé pasteur à son troupeau et l'obligèrent, malgré lui, à revenir à Paris. Comme il avait toujours joint la pratique exacte des règles si austères de son ordre aux fonctions de son ministère et aux travaux apostoliques, l'austérité de sa vie, les fatigues de ses missions et de ses longs voyages, et les mauvais traitements qu'il avait soufferts plusieurs fois de la part des mahométans, affaiblirent si fort sa santé, que ses jambes ne pouvaient plus le soutenir; ses infirmités ne lui permettant pas de retourner en Perse, il fut contraint de demeurer a Paris, pour tâcher de reprendre ses forces; tous les remèdes furent inutiles, ses jambes ne purent plus s'affermir, et il menait une vie languissante.

Des personnes distinguées par leur rang et par leur piété, touchées du triste état où était réduit ce pieux prélat, lui donnèrent quelques maisons et un assez grand emplacement au faubourg Saint-Germain, dans l'endroit de la rue du Bacq où aboutit celle qu'on a appelée la rue de Babylone, à cause du séjour de cet évêque. Son âge avancé et ses infirmités lui laissant peu d'espérance de pouvoir retourner en Orient, il voulut consacrer à la gloire de Dieu ce qu'il avait reçu de la charité des fidèles; toujours plein de zèle pour le salut de ses ouailles et pour la conversion des infidèles, il résolut d'employer les maisons et les fonds dont il jouissait, et

tout le fruit de ses épargnes, pour soutenir et perpétuer la mission qu'il avait si avantageusement établie en Perse. Après avoir mûrement délibéré sur les voies qu'il prendrait, pour exécuter son dessein, et pris le conseil de plusieurs personnes éclairées, il ne trouva point de moyen plus convenable que de traiter des maisons et de l'emplacement qu'il possédait à la rue du Bacq, avec la congrégation naissante des missionnaires, laquelle, outre une pension viagère et les sommes dont on conviendrait, s'obligerait à y ériger un séminaire destiné à former des élèves pour les missions, et afin d'engager les directeurs à fournir des ouvriers évangéliques à celle de Perse, par préférence aux autres, ce prélat offrit de leur donner la chapelle et la maison qu'il avait fait bâtir à Ispahan, avec tous les biens, meubles et immeubles qu'il y avait acquis, et dont avant son départ de Perse, il avait fait dépositaires les R. P. Augustins du couvent d'Ispahan. Les missionnaires acceptèrent les offres de ce prélat aux conditions qu'il leur proposa ; mais comme ils n'avaient point de lettres patentes, et qu'ils ne pouvaient faire des acquisitions, Dom Bernard fit une donation de touts les biens et fonds qu'il possédait, à M. le Marquis de Morangis, directeur des finances, et à M. de Garibal, maître de requêtes, qui voulurent bien l'accepter en leur propre nom, et s'engager à exécuter les pieuses intentions de ce prélat. Ces illustres dépositaires firent en même

temps une déclaration juridique, dans laquelle ils protestent ne rien prétendre dans les biens, héritages et meubles qui leur avaient été donnés, et en font une pleine et entière remise aux directeurs des missions étrangères, à condition qu'ils paieront à Dom Bernard la pension et les sommes stipulées; et afin de ne rien omettre de tout ce qui dépendait de leur crédit, pour exécuter ce à quoi ils s'étaient engagés, ils présentèrent une requête au roi, par laquelle ils suppliaient sa majesté de vouloir accorder des lettres patentes pour le séminaire des missions étrangères qu'on voulait fonder.

Le Roi, après en avoir délibéré avec son conseil, en accorda de si honorables, et où sa majesté très-chrétienne fait si magnifiquement éclater son zèle pour la religion et pour le progrès de la foi, son estime pour le nouvel institut des misssions étrangères, et sa libéralité royale, qu'on ne peut se dispenser de rapporter ici le préliminaire de ces lettres patentes si glorieuses pour le grand prince qui les a données, et pour les sujets en faveurs desquels elles ont été obtenues.

I I.

Louis XIV accorde des lettres patentes au Séminaire des Missions.

« Depuis qu'il a plu à la divine bonté, dit
» le Roi, de nous donner la paix si nécessaire
» au culte de la religion et à la tranquillité

» publique, nos principales vues ont été, par
» la reconnaissance que nous devons aux
» soins de la providence sur notre personne
» et notre maison royale, de réprimer, autant
» qu'il nous a été possible, les progrès de
» l'hérésie que les misères du temps ont, à
» notre grand regret, fait tolérer dans ce
» royaume, d'empêcher le cours des erreurs
» naissantes et nouvelle secte du jansénisme,
» et d'étendre la religion catholique au-delà
» de ses bornes ordinaires, pour en porter les
» lumières jusqu'aux extrémités du monde.
» Pour cela, nous avons résolu auprès de notre
» Saint-Père le Pape d'envoyer des évêques
» dans la Nouvelle France, en Perse, au
» Tonquin, à la Chine et à la Cochinchine,
» et contribué de nos libéralités royales aux
» frais des voyages si hasardeux, et entreprises
» si chrétiennes et généreuses pour la conver-
» sion des âmes; mais, comme on était en
» peine de chercher des personnes qui eussent
» toutes les qualités nécessaires pour les aller
» secourir, et travailler sous leurs ordres en
» des emplois si apostoliques, et d'avoir pour
» cet effet quelque lieu de retraite et hospice
» charitable pour les accueillir, la providence
» qui ne manque jamais en ces occasions, a
» donné le mouvement à notre très-cher
» et féal Dom Bernard de Sainte-Thérèse
» etc., etc. »

Ensuite, après avoir loué le zèle de cet évêque, la piété de Messieurs de Morangis et

de Garibal, la capacité de Messieurs Gasil et Poitevin, directeurs du nouveau séminaire, sa majesté autorise de sa pleine puissance, les contracts de donation et de remise qui lui ont été présentés, permet l'établissement du séminaire proposé, et l'affranchit du droit d'amortissement; ces lettres furent expédiées le 27 juillet 1663, et vérifiées en parlement peu de jours après.

L'agrément des supérieurs ecclésiastiques n'était pas moins nécessaire que la permission du Roi pour l'établissement du nouveau séminaire; les maisons que Monsieur de Babylone avait données, étant situées dans le faubourg Saint-Germain, étaient de la dépendance de l'abbaye dont Monsieur Henri de Bourbon, duc de Verneuil, était alors abbé commendataire. Messieurs Gasil et Poitevin présentèrent un placet à ce prince, et le supplièrent de vouloir approuver et confirmer par son autorité, l'établissement qu'ils voulaient faire. Le jugeant, répondit ce prince, très-avantageux pour la gloire de Dieu et le salut des âmes, bien informé d'ailleurs des bonnes qualités des sieurs Gasil et Poitevin et de leurs associés, et de leur capacité et expérience en fait des missions, nous confirmons et approuvons ledit établissement, en tout ce qui dépend de nous. Monsieur l'Archevêque de Paris s'en déclara le protecteur et le père; Monsieur le cardinal Chigi, légat *à latere*, voulut encore l'honorer d'une approbation authen-

tique du saint-Siège. Ainsi toutes les puissances ecclésiastiques et séculières, et tout ce qu'il y avait de plus grand et de plus respectable à Rome et en France, favorisèrent cette bonne œuvre, et s'empressèrent d'y contribuer.

I I I.

Esprit du Séminaire des missions étrangères.

On avait d'abord appréhendé qu'y ayant déjà tant de fameux séminaires dans Paris, où l'on donne aux jeunes ecclésiastiques la plus savante et la plus sainte éducation, on n'éprouvât de grandes difficultés, pour en établir un nouveau; mais dès que les puissances envisagèrent l'œuvre qui faisait l'objet principal de celui ci, elles découvrirent que l'esprit en était fort différent de l'esprit de tous les autres séminaires, et qu'il apporterait de grands biens à l'église pour l'augmentation de la foi. Les autres séminaires sont établis pour préparer également des sujets à toutes les fonctions de la hiérarchie ecclésiastique; au lieu que la fin principale du séminaire des missions est d'inspirer à ses élèves l'esprit apostolique. Je veux dire qu'il est particulièrement établi, pour former des ecclésiastiques qui renoncent à toutes les liaisons du sang et de l'amitié, à tous les agréments de la vie, à toutes leurs espérances temporelles et à leur patrie; des ecclésiastiques qui se sacrifient sans réserve à la prédication de l'évangile et au salut des

âmes ; qui, au premier commandement du Pape ou des autres supérieurs, volent aux extrémités de la terre, pour y travailler à la conversion des peuples, dont la cruauté fait souvent périr ceux qui cherchent à les sauver ; des ecclésiasiques qui ne tiennent point à la terre, qui portent le désintéressement jusqu'à ne rien demander, ni rien recevoir de ceux qu'ils enrichissent des trésors du ciel, qui ne vivent d'aumônes que par nécessité, ou pour pratiquer la pauvreté dans toute sa perfection, et qui mettent leur gloire et leurs délices dans une vie pauvre et laborieuse ; des ecclésiastiques qui ne craignent ni les glaces du septentrion, ni les ardeurs brûlantes du midi, ni les fatigues, ni les dangers dans les voyages par terre, ni les écueils, ni les tempêtes sur les mers, ni les prisons, ni les chaînes, ni le glaive, ni les gibets, ni les flammes, ni la mort parmi les barbares; enfin des ecclésiastiques qui, par leur charité, leur courage, leur détachement de toutes choses, leurs travaux et leurs souffrances, fassent revivre en eux le zèle des apôtres, et soient toujours prêts à combattre et à mourir pour Jésus-Christ.

Une maison destinée à de si saints usages méritait sans doute la protection et les faveurs dont toutes les puissances l'ont honorée dès sa naissance. Les services qu'elle a rendus à l'église, n'ont pas trompé l'espérance des fondateurs. On en a vu sortir une multitude d'évêques et de missionnaires qui ont été

remplis de l'esprit apostolique et du zèle de la gloire de Dieu, et il y a lieu d'espérer de la miséricorde divine, qu'elle ne laissera pas éteindre cet esprit en ceux qui travaillent et qui travailleront dans la suite à la conversion des nations idolâtres.

Les directeurs qui ont conduit ce séminaire ont, grâce à Dieu, donné, dans toutes les occasions, des preuves non équivoques de l'intégrité de leurs mœurs et de leur amour pour la religion; ils ont fait leur devoir essentiel de l'éducation des ecclésiastiques consacrés aux missions; ils ont senti l'importance de l'emploi qui leur était confié, et qui demandait toute leur attention, et ils ont travaillé sans relâche à former une milice spirituelle, propre à combattre l'erreur, le vice, l'idolâtrie et les démons. Toutes les autres bonnes œuvres auxquelles ils se sont quelquefois prêtés par charité, ils les ont regardées comme des œuvres de surérogation, qui seraient réprouvées de Dieu, si elles les détournaient des soins que leur état les oblige de donner à des élèves destinés à porter le nom de J.-C. aux nations, et à être le modèle, non-seulement du troupeau, mais encore du clergé, qui serait formé dans chaque pays. C'est le dessein particulier qu'ils n'ont jamais perdu de vue.

Cependant ils n'ont pas négligé les règles de la prudence, dans l'administration du temporel, dont ils étaient les dispensateurs fidèles et désintéressés; ils ont ménagé avec une si

sage économie les fonds et les aumônes dont ils ont été chargés, que tous les évêques et tous les missionnaires unis avec eux ont rèçu et reçoivent encore aujourd'hui une subsistance raisonnable, qu'on leur fait tenir de cette maison, en quelque partie du monde qu'ils exercent leur ministère.

Ce dessein particulier et si saint que les fondateurs et les puissances ont eu en vue dans l'établissement de ce séminaire, doit faire sentir aux jeunes élèves qui viennent s'y former, combien grandes sont les obligations qu'ils contractent. Malheur à ceux qui n'y demeureraient que pour y faire leurs études aux dépens des fonds que la charité a consacrés aux missions, et pour s'avancer dans les ordres, s'ils n'étaient dans la résolution sincère et constante de se dévouer au ministère apostolique ! Non-seulement ils seraient obligés à dédommager le séminaire de toutes les dépenses qu'il ferait pour leur éducation, mais encore ils répondraient devant le tribunal de J.-C. de tout le fruit qu'auraient fait d'autres, dont ils auraient usurpé la place ; il ne suffit pas même qu'ils soient dans la résolution efficace d'aller travailler à la conversion des idolâtres ; s'ils négligent d'acquérir la science et les vertus nécessaires pour remplir une si haute vocation, cette négligence les rendra coupables de la damnation des âmes à la conversion desquelles ils auraient pu contribuer, s'ils s'étaient rendus capables de

leur état, et attirera sur leur tête un terrible jugement de Dieu. Qu'ils se souviennent que le séminaire est établi pour la même fin qu'est établi à Rome le collége de la Propagande, où Urbain VIII, Innocent X, Alexandre VII, ont donné des bulles, par lesquelles tous les étudiants sont obligés par serment de travailler toute leur vie à la propagation de la foi, et ne peuvent même entrer dans aucun état eligieux, ou société, qu'avec permission du Pape.

Sans le secours de ce séminaire, il était moralement impossible que la mission se soutînt. Les vicaires apostoliques en avaient d'abord senti la nécessité; avant leur départ, ils en avaient très-expressément recommandé l'établissement. De leur côté, voyant que tous les efforts qu'ils avaient faits pour se rendre aux lieux de leur mission, avaient été inutiles, et que malgré toutes les mesures qu'ils avaient prises pour aller à la Chine, Dieu les avait conduits l'un et l'autre à la capitale de Siam dont ils ne savaient pas même le nom quand ils partirent de l'Europe; qu'une tempête avait contraint M. Berithe d'y revenir; que la persécution excitée dans le Tonquin et la politique des Siamois empêchaient M. d'Héliopolis d'y aller, ils examinèrent humblement devant Dieu ce qu'ils devaient faire; après avoir long-temps prié et délibéré, ils crurent que cet enchaînement de difficultés et d'obstacles qui les retenaien

malgré eux à Siam, que tous ces empêchements que la providence faisait concourir, leur manifestaient assez clairement qu'ils devaient s'arrêter à ce qu'elle leur rendait possible. Ces réflexions les déterminèrent à demeurer à Siam, jusqu'à ce qu'ils pussent ménager des moyens pour pénétrer dans les royaumes auxquels ils étaient principalement destinés.

Dans cette grande ville, il n'y avait, comme nous avons dit, que deux paroisses; elles n'étaient composées que d'environ deux mille chrétiens, presque tous étrangers. Un petit nombre de missionnaires parcourait les provinces, et malgré tout leur zèle, le champ était trop vaste, ils ne pouvaient en cultiver que la moindre partie. Les Siamois paraissaient d'un naturel docile; quelques-uns étaient déjà catéchumènes : entr'autres, un Talapoin que M. de Berithe baptisa ensuite le jour de saint-Michel.

Des sujets de plus de vingt nations différentes campaient autour de la ville; le commerce y attirait des marchands de toutes les provinces de l'Asie. Ces circonstances persuadèrent aux vicaires apostoliques que la nécessité, la charité, la volonté de Dieu exigeaient qu'ils travaillassent à la conversion de ces peuples, en attendant les ordres du Pape.

D'ailleurs, à leur départ de Rome, la sacrée congrégation leur avait recommandé avec les plus vives instances, le Pape leur avait ordonné très-étroitement, par-dessus toutes choses,

d'établir des séminaires dans les villes des Indes qui leur paraîtraient les plus commodes pour ces sortes d'établissements. Or la liberté de religion, le voisinage de la mer, l'air sain et tempéré, l'abondance et le bas prix des vivres et de toute espèce de denrées, le concours de tant de nations, les occasions fréquentes pour écrire et aller en Europe, et pour en recevoir des lettres et des secours par l'Océan, la situation de ce royaume, très-commode pour étendre leur mission dans les états de Pegou, de Laos, de Camboge, d'Ara, de Chiampa, qui en sont aux frontières, ou peu éloignés, et dans un grand nombre d'îles voisines, tous ces avantages qu'on trouve réunis à Siam, et qu'on trouverait difficilement dans quelqu'autre ville des Indes, confirmèrent les vicaires apostoliques dans la pensée d'y fonder un séminaire, selon l'intention de la sacrée congrégation et les ordres du Pape.

I V.

Dessein d'établir un Séminaire à Siam.

Etant depuis quelque temps aux Indes, ils voyaient qu'il n'était pas moins nécessaire d'avoir un séminaire dans ces contrées que d'en avoir un a Paris. C'était en effet l'unique moyen de rassembler et d'instruire des jeunes Indiens, de les former à la vertu, et de les rendre capables de la cléricature et du sacerdoce. D'ailleurs on ne pouvait se passer d'une

maison de correspondance, où l'on pût adresser et recevoir les missionnaires qui viendraient de l'Europe. Or il n'y a point d'autre ville dans les Indes, où ils pussent se rendre plus facilement, et où l'abord de tant de nations leur fournît l'occasion d'apprendre la langue, les mœurs, les coutumes, la religion des peuples auxquels ils seraient destinés, et leur donnât une égale facilité de pratiquer des habitudes pour s'y introduire avec les marchands qui y retourneraient de Siam. Enfin il était de la dernière conséquence que les prédicateurs répandus en divers royaumes idolâtres eussent un lieu d'asile et de retraite pour s'y réfugier et mettre leur vie hors de danger, dans le temps des persécutions, et d'où ils pussent, pendant leurs travaux, recevoir des éclaircissements dans leurs doutes, des consolations dans leurs souffrances et des secours dans leurs besoins.

Plus la mission devait tirer d'avantages de cet établissement, plus les vicaires apostoliques s'empressaient de le commencer; mais ils se voyaient hors d'état d'y mettre encore la main. Il fallait obtenir un terrain du Roi de Siam, et ils n'avaient aucune habitude à la cour de ce prince; il fallait des sommes considérables, et ils avaient à peine de quoi fournir à leur subsistance et à celle de leurs missionnaires. En attendant que la Providence leur ouvrît des voies pour faire cet établissement si avantageux, ils s'occupaient utilement.

Outre les instructions qu'ils ne cessaient de donner aux Cochinchinois, et a un grand nombre de personnes de différentes nations, dans les visites particulières qu'ils en recevaient, ou qu'ils leur rendaient, ils travaillaient principalement à se précautionner contre tout ce qui pouvait s'opposer à l'avancement de la mission. Les avis importants qui leur avaient été donnés pendant leur voyage par les missionnaires les plus expérimentés, les connaissances qu'ils avaient acquises par leur expérience pendant leur séjour dans l'Orient, les réflexions qu'ils avaient faites sur tout ce qu'ils avaient vu et entendu, leur avaient fait comprendre qu'il était nécessaire, pour la sanctification des missionnaires, pour le succès de leurs travaux, pour la gloire de J.-C. et de son évangile, de dresser des instructions apostoliques, qui missent devant les yeux des missionnaires les principaux devoirs et les vertus, que leur état et leurs emplois les engageaient à pratiquer.

Les vicaires apostoliques communiquèrent cette pensée à tous les missionnaires, afin que ces réglements étant fait d'un commun consentement, chacun se portât avec plus de ferveur à observer des lois qu'il aurait lui-même proposées ou du moins approuvées; ils leur représentèrent que les missionnaires doivent répandre partout la bonne odeur de J.-C. et prêcher l'évangile, autant par leur exemple, que par leurs paroles; que leur

propre sanctification et celle du prochain sont deux devoirs essentiels de leur état, si étroitement liés ensemble, qu'ils ne sauraient s'acquitter parfaitement de l'un, s'ils négligeaient l'autre; qu'il était à craindre que parmi eux les uns se livreraient trop aux fonctions de leur ministère et négligeraient le soin de leur propre sanctification, et que les autres s'attacheraient trop aux exercices de la vie intérieure, et ne s'appliqueraient pas assez à l'instruction du prochain. De là ils tirèrent cette conclusion si naturelle qu'il était expédient de composer les instructions dans lesquelles chacun pût voir la mesure et les proportions qu'il doit mettre entre le soin de sa sanctification et les travaux de sa vocation. Ils ajoutèrent que ces réglements établiraient parmi eux un même genre de vie, une même méthode d'enseigner, une parfaite conformité de mœurs, de morale, de doctrine et de piété, très-propre à éclairer les idolâtres et à édifier les chrétiens. Les sentiments ne furent point partagés sur cette proposition; tous jugèrent que ces instructions ne pouvaient être que très-utiles pour la mission, tres-salutaires pour les ouvriers évangéliques, très-édifiantes pour le public, et ils supplièrent les deux prélats de travailler à cet ouvrage.

Avant de mettre la main à l'œuvre, on eut recours pendant plusieurs jours à la prière et au jeûne, afin d'obtenir du ciel la lumière

et la grâce, pour bien dresser et pour observer exactement ces statuts. On célébra une messe du St-Esprit, et ensuite les vicaires apostoliques proposèrent aux missionnaires assemblés le plan des instructions, et distribuèrent les matières que chacun devait traiter; leur recommandant d'en appuyer toutes les maximes et toutes les décisions sur l'écriture ou sur les saints canons, sur les constitutions des souverains pontifes, ou sur la doctrine des pères, ou sur l'exemple des saints, et surtout de St-Xavier qu'ils prenaient pour leur protecteur et pour leur modèle. Chacun travailla avec tant d'application sur les matières qui lui étaient échues, qu'en peu de mois l'ouvrage fut achevé, et la promptitude avec laquelle il fut composé ne prit rien sur son mérite: il n'a jamais été traduit en francais ni imprimé en France. C'est ce qui l'a rendu très-rare et peu connu. Quoique des ouvrages de cette espèce ne puissent ordinairement trouver place dans une histoire, celui-ci néanmoins a une si étroite liaison avec mon sujet, que j'ai cru que je devais en donner une idée abrégée. La plupart des écrivains qui ont composé les annales des corps religieux n'ont pas manqué d'en faire connaître les principales règles: or ce sont ici les règles des missionnaires dont je décris les travaux: on y découvrira leur esprit, leurs vues, leurs desseins, les sources et les motifs de leurs actions. En un mot, en lisant ces réglements

on lira leur vie. Cependant je me contenterai d'en donner le plan et la traduction de quelques chapitres qui regardent la sanctification des ministres de l'évangile M. Fleuri n'a pas fait difficulté d'insérer dans son histoire la traduction du livre du pasteur et de l'épître de St - Barnabé. La traduction que je vas donner, ne paraîtra pas moins édifiante, et j'espère que les lecteurs ne trouveront pas mauvais que je suspende pendant quelques moments le cours de ma narration, pour leur présenter des maximes de piété, de sagesse et de perfection, infiniment plus précieuses que toutes les richesses de la terre. Au reste je me suis moins attaché à rendre les paroles que le sens de ces instructions. J'ai quelquefois pris la liberté de changer l'ordre des pensées, et d'en amplifier quelques-unes, pour les mettre dans un plus grand jour et les rendre plus propres à faire de vives impressions sur les cœurs, sans toutefois m'écarter de l'original.

V.

Plan des instructions apostoliques dressées à Siam.

Tel est le plan général de l'ouvrage dont je parle, 1.e, on montre quels sont les défauts que doit éviter et les vertus que doit pratiquer un homme apostolique, afin d'être irrépréhensible et sans tache au milieu des nations dépravées et corrompues, parmi lesquels il doit briller

comme un astre dans le monde ; 2.°, quels moyens il doit rejeter et quels moyens il doit employer pour prêcher l'évangile avec fruit, surtout aux paiens; 3°, quelle méthode il doit suivre en annonçant aux idolâtres les vérités de la foi ; 4°, de quelle manière il faut instruire le catéchumènes, les Néophites, les anciens chrétiens et les ecclésiastiques qu'on formera dans les séminaires pour les missions ou pour les paroisses. Nous vous en conjurons, au nom de notre Seigneur J.-C., disent les évêques dans la préface du livre, méditez assidûment, gravez profondément dans vos cœurs les règles que nous vous prescrivons : priez sans cesse, afin que Dieu vous en donne la vraie intelligence et la grâce de les pratiquer : veillez, et prenez garde de ne vous détourner jamais de ces voies saintes : voyez ce que vous devez éviter, écoutez ce que vous devez faire.

Traduction de quelques maximes de piété tirées du livre des instructions Apostoliques.

PREMIÈRE MAXIME.

Ne point prendre un soin excessif de son corps ni de sa santé.

Voici de quelle manière cette maxime est développée. La vie de tous les chrétiens doit être une pénitence continuelle, à plus forte raison la vie des snccesseurs des disciples et des apôtres de Jésus-Christ doit-elle être

toujours austère et pénitente. C'est à eux particulièrement que s'adressent ces paroles du Sauveur «Si quelqu'un veut venir après moi annoncer mon évangile à Sion, comme je l'annonce, qu'il porte sa croix, qu'il crucifie sa chair et qu'il me suive.» C'est pourquoi le fils de Dieu ne choisit point pour ses apôtres des hommes délicats et amollis par les douceurs de la vie; mais il appela des pêcheurs endurcis au travail, à la pavreté, aux rigueurs des saisons, afin qu'ils pussent embrasser avec courage et avec joie les fatigues inséparables du ministère qu'il voulait leur confier; durant tout le cours de sa vie mortelle, Jésus-Christ a souffert toutes les incommodités de la pauvreté, il n'avait pas même où reposer sa tête; la vie de ses apôtres n'a été ni moins pauvre, ni moins pénible; ils ont été comme dit S.t-Paul, continuellement exposés à la faim, à la nudité, à la soif, aux mauvais traitements, au travail des mains. Saint-Xavier, que tous les missionnaires doivent imiter, n'a pas vécu autrement, content de ce qui était absolument nécessaire pour soutenir la nature, il ne mangeait qu'une fois le jour, et jamais que d'une seule viande, telle que la providence ou la charité la lui offrait; rien de recherché, rien d'assaisonné, rien qui pût flatter le goût à cette abstinence, il ajoutait de rudes macérations, sa vie était un jeûne et un martyre continuel.

Le démon craint infiniment cette vie austère

et crucifiée des hommes apostoliques, il sait par expérience l'effet admirable qu'elle produit dans le cœur des peuples ; comme ils se sont consacrés à prêcher les souffrances et le mystère de la croix, il ne leur propose pas d'abord de mener une vie voluptueuse et sensuelle ; mais il leur inspire que le changement de climat, le mauvais air, les aliments grossiers et insipides, ruineront bientôt leur santé, qu'un travail sans interruption épuisera leurs forces et les mettra au tombeau ; il leur suggère que le nombre des bons ouvriers étant si petit, et la moisson si abondante, ils sont extrêmement utiles et nécessaires, que le bien de l'église et la gloire de Dieu demandent qu'ils se conservent, qu'ils prennent du repos et qu'ils se permettent des adoucissements innocents ; par ces ruses le démon s'efforce d'entraîner les ministres de l'évangile dans le relâchement et dans l'oisiveté, il les éloigne de tout de qui peut mortifier les sens et affaiblir le corps, il ralentit insensiblement leur zèle et leur piété, et leur fait enfin oublier leur première ferveur, leur propre salut et celui du prochain.

Mais un missionnaire rempli de l'esprit de sa vocation, qui craint avec saint-Paul d'être réprouvé, si en prêchant Jésus-Christ crucifié, il ne demeure attaché à sa croix, s'il ne châtie son corps et ne le réduit en servitude, ferme ses oreilles et son cœur à ces séduisantes suggestions, il s'abstient de tous

les mets délicats que fournit le pays où il se trouve, et de ceux qu'on y apporte des autres contrées, et se contente des aliments les plus communs, il se prive de toutes les délices, qui dans les Indes plus qu'en autre pays du monde, mettent la vertu à de continuelles et dangereuses épreuves; et loin que l'usage des bains, des parfums et des autres plaisirs que la coutume autorise chez les Indiens, le porte à retranher les exercices sévères de la mortification, au contraire la volupté qui se présente partout à ses yeux, lui inspire une crainte et une vigilance continuelle, tire de son cœur des larmes plus amères, et l'engage à ajouter de nouvelles rigueurs à sa pénitence.

Deuxième Maxime.

Sur la présomption et la vaine gloire.

Ceux que les délices n'ont pu vaincre, le démon tâche de les faire tomber par la présomption et par la vaine gloire; tentation à craindre pour les âmes les plus pures et les plus élevées, puisqu'elle a précipité des millions d'anges dans l'enfer; piége dangereux qui est souvent caché sous les aparences d'un vrai zéle pour la gloire de Dieu; écueil fatal contre lequel vont se briser les vertus les plus solides, si l'on se laisse entraîner au penchant qui porte à aimer les applaudissements et les louanges qu'attire le mérite; poison subtil et mortel qui pénètre et corrompt le cœur

sans faire sentir ses atteintes meurtrières ; péché de malice, où la faiblesse de la chair, et les impressions des sens n'ont point de part ; crime énorme, qui fait tourner les grands talents, la science, les vertus et les dons de Dieu à notre perte, et cependant crime trop aisé à commettre, dans lequel on tombe sans honte, on vit sans remords et on meurt sans repentir.

Quel malheur si un missionnaire laisse couler ce poison dans son âme ! Bientôt l'œuvre de Dieu est ruiné, et lui-même est perdu. Dès ce moment Dieu jaloux de sa gloire, qu'un serviteur présomptueux veut lui ravir, ne le regarde qu'avec des yeux d'indignation ; il oublie ses travaux et ses bonnes œuvres, il le prive de la récompense qu'il avait méritée, il l'abandonne à ses propres lumières, ou plutôt à ses folles pensées, et à ses ténèbres ; livré à son sens réprouvé, cet ouvrier présomptueux se flatte d'être capable de tout, propre à tout et de ne manquer de rien ; il entreprend témérairement des œuvres qui surpassent ses forces, il commence à édifier ce qu'il ne peut achever, ses mauvais succès ne l'humilient point ; dans sa défaite même il s'applaudit de ses triomphes, et s'attribue sans pudeur ceux que d'autres ont mérités.

Le tentateur, pour le mieux tromper, lui met devant les yeux le nombre infini d'âmes qui périssent dans l'idolâtrie, l'enflamme d'un zèle insensé d'étendre l'empire de J.-C., lui fait

fait envisager ses talents naturels, les connaissances qu'il a acquises, les dons qu'il a reçus de Dieu, la réputation qu'il s'est faite, la gloire qu'il peut mériter; il lui promet des secours et des succès extraordinaires; séduit, aveuglé par ces illusions, un missionnaire ne médite, et ne veut rien entreprendre que de grand; les emplois éclatants qui peuvent le mettre en crédit, sont les seuls qu'il recherche et qu'il accepte sans répugnance; il méprise les petites choses et la simplicité chrétienne; il se répand dans le grand monde avec empressement, il embrasse toutes les affaires importantes qui se présentent, il secoue le joug de l'obéissance, il néglige l'oraison, le recueillement, l'examen de sa conscience, toutes les humbles pratiques de la piété, et multiplie malheureusement ses fautes et ses péchés, en se flattant de multiplier ses bonnes œuvres et ses vertus.

Quelles ténébres! quel abîme! l'humilité seule peut l'en tirer et lui inspirer, non de prendre son essor selon l'ardeur de son zèle indiscret et de sa présomption, mais de se renfermer dans les bornes de sa mission, et de l'obéissance, soit pour le temps, soit pour les lieux où il doit exercer son ministère, se souvenant que de trente-cinq années que J.-C. a passées sur la terre, il il n'en a employé que trois à la prédication; qu'il a renfermé sa mission dans les

bornes étroites de la Palestine, que rarement il a prêché dans les grandes villes et devant les princes, et qu'il semblait préférer l'instruction des pauvres: *Pauperes evangelisantur.*

Que cet homme important et si plein de lui-même, qui se flatte de posséder le trésor de la science et des vertus, qui se croit si nécessaire, réforme donc ses jugements sur les jugements de Dieu; qu'il apprenne qu'il n'est qu'un serviteur inutile, incapable de concevoir un seul bon désir, d'avoir une pensée salutaire sans le secours divin; qu'il sente sa misère, son aveuglement, son impuissance; qu'il rentre dans le néant d'où il est sorti, qu'il voie les succès des autres sans jalousie, qu'il rende justice à leur mérite, qu'il rende à Dieu ce qui appartient à Dieu; si quelque âme a été convertie par son ministère, qu'il n'attribue sa conversion qu'à la force de la grâce, qu'il n'en parle et n'en écrive qu'en ces termes : *La divine miséricorde a converti telle et telle personne*, etc.; qu'en prêchant les humiliations et les opprobres de J.-C., il ne désire point les louanges, mais qu'il mette son bonheur et sa gloire à être humilié et méprisé; et s'il juge que l'estime des hommes doive contribuer au progrès de la religion, qu'il laisse à Dieu le soin de la lui procurer.

TROISIÈME MAXIME.

Bannir de son cœur l'Avarice.

L'effet naturel de l'Avarice est d'éteindre dans tous les cœurs qu'elle possède, l'esprit et l'amour de la pauvreté évangélique, laquelle est un bien infiniment plus précieux que tous les trésors de la terre ; les funestes effets que produit cette détestable cupidité sont encore plus à craindre, que n'est la perte des biens qu'elle ravit; c'est, dit l'apôtre, la racine empoisonnée d'où naissent tous les maux qui désolent la terre et toutes les passions criminelles qui perdent les hommes; elle est la mère de tous les vices, elle leur fournit tout ce qui peut les entretenir, les fortifier, les satisfaire, et précipite ainsi des millions d'âmes dans la perdition; quels ravages ne fait pas dans l'église cette peste maudite, lorsqu'elle peut répandre son venin dans le sanctuaire ! Le ministère sacerdotal en est déshonoré, la discipline des ordres les plus réguliers dégénère en relâchement, et les missions les plus florissantes sont bientôt ruinées.

Dès que le cœur d'un missionnaire se livre à cette avidité insatiable, il perd la tranquillité et la paix de l'esprit, mille soins, mille inquiétudes terrestres l'agitent, le rongent, le dévorent, le consument, le mettent hors d'état d'élever son esprit et son cœur à Dieu, et de travailler à la sanctification

du prochain ; la réputation et l'autorité que ses travaux et ses vertus lui avaient acquises parmi les peuples, s'affaiblissent et tombent entièrement, dès qu'ils s'aperçoivent qu'il ne cherche plus leurs âmes, mais leur argent ; son désintéressement le leur faisait honorer et aimer comme un pasteur et un père ; son avarice le leur fait mépriser comme une âme vénale et mercenaire, et haïr comme un loup, qui, au lieu de paître les brebis, ne pense qu'à les dévorer ; ils l'admiraient comme un homme céleste et tout divin, lorsqu'ils le voyaient élevé au-dessus de toutes les choses de la terre, et ils le regardent comme un vil esclave indigne de leur confiance, et infecté de la lèpre de Giési, dès qu'il le voyent asservi à la basse et honteuse passion de faire des gains sordides.

C'est pourquoi Jésus-Christ n'a rien défendu plus expressément à ses apôtres que l'amour des richesses; il les a choisis pauvres, ou il les a rendus tels par son choix. Allez, a-t-il dit aux riches qui l'ont voulu suivre : vendez tout ce que vous avez et le donnez aux pauvres, venez et suivez-moi, ne cherchez que le royaume du ciel; ne vous inquiétez point des nécessités de la vie; Dieu qui nourrit les oiseaux, ne laissera pas manquer des choses nécessaires, ceux qui le servent, et qu'il veut combler des biens éternels.

Cependant il n'est pas de passion plus séduisante pour un missionnaire, ce vice qui ne peut que le rendre odieux aux hommes, insupportable à lui-même et ennemi de Dieu, se couvre des plus belles apparences et se déguise sous les dehors et les traits des vertus; à la faveur de ce déguisement, il se glisse dans le cœur d'un ministre des autels presque sans qu'il s'en aperçoive; par des étincelles imperceptibles il y allume une soif ardente des richesses, il le rend avide et insatiable de dons et d'aumônes, et l'abaisse à des soins et à des détours indignes; pour s'en procurer, il lui persuade qu'il n'en a jamais assez, que les nécessités d'une maison sans revenus, le soulagement des pauvres, l'ornement des églises, la magnificence convenable aux fêtes solemnelles, la propagation de la foi demandent qu'il y en ait davantage; son avarice lui suggère des prétextes encore plus frivoles; elle lui persuade qu'il est de la gloire de Dieu et de l'église que ses ministres rendent leur dignité respectable par l'éclat extérieur, qu'ils s'attirent la bienveillance des rois et de leurs favoris par des présents, et que pour fournir à ces dépenses si utiles, il est permis et même expédient d'exercer tous les arts qui ouvrent aux enfants du siècle, le moyen de s'enrichir.

Mais au lieu d'écouter cette passion, que les ouvriers évangéliques entendent ces pa-

roles de J.-C. à ses apôtres : *Quiconque ne renonce à tout ce qu'il possède, ne peut être mon disciple, encore moins mon apôtre.* Elles leur feront comprendre qu'il vaut mieux s'exposer aux incommodités de la pauvreté, qu'aux périls des richesses, et se reposer sur la providence pour ses propres besoins, que de se livrer à des inquiétudes tumultueuses pour y pourvoir; enfin ils sentiront qu'il est plus doux de mourir dans l'indigence avec le Lazare, et d'être porté dans le sein d'Abraham, que de mourir dans l'opulence avec le mauvais riche, et d'être enseveli dans l'enfer.

Pénétré de ces vérités, qu'un missionnaire soit donc content de ce qui lui est absolument nécessaire, qu'il n'ambitionne ni le superflu ni le commode, qu'il ait toujours devant les yeux l'extrême pauvreté de J.-C.; s'il peut se passer des aumônes qu'il reçoit, qu'il les donne à de plus pauvres que lui, qu'il prie quelqu'un de se charger du petit détail de sa dépense, afin que rien ne le détourne de la présence de Dieu et des fonctions du ministère sacré.

J'ajoute ici que, pour fermer entièrement leur cœur à tout désir de s'enrichir, les missionnaires français se sont fait une loi inviolable de ne posséder rien en propre, lorsqu'ils sont dans les pays étrangers. En France, chacun peut disposer de son bien indépendamment des supérieurs ; mais dès

qu'ils vont aux missions, et qu'ils sont arrivés à la maison de correspondance, ils remettent exactement au supérieur tout ce qu'ils ont, de quelque nature qu'il puisse être, soit qu'on le leur ait donné, soit qu'il leur appartienne comme leur patrimoine; et si quelqu'un retenait quelque chose en secret, il appréhenderait le châtiment d'Ananie et de Saphira; ce dépouillement et l'égalité avec laquelle les supérieurs pourvoient aux besoins de chaque missionnaire, sont un grand sujet d'édification pour les païens même, et on leur a entendu dire plus d'une fois, admirant le désintéressement et l'uniformité qu'ils voient parmi les missionnaires. *Ils sont tous frères, ils mettent tous leurs biens en commun; les riches et les pauvres reçoivent également ce qui leur suffit, et aucun n'en désire davantage.*

Quatrième Maxime.

Conserver l'esprit de Prière.

L'obligation de prier sans cesse, c'est-à-dire, d'entretenir toujours dans notre cœur le feu de l'amour divin qui nous élève continuellement vers Dieu, est une obligation commune à tous les chrétiens; la grâce que Dieu a faite à un missionnaire de l'exempter des engagements et des soins pénibles du siècle, pour le dévouer au service de son église et de ses autels, ajoute à cette obli-

gation générale, un degré d'ardeur et de continuité qui ne lui permet pas de se détourner de la présence de Dieu ; cependant il doit consacrer un temps déterminé, du moins deux heures par jour à l'exercice de l'oraison ; cette sainte pratique est ordonnée aux religieux de divers ordres qui s'emploient aux missions ; elle est prescrite et observée exactement par tous les missionnaires qui s'appliquent avec le plus de zèle et d'assiduité aux fonctions de leur ministère ; les devoirs indispensables de la justice et de la charité, peuvent seuls interrompre légitimement cet exercice si salutaire, et nul autre prétexte, quelque spécieux qu'il soit, n'en doit éloigner un seul jour un prêtre obligé à travailler à sa sanctification et à celle du prochain.

Nous voyons des ouvriers évangéliques qui vont plus loin ; marchant sur les traces des apôtres, ils sont si appliqués à l'oraison et au ministère, que quand des occupations plus pressantes ne leur ont pas laissé pendant le jour un temps libre pour la prière, ils le dérobent á leur sommeil ; après avoir employé toute la journée à de rudes travaux, ils vont pendant la nuit se délasser et se réjouir dans les entretiens de l'époux céleste. Les enfants du siècle se font un plaisir de passer les nuits entières à célébrer leurs noces profanes et leurs victoires frivoles, pourquoi les enfants de lumière refuseraient-ils de se priver de deux heures de leur repos,

pour célébrer les noces de l'agneau et les triomphes de la sainte Sion, surtout après que J.-C., les apôtres, les hommes apostoliques et particulièrement St.-François-Xavier, ont si fréquemment passé tout le temps de la nuit à prier

Une triste expérience n'a que trop souvent fait voir que les missionnaires qui ont laissé éteindre dans leur cœur cet esprit de prière, n'ont pas été retenus dans les bornes de la piété par les liens sacrés de leurs vœux, ni préservés de la corruption du siècle, par le caractère et par la grâce du sacerdoce, ils ne sont point rentrés en eux-mêmes, ils n'ont point sondé les secrètes dispositions de leurs cœurs; c'est cette négligence qui les a fait participer à la désolation qui ravage toute la terre. *Desolatione desolata est omnis terra, quia nemo est qui recogitet corde.*

Ce relâchement doit nous faire gémir, mais il ne doit pas nous surprendre; dès qu'on oublie de se recueillir chaque jour dans la solitude pour s'y nourrir du pain des anges, et pour réparer ses forces par ce céleste aliment, on s'affaiblit peu-à-peu, l'âme devient languissante, le cœur s'appesantit, on ne peut plus courir dans la carrière des vertus, on tombe dans des défaillances mortelles; pourquoi? Parce que la prière est le soutien de toutes les vertus et le canal de toutes les grâces; c'est un miroir fidèle qui nous met devant les yeux jusqu'aux plus légères taches de notre âme,

et en nous les faisant aperçevoir, nous inspire chaque jour de nouveaux désirs de nous rendre plus parfaits : elle nous apprend et nous porte à humilier l'esprit, à mortifier le cœur, à crucifier la chair, elle nous découvre les piéges du démon, et nous attire du ciel les lumières et les grâces nécessaires pour les éviter ; elle nous fait craindre les chutes et sait nous en préserver, elle nous fait prévoir les tentations et nous enseigne l'art de les combattre et de les vaincre : sans ces secours, fût-on des apôtres, on risque de succomber ; c'est ce que J.-C. a déclaré lui-même à ceux qu'il avait choisis. Veillez et priez, de peur que vous ne soyez abandonnés à la tentation. *Vigilate et orate, ne forte intretis in tentationem* (*Marc*, 14.). Jajoute ici ce que monsieur Deydier, évéque d'Ascalon, écrivait à un de ses amis, sur l'utilité de la prière.

« Je commence à reconnaître par expé-
» rience et par pratique qu'il n'y a point de
» voie plus propre pour attirer les âmes à
» Dieu que celle du jeûne et de l'oraison ;
» si on néglige ces deux moyens, on perd
» son temps et ses paroles ; de là tant de
» prédications et si peu de fruit : on donne
» tout à l'étude, on oublie les gémissements
» pour obtenir de Dieu la conversion de ses
» auditeurs. J.-C. nous a appris qu'il n'est
» point de démon, que le jeûne et l'oraison
» ne puissent chasser, et il en est qu'on ne
» peut chasser, qu'avec leur secours ; aussi

» les apôtres n'entreprenaient rien qu'après
» avoir jeûné et prié, *Jejunantes et orantes*,
» et jamais un prêtre ne parviendra au degré
» d'union avec Dieu, qu'il doit avoir pour
» remplir dignement son ministère, s'il ne
» donne chaque jour un temps suffisant à l'o-
» raison. »

Il est donc de la dernière conséquence pour un missionnaire qu'il donne chaque jonr un temps considérable à l'oraison; mais comment doit-il la faire? On distingue ordinairement trois sortes d'oraisons mentales : la première consiste dans des raisonnements et des réflexions, la seconde dans des affections et des sentiments, et la troisième dans la contemplation; cette dernière espèce d'oraison semble convenir le mieux à un missionnaire, non qu'il doive exclure les considérations et les sentiments par le désir de s'élever à une oraison plus sublime qui risquerait de devenir bientôt languissante; mais je veux dire qu'il ne doit pas s'arrêter à discuter avec trop d'ardeur et de subtilité les vérités et les mystères qu'il médite, qu'il ne doit pas non plus employer tout le temps de la prière à exciter dans son cœur de pieux mouvements et de saints désirs, mais qu'il lui serait peut-être plus avantageux de rendre son entendement docile et soumis, de tenir son cœur dans la paix, de vuider son âme de toute affection terrestre, de tout attachement aux créatures, et après l'avoir généralement dépouillée de tout ce qui est

créé, de se présenter humblement devant la majesté divine comme un pauvre qui ne possède rien, qui n'a droit à rien, qui ne mérite rien, qui ne sait rien demander et qui ne veut que son Dieu, dans la possession duquel elle désire et espère de trouver son bonheur éternel.

Cependant comme la prière est un don de Dieu, et que c'est à lui à nous apprendre comment nous devons prier, que le missionnaire se rende attentif aux leçons intérieures que le saint-Esprit lui donnera, qu'il les écoute et qu'il les suive; dans le choix de ces trois espèces d'oraisons, heureux si s'étant purifié de toute affection pour les choses créées, il renonce parfaitement à sa propre volonté pour suivre en tout la volonté divine! heureux, s'il pouvait dire avec vérité, ce *n'est* plus moi qui vis, qui agis, qui prie, c'est J.-C., qui par son esprit et par sa grâce, prie, agit, vit en moi! c'est de ce principe que je reçois l'être nouveau, le mouvement et la vie que je mène.

Cinquième Maxime.

Vivre dans la retraite.

Un missionnaire envoyé pour travailler à la conversion et au salut des âmes n'a pas un seul moment à perdre; les âmes, qui lui sont confiées, sont à chaque instant en danger de périr; cependant il n'est pas de la prudence de se laisser emporter à l'ardeur de son zèle et de mettre la main à l'œuvre. Aussitôt qu'on

est arrivé dans les lieux de sa mission, il faut suivre l'exemple que J.-C. nous a donné; il était établi par son père pour être le docteur de toutes les nations, il pouvait convertir tous les hommes; cependant il ne commença à prêcher qu'après avoir été conduit par le St.-Esprit dans le désert pour s'y préparer aux fonctions de son ministère. Tous les saints les plus zélés qui ont annoncé la parole divine aux peuples, ont gardé la même conduite. Saint-Jean-Baptiste dès son enfance mena une vie angélique dans le désert, avant de prêcher la pénitence et le royaume du ciel. Les apôtres, instruits pendant trois ans à l'école de J.-C., n'ont commencé de prêcher, qu'après avoir été plusieurs jours en oraison dans le Cénacle où ils reçurent le St.-Esprit. Saint Xavier se retira sur une montagne pour s'y disposer à offrir son premier sacrifice et à entrer dans les fonctions de la vie apostolique. Les plus fameux missionnaires, loin d'élever d'abord leur voix au milieu des régions païennes qu'ils allaient instruire, s'y sont cachés dans des lieux écartés, y ont vécu comme des hommes obcurs et inconnus, jusqu'a ce que les peuples frappés de l'éclat de leur sainteté, sont venus d'eux-mêmes leur demander les enseignements du salut.

Un missionnaire qui n'a ni les lumières, ni la grâce, ni les vertus apostoliques en un aussi haut degré que les avaient ces grands hommes, ne doit-il pas à leur exemple se ren-

plir dans la solitude des eaux vivifiantes qui rejaillissent jusqu'à la vie éternelle, avant de les répandre sur les peuples ? ne doit-il pas consulter et appaiser le Seigneur, avant de combattre ? Qu'il se cache donc d'abord dans la retraite, qu'il s'y prosterne aux pieds de J.-C., le souverain pasteur des âmes; qu'il le conjure avec une profonde humilité, qu'il le supplie avec des larmes abondantes de bénir ses travaux, d'éclairer des lumières de la foi, d'associer à son église, les âmes commises à ses soins, qu'il lui demande avec persévérance les forces et les secours dont il a besoin pour travailler efficacement à leur conversion; après cette préparation, qu'il entre dans les fonctions de son ministère, qu'il sacrifie son repos, sa santé, sa vie même pour avoir le bonheur de conduire au bercail de J.-C., le troupeau dont il s'est chargé.

Sixième Maxime.

Ajouter le Jeûne à l'Oraison.

La mortification et l'oraison ne sont pas seulement des degrés pour nous élever à la perfection; ce sont des moyens très-efficaces pour procurer le salut du prochain. L'expérience nous fait voir tous les jours que tout réussit heureusement dans les missions, lorsque les ministres du Seigneur pratiquent ces vertus, et que leur travail produit peu de fruit lorsqu'ils les négligent : ce sont les deux fondements de la prédication évangélique, que J.-C.

a posés dans le désert ; il y a mortifié sa chair innocente par un jeûne rigoureux et élevé son esprit à son père, par une prière continuelle ; un missionnaire peut-il espérer d'élever solidement l'édifice spirituel qu'il entreprend, si ces fondements manquent ? qu'il se détrompe, ce n'est que par les veilles, la faim, la soif, la nudité, les mauvais traitements, les injures que les apôtres ont élevé à la gloire du Seigneur, un ouvrage d'or, d'argent et de pierres précieuses, et sans la vertu des mêmes souffrances, les missionnaires n'éleveront, comme dit St.-Paul, qu'un ouvrage de bois, de foin et de paille, qui sera consumé par le feu au jour de l'épreuve. La mort de J.-C., dit encore l'apôtre, imprime ses effets en nous et sa vie en vous, comme s'il disait : La mort du fils de Dieu se perpétue dans notre corps mortel, afin que sa vie innocente et toute divine se communique à vos âmes, par une génération spirituelle ; nous mourons tous les jours à la vie présente, par la mortification afin que vous ayez part à la vie nouvelle que J.-C. vous a méritée par sa mort ; sans cette vertu on ne porte aucun fruit ni pour soi-même, ni pour autrui. Si le grain de froment qu'on jette en terre ne meurt, il demeure seul, et si un missionnaire ne meurt à soi-même par la mortification, son travail sera stérile, et le champ du Seigneur, qu'il s'efforcera de cultiver, ne produira que des ronces et des épines.

L'oraison n'est pas moins nécessaire que la mortification. Un missionnaire est un instrument dont Dieu daigne se servir ; il ne peut donc rien faire, s'il ne s'unit par l'oraison à ce divin principe, qui doit lui communiquer le mouvement de la charité et le mettre en action. En effet, comment pourra-t-il remplir les desseins de Dieu, si l'oraison ne les lui fait connaître ? Comment fera-t-il les fonctions de médiateur entre Dieu et les hommes, si l'oraison ne lui enseigne l'art de les réconcilier ? Comment saura-t-il conduire aux fontaines du Sauveur, ceux qui ont soif de la justice, s'il ne puise lui-même les eaux pures de la divine sagesse dans la contemplation ? Non, il n'est pas seulement digne d'être appelé missionnaire, c'est-à-dire, envoyé et ambassadeur de Dieu, s'il ignore ou s'il néglige l'obligation dans laquelle il est d'écouter, chaque jour, la voix de celui qui l'envoie ! Mais que son application à la prière ne lui fasse pas oublier la mortification ! Qu'il se souvienne que par l'oraison il n'arrivera jamais à ces communications intimes avec Dieu, desquelles il a besoin, pour remplir dignement son ministère, s'il ne rend son corps et son esprit parfaitement dociles aux mouvements du Saint-Esprit, par les jeûnes et par l'austérité de sa vie.

O vous que Dieu a choisis pour annoncer sa parole et ses volontés aux enfants d'Israël et aux Egyptiens, fuyez donc avec Moïse ;

retirez-vous dans la solitude pour y faire vos premiers exercices de pasteurs ; soumettez-y le corps à l'esprit, par la mortification ; assujétissez l'esprit à Dieu par l'humilité ; faites l'entier sacrifice du cœur, par la mort évangélique, et offrez votre cœur, votre esprit et votre corps à Dieu, en odeur de suavité, par l'oraison ; dépouillez-vous entièrement du vieil homme ; quittez jusqu'à vos souliers, je veux dire, ne retenez rien de tout ce qui touche à la boue de la terre, purifiez-vous de toute tache, écoutez Dieu, et parlez à Dieu avec une humble confiance, et, dans ces divins entretiens, apprenez de sa bouche adorable comment vous devez porter son nom devant les Peuples et les Rois.

Septième Maxime.

Se préparer à combattre le Démon.

En entrant dans leur mission, les ouvriers évangéliques déclarent la guerre à Satan, et ouvrent le combat. Jamais les rois de la terre n'eurent des ennemis si redoutables à combattre. Ce n'est pas ici une milice mortelle qui puisse être taillée en pièces, et perdre la vie avec son sang ; ce sont tous les esprits de malice, répandus dans l'air, et toutes les puissances infernales, qu'il faut repousser, attaquer, vaincre et mettre en fuite ; ces anges superbes avaient usurpé l'empire du monde ; ils en partageaient la gloire et les hommages ; ils en étaient en possession depuis

plusieurs siècles : la prédication de l'évangile les a chassés de la plus grande partie de l'univers, y a brisé leurs autels et établi l'empire de J.-C. On a découvert dans le quatorzième et quinzième siècle, de vastes régions où ils exercent encore leur cruelle tyrannie. Les missionnaires vont les forcer dans ces derniers retranchements, et leur enlever ces débris de leur ancienne domination. De quelle haine, de quelle fureur, de quelle rage ne sont pas transportés ces princes de ce siècle ténébreux contre les ministres de J.-C., qui vont les poursuivre jusqu'aux extrémités de la terre ! Quelles embûches, quels artifices n'emploient-ils pas pour surprendre les ministres de la croix ? Avec quelle opiniâtreté et quelle violence, ces forts armés ne défendent-ils pas les autels qui leur restent ? Prédicateurs de la vérité, attendez-vous à être assaillis par des combats continuels ; vous êtes leurs plus terribles ennemis ; c'est contre vous qu'ils lanceront leurs traits les plus enflammés ; ils vous attaqueront par les plaisirs et par les tourments, par les douceurs du repos et par la grandeur des travaux, par la gloire et par l'ignominie, par les étrangers et par les faux-frères, par tout ce qui est capable de vous ébranler, de vous rebuter, de vous séduire et de vous perdre ; mais ne vous découragez pas : J.-C. les a enchaînés au pied de la croix ; ils sont brisés et écrasés sous le poids de sa puissance : toutes les tentations qu'ils peuvent

mettre en usage contre vous, se réduisent à des illusions et à des menaces que vous rendrez vaines, si vous vous servez des armes de Dieu, dont l'apôtre vous exhorte à vous munir. Le démon séduit par ses illusions ceux que l'ignorance, la témérité, l'orgueil, le défaut de prudence, de vigilance, l'aveuglement des passions, exposent aux égarements; il effraie et arrête par des menaces, ceux dont la timidité, la pusillanimité, la lâcheté et le défaut de zèle pour la gloire de Dieu, pour leur propre salut, et pour celui du prochain, abattent le courage.

Mais, pour vous, généreux soldats de J.-C., fortifiez-vous dans le Seigneur et en sa vertu toute-puissante, contre ces ennemis spirituels, invisibles, irréconciliables. Ils ne se lassent point de vous attaquer, ne vous lassez point de leur résister. Couvrez-vous de toutes parts des armes de Dieu, afin qu'ils ne trouvent en vous aucun endroit exposé à leurs coups. Les vertus sont ces armes qui doivent vous faire triompher: armez-vous donc d'une foi vive, dont la lumière dissipera les illusions, les erreurs, les ténèbres du père du mensonge, et repoussera tous ses traits, comme un bouclier impénétrable; mettez toute votre espérance en Dieu et dans le mérite du sang de J.-C.; appuyez-vous uniquement sur son secours et sur sa puissance; tenez-vous sur vos gardes et combattez avec confiance; ne redoutez point les forces de vos

adversaires : ils sont déjà vaincus, et ils ne sont si irrités contre vous, que par la honte et le désespoir de leur défaite. Revêtez-vous de la justice, ou ce qui est la même chose, revêtez-vous de J.-C., en imitant sa vie sainte et sans tache. Un seul vice, une seule passion, un seul défaut notable, vous mettraient en péril. L'ennemi découvrirait cet endroit faible, et il vous y porterait des coups peut-être mortels. Ayez toujours à la main le glaive de la parole de Dieu : l'exemple de J.-C. dans le désert vous apprend que rien n'est plus efficace pour confondre et mettre le tentateur en fuite ; autant de paroles de l'écriture qui publient la puissance et la victoire de ce divin Sauveur, sont autant de traits qui percent, qui déchirent les entrailles de Satan, qui abattent son orgueil, qui redoublent ses tourments. Souvenez-vous de ces paroles du grand St-Antoine : le démon craint les veilles, les jeûnes, les oraisons, la pauvreté volontaire, la douceur, l'humilité des hommes vertueux, et surtout, leur ardent amour pour J.-C. Employez ces moyens, et vous chasserez ce rebelle et cet usurpateur ; vous le bannirez loin de vous et de votre troupeau.

MAXIME VIII, IX, X.

Trois principaux devoirs d'un missionnaire : prêcher, donner bon exemple, exercer la charité.

Jésus-Christ choisit des apôtres pour les envoyer prêcher son évangile à toute créature,

et pour instruire toutes les nations ; il les rendit les dépositaires de la foi ; et, en leur confiant ce précieux dépôt, il leur imposa l'obligation de répandre sur tous les peuples ces richesses incompréhensibles de la bonté, de la grâce et de la gloire de Dieu. Les apôtres étaient eux-mêmes si convaincus que le devoir le plus essentiel de leur vocation consistait dans le ministère de la parole, qu'ils déclarèrent à toute l'église qu'ils ne pouvaient, sans blesser la justice, abandonner cette importante fonction, pour s'appliquer a une autre toute sainte, dont dépendait même la paix des fidèles. Saint-Paul explique encore plus clairement cette vérité : dans la religion, il n'est point de fonction plus sacrée, plus divine, que l'administration des sacrements ; et, parmi les sacrements, il n'en est point d'aussi nécessaire que le baptême. Cependant l'apôtre dit hautement que J.-C. ne l'a pas envoyé pour baptiser, mais pour prêcher ; et, dans les instructions qu'il donne à Timothée, il ne lui dit pas : baptisez des catéchumènes, écoutez des pénitents, ordonnez des prêtres ; mais je vous conjure, lui dit-il, devant Dieu et devant J.-C., qui jugera les vivants et les morts ; annoncez la parole, remplissez tous les autres devoirs de votre ministère, mais le principal, c'est de faire la fonction d'évangéliste : prêchez, pressez à temps et a contre-temps, reprenez, suppliez, menacez, sans vous lasser de les tolérer et de les instruire.

On ne saurait donc disconvenir qu'un homme apostolique ne doive employer toutes les lumières, toute la force, toute l'application de son esprit et toute l'ardeur de son zèle à prêcher l'évangile ; c'est son premier devoir. Malheur à lui, s'il ne prêche, s'il n'annonce la parole de vie, en public et en particulier, aux pauvres et aux riches, aux maîtres et aux esclaves, s'il ne s'efforce de répandre partout la connaissance de J.-C., s'il ne court à la ville et à la campagne, pour inviter et entraîner, par une douce violence, aux noces de l'époux céleste tous ceux qui sont confiés à sa conduite !

Mais qu'il se souvienne que Jésus-Christ a commencé à faire : *cœpit facere*, Act. I, pour donner du poids à ce qu'il devait enseigner, et pour apprendre à ses apôtres et à nous que la prédication doit être toujours accompagnée du bon exemple. Il est si puissant et si efficace, que Saint-Chrisostôme semble attribuer la conversion de l'univers à la sainteté des apôtres. « Qu'est-ce qui les a rendus si grands, dit » ce père ? n'est-ce pas le mépris des richesses, » des plaisirs, de la gloire du siècle, et » l'éloignement de toutes les affaires terrestres ? » Sans ces vertus, quand même ils auraient » ressuscité des morts, ils n'auraient fait » aucun progrès, et ils auraient passé pour » des imposteurs. » Tant il est vrai que la piété l'emporte même sur les miracles. Saint-Jean-Baptiste en est une preuve convaincante : il ne fit aucun miracle, et l'éminente

sainteté de sa vie lui donna seule l'autorité de reprendre les scribes, les prêtres et les rois, et de convertir un grand nombre de juifs. Hérodè, quoiqu'il fût un tyran, l'écoutait volontiers, le respectait et suivit ses conseils en plusieurs rencontres, parce qu'il savait que c'était un homme juste.

Par conséquent, quelque science, quelques talents qu'un missionnaire se flatte d'avoir, avec quelque soin qu'il travaille ses discours, avec quelque grâce et quelqu'art qu'il les débite, il pourra plaire; mais il ne fera jamais aucun fruit, s'il néglige l'avertissement que Saint-Paul donne à Tite : *Rendez-vous un modèle de bonnes œuvres en toutes choses.* Par une seule mauvaise action, il détruira plus qu'il ne pourra édifier par cent instructions. Ses auditeurs, au lieu de faire ce qu'il dit, se croiront autorisés par son exemple à faire ce qu'il fait, et à négliger ce qu'il ne fait pas. Quand il parlera dans l'église, chaque fidèle lui répondra en secret, dit St-Jérome : *Que ne pratiquez-vous donc ce que vous enseignez?* et, quand il instruira les païens, ils jugeront qu'on ne peut ou qu'on n'est pas obligé d'observer la loi chrétienne, puisque celui qui la prêche ne l'observe point. Ainsi les mœurs peu édifiantes d'un prédicateur font plus de tort à l'église que tous ses discours ne sauraient lui procurer d'avantages.

Mais si son mauvais exemple est si contagieux, rien aussi n'est plus puissant pour

toucher et pour convertir les cœurs, qu'une vie sainte. Les actions persuadent plus fortement que les paroles, les bonnes œuvres instruisent mieux qu'un long détail de préceptes; elles démontrent que la religion n'est pas aussi difficile qu'on se le figure; elles en inspirent l'amour et la pratique. De là naissent la bienveillance, l'estime, le respect pour un missionnaire; de là le désir de le voir et de l'entendre, la docilité à écouter et à suivre ses avertissements et ses conseils; de là enfin un renouvellement continuel de ferveur dans les fidèles.

Mais de toutes les vertus qu'un missionnaire peut et doit pratiquer, il n'en est point qui fasse de plus vives impressions sur les cœurs, qui gagne plus les âmes à Dieu, que la charité envers le prochain. C'est un moyen facile et abrégé pour obtenir ce qu'on désire, et c'est pourquoi il est dit de J.-C. : qu'il faisait du bien par tous les lieux où il passait. Lorsqu'il ordonna à ses apôtres d'aller prêcher son évangile dans tout l'univers : *Guérissez les malades*, leur dit-il, *ressuscitez les morts*, *purifiez les lépreux*, *chassez les démons*, *donnez gratuitement ce que vous avez reçu gratuitement.*

Saint-Paul, fidèle imitateur de J.-C., a toujours fait éclater cette divine vertu dans les fonctions de son apostolat; il s'est fait tout à tous; il a étendu sa sollicitude et sa vigilance pastorales, non-seulement sur les hommes spirituels, dit St-Chrisostôme,

mais

mais encore sur les charnels; il a donné à ceux-là des viandes solides, en leur expliquant les mystères les plus relevés, et il a nourri ceux-ci de lait, en ne leur proposant que les vérités les plus aisées à comprendre; il croyait qu'il n'y avait qu'une chose dont un ministre de J.-C. dût rougir; c'était de négliger le salut et la sanctification de quelqu'un. *Pour moi*, dit cet apôtre, *je donnerai volontiers tout ce que j'ai, je me donnerai moi-même pour le salut de vos âmes.*

Qu'un missionnaire imite St-Paul, comme St-Paul a imité J.-C.; que les catéchumènes, les néophites, les anciens chrétiens trouvent en lui, dans l'occasion, un avocat qui sollicite pour eux les magistrats et les princes, un père qui n'oublie rien pour les secourir dans le besoin, qui sacrifie tout, qui se sacrifie lui-même pour leurs âmes, sans nulle vue d'intérêt temporel ou de reconnaissance humaine; qu'il soulage leur pauvreté, qu'il se réduise, s'il est nécessaire, à mendier pour eux; qu'il ne se charge jamais d'exécuter aucune chose qui puisse affliger ou aigrir le moindre d'entr'eux. Cependant, quelque désir qu'il ait de faire du bien, qu'il prenne garde de ne donner aux païens occasion d'embrasser extérieurement la foi, par des motifs intéressés et charnels, et de suivre J.-C., comme le suivirent autrefois les Juifs, parce qu'il les avait rassasiés dans le désert; qu'il ne se mêle de leurs intérêts temporels, que quand la

nécessité ou la charité ne lui permettront pas de s'en dispenser.

ONZIÈME MAXIME.

N'employer pas des moyens purement humains, pour faire réussir sa mission.

S'introduire à la cour des princes, s'y ménager des richesses et des dignités, affecter la magnificence propre à ceux qui habitent les palais des rois, gagner l'amitié des grands par des présents et des assiduités, se faire un mérite de les fréquenter et de paraître souvent à leur table, trouver le secret de leur plaire ou de se rendre utile, et se flatter que par ces moyens seuls, on avancera l'œuvre de Dieu, c'est une illusion précieuse à l'amour-propre et à la vanité, mais qui fait plus de tort à la religion, qu'elle ne semble lui apporter d'avantages ; elle entretient l'aveuglement des païens et les passions des mondains, elle transforme les ministres de J.-C. en politiques, en courtisans, en adulateurs, en parasites, en vils esclaves du monde, et ne leur laisse recueillir aucuns fruits durables de leurs travaux.

L'expérience ne nous prouve que trop que les conversions opérées par des moyens humains ne sont que simulées et apparentes, ou du moins qu'imparfaites et peu constantes. La première tempête qui s'est élevée contre la religion, a déraciné et bientôt emporté tout ce

que l'industrie humaine avait planté en divers pays. C'était des plantes que la main du père céleste n'avait point plantées, elles ont été arrachées et jetées hors du champ du Seigneur.

Détrompons-nous donc, et, après ces tristes épreuves, soyons convaincus qu'on ne désabuse point du faste par le faste, du luxe par le luxe, des richesses par les richesses, de la bonne chère par les festins, ni de l'amour du monde par les liaisons qu'on y prend, mais qu'on détruit le faste par l'humilité, le luxe par la modestie, l'attachement aux richesses par la pauvreté, la délicatesse de la table par la sobriété et l'abstinence, l'amour des plaisirs par la mortification, tous les vices qui règnent dans le monde par la fuite, le mépris et la haine du monde. J.-C. a voulu racheter les hommes par la croix ; il ne veut les convertir que par le ministère de ceux qui accomplissent en eux-mêmes ce qui manque à sa passion : ses apôtres ne portaient ni or, ni argent, ni vêtements, ni souliers ; pauvres, méprisés, persécutés, ils ont converti l'univers. Nous prêchons le même évangile, nous devons tenir la même conduite ; nous combattons les mêmes erreurs et les mêmes vices, nous n'en triompherons que par les mêmes armes. Mais, dit-on, les temps sont changés. J'en conviens ; mais Dieu change-t-il ? attendons-nous la conversion des peuples des circonstances des temps ?

Un effet surnaturel et si saint pourrait-il sortir d'un principe naturel et impur ? ne l'attendons-nous pas au contraire de la bonté, de la puissance et de la grâce de Dieu ? Mais, ajoute-t-on, Dieu ne fait pas des miracles ; il faut donc recourir à de nouveaux moyens. La main de Dieu est-elle donc raccourcie ? Les promesses de J.-C. ont-elles donc prescrit ? N'y a-t-il donc plus de Dieu en Israël ? Pensons mieux : ce ne sont pas tant les miracles, que les hommes apostoliques, dignes d'en être les instruments, qui nous manquent, quoiqu'on ne doive ni demander sans nécessité, ni se promettre témérairement des miracles ; on doit espérer avec une humble soumission que la bonté de Dieu ne refusera pas d'en opérer, lorsque sa sagesse les jugera nécessaire, et que nous les lui demanderons avec humilité, avec ferveur et avec persévérance. Prions le Seigneur qu'il multiplie dans son église le nombre des prédicateurs qui joignent l'exemple à la parole, l'oraison à l'étude, l'humilité à la science, la mortification à la retraite, la sainteté à la pénitence, les œuvres de la charité au zèle pour le salut du prochain ; et si Dieu exauce nos prières, nous verrons bientôt multiplier les conversions, les vertus et les miracles par la bénédiction que Dieu répandra sur les travaux de ses dignes ouvriers.

V I.

Les deux Vicaires apostoliques proposent des vœux à leurs missionnaires.

Voilà les premières instructions que M. de Berithe et M. d'Héliopolis dressèrent à Siam avec leurs missionnaires en 1664 et en 1665. Ces deux prélats convaincus qu'il ne sert de rien de faire de belles lois, si on ne les met en pratique, proposèrent à l'assemblée un plan de vie, qui renfermait non-seulement tout ce qu'enseignent ces maximes, mais encore tout ce que les plus grands saints ont pratiqué de plus austère et de plus parfait. En voici les principaux points : s'engager par des vœux simples et compatibles avec l'état des prêtres séculiers, à n'accepter aucune dignité ni aucun emploi dans les royaumes où ils vont travailler, ni paraître à la Cour, que quand la nécessité, ou le bien de la religion, ou la bienséance ne leur permettraient pas de s'en dispenser ; à faire, chaque jour, trois ou du moins deux heures d'oraison, à porter toujours sur son corps des instruments de pénitence, pour imiter la sévérité avec laquelle St-Paul châtiait et crucifiait sa chair, à jeûner toute l'année, excepté les dimanches, les fêtes et le temps pascal ; à s'abstenir de l'usage du vin, du pain et de la viande ; a coucher sur une simple natte, à se lever à minuit, quand on le pourrait,

pour prier ; à donner à l'étude des saintes lettres tout le temps que ces exercices de piété et les fonctions ecclésiastiques laisseraient libre, sans se refuser toutefois quelqu'heure de délassement, chaque jour, pour reprendre ses forces.

Ce genre de vie, quelque rigide qu'il fût, n'effraya point des hommes qui s'allaient exposer aux chaînes, aux fouets, aux prisons, au fer, aux flammes, à la mort, pour J.-C. Animés d'un même zèle, tous entrèrent dans ces voies de perfection, et commencèrent à y marcher d'un pas égal. Ces athlètes de l'évangile, à la veille d'entrer dans la lice, pleins de courage, s'empressaient, à l'envi, de devenir martyrs de la pénitence, dans le désir d'être un jour martyrs de la foi et de la charité. Les évêques étaient les premiers et les plus exacts à tout. L'élévation de leur rang ne leur servit jamais de prétexte pour se dispenser d'une seule observance; au contraire, ayant plus reçu, et étant obligés à un compte plus grand et plus rigoureux, ils étaient les plus humbles et les plus prompts à servir Dieu; ils se rendaient en toutes choses les modèles des bonnes œuvres, et s'efforçaient de surpasser les prêtres en vertu, autant qu'ils les surpassaient en dignité.

On est surpris sans doute que des évêques si sages aient entrepris de joindre aux travaux si pénibles de la mission des austérités qui l'emportent sur celle des religieux les plus

réformés ; mais ces zélés prélats croyaient qu'il était de la gloire de l'évangile que la sainte austérité des disciples et des prédicateurs de la croix l'emportât sur les austérités superstitieuses et hypocrites des Brames et des autres prêtres des idoles. Ils voyaient l'horreur et le mépris que plusieurs peuples des Indes ont pour les Européens qui boivent du vin et qui mangent de la viande ; pour ne scandaliser personne, à l'exemple de St-Paul, ils se faisaient une loi de s'en abstenir. Ils savaient l'estime que ces peuples font paraître pour ceux qui mènent une vie austère et pénitente ; afin de se faire tout à tous, ils se condamnaient à des rigueurs qui semblent au-dessus des forces humaines.

D'ailleurs le zèle de ces ouvriers évangéliques, envoyés si loin pour travailler à la vigne du Seigneur, ne voulait rien omettre de tout ce qui pouvait la rendre fertile. Ils n'ignoraient pas que celui qui plante et celui qui arrose ne sont rien, que tout vient de Dieu qui donne l'accroissement ; mais ils n'ignoraient pas non plus que, si l'on veut que la vigne porte de bons fruits en abondance, il faut la planter avec des mains pures, la cultiver par un travail pénible et assidu, lui attirer les rosées du ciel par des prières continuelles, l'arroser soi-même de ses sueurs, de ses larmes et de son propre sang, s'il est nécessaire, veiller nuit et jour à sa défense et à sa conservation, soutenir

ce qui est faible, relever ce qui est tombé; ranimer ce qui meurt, ne négliger rien, pourvoir à tout. Quel art, quels talents, quels soins, quels dons de Dieu, quelles grâces, quelles vertus ne demandaient pas dans les ouvriers évangéliques tant de devoirs si différents et si difficiles à remplir! Ces pieux prélats, ces fervents missionnaires ne croyaient pas pouvoir en faire trop pour obtenir du ciel les lumières, la force et les secours, dont ils sentaient le besoin.

Ajoutons à cela que l'on n'a vu dans tous les siècles que des hommes d'une éminente sainteté, qui aient travaillé avec de grands succès à la conversion des peuples. Tels ont été les prophètes, les apôtres, les Basiles, les Patrices, les Grégoires Thaumaturges; tels souhaitaient devenir les nouveaux missionnaires des Indes; succédant au ministère de ces grands saints, ils voulurent succéder à leurs vertus, et ils se faisaient des lois qui les engageaient à imiter leur vie pauvre, laborieuse, austère, humble, pénitente et crucifiée. Surtout l'exemple de St-Xavier qu'ils avaient pris pour leur modèle, et qu'ils honoraient comme leur cher père dans la mission, leur avait inspiré ces maximes si rigoureuses. Ils avaient continuellement sa vie et ses lettres entre les mains; et, pour devenir ses fidèles imitateurs, ils voulaient se faire des devoirs indispensables de toutes les pratiques de perfection que ce grand saint

avait suivies. Enfin ils savaient que les premiers prédicateurs de l'évangile avaient reçu de Dieu des dons éclatants pour l'établissement et pour l'utilité de l'église, et que St-Xavier, quoiqu'inférieur aux apôtres, avait reçu les mêmes grâces, le don de parler et d'interpréter les langues, de prophétiser, de guérir les malades, de faire les plus grands miracles. Les missionnaires n'avaient pas ces priviléges, et ils jugeaient qu'ils devaient remplacer par des vertus non communes les dons extraordinaires qui leur manquaient; de peur que l'air des Indes si contagieux à la piété, et l'exemple des Indiens qui ne respirent que paresse et volupté, n'affaiblît en eux, ou en leur successeur, l'amour de la pénitence et de la mortification, ils voulaient par des vœux se mettre dans l'heureuse nécessité d'être toujours mortifiés et pénitents. C'est ce qu'explique M. de Berithe dans sa lettre du 21 Janvier 1668. « Je considère, dit-il, que nous sommes dans nos missions, au premier siècle du christianisme, que nous devons faire revivre la pureté de vie qu'on admirait dans l'église naissante; nous tenons la place des apotres et des disciples de J.-C. : ne devons-nous pas suivre et enseigner la voie étroite où ils ont marché ? »

Quelque fortes et édifiantes que fussent ces raisons, les vicaires apostoliques ne voulurent rien décider de leur propre autorité;

la prudence, qui guidait toutes leurs démarches, ne céda point en cette occasion à l'excès de leur zèle ; ils se rapportèrent de tout ce qu'ils avaient établi au jugement du saint-Siége, et déclarèrent que les vœux qu'ils faisaient, ne seraient valides qu'autant qu'ils seraient approuvés par le pape ; qu'ils seraient tous nuls et sans effet, si sa Sainteté les désapprouvait : précaution sage, conduite pleine de lumière qui les mettait à couvert du blâme d'avoir pris des engagements téméraires, et qui ajoutaient le mérite de l'obéissance au mérite des bonnes œuvres qu'ils avaient fait vœu de pratiquer.

Cette condition opposée à leurs vœux, leur fit prendre la résolution de recourir à Rome pour les faire approuver, et pour rendre leurs instructions plus authentiques et plus respectables par le sceau de l'autorité pontificale. Beaucoup d'autres affaires non moins importantes les obligeaient à demander au saint père des nouvelles décisions et de nouveaux brefs ; ils découvraient chaque jour de grandes difficultés par rapport aux mœurs et à la discipline ecclésiastique des Indes. Dans leur situation présente ils ne pouvaient établir utilement, ni solidement la mission, si le Pape n'étendait leur juridiction, non-seulement sur le royame de Siam, mais encore sur les états voisins. Les Portugais, ennemis irréconciliables, ne cessaient de publier que les évêques et les missionnaires français n'avaient aucun pouvoir légitime

que le Pape ne les avaient pas envoyés, que leurs brefs étaient ambigus et leurs bulles fausses ou subreptices. Pour leur fermer la bouche , il fallait nécessairement faire expliquer et confirmer leurs brefs et leurs bulles et obtenir de plus amples pouvoirs ; la persécution toujours allumée dans les pays auxquels ils étaient déstinés, leur en fermait l'entrée et les arrétait à Siam malgré eux ; ils ne pouvaient se dispenser d'informer la sacrée congrégation et le Pape méme de l'état de ces choses et de plusieurs autres points qui intéressaient la mission , le salut des âmes et la gloire de Dieu.

Sur cela les évêques ne voulurent rien déterminer sans consulter les missionnaires , ils les assemblèrent. Monsieur de Berithe ouvrit un avis qui fut généralement approuvé ; il représenta qu'ayant envoyé depuis quelques mois monsieur de Bourges à Rome, il l'avait chargé de tant d'affaires, qu'il avait lieu de craindre qu'il n'en pût terminer qu'une partie; il exposa ensuite le nombre et l'importance des grâces qu'on voulait encore demander au Saint Siége et les difficultés qu'il faudrait surmonter pour les obtenir , et conclut qu'il fallait que lui - même , ou monsieur d'Héliopolis, retournât à Rome , pour proposer , expliquer , poursuivre et faire réussir tant d'affaires si épineuses ; il ajouta que , si l'on envoyait un missionnaire , quelque habile qu'il

fût, il n'aurait jamais assez de crédit pour en venir à bout, et que le caractère épiscopal donnait une autorité que l'habileté ne remplaçait pas.

Toute l'assemblée suivit ce sentiment sans replique. Monsieur d'Héliopolis, voyant la santé de monsieur de Berithe fort affaiblie et hors d'état de soutenir les fatigues d'un si long voyage, s'offrit généreusement pour retourner en Europe. Ce prélat avoue dans la relation de son voyage qu'il eut besoin d'un secours extraordinaire de la grâce, pour se charger de cette négociation. « Je me sentais (dit-il dans » sa relation imprimée) attaché à ma mission » vers les nations, qui m'étaient commises, » dont je me voyais si proche; les liens du de- » voir et de la compassion pour ces pauvres » âmes abandonnées, faisaient sur moi une » impression, et mon cœur ne pouvait s'en » éloigner sans une extrême violence; j'avais » encore présente à mon esprit, la suite » des difficultés et des fatigues étranges que » j'avais souffertes durant mon voyage, dont » je ne faisais que de me délasser et aux- » quelles il fallait m'exposer de nouveau. Je » prévoyais les divers jugements qu'on ferait » de mon retour en France et à Rome; enfin » je n'envisageais partout que des obstacles » à ma résolution : cependant, considérant le » pressant besoin de nos missions, je fermai les » yeux à tout, pour ne regarder que les ordres

» de Dieu, qui m'étaient déclarés par la
» bouche de ses serviteurs, et que je respec-
» tais comme ses organes. »

VII.

M. d'Héliopolis retourne à Rome.

Plein de ces saintes dispositions, M. d'Héliopolis partit de Siam, le 19 janvier 1665, trois ans après son départ de France ; il n'était accompagné que de monsieur de Chamesson et d'un domestique ; il alla par terre jusqu'à Ténasserim, où il s'embarqua et aborda à Mazulipatan. Il rencontra dans cette ville un religieux castillan de l'ordre de saint François, qui revenait de la Chine, où il avait été missionnaire quatorze ans, et qui retournait en Europe, pour les affaires de sa mission. Comme ce religieux était dans une extrême pauvreté, monsieur d'Héliopolis le reçut en sa compagnie et lui promit de le défrayer pendant le voyage. « Je le considérai, dit-il, non-seu-
» lement comme un coopérateur de Dieu,
» envers lequel je devais exercer la charité,
» mais encore comme un ange que Dieu
» m'envoyait pour la consolation de mon âme
» pendant le voyage. Il semble que cette
» charité attira à monsieur d'Héliopolis un
» secours auquel il ne s'attendait pas. »

Monsieur Tavernier, si connu par ses voyages, lui fit tenir mille écus, que des personnes de piété lui avaient envoyés de Paris, pour l'entretien des missionnaires ; sans cette res-

source imprévue, il eût été obligé d'emprunter de l'argent ou de souffrir les plus rudes extrémités de la pauvreté.

Il comptait de trouver à Mazulipatan ou au fort saint George, qui appartient à la compagnie d'Angleterre, quelque vaisseau qui partît pour l'Europe; mais après avoir attendu inutilement plus de huit mois, il s'embarqua pour la Perse, arriva à Congo, passa par Balsora, et de là remonta le Tigre jusqu'à Bagdad. Il y arriva si fatigué et si malade, qu'il reconnaît lui-même, qu'après Dieu, il doit la conservation de sa vie à la charité et aux soins des révérends pères-capucins, qui le logèrent dans leur maison.

Dès que sa santé fut un peu rétablie, il se remit en chemin, traversa la Mésopotamie, passa par Moussoul, qui est l'ancienne Ninive, par Nisibe et par Edesse, et après cinquante journées de marche, pendant lesquelles il fut exposé à un froid incommode et à des pluies continuelles, il arriva à Alep, presqu'aussi malade qu'il l'était à son arrivée à Bagdad. Monsieur Baron, consul de France, qui avait succédé à monsieur Piquet, le reçut chez lui, le retint pendant plus d'un mois, et ne le laissa partir que quand il eut repris ses forces. Il n'y a que ceux qui ont fait des voyages de long cours, qui comprennent bien ce que font souffrir les rigueurs des saisons, les chemins impraticables, les forêts, les montagnes, les déserts qu'il faut traverser sur des voitures

très-incommodes sans trouver le plus souvent ni les choses les plus nécessaires à la vie, ni même un gîte, en sorte qu'on se voit nuit et jour exposé aux injures de l'air, au danger de tomber entre les mains des voleurs et d'être trahi par ceux-mêmes qui vous conduisent.

VIII.

Arrivée de M. d'Héliopolis à Rome.

D'Alep, monsieur d'Héliopolis alla s'embarquer à Alexandrette, sur un vaisseau qui partait pour Livourne, où il arriva heureusement. De là il se rendit à Florence, où le grand Duc le retint pendant trois semaines et lui envoya des rafraîchissements en profusion pour le délasser de ses fatigues et rétablir ses forces. Plein de reconnaissance envers ce prince si généreux, il partit pour Rome, il arriva dans le mois d'avril 1661 ; le lendemain de son arrivée il alla visiter les cardinaux de la sacrée congrégation, pour leur expliquer les motifs de son voyage ; ils lui témoignèrent tous beaucoup de satisfaction de le voir et d'apprendre de sa bouche, quel était le véritable état des missions dans tous les lieux de l'Orient par où il avait passé. Il leur fit un détail exact de toutes les missions qu'il avait vues dans les diverses contrées de l'Asie, rendit aux missionnaires qui y travaillaient la justice que méritaient leurs travaux et exposa

à leurs Eminences que la plupart y souffraient une extrême pauvreté et des fatigues incroyables, que l'intérêt de la religion demandait un plus grand nombre d'ouvriers dans ces vastes pays, et des secours considérables pour les y faire subsister ; il les sollicita particulièrement pour la mission d'Alep, où plusieurs religieux de divers ordres vaquaient à l'œuvre de Dieu, avec une union qui devait servir de modèle à toutes les autres missions ; il n'oublia pas les éloges que les Portugais, qui louent rarement les sujets des autres nations, ne pouvaient s'empêcher de donner dans les Indes, à la régularité, à la science, au zèle, à la mortification des jésuites français. Toutes choses tournaient à souhait pour ce Prélat ; mais la maladie du pape Alexandre VII, sur les bonnes intentions duquel il comptait le plus sûrement, mettait sa Sainteté hors d'état de donner audience, et sa mort suspendit bientôt toutes les affaires.

Après le départ de monsieur d'Héliopolis, monsieur de Berithe chargé seul de tout le poids de la mission, ne manquait ni d'occupation ni de sujets d'inquiétude ; il n'avait reçu aucune nouvelle de monsieur Chevreuil, depuis qu'il l'avait envoyé à la Cochinchine. Le bruit s'était répandu que la persécution y était très violente et que tous les jésuites en avaient été chassés, et il était à craindre que le nouveau missionnaire n'eût été reconnu à son arrivée, mis en prison et peut-être con-

damné à la mort. Son retour inespéré dissipa cette crainte. Voici le précis de la relation qu'il fit de son voyage et de ce qui s'était passé dans ce royaume pendant huit mois qu'il y séjourna ; il aborda au port de Faifo, le 24 juillet 1664.

I X.

Relation du voyage de M. Chevreuil à la Cochinchine.

Les images qu'on trouva dans ses coffres et dont on lui enleva la moitié, et ses ornements d'église, le firent reconnaître pour ecclésiastique; cependant il ne fut point arrêté par les officiers du roi. Il logea chez deux missionnaires jésuites qui travaillent dans cette ville avec beaucoup de zèle, leur rendit les lettres de monsieur de Berithe et les trois cents livres qu'il leur envoyait ; ces révérends pères furent fort sensibles aux témoignages d'estime et d'affection que leur donnait ce prélat, et ils n'épargnèrent ni politesses ni honnêtetés, pour marquer leur reconnaissance. Tandis qu'il se délassait des fatigues du voyage, il apprit qu'un batiment portugais devait bientôt partir pour Macao ; il appréhenda d'être enlevé ; sa crainte n'était pas mal fondée. La charité de quelque chrétien ou peut-être du père Baudet, jésuite, originaire de Grenoble, le fit avertir de leur mauvais dessein, par un Japonois qui l'aborda dans une rue, et lui dit

en langue portugaise, que le bâtiment qui devait le conduire à Macao, serait bientôt prêt et qu'il y serait fort à son aise.

Sur cet avis monsieur Chevreuil partit secrètement de Faifo, accompagné d'un chrétien, et alla par terre à la ville royale rendre à un métif, originaire de Macao, nommé Jean de la Croix, des lettres et des présents de la part de monsieur de Berithe; il les reçut avec de grandes marques de respect et de reconnaissance; mais il lui dit froidement, qu'il ne pouvait le loger chez lui, et l'envoya chez un père jésuite portugais, qui lui fit un bon accueil et le pria de prêcher le jour de l'Assomption, dans une chapelle que Jean de la Croix avait fait bâtir dans sa maison, avec la permission du roi. Il était très-considéré de ce prince à cause de son habileté à fondre des canons. Les chrétiens étant assemblés, monsieur Chevreuil prêcha en langue portugaise, et un interprète rendit son discours en cochinchinois, que ce misionnaire ne parlait qu'imparfaitement; il déclara à son auditoire qu'il était grand-vicaire de monsieur de Berithe, vicaire apostolique, que notre saint père le pape envoyait à la Cochinchine, et qu'il n'attendait qu'un temps plus favorable pour s'y rendre; il appliqua en même temps l'indulgence plénière, que sa Sainteté avait accordée aux églises soumises à l'administration des vicaires apostoliques, pour cette grande fête de la S.te Vierge.

X.

Danger où se trouve M. Chevreuil.

Cette déclaration et cette indulgence excitèrent dans le peuple des sentiments de joie et de reconnaissance qu'il fit éclater ; mais Jean de la Croix en fut choqué, et il envoya son fils au grand Mandarin pour le prier de chasser monsieur Chevreuil du royaume. Ce ministre, déjà instruit qu'il était français et peut-être sollicité par quelque chrétien, refusa d'agir contre lui. Jean de la Croix gardait si peu de mesures, que son fils lui rendit la réponse du mandarin en présence du missionnaire: cependant ce refus lui persuada que ce nouveau venu avait des protecteurs secrets à la cour, et il commença à le traiter plus honnêtement. Ces honnêtetés peu sincères n'empêchèrent pas monsieur Chevreuil de s'embarquer sur un bâtiment qui partait pour Faifo. Pendant la route, il expliqua au capitaine, les premières vérités de notre sainte religion. Ce païen les écouta avec une docilité qui ne pouvait venir que de la grâce de Dieu ; il donna des marques constantes de sa foi, promit de se faire instruire parfaitement de nos mystères par des chrétiens qu'il connaissait, et demanda le baptême avec tant d'instance, que monsieur Chevreuil le baptisa dans un bourg nommé Touran. Les chrétiens de ce lieu, instruits de son arrivée, le

prièrent de s'y arrêter quelques jours ; le lendemain ils s'assemblèrent au nombre de deux cents, et lui présentèrent quatre femmes catéchumènes fort bien instruites, auxquelles il administra le baptême, avec toutes les cérémonies prescrites par le rituel romain, dont les chrétiens et plusieurs païens mêmes qui étaient présents, parurent fort édifiés. Il apprit dans la suite que toutes les mesures étaient prises pour l'enlever dans cet endroit ; mais le bâtiment de Macao, qui voulait l'enlever à Faifo, eut fait voile avant qu'on eut pu le saisir et l'y conduire.

X I.

Séjour et fonctions de Monsieur Chevreuil à Faifo.

Revenu à Faifo, il loua une maison, alla rendre visite aux missionnaires jésuites, et leur présenta ses patentes de grand-vicaire. Ils reconnurent sans difficulté l'autorité de monsieur de Berithe, et reçurent de son grand-vicaire la confirmation des pouvoirs, pour annoncer la parole de Dieu, et pour administrer les sacrements. Le dimanche suivant, le pere supérieur déclara à l'assemblée des chrétiens que monsieur de Berithe, envoyé par le pape vicaire apostolique à la Cochinchine, avait donné la charge de grand-vicaire à M. Chevreuil. Quand le père jésuite eut fini son discours, monsieur Chevreuil prit la parole

et confirma ce qu'il venait de publier ; les chrétiens de la ville et les étrangers en parurent également satisfaits. Quelques cambogiens le prièrent en particulier d'aller dans leur pays, secourir un grand nombre de chrétiens abandonnés, et lui promirent de l'y conduire ; mais il découvrit que ses ennemis lui avaient tendu ce piége, pour le faire sortir de la Cochinchine et pour l'enlever sur le chemin ; il prétexta des affaires qui ne lui permettaient pas d'entreprendre sitôt ce voyage.

XII.

Baptême et conversion.

Obligé de demeurer à Faifo, pour se perfectionner dans la langue du pays, il attira quelques enfants chrétiens à qui il apprenait à lire le latin ; des pauvres venaient en foule lui demander l'aumône, il donnait à tous sans distinction de chrétiens et de païens, et prenait de là occasion de leur expliquer les vérités de la foi. Une femme qui portait un petit enfant mourant, se présente à sa porte, il lui parla du Dieu des chrétiens et de la félicité éternelle qu'il prépare à ceux qui embrassent sa loi, et lui demanda si elle ne serait pas bien aise que son enfant, après sa mort, jouît d'un bonheur si parfait. Je le souhaite de tout mon cœur, répondit-elle, et porta son enfant à l'église, où il fut baptisé. Le lendemain cet enfant mourut, et elle ap-

porta son corps au missionnaire ; il l'enveloppa d'un suaire et l'enterra dans le cimetière des chrétiens, avec les cérémonies ecclésiastiques ; la mère fut si touchée de ses soins charitables et de la grâce de Dieu, qu'elle se fit chrétienne, et après les instructions nécessaires, elle fut baptisée avec toute sa famille.

X I I I.

Commencement de persécution.

A peine ce missionnaire commençait à respirer, que la persécution allumée dans la ville royale, s'étendit jusqu'à Faifo ; les uns disaient que des Juifs, jaloux des progrès du christianisme avaient persuadé au roi, que les chrétiens méditaient une révolte ; que des vaisseaux et des troupes viendraient de Macao, pour les soutenir et pour soumettre le royaume au roi de Portugal : d'autres assuraient que c'étaient des chrétiens renégats qui avaient inventé cette calomnie qu'ils débitaient comme un secret qu'on leur avait communiqué lorsqu'ils étaient chrétiens.

Quel que fût le motif de la persécution, on vit arriver des troupes à Faifo ; les soldats parcoururent les maisons de tous les chrétiens, leur enlevèrent leurs livres de piété, et tous les symboles extérieurs de la religion ; pendant deux jours entiers ils bouleversèrent tout dans la maison des jésuites pour

trouver le catalogue des chrétiens, mais ils ne le trouvèrent point. Il arriva par hasard ou plutôt par un effet de la providence, que pas un soldat ne mit le pied dans la maison de monsieur Chevreuil ; ce qui lui donna le temps de mettre en sûrete son argent entre les mains d'un chrétien Japoncis, qui le garda, et le lui rendit fidèlement.

Deux jours après l'arrivée des troupes, le gouverneur de Cham envoya deux mandarins; ils arrêtèrent par son ordre les deux jésuites et deux capucins qui, allant de Siam à Macao, avaient été contraints par le mauvais temps de relâcher à Faifo et de s'y arrêter. Le jésuite missionnaire dans la ville royale y fut aussi conduit, et monsieur de Chevreuil fut en même temps arrêté ; on les enferma tous six dans l'église, où ils étaient gardés à vue.

Le lendemain de leur détention, les mandarins envoyèrent des soldats pour enlever de l'église un tableau de la S.te-Vièrge, et pour le faire fouler aux pieds par ceux qui renonceraient à la foi. Cette impiété enflamma le zèle des missionnaires ; ils se saisirent du tableau, mais les soldats les maltraitèrent fort rudement, le leur arrachèrent et l'emportèrent.

X I V.

Générosité d'une femme chrétienne.

Après s'être assurés des pasteurs, ajoute monsieur Chevreuil, ces loups furieux se jetèrent sur les ouailles. Les premiers qu'ils attaquèrent furent les Japonois, qui étaient riches, et qui paraissaient être les colonnes les plus fermes de l'église de Faifo ; ils les menacèrent de leur ôter leurs biens, leurs maisons et de les réduire à la dernière misère. Pour conserver des biens périssables et bientôt perdus, la plupart renoncèrent lâchement aux biens éternels et foulèrent aux pieds cette sacrée image. Le mauvais exemple et le scandale que donna leur chute, entraînèrent un grand nombre de Cochinchinois, et particulièrement les plus opulents et les plus considérables chrétiens de Dinhcham : tant il est vrai que les richesses et les avantages qu'elles procurent dans le monde, mettent de grands obstacles au salut ! En un seul jour cent vingt chrétiens intimidés par les mandarins, renièrent notre sainte foi ; une femme chrétienne, âgée de vingt-cinq ans, dont on ne sait pas le nom, qui était présente à cet affreux spectacle, sans être connue, fut si vivement touchée de la chute de tant de chrétiens, que poussée par un mouvement du Saint-Esprit, elle fendit la presse et fit à haute voix sa profession de foi en présence des mandarins. Son courage et son assurance confondirent

confondirent les apostats, soutinrent ceux qui chancelaient et irritèrent extrêmement les juges ; sur-le-champ ils la firent prendre et mettre à la cangue, qu'elle porta avec une fermeté au-dessus de son sexe. Cette généreuse femme ayant gagné nos gardes, vint nous voir avec quatre autres confesseurs de J.-C. ; ils se confessèrent tous pendant qu'on faisait boire et manger les soldats qui les accompagnaient.

Parmi ces confesseurs il y avait un bon vieillard qui cultivait le jardin des jésuites. Il fut pris, lorsqu'il y travaillait avec un catéchiste Tonquinois qui s'était depuis peu habitué à la Cochinchine. Il y avait aussi une matrone fort vénérable, veuve d'un grand mandarin, lequel, quelque temps auparavant, avait gouverné cette province, et était fort estimé du roi. Cette dame soutenait toutes les églises d'alentour par son crédit et par ses libéralités; mais dans la persécution excitée en 1663, on avait brûlé une belle église, qu'elle avait fait bâtir à demi-lieue de Faifo. On brûla aussi sa maison, qui en était voisine. On la dépouilla de presque tous ses biens, de sorte qu'elle était réduite à demeurer dans une petite chaumière, et était fort contente de se voir assujétie à cette pauvreté pour l'amour de J.-C. Rien n'avait pu l'ébranler. A mon arrivée, je lui fis une visite, et je la saluai de la part de M. de Berithe. Sa piété et son zèle

m'édifièrent beaucoup. On l'alla saisir dans sa petite maison par ordre du roi ; mais on lui gardait toujours quelque respect en considération de son mari, et on ne lui mit point la cangue au cou, qui est la dernière marque d'ignominie.

X V.

Martyrs.

Ces généreux soldats de Jésus-Christ, après s'être confessés, prirent congé de nous et furent conduits à Dinhcham, où l'on les condamna à la mort. La jeune femme, qui avait si généreusement fait une confession publique de sa foi à Faifo, fut condamnée à être exposée aux éléphants avec le catéchite tonquinois, les autres à être décolés ; mais pour la matrone, qui s'appelait Ba Maria, elle fut par ordre exprès de la cour, condamnée à mourir de faim dans une petite cellule, que l'on bâtit pour l'y enfermer et que l'on fit environner de soldats.

Cette pauvre dame soutint jusqu'à cinq jours ce cruel supplice, au bout desquels elle demanda à sortir, et fut portée au tribunal du gouverneur de cette ville, où elle renia, n'ayant pu souffrir la grande soif dont elle était pressée, comme elle nous l'a depuis ensuite déclaré. Les gentils triomphèrent de de cette chute, et tous les chrétiens en versèrent des torrents de larmes ; elle même ne se lassait point de pleurer et de se lamenter,

et aussitôt qu'elle put venir à l'église pendant la nuit, elle y vint toute baignée de larmes, demandant avec très-grande humilité et contrition, miséricorde en présence de plusieurs chrétiens; elle se confessa, mais je lui refusai la communion pour l'obliger par ce refus, à reconnaître la grandeur de sa faute, et pour instruire en sa personne le reste des chrétiens qui avaient imité sa lâcheté. Cependant quelques jours avant mon départ, quand on m'eut signifié mon exil, je la confessai une seconde fois et lui administrai les sacrements.

C'était un spectacle pitoyable dans la plupart des villages de ce royaume, de voir quantité de généreux confesseurs de J.-C., qui allaient, la cangue au cou, par les rues demander l'aumône, eux qui auparavant s'étaient vus dans l'abondance; et ce qui était encore plus capable de toucher, c'était de voir leurs femmes et leurs enfants abandonnés et réduits à la mendicité.

Plusieurs craignant leur faiblesse, abandonnèrent leurs biens pour assurer leur salut, et se retirèrent dans les forêts où ils souffraient de grandes incommodités par les injures de l'air et par la faim. Je crus que Dieu me présentait alors une belle occasion pour employer utilement à l'entretien de ces saints confesseurs l'argent que monsieur de Berithe m'avait donné. De ma prison j'envoyai quelques billets au japonois à qui je l'avais con-

fié, et lui ordonnai d'en remettre une partie à un chrétien cochinchinois, que je connaissais très-fidèle et qui s'était caché à dessein de secourir ceux qui avaient été faits prisonniers; je donnai ordre à celui-ci de porter une partie de cet argent à la ville royale, où la persécution fut si fort embrasée, que plusieurs confesseurs scellèrent leur foi par l'effusion de leur sang.

X V I.

Tourments d'une dame catéchiste.

Il y eut entr'autres une femme qui se signala; elle était âgée de cinquante ans, et faisait depuis longues années l'office de catéchiste à l'égard des femmes; elle s'appelait Ba Anna, et avait grâce et bénédiction de notre Seigneur pour gagner les âmes; elle était en grande estime parmi les chrétiens et en grande haine parmi les païens qui voyaient avec grand dépit plusieurs de leur parti se ranger à notre sainte foi, par les persuasions de cette femme. Dans cette persécution les gentils, pour se venger des injures qu'ils croyaient que leurs pagodes avaient reçues d'elle, la dénoncèrent aux mandarins qui la firent cruellement fouetter, et puis la condamnèrent à être brûlée à petit feu avec des plaques de fer embrasées qu'on lui appliquait sur le visage, sur les mamelles et sur les côtés; on lui mettait des mèches allumées

dans les oreilles, dans les narines et sur les yeux; cette sainte femme souffrit ce cruel martyre avec tant de patience et de générosité, qu'elle causait de l'admiration à tous ceux qui étaient spectateurs de son tourment et remplit de telle confusion les tyrans, que, vaincus par sa constance, ils la laissèrent en liberté après l'avoir dépouillée du peu de bien qu'elle possédait.

On compta cette année quarante-trois martyrs, de tout sexe, de tout âge et de toute condition, qui donnèrent leur vie pour la foi, à la cour, dans la province de Champ, et dans la partie du royaume de Chiampa, qui est sous la domination du du roi de la Cochinchine.

X V I I.

Martyrs.

J'envoyai une seconde partie de l'argent qui me restait, à Dinhcham où la persécution était très-violente, après même qu'elle fut finie à la cour; et j'employai la troisième partie au soutien de plusieurs bons Chrétiens qui étaient prisonniers à Faifo, et dépouillés de leurs biens. La persécution s'étendit ensuite dans la province de Quangngai, où les Chrétiens sont en grand nombre. Plusieurs abandonnèrent la foi; mais nous en vîmes quatre qu'on conduisit à Faifo, la cangue au cou, qui réparèrent par leur

générosité, le scandale que tant d'autres avaient causé par leur chute. L'un d'eux était un vieillard vénérable, âgé de quatre-vingts ans, homme de condition, un des plus riches et des plus considérables de la Province. Il servait de catéchiste depuis long-temps. Notre Seigneur récompensa son zèle de la couronne du martyre. Ces quatre confesseurs furent rencontrés dans les rues de Faifo par trois enfants de quatorze ou quinze ans, deux garçons, et une fille nommée Luce. Ces trois jeunes disciples de J.-C. étaient partis de la ville royale, dans le dessein de venir chercher une mort glorieuse pour notre sainte foi. Un de leurs motifs était que leurs parents étant renégats, ils ne pouvaient plus demeurer avec eux, et voulaient aller vivre éternellement avec leur père céleste. Ils s'approchèrent du vieillard, et le prièrent de les recevoir en sa compagnie. Cet homme plein de foi, admirant le pouvoir de la grâce en un âge si faible, leur promit de leur servir de parrain et de père en ce combat.

Avant de partir pour Dinhcham, ces confesseurs obtinrent de leurs gardes la permission de nous venir voir dans notre prison. Ce fut une grande consolation pour nous. Il nous sembla voir en ces généreux athlètes, renaître les premiers siècles qui ont peuplé l'Eglise de tant de saints, et arrosé la terre d'un sang si fécond, qu'il servait encore de

semence pour produire une heureuse postérité de martyrs.

Ces confesseurs, après nous avoir rendu compte de l'état déplorable où ils avaient laissé les églises de Quangngai, voulurent se préparer au combat par le sacrement de Pénitence : ils se confes èrent pendant qu'on régalait leurs gardes. Ils souhaitaient ardemment de communier; mais, ne sachant pas l'heure en laquelle on nous ferait mourir, nous n'osions garder le Saint Sacrement dans l'église, de peur qu'il ne fut profané par les païens.

Les trois enfants dont j'ai parlé accompagnaient toujours ces quatre confesseurs, sans être liés ni mis à la cangue. Les gardes les laissaient entrer et sortir librement, admirant la générosité de ces jeunes victimes qui de leur propre mouvement cherchaient la mort que cette nation craint plus qu'aucune autre nation du monde. Ils se confessèrent pareillement; et en prenant congé de nous : Nos pères, nous dirent-ils avec un visage riant, sont demeurés sur la terre; pour nous, nous allons au Ciel. Les Chrétiens de Dinhcham, qui avaient montré tant de faiblesse, voulurent en quelque manière réparer leur faute par leur libéralité, et ils habillèrent ces trois enfants de fort beaux habits de soie.

X V I I I.

Martyre de trois Enfants.

Les quatre confesseurs ayant été condamnés à être décolés, ces trois innocentes victimes se présentèrent devant les juges, disant que les quatre chrétiens avaient été condamnés comme criminels, parce qu'ils professaient la religion chrétienne; qu'ils méritaient la même peine, puisqu'ils faisaient profession de la même religion, qui était la seule véritable, sans laquelle on ne pouvait faire son salut. Cette hardiesse surprit les juges, et les irrita si fort, qu'ils les condamnèrent sur-le-champ tous trois à être exposés aux Eléphants. Plusieurs Gentils, touchés d'une tendresse naturelle, leur disaient qu'ils étaient des fous de vouloir mourir si jeunes; qu'ils laissassent mourir ces vieillards qui étaient au bout de leur carrière; que pour eux, ils devaient songer à jouir de la vie. Luce, animée du Saint-Esprit, leur répondit : « Qui est plus fou de vous ou de nous ? C'est une nécessité que vous » mouriez aussi-bien que nous. A votre » mort, les démons viendront se saisir de vos » âmes, pour les avoir servis dans vos pagodes, au préjudice du culte que vous » devez à Dieu, créateur du ciel et de la » terre, que les Chrétiens reconnaissent et adorent. Pour nous, il est vrai que nous mou-

» rons jeunes; mais cette mort sera bientôt
» changée en la vie éternelle que nous es-
» pérons ; et les anges viendront recevoir nos
» âmes à la sortie de nos corps. » Le gouverneur de la Province avec les autres Mandarins et un très-grand nombre tant de gentils que de chrétiens, voulurent être spectateurs de leur combat; les anges le furent de leur victoire. Aussitôt qu'ils arrivèrent au lieu du supplice, à la vue des Éléphants élevant les yeux au ciel, ils s'armèrent du signe de la Croix, et dans le même moment les Éléphants les prirent avec leurs trompes, les jetèrent en l'air, les reçurent sur leurs défenses, et les écrasèrent sous leurs pieds. Les chrétiens, témoins de ce glorieux spectacle, eurent soin de recueillir les précieuses reliques de ces saintes victimes. Les Jésuites eurent les corps des deux martyrs, et moi, j'eus le bonheur d'avoir la tête de la petite vierge Luce, que M. de Berithe fit déposer dans la suite sous l'autel de l'église de Siam.

Quelques jours après une autre jeune fille animée par l'exemple de cette vierge, s'alla présenter à ces mêmes juges et se déclara chrétienne. Ils la firent prendre, et fouetter cruellement : mais voyant que les tourments n'affaiblissaient point sa constance, ils la chassèrent.

Vers ce même temps, le roi voulant inspirer à tous ses sujets du mépris et de l'aversion pour le Christianisme, ordonna que le saint

crucifix fût exposé dans la grand'rue de Faifo, et fit publier à son de trompe que tous les habitants de cette ville, gentils, chrétiens, naturels et étrangers, vinssent sans faute le fouler aux pieds. Les gentils, pour hâter l'exécution de ce détestable arrêt, firent peindre un crucifix sur de la toile, et le portaient par moquerie en procession, par les rues. Sur les dix à onze heures du matin, toute la ville se rendit à ce spectacle ; et ceux qui refusaient de le fouler aux pieds, étaient reconnus et punis comme chrétiens.

XIX.

Exil des Missionnaires jésuites.

Après que les Mandarins eurent ainsi déchargé leur rage sur le troupeau de Jésus-Christ, ils cherchèrent les moyens de le détruire tout-à-fait sans plus verser de sang, et délibérèrent de chasser les pasteurs et de nous bannir du royaume. Deux Mandarins vinrent nous signifier cette sentence, et ordonnèrent que les trois pères Jésuites fussent embarqués les premiers et livrés à un capitaine païen et japonois, pour les conduire à Siam.

Pour moi, continue M. Chevreuil, j'avais été averti de bonne part que je n'étais pas compris dans l'arrêt d'exil, qu'on avait dit à la cour que je n'étais pas Portugais ; que je n'étais dans le Royaume que depuis peu

de temps, et que le roi, dans le dessein d'y attirer les marchands français, ne m'exilerait pas. Aussitôt que les Jésuites furent partis, et que je fus seul avec les deux pères capucins, on nous laissa plus de liberté, et on nous ôta les gardes que nous avions dans la maison; ce qui facilita l'entrée à plusieurs chrétiens tombés par faiblesse, qui venaient se réconcilier et se confesser. Dès que la nuit était fermée, j'allais au commencement écouter leurs confessions dans leurs barques. Sur les deux ou trois heures après minuit, je célébrais le très-saint Sacrifice de la Messe, et communiais ceux que je jugeais capables de ce sacrement.

X X.

Chrétiens tombés, réconciliés à l'Eglise.

Il est vrai que si la chute de tant de chrétiens me donna un vif sentiment de regret pour la perte de leurs âmes, je ne reçus pas peu de consolation de voir la contrition de leurs cœurs, qui se faisait connaître par l'abondance des larmes qu'ils répandaient; de sorte que j'étais obligé de les consoler, et de leur inspirer la confiance en notre Seigneur Jésus-Christ et en sa bonté infinie, qui ne refuse jamais le pardon aux cœurs contrits et humiliés. Il s'en est trouvé un qui m'a assuré avoir été si repentant de sa chute, qu'il en avait été malade une semaine

jusqu'à suer du sang par la véhémence de la douleur qu'il en avait conçue.

Les Japonois, qui étaient tombés les premiers, ne furent pas les derniers à se réconcilier. N'osant venir chez moi, ils me prièrent instamment d'aller dans la maison d'un des principaux de leur nation, pour leur faire la grâce de les réconcilier à leur mère la sainte Eglise qu'ils avaient abandonnée si lâchement. Je me fis demander cette grâce pendant quelques jours, pour leur faire sentir par ce délai l'énormité de leur crime, et les obliger à réparer le grand scandale qu'ils avaient causé. Cependant je me laissai gagner par leur prières réitérées; et, persuadé de leur contrition par leurs larmes et par la soumission avec laquelle ils offraient de faire tout ce que je leur ordonnerais en satisfaction de leur faute, j'allai dans cette maison; je leur exposai à quelles pénitences les saints canons condamnent ceux qui sont tombés dans l'apostasie. Tous firent à haute voix et avec de profonds gémissements, leur profession de foi. Plusieurs se confessèrent. Je célébrai ensuite la Messe; et, lorsque je me vis obligé de partir, ne sachant quand ils auraient le bonheur d'avoir des Prêtres pour leur administrer les Sacrements, je les admis à la communion pour les confirmer dans les bonnes dispositions où je les voyais.

X X I.

Dix païens convertis.

Je ne dois pas oublier une chose qui prouve que le sang des martyrs est la semence des Chrétiens : non-seulement les chrétiens, qui étaient tombés, ou qui s'étaient cachés dans les bois, venaient la nuit dans l'Eglise pour participer aux sacrements, mais encore dix gentils se présentèrent pour être instruits et baptisés. L'un d'entr'eux m'amena deux petits enfants, et porta sur ses épaules sa femme qui était paralytique. Voulant éprouver leur foi, je leur représentai à quel danger ils s'exposaient en embrassant une Religion qui était si persécutée, et pour la profession de laquelle on était condamné à la mort. Ils me répondirent que c'était pour cela même qu'ils voulaient se faire Chrétiens, et qu'ils s'estimaient heureux de donner leur sang pour une si juste cause.

Cependant les partisans des Portugais, qui n'avaient cessé de me traverser depuis que j'étais à la Cochinchine, firent tant auprès des mandarins, qu'ils m'obligèrent à sortir du Royaume environ un mois après les Jésuites, aimant mieux se voir privés des sacrements et du sacrifice, que de me voir dans leur pays.

XXII.

Exil de M. Chevreuil.

La sentence de mon éxil m'ayant été signifié, j'examinai devant Dieu ce qui serait plus expédient pour assister ce peuple. Voyant qu'il m'était impossible de fuir, ou de me cacher, et que je tomberais infailliblement entre les mains des gouverneurs, je pris le parti de m'embarquer sur un vaisseau, dont le Capitaine, le maître et les principaux officiers étaient chrétiens. J'espérai que pendant la nuit ils me laisseraient échapper secrètement. Dans cette espérance, j'achetai un bateau, et laissai la plus grande partie de mes hardes et de mes ornements d'Eglise, à un Chrétien, auquel je marquai le jour et l'heure qu'il pourrait me venir prendre au vaisseau, pour me ramener à terre; mais, par un secret jugement de Dieu, et par un châtiment de mes infidélités passées, ce chrétien manqua à sa parole. C'est ce qui m'a obligé de revenir à Siam.

Pendant le séjour que M. Chevreuil fit à la Cochinchine en 1664, et pendant les deux années suivantes, un très-grand nombre de fidèles errants dans les forêts, et dans les déserts, moururent de faim ou de misère, et environ cinquante martyrs signèrent la foi de leur sang. Quelques années après qu'ils eurent sacrifié leur vie pour Jésus-Christ, M. Hainques, missionnaire dont nous parlerons

bientôt, par ordre de M. de Berithe, fit des informations juridiques du martyre qu'avaient souffert les plus distingués. Ces informations, qu'on envoyait à Rome ayant été perdues, quoiqu'on en eût gardé dans le séminaire de Siam des copies très-exactes, M. de Métellopolis en fit dresser des nouvelles, lorsqu'il alla à la Cochinchine sacrer M. Mahot, évêque de Bide. Voici ce que portent ces informations, que les directeurs du séminaire de Paris ne pouvaient avoir, lorsqu'ils firent imprimer leurs relations en 1664.

XXIII.

Relation du martyre de plusieurs Chrétiens Cochinchinois.

Les premiers, qui souffrirent après l'exil de M. Chevreuil, furent Michel Mien, Ignace Vang, et Pierre Ky. Ils eurent la tête tranchée dans la grande place. Pierre fut exécuté le dernier; étant sur le point de recevoir le coup de la mort, il protesta à haute voix qu'il se soumettait de bon cœur à l'ordre du Roi, et qu'il mourait avec joie pour la loi pleine de vérité et de justice, dont il faisait profession. Le bourreau, en levant le sabre pour le frapper, lui dit par manière de raillerie : Ayez bon courage. « Faites votre devoir, lui répondit le martyr, je ne crains point la mort, ne craignez rien vous-même. » Sa tête ne fut pas emportée d'un seul coup,

le bourreau acheva de la lui trancher contre la terre. Les soldats se firent un plaisir barbare de briser les têtes de ces trois martyrs, de couper leur corps par morceaux, et de les jeter de tous côtés : mais les femmes de ces illustres défenseurs de la foi s'empressèrent de les recueillir. Leur tendresse pour de si dignes époux et leur respect pour ces martyrs de J.-C., leur inspirèrent ce zèle, qui les exposait à souffrir le même supplice, mais qui fut admiré par les tyrans même.

Pierre Ky avait une fille nommée Luce; elle vit martyriser un Chrétien appelé Etienne, du martyre duquel nous ne savons aucune circonstance. Après que les exécuteurs se furent retirés, Luce demeura auprès du corps du martyr des gentils, qui voyant le soin qu'elle prenait de l'envelopper en versant des larmes, et en le priant d'intercéder pour elle, lui dirent par moquerie : Jeune fille, que faites-vous là ? Ce mort ne peut être touché ni de vos soins, ni de vos larmes, ni de vos prières. Vous, qui ne connaissez que le démon que vous adorez, répondit-elle, vous ne savez pas que ce mort est dans le ciel, couronné de gloire, où il peut m'obtenir de Dieu tous les secours dont j'ai besoin. Passez, et laissez-moi lui rendre les derniers devoirs et les honneurs que je puis. Sur l'entrée de la nuit elle fit transporter le corps du martyr dans un bateau, et ensuite l'enterra. Sa piété ne fut pas sans récompense. Dès ce moment

Dieu lui inspira un si ardent désir du martyre, qu'elle n'attendit point qu'on vînt la saisir. Ayant appris qu'on la cherchait, elle se recommanda aux prières des Chrétiens, et alla à Dinhcham se présenter au Mandarin, qui faisait exécuter les martyrs. Mon père, lui dit-elle, a eu le bonheur et la gloire de mourir pour J.-C. Je déteste vos idoles de bois et de pierre. Attendez, jeune insensée, lui dirent les soldats, que vous soyez assise sur les dents des éléphants; là vous prêcherez plus à votre aise. Je connais les dents des éléphants, répliqua-t-elle; je ne les crains pas, j'irai au Ciel, cela me suffit. Le juge irrité ordonna aux soldats de la traîner par les cheveux hors de l'audience, et de l'aller exposer aux éléphants. La douleur qu'on lui fit souffrir en la traînant, ne lui arracha ni plaintes, ni soupirs. Dès qu'elle fut dans les barrières, elle s'assit à terre d'un air tranquille, arrangea ses cheveux, pris la situation la plus modeste qu'il lui fut possible, tourna ensuite la tête, et voyant un éléphant furieux, qui venait fondre sur elle, elle fit le signe de la croix, et joignit dévotement les mains. L'éléphant la remua d'abord avec sa trompe; ensuite il la jeta trois fois en l'air. Pendant ce supplice elle tint toujours les mains élevées vers le Ciel. Un second éléphant survint, qui l'écrasa sous ses pieds, et mit son corps en pièces.

Vers ce même temps un autre Chrétien fort

généreux, nommé Louis, remporta la couronne du martyre. Lorsqu'on le conduisait au supplice, le juge lui fit des reproches de ce que, contre la défense du Roi, il avait embrassé la religion chrétienne, et de ce qu'il y persistait avec tant d'opiniâtreté. Il y a vingt ans, lui répondit le martyr, que j'ai reçu la loi du vrai Dieu dans mon cœur; elle y a jeté de si profondes racines, que ni la vie, ni la mort ne sauraient l'en arracher. S'il en est ainsi, reprit le juge, vous pouvez vous préparer à souffrir tous les tourments que vous serez capable d'endurer. Je suis prêt, répliqua Louis, à tout souffrir, et à mourir. En prononçant ces paroles, il marchait à grands pas vers la place publique, où l'on avait dressé deux colonnes; il s'arrêta, et se mit à genoux au pied de la première, qui était sur son chemin, et y demeura en prière avec beaucoup de calme et de recueillement. Pendant qu'on préparait toutes choses pour son supplice, les soldats lui arrachèrent ses habits avec violence, et lui ayant étroitement lié les pieds et les mains, le suspendirent à une des colonnes la tête en bas; ils le laissèrent dans cette cruelle situation pendant quelques heures. Enfin un soldat chargé de l'exécution, tira un grand couteau, et s'approchant du saint martyr en sautant selon la coutume du pays, il lui fendit la tête; ensuite il coupa le corps par le milieu en quatre quartiers, qu'il attacha tout san-

glants aux deux colonnes, où ils demeurèrent exposés un jour entier.

A Louis succédèrent trois autres fidèles, qui ne firent pas éclater une moindre constance. Ils s'appelaient Mathieu Ven, Damase Dao, et Marthe Phuoc. Ils avaient d'abord été traduits devant le Tribunal du Roi; mais il les renvoya à deux juges qui les condamnèrent à perdre la tête. Mathieu Ven avait été arrêté, tandis qu'il recueillait le sang de quelques martyrs. Sur le point de souffrir la mort il fit au peuple, qui l'environnait, une instruction, et une exhortation très-pathétique, pour encourager les fidèles a mourir généreusement afin d'obtenir la récompense éternelle, que Dieu prépare à ceux qui le confessent devant les hommes, et de porter les païens à embrasser la religion chrétienne, qui peut seule affranchir des peines éternelles.

Damase Dao se tint à genoux, tandis que Mathieu parla, et qu'il fut exécuté. Accablé de lassitude et de faiblesse, il tomba par terre. Les soldats coururent à lui, et le frappèrent rudement pour l'obliger à reprendre sa première situation, et lui reprochèrent sa lâcheté. Je ne ressens, repondit-il, ni lâcheté, ni crainte. Ce n'est pas le courage, ce sont les forces, qui me manquent, et se tournant vers son bourreau. Faites au plutôt, je vous en prie, lui dit-il, ce qui vous est ordonné. Dans le même moment, il eût la tête tranchée.

Le martyre de Marthe Phuoc fut beaucoup plus cruel que celui de ces deux compagnons. C'était une veuve d'une rare piété. Elle faisait la fonction de catéchiste avec un zèle et un fruit merveilleux. Un grand nombre de personnes de son sexe avaient été converties par ses instructions. Ces nombreuses conversions l'avaient rendue infiniment odieuse aux zélateurs de l'Idolâtrie, et encore plus respectable aux Chrétiens. Dieu avait souvent accordé à ses prières la guérison des maladies, que les médecins jugeaient incurables. Sebastienne de Souzac, femme de Jean de la Croix, fondeur des canons du Roi, déposa avec serment que Marthe l'avait guérie d'une fièvre violente, et très-dangereuse, accompagnée d'un mal de tête insupportable, en lui mettant les mains sur la tête et en priant pour elle. Ses entretiens et son exemple animaient les femmes et les filles chrétiennes à la pratique des vertus, et répandaient la bonne odeur de J.-C. dans les églises voisines. Voici ce que Joseph Trang, zélé chrétien, à déposé avec serment touchant son martyre.

Ayant appris, dit-il, que Marthe Phuoc était dans la prison, j'allai la voir, et la trouvai parmi plusieurs chrétiens de l'un et de l'autre sexe ; je n'en sais pas le nombre. Bonne mère, lui dis-je, apprenez-moi comment toutes choses se sont passées. Elle me répondit : J'ai été conduite devant le tribunal

du Roi ; il ne m'a rien dit, il a même tourné la tête pour ne pas me voir. De là on m'a menée devant deux magistrats, qui m'ont ordonné de déclarer les personnes que j'avais instruites de la loi de Dieu. J'ai répondu que je ne connaissais que moi-même, et que je ne pouvais déclarer personne. Sur mon refus, les soldats ont commencé à me tourmenter. Ils m'ont versé de l'eau bouillante dans les oreilles, ont mis entre mes doigts et dans mes narines, des mèches allumées, ont fait rougir des lames de fer, et me les ont appliquées tout ardentes sur les joues, sur les côtés et sur les mamelles. Pour n'être pas exposée à de plus longs tourments que j'appréhendais de ne pouvoir soutenir, j'ai déclaré quelques personnes, que je savais être déjà arrêtées. La douleur, que me causent mes plaies, n'est pas ce qui m'afflige le plus. Ce qui me trouble et m'alarme davantage, c'est que je ne puis soutenir le poids de ma cangue, et je crains de mourir dans la prison, et d'être privée de la couronne du martyre. Je lui dis : Bonne mère, que cette crainte ne vous trouble pas. Souvenez-vous de ce que vous avez enseigné aux autres. Ceux qui meurent pour J.-C. dans les prisons, reçoivent la couronne de même que ceux qui meurent par le glaive. Elle ajouta : Puis-je demeurer par terre, et pousser des gémissements et des sanglots, comme si j'étais mourante, pour éviter les

nouveaux tourments que les soldats me feraient endurer, s'ils me voyaient assez de force pour les soutenir ? Je lui répondis : Je ne vois pas que vous commettiez en cela aucune faute. Son visage était extrêmement enflé, ses yeux presqu'éteins, ses oreilles paraissaient toutes brûlées. Je me prosternai en versant des larmes; malgré sa résistance, je baisai ses pieds, et le bord de sa robe. Que faites-vous ? me dit elle, je ne suis qu'une malheureuse pécheresse; retirez vous, de peur que les soldats ne vous arrêtent, et conjurez de ma part nos frères chrétiens de prier pour moi, afin que Dieu m'accorde la grâce, et la force de mourir pour son saint nom. Je me retirai, et l'on ne tarda pas de la conduire au lieu du supplice. Je la suivis : pendant le chemin, j'entendis que le magistrat lui dit : Mère Phuoc, vous avez professé et enseigné la loi des Portugais, il va vous en coûter la vie. Elle répondit : Je mourrai avec joie pour la vérité de ma religion. Dès qu'on fut arrivé à la place publique, où elle devait être martyrisée, les soldats lui ôtèrent la cangue et lui lièrent les mains sur la tête. Un d'entr'eux la perça d'un coup de lance sous l'aiselle droite, un autre lui enfonça son épée dans le côté gauche. Elle tomba par terre en prononçant le nom de Jésus et de Marie. En même temps un soldat délia ses mains, et lui coupa la tête de trois coups de sabre. Si Marthe

avait souffert dans les premiers siècles de l'Eglise, ne serait-elle pas au nombre des plus illustres martyrs ?

La constance avec laquelle ces généreux matyrs avaient donné leur vie pour J. - C., excita une sainte jalousie dans le cœur des confesseurs qui restaient dans la prison, et on les vit soupirer à l'envi après une si belle destinée. Jean Nhiem, Jean Lau, Thomas Nghé, et un quatrième, nommé Dau, dont on ne sait pas le nom de baptême, eurent bientôt la consolation d'être exaucés. Un chrétien qui avait eu part a leurs souffrances, en fait la description suivante :

Je fus, dit-il, conduit dans la salle de l'audience. A peine étais-je entré, que cinq de mes gardes déchargèrent rudement sur moi plusieurs coups de plat d'épée, pour m'obliger de renoncer à J-C. Le juge voyant que je persistais à le confesser, donna ordre à un capitaine de me conduire dans une prison différente de celle où les chrétiens étaient détenus Je me plaignis de ce que l'on me séparait de mes frères. Cette plainte m'attira une si rude grêle de coups, que j'en fus entièrement abattu. Après ce cruel traitement, le juge m'accorda la grâce que je demandais; il me fit conduire dans la prison où étaient mes frères ; je passai la nuit dans un continuel abattement. Le lendemain matin, mes forces étant un peu revenues, j'abordai les fidèles que je connaissais particulièrement : Jean

Nhiem avait sans doute été battu et tourmenté avec une rigueur extrême : Vous voyez, me dit-il, l'état où je suis. Je prie le Seigneur, de tout mon cœur, de pardonner à ceux qui m'y ont mis, et j'espère, avec le secours de la grâce de Dieu, de suivre l'exemple de J.-C., et de mourir pour lui, comme il est mort pour moi. Je m'approchai ensuite de Jean Lau, qui, tout rempli de Dieu, s'écria, dès qu'il me vit : Bénissons Dieu de ce qu'il nous juge dignes d'être affligés et tourmentés en cette vie pour la gloire de son nom. De là je passai à l'endroit où était Dau ; en m'embrassant, il me dit : Je brule par la miséricorde de Dieu, du désir de souffrir pour J.-C. Lorsque je me tournai pour saluer Thomas Nghé, un inconnu vint nous avertir que ces quatre prisonniers étaient condamnés à la mort.

Cette nouvelle s'était déjà répandue dans le public ; un grand nombre de chrétiens étaient accourus et s'étaient rangés sur le chemin par lequel les martyrs devaient passer. On les tira de la prison sur les onze heures du matin ; et, dès qu'ils eurent reconnu que cette multitude rangée sur leur passage était presque toute composée de chrétiens, ils les prièrent de prendre part à leur bonheur, et de faire éclater la joie que leur causait la mort glorieuse qu'ils allaient souffrir. Il n'en fallut pas davantage. Animée par ces paroles, cette multitude de fidèles éleva sa voix

voix, sans considérer les suites dangereuses que pouvait avoir une action si hardie. Ils accompagnèrent les martyrs comme en triomphe, en chantant des hymnes; on les conduisit d'abord à la salle de l'audience, où leur sentence leur fut lue. Dau y fit un discours qui était une apologie de la religion chrétienne. « Vous nous accusez dit il, de n'avoir ni amour ni respect pour nos parents: nous leur rendons au contraire toute sorte d'assistance; nous les nourrissons pendant leur vieillesse; nous n'épargnons rien pour les secourir, nous leur cherchons des remèdes dans leurs maladies, ou nous leur en composons nous-mêmes; nous veillons auprès d'eux après leur mort; nous leur rendons avec soin les derniers devoirs; et loin de louer des étrangers pour les pleurer et pour les ensevelir, nous leur donnons nous-mêmes la sépulture, et nous arrosons leurs tombeaux de nos larmes. » Il finit en défiant les païens de convaincre les vrais chrétiens d'autre crime que de celui qu'ils leur faisaient d'adorer et de servir le Dieu souverain qui a créé le ciel et la terre.

Aussitôt qu'il eut achevé son discours, ces invincibles athlètes se hâtèrent d'aller au lieu de leur supplice. Leur constance et les consolations dont Dieu remplissait leurs âmes, éclataient sur leurs visages, ils marchaient à si grands pas, qu'ils devançaient leurs gardes. Ils se mirent eux-mêmes dans la posture où il fallait être pour recevoir le coup de la

mort. Le chef des soldats ayant ordonné qu'on les liât, Dau lui répondit : « Cela n'est pas nécessaire; nous n'avons nulle envie de fuir. » Ils reçurent tous quatre la couronne du martyre par le tranchant de l'épée.

Dans cette persécution, quarante-trois confesseurs furent mis à mort ou par le glaive ou par les éléphants. Outre ceux dont je viens de parler, on trouve attesté juridiquement dans les procès-verbaux, le martyre d'un frère de Thomas Nghé, de Caio, de Joseph Kim, de Benoît, d'Alexis, de Dominique, d'Augustin, de Simon et de deux personnes du sexe, nommées Benoite et Jeanne. Tous ces martyrs avaient été convertis et formés à la vertu par le R. P. de Rhodes, ou par les autres missionnaires de la compagnie de Jésus.

Fin du second livre.

LIVRE TROISIEME.

Le récit que M. Chevreuil avait fait des souffrances de tant de chrétiens, et ce qu'on en apprenait par les vaisseaux qui venaient de la Cochinchine, pénétra M. de Berithe de la plus vive douleur. Ses chères ouailles dépouillées de leurs biens, chassées de leurs maisons, errantes dans les forêts, réduites à la plus affreuse misère, gémissantes sous la cangue, dans les fers et dans les prisons, déchirées à coups de fouet, consumées par la faim, écrasées sous les pieds des éléphants, expirantes sous les coups de bâton, égorgées par le glaive des bourreaux, excitèrent sa compassion, et lui firent verser des larmes bien amères. Si d'un côté la couronne qu'avaient remportée ceux qui avaient légitimement combattu, le consolait de la rigeur de leurs supplices, de l'autre la chute de tant de malheureux, qui avaient foulé aux pieds l'image de J.-C., et renoncé à l'espérance du salut éternel pour des biens périssables et pour une vie bientôt passée, le rendait inconsolable. Malgré les raisons et les conseils, qui l'avaient empêché de partir pour la Cochinchine, il se repentit et se reprocha mille fois de n'être pas allé

consoler par sa présence et par ses discours, tant de généreux confesseurs, et encourager par son exemple tant de timides déserteurs.

I.

Second départ de M. Chevreuil accompagné de M. Hainques, pour la Cochinchine.

Ce qui mettait le comble à sa douleur, c'est que dans l'état où se trouvaient les choses, il ne pouvait quitter Siam sans ruiner entièrement la mission, ni entrer dans la Cochinchine, sans risquer d'y rendre la persécution plus sanglante et d'y tout perdre. Dans cette extrémité il résolut de renvoyer M. Chevreuil au secours de cette église si cruellement persécutée, et privée de tous ces Pasteurs. Il lui donna pour compagnon un autre missionnaire nommé M. Hainques, dont le zèle, la prudence et les talents avaient éclaté en diverses occasions, et les nomma tous deux ses provicaires. Ils s'embarquèrent dans le mois d'août 1665. Les matelots, qui les conduisaient, instruits des défenses publiées à la Cochinchine d'y conduire des pères de la loi sous peine d'avoir la tête tranchée, les mirent à terre sur les frontières des Royaumes de Camboge et de Cyampa. Lorsqu'ils y abordèrent, M. Chevreuil était malade, et prévoyant que sa maladie serait longue, il voulut que M. Hainques le laissât entre les mains de la providence, et qu'il poursuivit sa route pour

ne pas perdre l'occasion d'entrer dans la Cochinchine dont la guerre risquait de fermer bientôt toutes les avenues. M. Hainques, vivement affligé de laisser son confrère dans une tsiste situation, mais encore plus vivement touché des maux que souffraient les chrétiens qu'il allait secourir, se mit en chemin. Voici le précis de la relation, qu'il envoya à la sacrée congrégation touchant son voyage et ses premières occupations.

I I.

Relation du voyage de M. Hainqûes.

Ayant déjà quelqu'usage de la langue anamitique, qu'on parle au Tonquin et à la Cochinchine, il entreprit de traverser à pied, et en habit japonois, le royaume de Cyampa. C'est un voyage d'environ trente journées, qu'il faut faire par des chemins difficiles et dangereux. Dieu lui fit la grâce de surmonter toutes les difficultés et tous les périls qui pouvaient l'arrêter. Sur sa route il trouva des camps composés de chrétiens Cochinchinois, auxquels il se fit connaître, passa quelques jours avec eux, leur fit des instructions, célébra la messe qu'ils n'avaient point entendue depuis plusieurs années, administra les sacrements à ceux qu'il en trouva capables, baptisa trente infidèles, que ces bons chrétiens avaient convertis, et instruits suffisamment de nos mystères.

Les Cyampois sont mahométans ; mais ils

n'ont presqu'aucune connaissance de leur fausse religion; leur ignorance rend leur conversion moins difficile. Des camps des Cochinchinois, M. Hainques se rendit à la ville royale. Le vice-roi le reçut avec beaucoup d'honnêteté, et voulut avoir avec lui un entretien particulier. La conversation roula sur l'immortalité de l'âme, sur la félicité éternelle, que Dieu prépare à ceux qui gardent sa loi, et sur les châtiments qu'il destine à ceux qui l'offensent. Ce seigneur, qui n'avait jamais entendu parler si clairement sur des sujets si intéressants, parut touché de ce discours. Il gouvernait le royaume en l'absence du roi, qui était allé rendre hommage et faire les présents accoutumés au roi de la Cochinchine, dont il était tributaire. Il offrit au missionnaire, s'il voulait s'arrêter chez lui, de le loger et de lui fournir tout ce qui lui serait nécessaire. N'ayant pu le retenir, il le fit conduire à Nharou, province de la Cochinchine. Le gouverneur cochinchinois, sachant qu'un officier du vice-roi l'avait conduit, lui fit un bon accueil, lui accorda trois jours de repos, et par une grâce singulière de la providence, le logea chez un chrétien auquel il se fit connaître. Les chrétiens avertis s'y rendirent secrètement; il exerça nuit et jour auprès d'eux les fonctions apostoliques, et baptisa quelques païens. S'il avait pu séjourner plus long-temps, il aurait donné une grande consolation à

cette église ; mais il fallut partir au jour marqué. Un secrétaire du gouverneur eut ordre d'accompagner cet étranger jusqu'au chef-lieu de la province de Phujen, où il n'eut permission de s'arrêter qu'une seule nuit, pendant laquelle il travailla auprès de quelques chrétiens. Deux d'entr'eux, chefs de leurs villages, le conduisirent le lendemain dans la province de Quinhnh, où les chrétiens sont en très grand nombre; quoiqu'intimidés par des gardes infidèles, ils ne pouvaient contenir la joie que leur inspirait l'arrivée du missionnaire. Il y en eut un qui, ne pouvant modérer ses transports en le saluant devant un des principaux magistrats, l'appela *notre Père*. Cette parole échappée imprudemment aurait eu de fâcheuses suites, si le magistrat y eût fait attention.

Arrivé à Hüg, ville capitale du royaume, il trouva le gouvernement si attentif à empêcher qu'aucun étranger ne s'y glissât pour enseigner la loi de Dieu, qu'il en aurait bientôt été chassé, si Jean de la Croix, dont nous avons déjà parlé, devenu plus favorable aux missionnaires français depuis l'exil des Portugais, ne l'eût reçu chez lui, et n'eût publié que c'était un de ses parents qui venait le joindre. Il demeura quelque temps caché dans la maison de ce métif pour se perfectionner dans la langue. Les chrétiens s'y assemblaient en secret, et y pratiquaient les exercices de la religion. Les catéchistes

de toutes les provinces reconnurent l'autorité de M. de Berthe, se soumirent à son grand vicaire, lui firent un fidèle rapport de leurs travaux, et de l'état deplorable de tant d'églises sans pasteurs, et sans sacrements depuis plusieurs années. Touché de la perte, ou du moins du péril de tant d'âmes, M. Hainques, avec le consentement de Jean de la Croix, alla faire des courses apostoliques dans les provinces les plus éloignées de la cour où il pouvait se cacher plus aisément.

Faifo est le port le plus fréquenté du royaume. Pendant la persécution, plusieurs chrétiens y avaient sacrifié pour la défense de la foi, les uns leurs biens, les autres leur liberté, et les autres enfin leur propre vie; mais un plus grand nombre avait foulé aux pieds l'image de J.-C., renoncé à la foi et à l'espérance du salut, et dressé dans leurs maisons un petit autel qu'on nomme le Tlan, en signe d'Idolâtre. Le missionnaire se glissa secrètement dans cette ville, et n'osant ni assembler, ni visiter les chrétiens dont il ne connaissait pas les dispositions, il composa et fit distribuer une lettre circulaire, dans laquelle il exposait les motifs les plus efficaces, pour consoler ceux qui étaient dans l'affliction, affermir ceux dont la foi était chancelante, porter à la pénitence ceux qui étaient tombés, et les engager à renverser l'autel idolâtrique, qu'ils avaient érigé dans leurs maisons.

Cette lettre, par la miséricorde de Dieu, produisit des effets surprenants dans le cœur des chrétiens; elle remplit les fidèles d'une joie incroyable, en leur apprenant que Dieu leur avait envoyé un pasteur, et inspira des sentiments de pénitence aux coupables. Tous firent paraître un égal empressement de voir le ministre évangélique, les uns pour assister au divin sacrifice, et recevoir les sacrements, les autres pour rentrer dans le sein de l'église. Voulant faire sentir à ceux qui étaient tombés l'énormité de leur apostasie, et leur en inspirer plus d'horreur et de repentir, il refusa de célébrer les saints mystères dans leurs maisons, et de les accepter pour parrains, lorsqu'ils présentèrent des enfants au baptême. Quelques catéchistes avaient succombé aux tourments. Il leur défendit d'exercer leurs fonctions, et les obligea à expier par une sévère pénitence le péché qu'ils avaient commis, et à réparer le scandale qu'ils avaient donné. Cette sévérité, tempérée par des instructions pleines de charité, fit de salutaires impressions sur ce peuple extrêmement délicat sur le point d'honneur. Malgré la vigilance des officiers du roi, il s'occupa sans relâche à baptiser les Catéchumènes et les enfants des chrétiens, à bénir, ou à réhabiliter des mariages, à rétablir l'ordre et la piété dans cette église, et à réconcilier les pénitents. De là il passa dans la province de Quininh; il y trouva

les églises dans la même désolation, et il employa les mêmes moyens pour y faire revivre la foi, la pénitence, les bonnes œuvres et la fréquentation des sacrements.

Les besoins pressants de tant d'églises, qu'il ne pouvait seul secourir lui faisait souvent regretter M. Chevreuil, qu'il avait laissé malade sur les côtes de Camboge, et Cyampa; et n'ayant aucune nouvelle de lui, il craignait que sa maladie n'eût eu de tristes suites; mais la providence avait ménagé à ce missionnaire un secours imprévu, et l'avait conduit ailleurs.

I I I.

M. Chevreuil passe dans le royaume de Camboge.

Un chrétien Cochinchinois avec sa femme l'ayant reconnu missionnaire, le mirent dans leur bateau, et le servirent avec un zèle que la charité seule peut inspirer. Sa fièvre était violente, et le tourmenta assez longtemps; ses forces en furent si épuisées, qu'après qu'elle fut passée, il ne put les reprendre. Pendant le séjour qu'il fut contraint de faire sur la côte, il apprit qu'il y avait dans le royaume de Camboge des camps composés de Cochinchinois, et d'autres nations, dont plusieurs étaient chrétiens, et manquaient des secours spirituels. Sa faiblesse ne lui permettant pas d'entreprendre le voyage de la Cochinchine; il se détermina à entrer dans

ce pays presque tout couvert de forêts remplies d'éléphants, de tigres, d'autres bêtes farouches très-dangereuses et de maringouins, qui ne laissent prendre aucun repos ni jour, ni nuit. En remontant le grand fleuve, qui traverse tout le royaume, et en inonde chaque année plus de quatre-vingts lieues, il rencontra un camp d'environ quatre cents personnes, composé de Portugais, de Cochinchinois, de Malais et de Chinois. M. Paul Acosta, vicaire-général du diocèse de Macassar, d'où les Hollandais l'avaient chassé, avec un autre prêtre Portugais, prenaient soin de cette église; mais l'un et l'autre étaient si âgés et si infirmes, qu'ils ne pouvaient exercer presque aucune fonction ecclésiastique. Dans cette extrémité, ils reçurent M. Chevreuil comme un ange du ciel, que Dieu leur envoyait pour secourir leurs ouailles.

Résolu de se retirer à Goa, ils prièrent M. Chevreuil avec les plus fortes instances de se charger de leur troupeau. Ce missionnaire, prévoyant la désolation de cette église après le départ de ses pasteurs, et espérant qu'il pourrait travailler à la conversion de sept ou huit cents Cochinchinois qui habitaient deux camps voisins, et même attirer d'autres ouvriers pour porter l'évangile dans ces vastes forêts habitées par un peuple nombreux, se rendit aux sollicitations de M. Acosta; mais il lui déclara qu'il ne pouvait accepter cet emploi que par or-

dre de M. de Berithe, qu'à condition qu'il ferait gratuitement les fonctions de curé, et qu'on établirait un receveur, auquel les fidèles remettraient leurs dons et leurs aumônes pour les employer au soulagement des pauvres. Edifié de son obéissance, de son désintéressement, et du zèle avec lequel il travaillait à la sanctification des âmes, M. Acosta l'engagea le 24 décembre 1665, à écrire avec lui à M. de Berithe pour obtenir son consentement: Sa réponse fut aussi favorable, qu'ils pouvaient le souhaiter. M. Acosta établit M. Chevreuil curé de ses ouailles, lui donna tous ses pouvoirs, et partit pour Goa avec son compagnon.

Ce nouveau pasteur travaillait avec zèle, et Dieu bénissait son travail; mais trois mois après le départ des deux prètres Portugais, la guerre fut déclarée entre le roi de Camboge et celui de la Cochinchine; les Cochinchinois, confondus avec le reste des habitants du camp, furent presque tous massacrés dans un soulévement imprévu. Ce triste accident lui causa une cruelle affliction. Plusieurs de ces malheureux, qui étaient tombés pendant la persécution, se préparaient par la pénitence à rentrer dans le sein de l'église. D'autres, qui avaient vécu dans une grossière ignorance, apprenaient les vérités essentielles de la religion pour se rendre capables des sacrements. D'autres enfin commençaient à peine à mener une

vie chrétienne, lorsque la mort les surprit. L'incertitude de leur conversion, et de leur salut fit long-temps couler les larmes de leur zélé pasteur. Il visitait, il consolait ceux qui avaient échappé au glaive ennemi, et qui s'étaient dispersés en divers lieux; mais comme ils étaient en petit nombre, et qu'il ne pouvait faire aucun fruit auprès des Cambogiens, dont il ne savait pas la langue, il voulait se retirer dans le royaume de Cyampa pour passer à la Cochinchine. Le roi de Camboge, instruit de son dessein, lui défendit de sortir de ses états. Cette défense, qui le mettait en sûreté, lui donna occasion de fréquenter les Cambogiens. Sa mission leur fut peu utile les trois premières années; mais dans les suivantes Dieu récompensa ses travaux et sa patience par la conversion d'un grand nombre de païens. C'est ce que l'on a appris par une lettre que le père Rocha, jésuite Portugais, qui travaillait dans le même royaume avec beaucoup de zèle, écrivit à la Chine au père le Fauve. « M. Chevreuil, dit-il, travaille incessamment dans sa mission, et cependant il jeûne tous les jours; il ne reçoit rien des chrétiens. Il a baptisé en un seul jour soixante idolâtres. C'est un homme très-exemplaire, qui mérite mieux le nom et la qualité d'apôtre, que ne le méritent plusieurs qu'on honore de ce titre en Portugal et dans les Indes.

IV.

Deux dames Tonquinoises reçoivent le baptême.

Parmi les personnes, que M. Chevreuil baptisa, il se trouva deux dames Tonquinoises, dont l'une était belle-sœur, et l'autre parente du premier prince du Tonquin. Un corsaire les avait enlevées sur la côte et les avait conduites à Camboge, capitale du royaume du même nom.

Dès que ces dames eurent appris qu'il y avait un missionnaire dans le voisinage, elles trouvèrent le moyen de le voir, et lui déclarèrent qu'elles étaient persuadées de la vérité de notre religion, qu'elles souhaitaient d'en être mieux instruites, et de recevoir le baptême. M. Chevreuil s'appliqua à leur instruction avec tout son zèle, et les baptisa. Lorsqu'elles eurent racheté leur liberté, il les confia à un capitaine Espagnol, qui fit voile pour Manile, et qui lui promit de les traiter avec beaucoup de respect, et de les faire conduire au Tonquin.

Ces illustres Néophites en partant protestèrent à M. Chevreuil que jusqu'au dernier soupir, elles conserveraient une vive reconnoissance du bonheur qu'elles avaient obtenu de Dieu par son ministère, et protégeraient de tout leur pouvoir les missionnaires et les chrétiens dans leurs pays La moisson, qui devenait de jour en jour plus abondante, augmentait les travaux; et les consolations

de l'ouvrier évangélique ; mais Dieu le jugea digne de souffrir de plus rudes peines pour son service. Lorsqu'il s'en défiait le moins, il fut enlevé du lieu de sa mission par un prêtre Portugais nommé Morais, qui le conduisit en 1670 par mer à Macao, d'où, après cinq mois de prison, il fut transporté à Goa pour y répondre de sa foi et de ses mœurs, devant le redoutable tribunal de l'inquisition. Ainsi cette mission fut abandonnée ; mais comme la sacrée congrégation assemblée le 13 janvier 1665, avait mis ce royaume et celui de Cyampa sous la juridiction du vicaire apostolique de la Cochinchine, on verra dans la suite de nouveaux missionnaires y travailler avec succès.

V.

Caractère du roi de Siam.

Vers le même temps que M. de Berithe reçut les lettres de M. Acosta et de M. Chevreuil, le roi de Siam, qui avait souvent ouï parler avantageusement des missionnaires français, eut la curiosité de les voir. Par son ordre, ils se rendirent au palais, et furent introduits en particulier à l'audience de sa majesté. Quoique ce prince fût grand en tout et magnifique jusqu'à l'excès, quand il paraissait en public, il n'affectait point dans les audiences particulières cette grandeur fastueuse, ni ces manières hautaines, qui rendent inaccessibles la plupart des souverains

de l'Asie. Humain, poli, bienfaisant, il savait associer à la majesté royale, les agréments de la vie civile, et se familiariser quelquefois sans rien perdre de sa dignité. Il aimait ses sujets en père, et il en était aimé jusqu'à l'adoration. Tous les étrangers étaient reçus avec bonté dans ses états, et protégés par la justice, et les étrangers fondaient de toutes parts dans son royaume. Ses ports étaient remplis des vaisseaux de toutes les parties du monde. On entendait parler tant de langues, on voyait tant de différentes nations dans sa capitale, qu'il semblait, dit un voyageur français, qu'elle fût la ville de tous les peuples et le centre du commerce de tout l'univers.

V I.

Le roi de Siam donne audience à M. de Berithe.

Les Missionnaires se présentèrent sans crainte devant un roi si chéri et si digne de l'être. Il les reçut avec sa politesse ordinaire. M. de Berithe le remercia par une courte harangue, de la bonté avec laquelle il leur permettait de demeurer dans ses états, et de la grâce qu'il leur accordait, de paraître en sa présence. Le roi parut satisfait du discours du prélat, et lui fit plusieurs questions sur l'étendue de la France, sur son commerce, ses richesses et ses armées, sur le caractère de la nation et sur la puissance du Souverain. Faisant ensuite

tomber la conversation sur le dessein qui les avait amenés aux Idoles : « Pensez-vous, » leur dit-il, que la religion que vous ve» nez nous prêcher, soit meilleure que celle » dont les Siamois font profession ? »

M. de Berithe prit de la occasion de lui expliquer les principales vérités du christianisme ; il lui démontra l'existence d'un seul Dieu créateur du ciel et de la terre, seul digne d'être adoré, aimé et servi par tous les hommes. Il développa les maximes fondementales de la morale chrétienne, les récompenses que Dieu promet à ceux qui pratiquent sa loi, et les châtiments qu'il prépare dans l'éternité à ceux qui la violent. Il parla ensuite de la chute des anges, et du premier homme, de l'incarnation, de la mort, de la résurrection et de l'ascension du fils de Dieu rédempteur des hommes. Il ajouta que ce divin Sauveur, pendant sa vie mortelle, avait fait un très-grand nombre de miracles pour confirmer sa doctrine; qu'avant de quitter la terre, il avait communiqué à ses apôtres et à ses disciples, la puissance de faire des miracles encore plus grands, par le moyen desquels ils avaient converti dans l'Asie, dans l'Europe et dans l'Afrique, des peuples innombrables qui adoraient les Idoles, et que cette puissance subsistait encore dans l'église.

S'il en est ainsi, reprit le roi, obtenez de votre Dieu par vos prières la guérison d'un de mes frères, qui depuis plusieurs années,

est entièrement perclus de ses bras et de ses jambes. Si vous me donnez cette preuve sensible de la vérité de votre religion, nous l'embrasserons volontiers. Nous ne sommes pas assez saints, répliqua M. de Berithe avec une profonde humilité, pour mériter que Dieu exauce nos prières; mais, sire, puisque votre majesté promet d'embrasser la religion chrétienne, si votre frère guérit, j'espère avec une humble confiance, que J.-C. voudra bien renouveler en sa faveur le miracle qu'il opéra autrefois à Jérusalem sur un paralytique; et comptant sur la promesse que fait votre majesté de se rendre à la vérité, nous allons nous mettre en prière avec tous les chrétiens pour obtenir la guérison qu'elle désire. Le Prélat prit congé, fit assembler les fidèles dans sa chapelle, leur déclara la demande et la promesse du roi, et les exhorta à se joindre à lui et aux missionnaires, à veiller, à prier, à jeûner, et à demeurer prosternés nuit et jour aux pieds de J.-C., jusqu'à ce que par leurs prières et par leurs larmes, ils eussent obtenu une grâce si importante pour le progrès de la foi.

Après cette exhortation courte et pathétique, le saint sacrement fut exposé, et le prélat et les missionnaires se mirent en prière. Les chrétiens, pénétrés jusqu'au fond du cœur de ce qu'ils venaient d'entendre, furent saisis d'un zèle et d'une ferveur si extraordinaire, qu'elle ne pouvait venir que de Dieu;

Les uns élevaient les mains vers le ciel ; les autres demeuraient prosternés la face contre terre. Ceux-ci frappaient leur poitrine, ceux-là faisaient éclater leurs soupirs et leur gémissements. Tous formaient de vœux ardents pour la conversion du roi, et pour la guérison de son frère. Pendant trois jours et trois nuits, la prière fut continuée avec la même ardeur. Le jeune fut si rigoureux, qu'à peine les fidèles se permettaient les uns après les autres d'aller prendre quelque morceau de nourriture pour ne pas tomber en défaillance.

VII.

Le frère du roi de Siam est soulagé de sa paralysie par les prieres des chrétiens.

Sur la fin de la troisième nuit, des Mandarins entrèrent dans la chapelle, et avec un empressement qui marquait la surprise et la joie dont ils étaient pénétres, dirent à M. de Berithe de la part du roi, que le prince sentait ses bras et ses jambes se ranimer, et qu'il les remuait ; ce qu'il n'avait pu faire depuis plusieurs années. A cette heureuse nouvelle, l'évêque, les prêtres et le peuple se prosternèrent de nouveau pour remercier Dieu. Un missionnaire renferma le saint sacrement, et M. de Berithe répondit aux Mandarins : « Dites au roi qu'à la prière de l'église, Dieu lui a accordé en partie la grâce qu'il demandait ; qu'il se souvienne de la

parole qu'il m'a donnée. Je ne doute pas, s'il exécute sa promesse, que Dieu n'accorde au prince une guérison et une santé parfaite : mais s'il y manque, qu'il appréhende la justice du Dieu tout-puissant, qui laissera retomber son frère dans son infirmité. »

Les Mandarins rapportèrent fidèlement au roi la réponse de l'évêque; il en fut frappé, et parut pendant quelques jours inquiet et fort rêveur. Il voulut revoir plusieurs fois en particulier M. de Berithe, et lui donna de grands témoignages de l'estime et de la vénération que cet événement, qui lui paraissait miraculeux, lui avait inspirées pour le christianisme; mais il ajouta qu'avant de l'embrasser, il y avait de sages précautions à prendre, et de grands ménagements à garder; qu'une démarche si extraordinaire pourrait avoir des suites facheuses, et exciter des troubles et des révolutions dans l'état. Ainsi la politique l'emporta sur la persuasion, et éloigna ce monarque de la voie de la vérité et du salut.

M. de Berithe, par un sentiment d'humilité, n'a jamais parlé de cette guérison dans ses lettres : mais M. Vachet, missionnaire, qui peu d'années après, l'apprit à Siam, l'a décrite dans ses mémoires, comme je viens de la raconter. L'auteur de la vie de M. Cotolendi, en fait aussi mention; et M. d'Héliopolis dans une lettre du premier août 1671, la rapporte

comme un fait constant dont il s'était informé sur les lieux.

Quoique le prince fût retombé dans son infirmité, comme M. de Berithe l'avait prévu, cela n'empêcha pas que le roi ne protégeât toujours hautement les Missionnaires; et nous allons voir par quels dons magnifiques sa libéralité royale leur témoigna son estime et sa bienveillance

M. de Berithe jugea qu'il devait, pour l'établissement de la Mission, profiter des offres que le roi lui avait faites; il présenta un placet à sa majesté, et la supplia de lui donner un terrain pour bâtir une maison. Le roi lui accorda plus qu'il n'avait osé demander; non-seulement il lui donna un ample fonds de terre dans le camp des Cochinchinois, mais encore par surcroît de bonté, il lui promit de faire fournir les matériaux dont ils auraient besoin pour son batiment : et en effet les officiers de sa majesté ne tardèrent pas de fournir de la brique et du bois pour commencer à bâtir.

V I I.

Les Missionnaires commencent à bâtir un Séminaire à Siam.

Les Missionnaires n'osèrent d'abord construire que deux chambres pour y garantir leurs ornements d'Eglise, leurs livres et leurs meubles du danger du feu, et des eaux du fleuve qui inonde chaque année le royaume

de Siam, comme le Nil inonde l'Egypte; ensuite ils entreprirent un grand corps de logis. Le premier etage était bâti de briques, et partagé en plusieurs cellules, et la chapelle était placée au plus haut étage, pour la mettre à couvert des inondations. A côté du bâtiment ils firent un cimetière entouré d'une muraille de briques, et élevée de six pieds au-dessus du terrein, afin d'y pouvoir ouvrir la terre, malgré le débordement du fleuve. Il y avait alors autour de la ville de Siam, plusieurs peuplades de différentes nations, dispersées dans des villages que les Portugais appelaient camps. Les Missionnaires donnèrent au leur le nom de *Camp de Saint Joseph*, en reconnaissance des grâces qu'ils croyaient avoir obtenues de Dieu, par l'intercession de cet époux de Marie, et en mémoire du R. P. de Rhodes, qui, étant arrivé au Tonquin le jour que l'Eglise célèbre la féte de ce grand saint, le choisit pour protecteur, et pour patron de sa mission.

Ce fut le premier établissement que les Missionnaires firent dans les Indes; et il semble qu'il leur attira de nouvelles bénédictions du ciel. Les catéchumènes se multiplièrent. Un Talapoin fut éclairé des lumières de la foi; malgré les obstacles que ses collègues mirent a sa conversion, il ouvrit son cœur à la vérité, reçut le baptême de la main de M. de Berithe, et déclara

hautement qu'il était chrétien. Il arrive rarement que ces religieux idolâtres renoncent à leurs superstitions ; mais plus leur conversion est rare, plus celle-ci réjouit l'église de Siam. Des Cochinchinois furent pris vers les côtes par les galères du roi. On les mit en prison comme des espions. M. de Berithe les alla visiter, les consola, et obtint leur liberté. Tout le camp vint en cérémonie le remercier, et quatre de ces prisonniers demandèrent le baptême. Des jeunes gens de différentes nations se présentèrent pour être reçus dans le nouveau Séminaire ; plusieurs pères de famille offrirent leurs enfants pour y être élevés ; le roi même confia aux Missionnaires l'éducation des fils de quelques Mandarins ; parmi ces élèves il s'en trouva un qui avait reçu de Dieu, une grâce singulière. Quelques années auparavant il était tombé grièvement malade ; ses parents, qui le chérissaient, eurent inutilement recours aux Médecins, aux Idoles et aux Sorciers ; le mal empirait, sa vie paraissait désespérée ; sur l'avis d'un Néophite, ils prièrent un Missionnaire de voir ce petit moribond, et lui promirent que s'il le guérissait, ils consentiraient volontiers qu'il fut instruit et baptisé. Le Missionnaire attiré par cette promesse, alla réciter sur le malade, le commencement de l'évangile de Saint-Jean : à peine eut-il prononcé ces paroles, *et Verbum caro factum est*, que le mourant ouvrit les yeux, et re-

garda les assistants en souriant. Le père et la mère, frappés de cette prompte guérison, qu'on peut bien appeler miraculeuse, se jetèrent aux pieds du missionnaire, et protestèrent qu'ils voulaient se faire chrétiens; quatre autres personnes qui étaient parentes, firent la même protestation, et ils furent en effet baptisés tous sept, dès qu'on les eut instruits. Ce fait est traduit exactement d'une lettre de M. de Berithe, écrite de Siam dans le mois de Février 1664. Cet événement était tout récent, et un évêque de son caractère n'aurait eu garde de l'écrire et de le rendre public, s'il n'avait été constant et bien prouvé.

Le nombre des élèves était si grand, qu'on manquait de logement pour les placer et de maîtres pour les instruire. M. de Berithe n'avait que trois prêtres auprès de lui Sur la fin de l'année 1665, il fit partir M. Brindeaux pour Macao, avec ordre d'examiner par quelle voie on pourrait entrer dans l'empire de la Chine. M. Deydier n'attendait qu'une commodité pour passer au Tonquin, où, depuis le bannissement des Jésuites, il n'y avait aucun prêtre appliqué à étudier la langue anamitique dont la connaissance lui était absolument nécessaire; il ne pouvait pas rendre de grands services. Le seul M. Laneau travaillait à l'instruction des Séminaristes avec un zèle et une application infatigables; mais il ne pouvait seul former tant de sujets. M. de Berithe n'épargnait pas ses soins; mais un

camp

camp de Japonois refugiés à Siam, auxquels il ne pouvait refuser les secours spirituels, l'occupait souvent. Il fallait encore aller dire la messe, le Dimanche et les Fêtes, et administrer les sacrements à des prisonniers chrétiens du royaume de Laos. Leur pauvreté, le triste état où ils gémissaient, leur naturel docile, leur attachement à la religion, l'espérance qu'ils pourraient un jour être utiles à la Mission qu'on méditait d'ouvrir dans leur pays; toutes ces considérations obligeaient à exercer une charité particulière envers ces pauvres si malheureux. Tant d'occasions de travailler pour la gloire de Dieu et le salut des âmes s'offraient de toutes parts, que M. de Berithe dans toutes ses letres, répétait aux directeurs du Séminaire de Paris: Envoyez-moi, au nom de Dieu, des ouvriers; des ouvriers, je vous en conjure; quand j'en aurais trente, ils ne suffiraient pas pour les emplois qui se présentent.

Au commencement du mois de juin 1666, on apprit qu'un vaisseau chinois arrivé à la barre de Siam, ferait bientôt voile pour le Tonquin. M. Deydier se détermina à profiter de cette commodité pour y passer. Ce royaume, où l'on peut aller de Siam en un mois ou six semaines de navigation, est situé entre le 17 et le 23.e degré de latitude septentrionale, et entre le 140 et 150 de longitude. Il est borné au Nord par la Chine, au Midi par la Cochinchine, au Couchant par le Laos,

et au Levant par la mer. Anciennement il faisait avec la Cochinchine une province de la Chine. De là vient que la religion de ces deux royaumes est peu différente de la religion qu'on suit dans ce vaste empire.

I X.

Religion des Tonquinois.

On y voit régner trois sectes principales; la plus abominable est celle des Tao Sée. Un philosophe, nommé Laokium, l'inventa dans la Chine. Ses disciples n'ont pas honte d'assurer qu'il demeura quatre-vingts ans dans le sein de sa mère, et qu'il lui causa la mort en s'ouvrant lui-même passage à son côté gauche. Ils en racontent un nombre infini de fables aussi ridicules que celle-là. Ses livres enseignent des maximes peu différentes de celles des Epicuriens. Il fait consister le bonheur de la vie dans le repos et dans la paix de l'âme; vivre sans rien craindre et sans rien désirer, ou du moins n'avoir que des désirs modérés pour les richesses, pour les plaisirs et pour les honneurs. C'est selon lui le vrai moyen de se rendre heureux; mais, comme ces maximes n'apprennent pas à s'affranchir des inquiétudes de la pauvreté ni des terreurs de la mort, les disciples de ce philosophe s'imaginèrent qu'ils pourraient trouver par la Chimie deux élixirs, dont l'un réduit en poudre de projection changerait

les métaux en or, et l'autre pris en forme de breuvage, rendrait immortel. Pour venir à bout de ce grand-œuvre, ils eurent recours à la magie ; ils invoquèrent les démons, et commencèrent à les honorer comme des Divinités. Par les pactes, les sorts, les prestig s et les effets surprenants de l'art magique, cette secte détestable se répandit dans tout le royaume. Les rois, les mandarins et un grand nombre de femmes s'en infatuèrent, et les e-prits de ténèbres furent honorés par des sacrifices dans toutes les provinces, et même chez les peuples voisins.

De cette secte, sort une multitude de devins qui abusent le vulgaire par des prédic ions et des prestiges, par des fourberies et des tours d'adresse, et quelquefois même par des opérations réelles et extraordinaires, qu'on ne peut attribuer qu'à la puissance des des démons. Parmi les Bonzes et le peuple de la Cochinchine et du Tonquin, cette secte ne manque pas de sectateurs.

Une autre secte très-impie est celle de Fo ou Foé, qu'on adore au Tonquin sous le nom de *Phât*. Voici de quelle manière on raconte que ce culte fut introduit dans la Chine. Vers le premier siècle de l'ère chrétienne on dit que l'empereur Mingty vit en songe un homme d'une taille extraordinaire, qui lui révéla que la véritable religion viendrait de l'Occident. Dans cette persuasion, il fit partir des ambassadeurs, et leur or-

donna de parcourir les pays occidentaux ; pour tâcher de découvrir cette divine religion. Ses ordres furent mal exécutés. Pour s'épargner les fatigues et les dangers d'un voyage de long cours, ces ambassadeurs s'arrêtèrent aux Indes, et transportèrent à la Chine l'idole Foé, avec des livres indiens, qui ne sont qu'un recueil de fables sur la naissance, la vie et les actions de ce monstre d'impiété. L'Athéisme, la Métempsycose et cent superstitions extravagantes, sont le fonds de sa doctrine ; se voyant accablé d'années et d'infirmités qui lui annonçaient une mort prochaine, il déclara nettement à ses disciples qu'il pensait que toutes choses étaient sorties du vuide, ou pour parler autrement, du néant, et qu'elles retournaient enfin au vuide ou au néant qui était leur unique principe ; d'où il concluait qu'il ne faut s'appliquer ni penser à rien, ne rien désirer, ne rien craindre ; mais qu'on doit vivre dans une indolence et une inaction universelle, sans se donner la peine d'accomplir aucun devoir ni aucune loi, ni d'amasser des richesses, ni d'acquérir des dignités, puisqu'à la fin tout doit rentrer dans le néant d'où il est sorti ; mais ses disciples, convaincus par la lumière de la raison, que le néant n'a aucune propriété, et qu'il ne peut se donner l'être, ou peut-être persuadés que cette doctrine ne pouvait leur fournir nul moyen de s'enrichir, n'en ont retenu, ou

du moins n'en débitent que la Métempsycose. Ils menacent leurs sectateurs des plus affreux supplices, auxquels leurs âmes seront condamnées dans les enfers, en punition de leurs péchés, et leur font accroire qu'après plusieurs siècles passés dans ces horribles tourments, elles seront renvoyées sur la terre, pour animer des rats, des crapauds, des crocodiles, des serpents, des cochons, des bêtes de somme et des animaux féroces. Mais, ajoutent-ils, bâtissez des monastères et des temples, faites de riches aumônes aux bonzes, et ils vous obtiendront du dieu Fo par leurs prières et par leurs pénitences, la rémission de vos péchés et des peines qu'ils méritent. Il n'est ruse, artifice, fourberie, superstition, prestiges, jeûnes, mortifications, souffrances, qu'ils ne mettent en œuvre pour tromper le peuple et s'attirer des aumônes; mais les lettrés et les personnes distinguées ont peu de confiance en ces hypocrites dont on n'ignore pas les débauches infâmes, auxquelles ils s'abandonnent en secret; ils ne laissent pas de leur faire de grandes aumônes quand ils se voient sur le point de mourir.

La secte la plus estimée est celle des savants. Voici à-peu-près ce qu'en dit dans sa relation imprimée à Paris, en 1663, le R. P. Tyssanier, jésuite français, qui avait été missionnaire au Tonquin pendant plusieurs années. « Les lettrés, dit-il, honorent comme leur maître et comme le plus éclairé des

hommes, le fameux Confucius qui parut à la Chine environ 522 ans avant la naissance de J.-C. Ce philosophe perfectionna les sciences chinoises. Il enseigne des règles pour le gouvernement avec quelques vertus morales. Dans ses livres il fait mention du Seigneur du monde, mais en termes confus et sans parler de l'autre vie ni des récompenses de la vertu ni des peines préparées au crime. Les disciples de ce docteur si éclairé ne connaissent point de Dieu. Ils établissent pour principe de toutes choses une matière première invisible à laquelle néanmoins ils attribuent la figure d'un œuf. Cette matière, disent-ils, s'étant disposée par hasard ou par sa propre vertu, a produit par son mouvement le principe de la génération, d'où toutes choses sont sorties, et par son repos le principe de la corruption ; ils pretendent qu'après ce repos, elle s'est divisée en deux parties. La plus subtile a produit l'Air, le Feu, les Astres et le Ciel; et la plus grossière a formé l'Eau, la Terre, le Bois et les Métaux qui sont les éléments des autres productions. Le corps de l'homme est composé de matière sublunaire ou grossière, son âme n'est qu'une matière subtile qui s'évapore et s'élève vers les astres, quand l'homme meurt.

Confucius permet de faire des sacrifices pour honorer le grand empire que les cieux exercent sur la terre; ses disciples ont ajouté beaucoup d'autres cultes idolatriques aux

hommages que leur maître voulait qu'on rendit aux parties les plus subtiles de la matière première. Dans les cieux ils honorent les sept Planètes; sur la terre les éléments dont j'ai parlé; dans le corps humain, les Yeux, les Narines, la Bouche, le Foie, le Cœur, la Rate, le Poulmon et les Reins; dans l'âme la Colère et la Mansuétude, la Tristesse et la Joie, l'Amour et la Haine avec le Désir; dans l'homme, la Naissance, la Jeunesse, la Vieillesse et la Mort. C'est la doctrine que suivent ordinairement (1) l'empereur, le roi et quelques mandarins : mais elle a peu de sectateurs dans le Tonquin et dans la Cochinchine; c'est ce que rapporte le Révérend Père Tyssanier. »

X.

Extrait de la Bulle de Clément XI, touchant le culte de Confucius.

Personne n'ignore les contestations qui ont divisé les Missionnaires à l'occasion des cérémonies pratiquées par les Chinois et par les Peuples voisins en l'honnêur de Confucius.

---

(1) L'empereur du Tonquin qu'on nomme le Chua, est le véritable souverain, mais il ne sort presque jamais de son Palais où il passe sa vie dans les plaisirs. Le roi qu'on nomme le Bua gouverne l'état avec une autorité despotique. Il va une fois chaque année faire la réverence au Chua, pour lui témoigner qu'il le reconnait pour son maître.

Je laisse de bon cœur à ceux qui écriront sur la mission de la Chine le soin de traiter cette matière. Je me contente de dire ici que le Pape Clément XI, après avoir entendu tout ce que les Missionnaires opposés de sentiments voulurent dire, et exposer touchant ce culte; après avoir conféré dans plusieurs congrégations avec les Cardinaux, toutes choses exactement discutées et mûrement examinées; le Pape, dis-je, jugeant cette affaire, qui fatiguait le saint Siége depuis soixante ans, pleinement instruite et éclaircie, la décida définitivement par une Bulle donnée le 19 mars 1715; laquelle commence par ces mots : *Ex illâ die*; voici ce que cette Bulle défend, permet et ordonne; il me semble qu'il n'est pas nécessaire d'en savoir davantage sur ce sujet important.

1.º Il est absolument défendu de se servir des mots chinois *Tien*, qui signifie le Ciel, et de *Xangti*, qui signifie souverain empereur pour exprimer le vrai Dieu; mais qu'il faut se servir de *Tien Tchu*, qui signifient Seigneur du ciel.

2.º On ne peut permettre aux chrétiens de présider, de coopérer, ni d'assister aux sacrifices solemnels, ou oblations, *sacrificiis seu oblationibus*, qu'on fait en l'honneur de Confucius au temps des Équinoxes ni à ceux que les Mandarins, les Magistrats, les autres Officiers et les lettrés lui offrent chaque mois le premier et le quinzième de la Lune.

3.° On ne peut permettre aux chrétiens, qui sont faits Magistrats, ou Gouverneurs ou gradués, d'aller selon la coutume, au Temple ou édifice de Confucius, *ad templum seu ædem Confucii*, avant ou après avoir pris possession de leurs dignités, ou obtenu leurs grades.

4.° On ne peut permettre aux chrétiens ni dans les Temples ou Edifices érigés en l'honneur des parents : *in templis, seu ædibus progenitoribus dicatis,* ni devant leurs tableaux ou cartouches, ni sur leurs tombeaux, ni le jour qu'on les enterre, de leur faire des sacrifices solemnels ou les oblations moins solemnelles que les Païens ont coutume de leur offrir, quand même ces oblations se feraient dans des maisons particulières, et quand même les chrétiens feraient publiquement ou en secret une protestation; qu'ils ne prétendent rendre aux défunts, qu'un culte civil et politique parce que celui qu'on leur rend est inséparable de la superstition.

5.° Le Pape déclare qu'il ne prétend pas condamner la présence ou l'assistance purement matérielle, *præsentiam seu assistentiam purè materialem*, des chrétiens qui sont quelquefois présents aux cérémonies superstitieuses que font les gentils pour honorer les défunts, pourvu qu'il n'y ait de la part des fidèles, aucune approbation ni expresse ni tacite et qu'ils n'y excercent aucun ministère. On peut tolérer qu'ils y assistent de cette manière,

lorsqu'on ne pourrait autrement éviter les inimitiés et les haines, qu'il n'y ait pas danger de subversion, ayant fait néanmoins une protestation de foi si elle se peut faire sans inconvénient.

6.º Le Pape ne défend pas aux chrétiens d'assister aux autres cérémonies qui sont en usage parmi ces nations Orientales pour honorer les défunts, qui ne paraissent pas être superstitieuses, mais simplement politiques et civiles, pourvu que le visiteur ou commissaire-général, ou un des évêques ou vicaires apostoliques de ce pays, jugent qu'elles peuvent être tolérées; on doit s'en rapporter à leur jugement.

7.º On ne peut permettre aux chrétiens de garder dans leurs maisons des tableaux ou cartouches de leurs aïeux où soit écrit le *trône* ou le *siége de l'esprit* ou de l'*âme de N.*, par quoi, l'on signifie que l'esprit ou l'âme d'un tel défunt vient quelquefois s'y arrêter et s'y reposer, ni même avec cette autre inscription abrégée le *siége* ou le *trône*; ce qui dans le fonds revient au même; mais ils peuvent garder ces cartons ou cartouches sans ces inscriptions, on peut y écrire le nom du défunt et ses qualités.

Après ces décisions le saint Père voulant anéantir toutes difficultés et tergiversations, tous subterfuges et prétextes, procurer le repos des fidèles et le salut des âmes, et obliger absolument tous les ouvriers évangéliques à

observer ce qui est prescrit, fulmine les censures et prescrit le serment que nous allons rapporter.

1.° Tous les Archevêques ou Évêques qui sont actuelllement ou qui seront à l'avenir, à la Chine ou dans les royaumes voisins et qui contreviendront à ce qui est ordonné ci-dessus, seront interdits des fonctions épiscopales et de l'entrée de l'église.

2.° Leurs officiaux et vicaires-généraux, les ordinaires de ces contrées, même les vicaires apostoliques, s'ils ne sont évêques, et tous les missionnaires séculiers et réguliers, de quelque ordre, congrégation, institut et société qu'ils soient, tomberont par le seul fait dans l'excommunication, *latæ sententiæ*, de laquelle, excepté à l'article de la mort, ils ne pourront être absous que par le Pape; outre cela les réguliers seront privés de voix active et passive.

3.° Tous les ecclésiastiques séculiers et réguliers seront obligés sous les mêmes peines de prêter le serment dont voici le formulaire.

Je N., missionnaire, etc., obéirai pleinement, fidelement au précepte ou commandement apostolique contenu dans la constitution donnée et publiée, par notre saint Père le Pape Clément XI, sur les rits et cérémonies de la Chine, dans laquelle constitution est prescrit le formulaire du présent serment qui m'est parfaitement connu par

la lecture entière de ladite constitution. Je l'observerai exactement, absolument et inviolablement ; et je l'accomplirai sans aucune tergiversation. Que si je venais à y contrevenir (de quoi Dieu veuille me préserver), toutes les fois que cela arrivera, je me reconnais et déclare sujet aux peines portées par cette même constitution. Ainsi je le promets, voue et jure en mettant la main sur le livre des évangiles ; et ainsi Dieu m'aide et ses saints évangiles. Je N. ai signé de ma propre main.

4.° Les missionnaires qui sont présentement à la Chine ou dans les royaumes voisins, préteront ce serment aussitôt qu'ils auront reçu cette constitution. Ceux qui y seront envoyés ne pourront faire aucune fonction avant de l'avoir prété.

5.° Les ecclésiastiques séculiers le préteront entre les mains du visiteur-général ou des évêques ou des vicaires apostoliques ou de leurs délégués. Les réguliers entre les mains de leurs supérieurs ; et l'original en sera envoyé incessamment à la sacrée congrégation.

Les missionnaires observent tout ce que le Pape a ordonné dans cette bulle par la plénitude de l'autorité apostolique et en vertu de l'obéissance dûe au saint Siége, *de plenitudine potestatis apostolicæ*, *in virtute santæ obedientiæ*. Ils n'ont garde de s'exposer à commettre une désobéissance et un parjure

et à encourir les peines portées contre les infracteurs. Par la miséricorde de Dieu, avant même que le saint Siége se fut expliqué touchant le culte de Confucius, les évêques et les prêtres Français n'ont jamais permis, ni toléré ce que la bulle défend ni à la Chine ni à la Cochinchine ni au Tonquin.

X I.

Départ de M. Deydier pour le Tonquin.

M. Deydier partit secrètement de Siam, pour ce royaume le 24 Juin, 1666. Pour n'être pas connu, il coupa sa barbe et s'habilla en matelot. Le vaisseau chinois sur lequel il s'embarqua paraissait fort mal assorti et tout l'équipage était païen A peine y fut-il entré, qu'il aperçut huit ou dix Tonquinois dont quelques-uns lui avaient parlé plusieurs fois à Siam : mais heureusement ils ne le reconnurent pas. Il avait enfermé ses hardes dans trois paniers ; le capitaine n'en visita que deux et ne fit point ouvrir celui où il avait mis ses meubles d'autel. Si on les eût découverts, on lui aurait infailliblement refusé le passage.

Dès les premiers jours qu'il fut en mer, il tâcha de gagner l'amitié des Tonquinois et de trois marchands de Canton, et par ses manières insinuantes il y réussit si parfaitement, que ces nouveaux amis ne pouvaient se lasser de dire du bien de lui au capitaine,

et aux autres officiers du vaisseau. Un des trois marchands Chinois était pulmonique, et incommodait extrêmement ses voisins. Une fièvre violente, qui lui survint, fit d'abord craindre pour sa vie ; et comme ces peuples superstitieux croient attirer de grands malheurs sur leurs navires, s'ils y laissent mourir quelqu'un, on construisit en diligence sur le bord du vaisseau une petite cellule, où le malade fut transporté malgré lui. Loin de le fuir à l'exemple de ses concitoyens, M. Deydier s'attacha à le servir avec un zèle et une charité, qui faisait l'admiration de tout l'équipage. Le malade, au défaut de la parole, lui marquait sa confiance et sa reconnaissance par des signes des yeux, et des mains. M. Deydier, qui par des prières continuelles, demandait à Dieu la conversion de ce moribond, se trouvant un jour seul avec lui, voulut lui parler de la religion, comme il pourrait par signes; il l'appela par son nom : mais le malade ne lui répondit point. Touché de l'état déplorable où il voyait ce malheureux, il redoubla ses vœux et ses prières. Quelle fut sa consolation, lorsqu'il vit que ce mourant faisait plusieurs signes de croix sur sa bouche, et tâchai de mettre un chapelet autour de son cou ! Ces marques extérieures de religion firent conjecturer à M. Deydier que ce marchand avait été instruit des vérités chrétiennes, et que suivant la mauvaise coutume des païens de ce quar-

tier-là, il avait différé de recevoir le baptême jusqu'au temps de la mort.

X I I.

Baptême d'un marchand Chinois.

Dans cette pensée il alla mouiller un mouchoir, revint à son cher moribond, tâcha de lui inspirer des sentiments de contrition en frappant sa poitrine, et le désir du baptême en élevant les yeux au ciel, et en lui montrant le mouchoir qui dégouttait. Le malade de son côté frappa aussi sa poitrine, éleva et baissa les yeux, joignit les mains, et par ses gestes fit suffisamment connaître qu'il souhaitait d'être baptisé : le missionnaire ne sachant point s'il n'avait pas déjà reçu ce sacrement, le baptisa sous condition.

Le malade, après l'administration de ce sacrement, éleva les mains et les yeux vers le ciel, et ayant tourné la tête vers son bienfaiteur, le regarda avec un visage riant, sans doute pour le remercier. Un moment après, il tomba dans une entier abattement qui fut bientôt suivi de la mort.

Tandis que M. Deydier travaillait au salut de ce Chinois, l'équipage n'avait cessé de faire des vœux, des offrandes et des sacrificiers à leurs idoles pour obtenir un vent favorable Dès qu'ils aperçurent les côtes de la Cochinchine, ils construisirent un petit

canot d'ais fort minces, et de bamboux, l'équipèrent de provisions de bouche, de voiles, d'un pavillon, de tous les agrès d'un vaisseau, et y mirent des caractères écrits en lettres d'or. Cet ouvrage ne fut pas plutôt fini, que le contre-maître en habit de cérémonie, sa masse en main, commença à faire de grands cris pour inviter l'Idole du pays à venir prendre possession de ce petit bâtiment. Le capitaine et le pilote sacrifièrent plusieurs animaux avec leurs révérences accoutumées. Ensuite ils lancèrent ce bateau en mer avec des gestes, des grimaces, des postures si ridicules, avec des contorsions si extravagantes et des mouvements si violents, qu'on les eût pris pour des insensés, ou pour des Energumènes. M. Deydier vit avec une profonde tristesse cette impie superstition, qu'il ne pouvait empêcher.

XIII.

M. Deydier arrive au Tonquin.

Enfin, après une longue et ennuyeuse navigation, le vaisseau entra dans la rivière du Tonquin le premier jour d'août. Le troisième on s'avança jusqu'à la vue d'un village. Là le capitaine s'arréta et permit à l'équipage d'aller à un temple voisin rendre leurs vœux à l'Idole qui y est adorée. Pendant ce séjour M. Deydier écrivit à M. Raphaël, Cochinchinois, qui demeurait à la ville Royale du

Tonquin, en qualité d'interprète des Hollandais. Il confia sa lettre, et un paquet bien cacheté, où étaient renfermés ses livres, et ses meubles d'église, à un Tonquinois écrivain du vaisseau, qui lui promit de remettre l'un et l'autre en mains propres à M. Raphaël. Ayant pris cette précaution pour n'être pas reconnu, et chassé, lorsque les officiers du roi feraient la visite du vaisseau, M. Deydier alla à terre avec les matelots pour tâcher de découvrir quelque chrétien dans le village. Il ne rencontra qu'un jeune homme, qui venait de la ville royale, et qui lui dit que le roi irrité contre les Portugais de ce qu'ils étaient venus dans ses ports malgré ses défenses, avait fait mettre en prison M. Raphaël, parce qu'il était de leur religion et leur ami. La prison de ce chrétien si recommandable par sa piété, et par son zèle pour la mission, affligea sensiblement M. Deydier : mais peu de jours après, il apprit par des officiers, qu'il avait été mis en liberté. Il reçut presqu'en même temps la réponse à la lettre qu'il lui avait écrite, par laquelle M. Raphaël lui témoignait la joie que lui causait son arrivée, et l'empressement qu'il avait de le voir. En effet il vint le jour de l'Assomption dans un bateau rempli de toute sorte de rafraîchissements, dont il régala le capitaine et touts les officiers du vaisseau, parmi lesquels il mit M. Deydier. Les officiers s'étant retirés, le Missionnaire

et M. Raphaël passèrent ensemble le reste du jour. A l'entrée de la nuit, M. Raphaël partit, et emporta les saintes-huiles, avec quelques habits sacerdotaux, et M. Deydier retourna au vaisseau. Quoiqu'il ne lui restât plus aucun meuble ecclésiastique, par lequel on put découvrir qu'il était prêtre, il craignait que les visiteurs le reconnaissant pour Européen, ne lui fissent un crime d'être venu au Tonquin contre les défenses, et ne le fissent chasser: mais un accident, où il semble que Dieu lui conserva la vie par un miracle, le tira de cet embarras. Le 22 d'août il s'éleva un orage mêlé de tonnerres. M. Deydier effrayé se mit en oraison la tête appuyée contre le grand mât; tandis qu'il était en cette posture, la foudre tomba sur ce mât, en coupa environ deux brasses, qu'elle mit en morceaux et l'entr'ouvrit jusqu'à l'endroit où M. Deydier appuyait sa tête. Il eût été infailliblement blessé par les éclats du mât, ou accablé par la chute de la grande voile, et des antennes; mais un ais enlevé par la foudre, tomba si à propos, et appuya d'un bout si heureusement contre le mât au-dessus de sa tête, qu'il le garantit. Il fut néanmoins renversé sur le pont, ou de frayeur, ou par la pesanteur de l'ais qui le couvrait; il poussa un grand cri, et se releva sans aucune contusion. L'équipage effrayé par une grande fumée, croyant que le feu avait pris au vaisseau, en sortait avec précipitation. M. Deydier

profita de ce trouble, et enleva le reste de ses hardes pour les porter chez M. Raphaël. Avant d'arriver à la ville, il fut surpris d'une grande pluie; mais, malgré les torrents d'eau et de boue, qui inondaient les rues, il aboutit sur le soir à la maison de M. Raphaël, extrêmement mouillé et fatigué.

Depuis son départ de Siam, il n'avait pu dire la messe; son hôte et sa famille n'avaient pu l'entendre depuis 1662, que les Jésuites furent chassés. Il employa une partie de la nuit à dresser un autel, et à préparer tout ce qui était nécessaire pour le sacrifice, qu'il célébra avant le jour. Les Chinois avec lesquels il était venu, persuadés que la foudre avait respecté sa tête, et qu'ils lui devaient la conservation de leurs marchandises et du vaisseau, ne le dénoncèrent point aux Mandarins visiteurs. On ne fit aucune recherche pour le trouver, et il demeura caché et sans danger dans la maison de M. Raphaël.

De là il fit répandre secrètement parmi les Chrétiens une lettre circulaire pour les informer de son arrivée. Les sept plus anciens catéchistes, auxquels les jésuites avaient confié les soins de cette mission, lorsqu'ils furent contraints de l'abandonner, se rendirent auprès de lui. Il leur lut ses patentes de grand-vicaire de M. d'Héliopolis, et voyant qu'ils faisaient difficulté de reconnaître ses pouvoirs: Vous n'ignorez pas, leur dit-il, que le R. P. de Rhodes, votre premier apôtre, partit de la

Chine, il y a quelques années, dans le dessein d'aller représenter au S.t-Siége la nécessité de donner des évêques aux nouvelles églises des Indes. Le pape l'écouta favorablement, lui ordonna de chercher des prêtres séculiers qui eussent la vocation et les talents nécessaires pour la mission, et de choisir parmi eux, les trois prêtres qui, par leur science et leurs vertus, lui paraîtraient les plus capables d'être élevés à l'épiscopat et à la dignité de vicaires apostoliques. Après trois ans de sollicitations et de recherches pénibles, ce grand homme ne trouva que dans le clergé de France des sujets tels qu'il les désirait. Il comptait de les présenter au S.t-Siége, et après la consécration des uns et la destination des autres, de les conduire lui-même dans les Indes : la mort du S.t-Père suspendit l'exécution de son pieux dessein.. Le père de Rhodes fut envoyé en Perse par ses supérieurs, et finit bientôt sa vie : mais malgré son éloignement et sa mort, malgré les obstacles infinis que l'enfer a fait naître pour anéantir le projet de ce fervent missionnaire, le nouveau pape a mis la dernière main à cet ouvrage que son prédécesseur avait si heureusement commencé. Sa Sainteté a nommé des vicaires apostoliques; M. l'évêque d'Héliopolis a été destiné pour le Tonquin. Arrivé à Siam, ce prélat a tenté inutilement toute sorte de voies pour passer dans ce royaume. La lettre pastorale qu'il vous

a adressée, vous a sans doute fait connaître de quel zèle, de quelle tendresse et de quelle charité son cœur paternel est rempli pour vous et pour tous les chrétiens confiés à ses soins. Des affaires de la dernière importance l'ont contraint de retourner à Rome; et il m'a envoyé pour vous assurer de vive voix, que le principal dessein du St-Siége, dans l'envoi de ses vicaires apostoliques, est de former un clergé des naturels du pays dans chaque royaume des Indes; que dans cette vue, parmi les catéchistes, on choisira les plus pieux, les plus habiles et les plus anciens, pour les élever au sacerdoce.

X I V.

Il se fait reconnaître grand-vicaire de M. d'Héliopolis par les catéchistes.

Ce que je viens de vous dire, M. de Berithe va vous le confirmer dans la lettre que je vous rends de sa part. On lut cette lettre, où le prélat leur marquait qu'aussitôt que les catéchistes choisis auraient reçu de M. Deydier les instructions nécessaires, il les exhortait à se rendre au séminaire de Siam, où il leur conférerait les saints ordres, et les renverrait dans leur pays, pour devenir les pères spirituels de l'Eglise, qui les avait enfantés à J.-C.

Cette lecture finie, M. Deydier reprit la

parole : « Vous voyez, ajouta-t-il, que notre mission n'a d'autre vue que de procurer votre avantage, votre honneur, l'accroissement de la foi, et la gloire de Dieu; vous ne pouvez vous opposer à un si louable dessein, sans vous rendre rebelles au saint Siége, et responsables du salut de tant d'âmes qui meurent sans sacrements, faute de prêtres, et peut-être de la ruine entière de votre église, qui, n'ayant point de pasteurs parmi ses enfants, sera détruite par les persécutions, comme on a vu détruire celle du Japon. »

Ces raisons si fortes et si intéressantes firent de vives impressions sur l'esprit et sur le cœur des catéchistes. Plusieurs d'entr'eux avaient appris de la bouche du Père de Rhodes, une partie de ce que venait de leur dire M. Deydier, et ils se soumirent avec joie à son autorité. Peu de jours après, vingt jeunes catéchistes arrivèrent dans un grand bateau qui leur appartenait; ils suivirent l'exemple d'obéissance, que leurs anciens avaient donné. Tous firent éclater les setiments de respect, de reconnaisance et de soumission dont ils étaient pénétrés pour le saint Siége, pour les évêques qu'il leur avait donnés, et pour leur grand-vicaire qu'ils avaient la consolation de voir au milieu d'eux.

X V.

Il donne une retraite aux Catéchistes dans un bateau.

Pour perfectionner ces pieuses dispositions et remédier aux maux causés par la longue absence des Missionnaire , quel moyen plus efficace pouvait employer M. Deydier , qu'une retraite spirituelle , par laquelle il tâcherait de renouveler dans les catéchistes , l'esprit évangélique , et de ranimer leur zèle et leur charité. La difficulté de trouver un lieu d'assemblée , où l'on pût se dérober aux recherches des officiers du roi , le fit souvenir que J.-C. avait souvent prêché et instruit ses disciples dans la barque de Saint Pierre ou dans celle de ses autres apôtres. Cette pensée le détermina à donner rendez-vous le onze d'octobre , à tous les catéchistes dans le grand bateau qui leur appartenait , jugeant qu'ils y seraient plus recueillis , et moins exposés au danger d'être découverts , que dans aucune maison de la ville ou de la campagne. Les catéchistes de toutes les provinces s'y rendirent au jour assigné. Pendant que M. Deydier célébra la messe du Saint-Esprit , plusieurs , qui n'avaient pu assister à ce divin sacrifice depuis quatre ou cinq années , ne pouvaient retenir leurs soupirs et leurs larmes. Après la messe , M. Deydier leur fit une exhortation sur ces paroles de l'E-

vangile : *Pacem relinquo vobis*, je vous laisse la paix. Des dissentions et des inimitiés qu'il avait remarquées parmi eux, l'obligèrent à choisir ce sujet. Il leur parla de l'union et de la paix qui doivent régner parmi les disciples, les enfants et les coopérateurs de J.-C., d'une manière si pathétique, la grâce toucha si efficacement leur cœur, qu'ils commencèrent à reconnaître leurs fautes, à se demander mutuellement pardon, a s'embrasser en versant des larmes. M. Deydier, pour leur témoigner la satisfaction que lui donnait leur réconciliation, et combien il en était édifié, voulut aussi les embrasser. Alors les gémissements et les sanglots éclatèrent de telle sorte, que, craignant qu'ils ne fussent entendus des bateaux voisins, il fut obligé de leur imposer silence, et leur défendit de parler jamais de ce qui avait causé leur désunion.

Ce commencement plein de ferveur et d'humilité, donnait lieu d'espérer que la retraite ne serait pas sans fruit. Pour la rendre doublement utile, on partagea le temps entre le soin de sa propre sanctification et le zèle pour le salut du prochain. On s'appliqua à se sanctifier par la prière, le silence, le jeune, les exhortations, les lectures, les conférences de piété et le sacrement de pénitence. Chaque jour M. Deydier fit des instructions sur la manière d'annoncer l'évangile aux païens, de catéchiser la jeunesse,

de

de préparer les catéchumènes au baptême, de conférer ce sacrement, de ramener les apostats, et de retenir les fidèles sous le joug de la foi et dans la voie de la vertu; mais de peur que ces avis si nécessaires ne vinssent à s'effacer de la mémoire des catéchistes, il composa un court abrégé des instructions apostoliques pour leur tenir lieu de constitution, leur apprendre à vivre saintement, et à exercer leur ministère selon les lois et l'esprit de l'église. Chacun en fit une copie pour son usage particulier.

De leur côté, les catéchistes rendirent compte de leurs travaux, et de l'état où se trouvaient les églises du royaume; ils déclarèrent que depuis le bannissement des jésuites, ils avaient baptisé environ cinq mille cinq cents personnes, qu'il n'était échappé à la fureur des païens que soixante-dix églises, ou salles d'assemblée publique, et deux cents oratoires chez divers particuliers; que le nombre des chrétiens allait de trente à trente-cinq mille, parmi lesquels on n'en voyait que trop qui, par la crainte des tyrans, ou par la corruption de leur cœur, avaient abandonné les exercices de la religion, contracté des mariages nuls, ou illicites, dressé le Tlan dans leurs maisons en signe d'Idolâtrie, et donné dans d'autres grands désordres, à quoi il était important de remédier au plutôt. Ces déclarations furent faites d'un aveu unanime. Ils présentèrent ensuite à M. Dey-

dier un inventaire de tous les biens, meubles et immeubles qu'ils possédaient, et qu'ils avaient mis en commun, à l'exemple des premiers chrétiens. Sur la fin de la retraite, les plus anciens renouvelèrent devant le saint-Sacrement les vœux de la pauvreté, de chasteté, et d'obéissance, quils avaient faits sous la direction des Jésuites : tous communièrent, afin que le pain des anges leur donnât la grâce et la force d'accomplir les saintes résolutions qu'ils avaient prises. L'aumône mit le couronnement aux exercices spirituels. Quoique chacun reçût des fonds communs à peine de quoi subsister pauvrement, chacun se taxa à une petite somme pour procurer la liberté à un chrétien, qui gémissait depuis long-temps dans les fers, et pour soulager ceux de leurs frères qui étaient encore plus pauvres qu'eux. M. Deydier ne manqua pas d'entrer dans cette bonne œuvre, et de les animer par son exemple à exercer la charité. Ils n'oublièrent point de faire une réponse pleine de respect et de reconnaissance à la lettre que M. de Berithe leur avait écrit.

Il ne s'agissait plus que d'assigner à chacun le département où il devait aller travailler. Suivant les avis des plus expérimentés on mit dans chaque district un des anciens, et on lui en associa de jeunes, qu'il serait obligé d'instruire, et de diriger dans leurs fonctions. Les témoignages avantageux que tous avaient rendus à la capacité, au zèle et à la vertu

de Benoît Hien, et de Jean Vanhno, engagèrent M. le grand vicaire à les retenir auprès de lui, dans la vue de les préparer aux ordres, de prendre leur conseil dans les affaires, et de les employer à l'éducation de cinq des plus jeunes, dont il composa un petit séminaire flottant dans le grand bateau où l'on avait fait la retraite.

Les catéchistes charmés de ce nouvel établissement, prévoyant les avantages qui en reviendraient à l'église, promirent d'envoyer dix sujets choisis parmi leurs élèves pour augmenter le nombre des séminaristes; ce qu'ils exécutèrent bientôt. M. Deydier les congédia en les exhortant à persévérer dans les saintes résolutions qu'ils avaient prises, et à travailler avec un nouveau zèle à la conversion des idolâtres et à la sanctification des chrétiens. Ils se retirèrent sans bruit les uns après les autes, et se hâtèrent de se rendre au poste qui leur était échu en partage.

Avant la retraite, M. Deydier avait commencé à exercer ses fonctions; il avait entr'autres baptisé trois filles d'une marchande, dont deux ne vécurent que trois jours après avoir reçu le baptême: mais quand les catéchistes eurent publié dans les provinces la venue, l'érudition et la piété du grand-vicaire de M. d'Héliopolis, il se vit assiégé d'une multitude de chrétiens qui accouraient de toutes parts pour se réconcilier à l'église, ou pour s'approcher des sacrements dont ils

avaient été privés si long-temps. Les jours et les nuits entières ne suffisaient pas pour les instruire, pour écouter les confessions, qu'ils faisaient de plusieurs années, et pour leur donner les autres secours spirituels dont ils avaient besoin.

Tant de travaux, quoiqu'ils épuisassent ses forces, le remplissaient de consolation; mais les édits portés contre les missionnaires le tenaient dans des inquiétudes et dans des frayeurs continuelles; ils étaient si rigoureux, et si rigoureusement observés, les magistrats faisait des recherches si fréquentes et si exactes, il y avait tant d'espions, et de surveillants principalement dans la ville royale, que malgré toutes les précautions que la prudence pouvait suggérer, il paraissait moralement impossible que le concours d'un si grand nombre de chrétiens, et les visites qu'il était obligé de faire aux malades, ne le fissent découvrir; et la plus légère peine, à quoi il pouvait s'attendre, était d'être chassé du royaume.

Pour prévenir ce malheur, il faisait des courses apostoliques dans les provinces, où il travaillait avec moins de danger, et où ses travaux n'étaient ni moins nécessaires, ni moins pénibles, ni moins fructueux. Quand les affaires ou sa sûreté le demandaient, il revenait secrètement à la ville royale.

X V I.

Suite des travaux de M. Hainques à la Cochinchine.

A la Cochinchine M. Hainques se trouvait dans des conjonctures encore plus dangereuses. Tandis qu'il s'efforçait de fortifier la foi et la piété des chrétiens dans la province de Quininh (en 1666), il apprit qu'un vaisseau de Macao avait mouillé à Faifo; il si rendit dans l'espérance d'y trouver Jean de la Croix, et d'apprendre de lui quelles étaient les dispositions présentes de la cour par rapport à la religion, il l'y trouva en effet; et, après que le vaisseau eut fait voile, ils prirent ensemble le chemin de la ville royale; mais ce missionnaire fut étrangement surpris, lorsque cet hôte jusqu'alors si charitable lui ayant exagéré le danger où il s'exposait en le faisant passer pour son parent, et en le logeant dans sa maison, lui déclara brusquement qu'il fallait sortir du royaume, et retourner à Siam par la première commodité.

M. Hainques voyant ce changement, et ne voulant point lui être à charge, se logea dans la ville royale chez un autre chrétien, où des habitants de la campagne et des soldats chrétiens venaient en foule le trouver pour participer aux saints mystères. Ils se plaignirent tous amèrement de ce que le voisinage de la cour les avait si long-temps

privés des secours qu'avaient reçus les provinces plus éloignées. Afin de n'être pas découvert, il faisait ses fonctions, tantôt dans un quartier de la ville, tantôt dans un autre; tantôt dans un bateau, et tantôt dans quelque maison peu éloignée de la ville.

XVII.

Générosité de plusieurs Confesseurs.

Une moisson si abondante le rendait infatigable, et le remplissait de joie : mais quand il s'y attendait le moins, des délateurs donnèrent avis aux magistrats que, malgré les défenses, plusieurs observaient la loi chrétienne. Cette accusation renouvela la persécution. Quatorze chrétiens furent arrêtés, et mis aux fers ; leurs maisons furent pillées, et tous leurs meubles enlevés. Trois Chrétiens, nommés Lin, Pierre, André, et un soldat nommé Barthélemy, distingué par sa naissance et par sa valeur, ayant appris leur détention, les allèrent visiter dans la prison. Interrogés sur leur religion, ils confessèrent généreusement, et furent mis aux fers avec leurs frères. Un autre soldat nommé Raphaël, né d'une famille honorable, et particulièrement chéri du second fils du roi, fut accusé devant ce prince par ses compagnons d'être chrétien; il confessa et soutint sa foi avec constance. Le prince n'ayant pu le pervertir, le fit fustiger, et le renvoya de peur que le roi ne le fît mourir. Une dame chrétienne,

venant de reçevoir les sacrements, trouva que les soldats qui la cherchaient, avaient abattu sa maison, et s'étaient retirés. Animée d'un saint zèle, elle alla se présenter au capitaine. Je veux vous épargner la peine de me chercher, lui dit-elle, me voici prête à mourir pour J.-C. Quelques jours après, une demoiselle fille d'un mandarin, remplie du désir du martyre, se déguisa en garçon, alla à la prison, et fit à haute voix une déclaration de sa foi. Les soldats lui demandèrent si elle était bien résolue à mourir. Elle répondit avec fermeté : C'est le plus ardent de mes souhaits; mais elle n'obtint pas la grâce qu'elle souhaitait si ardemment. Quelqu'un la reconnut, et en parla au roi. Ce prince se souvenant des services que le père de cette généreuse fille avait rendus à l'état, la fit tirer de prison et remettre entre les mains de son frère.

Mais Lin, Pierre, André, ayant persévéré constamment dans la confession de la foi, eurent les bras coupés et la tête tranchée. Les païens et le roi même ne purent s'empêcher d'admirer leur courage et leur constance. Les chrétiens, loin d'être intimidés par cette cruelle excécution, allèrent en plus grand nombre visiter les autres confesseurs qui étaient dans les fers, et leur fournirent encore plus abondamment tout ce qui leur était nécessaire. Plusieurs de ceux qui étaient tombés, voulant réparer leur faute, déclaraient publiquement leur religion, et se jetaient aux pieds des

confesseurs pour leurs demander leur prières. On en saisit un si grand nombre, qu'à la fin la cour défendit d'arrêter ceux qui viendraient à la prison, et ordonna de les chasser à coups de bâton, mais elle changea bientot cet ordre.

Conversion d'un magicien.

Un fameux magicien, nommé Thayon, ayant été converti, fut pris et mis aux fers. Sa foi ne se démentit point. Il confessa hautement Jésus-Christ. Le roi à qui cet imposteur n'était pas inconnu, fut étrangement surpris et irrité de ce changement, et donna ordre d'assembler les bonzes et les lettrés les plus savants pour disputer de la vérité de la religion contre les chrétiens, afin qu'après cette dispute, chacun suivît la religion la plus conforme à la raison. M. Hainques découvrit le piége que cet ordre tendit aux chrétiens. Il assembla les plus considérables et les engagea à avertir leurs frères de ne point s'aller présenter pour disputer, parce qu'infailliblement ils seraient arrêtés et mis en prison. Les lettres, que ces principaux chrétiens écrivirent dans les provinces, ne furent point conformes à la délibération prise avec le missionnaire.

XVIII.

Détention et martyre de plusieurs chrétiens.

Des chrétiens, poussés par un zèle peu discret, se rendirent de divers endroits à la

ville royale. Le jour assigné pour la dispute, quarante chrétiens, parmi lesquels se trouvaient quelques femmes, furent saisis et jetés dans les cachots. On les condamna à mourir de faim, quelques-uns, après avoir souffert les rigueurs de ce supplice pendant plusieurs jours, trouvèrent le moyen de s'évader. Une fille, âgée d'environ dix-huit ans, nommée Foy, qui avait été cruellement fustigée dans la persécution précédente, prit la fuite avec eux; mais elle fut arrêtée par des soldats, et ramenée en prison, où elle persévéra dans la confession de Jésus-Christ jusqu'à la mort. Une femme nommée Monique, voyant que les tyrans employaient les moyens les plus violents pour faire apostasier les chrétiens, se déclara chrétienne publiquement; elle fut étendue sur un bûcher enflammé; pour prolonger son tourment, on l'en tira à demi-brulée; on la ramena en prison; mais Dieu la rendit victorieuse des flammes et de la faim, et la couronna du martyre. Barthélemy, ce soldat dont nous avons parlé, ayant été pris une seconde fois, fut long-temps détenu en prison, cassé de la milice, et cruellement bâtonné. On lui coupa ensuite les cheveux pour marque d'ignominie, et on le renvoya.

Les souffrances de la prison et de la faim en rendirent quelques-uns si abattus et si couverts d'ulcères, qu'on leur donna la liberté. Les plus robustes ne furent délivrés qu'au commencement de l'année 1667. Un seul chrétien,

nommé Simon Thu, fut par un ordre exprès du roi retenu dans les fers, parce qu'il avait exercé les fonctions de catéchiste. Dans la persécution précédente, il avait eu le malheur d'apostasier; mais il répara sa faute par sa constance. Il souffrit pendant une année antière des tourments sans interruption; et enfin la fille du roi étant tombée grièvement malade, tous les prisonniers furent mis en liberté, et il fut délivré avec les autres.

Mais si d'un côté la victoire de ces saints confesseurs réjouissait l'église, de l'autre elle mêlait à ses acclamations et à ses actions de grâces, des torrents de larmes qu'elle répandait sur la perte de ceux qui avaient été vaincus par les tyrans. Un catéchiste fort âgé, nommé Benoît, qui s'était sauvé, et avait été saisi de nouveau, souffrit généreusement le tourment du feu; mais il succomba quelques jours après à la faim. Seize autres suivirent son mauvais exemple, et foulèrent aux pieds les saintes images. Ces supplices et ces chûtes affligèrent, mais n'intimidèrent pas les fidèles accoutumés depuis long-temps aux combats. Ils avaient appris à souffrir, et à mourir; et il fallait les retenir plutôt que de les encourager. La plupart voulaient se présenter aux magistrats, ou pour réparer leurs chutes passées, ou pour faire triompher la foi. Ce zèle si universel, la constance des confesseurs, le sang des martyrs, ouvrirent les yeux à un grand nombre de païens, que

les catéchistes baptisèrent dans toutes les provinces. M Hainques lui-même revenant à Faifo, pour donner quelques secours à des Portugais qui avaient fait naufrage sur les côtes voisines, baptisa tous les habitants d'un bourg peu éloigné des montagnes qu'on appelle Phaonrac.

X I X.

Le roi de Siam veut être instruit plus parfaitement de la religion chrétienne.

A Siam, les Missionnaires étaient plus tranquilles et plus agréables à la cour. Ils y pratiquaient et prêchaient les vérités de la foi sans nul obstacle. Dans une audience que le roi donna à M. de Berithe au commencement de l'année 1667, ce prince lui témoigna qu'il souhaitait connaître plus parfaitement la religion chrétienne, pour pouvoir en parler plus savamment. Ce prélat voulant lui en faciliter l'intelligence, lui fit présent d'un recueil d'images en taille douce, qu'on avait fait relier à Paris, avec des feuillets blancs entre les images, pour y écrire ce qu'elles signifiaient. Ces images représentaient tous les mystères de la vie et de la passion de notre Seigneur J.-C, les apôtres, les évangélistes, les principaux fondateurs des ordres religieux, deux des plus illustres saints de chaque ordre, et les quatre fins de l'homme.

L

Le roi ayant parcouru ce recueil, dit à M. de Berithe qu'il lui ferait plaisir d'en écrire l'explication en langue Siamoise sur les feuillets blancs. M. Laneau, qui savait assez bien parler, lire et écrire cette langue, fut chargé de cet ouvrage, et lorsqu'il l'eut mis dans sa perfection, il le présenta au roi. Sa majesté le lut et l'examina avec beaucoup d'application, et voulut avoir plusieurs conférences sur ce sujet avec ce Missionnaire; il le communiqua ensuite aux plus considérables et aux plus habiles de sa cour. Chacun employa tout son esprit et toutes ses lumières pour en faire un examen exact et pour pouvoir, après ses réflexions, dire au roi ce qu'il en pensait. Dans le rapport qu'ils en firent à sa Majesté, tous avouèrent que la religion chrétienne était belle, et qu'elle enseignait des choses fort relevées; mais ils ajoutèrent que celle dont sa Majesté faisait profession, n'était ni moins bonne ni moins estimable. Le roi approuva les éloges que les Mandarins donnèrent à la religion chrétienne, et déclara en diverses rencontres, qu'elle lui plaisait extrêmement. L'estime qu'il en avait conçue, le porta à favoriser hautement les Missionnaires jusqu'à la fin de sa vie.

Le second frère du roi ayant eu la curiosité de parcourir le recueil d'images qu'on avait présentées au roi, et d'en lire l'explication, obtint de sa majesté la permission d'en con-

férer avec les missionaires. Il fit appeler M. Laneau au palais par un mandarin. Dès que ce prince l'aperçut, il lui ordonna de s'aprocher, de s'asseoir auprès de lui, et le pria de l'éclairer sur notre religion, qu'il trouvait belle. M. Laneau profita de cette heureuse disposition, commença à l'entretenir de nos mystères, comme on a coutume d'en entretenir ceux qui n'en ont jamais entendu parler. Ce prince, qui ne manquait ni d'esprit, ni d'éducation, prit tant de goût dans cet entretien, qu'il pria M. Laneau de le venir voir de temps en temps; et après quelques conversations, désabusé du culte des idoles, il confessa qu'il n'y avait qu'un seul Dieu, auquel seul il rendrait désormais ses adorations.

Ces heureuses dispositions de la maison royale favorisaient le progrès de la religion; mais M. de Berithe et M. Laneau étant seuls, se renfermaient principalement dans le soin du nombreux séminaire qu'ils avaient assemblé. L'éducation de tant de sujets, qu'on destinait la plupart à être un jour catéchistes, et ensuite élevés au sacerdoce, les occupait sans relâche. On leur montrait à lire et à écrire le latin; on leur faisait apprendre les vérités de la foi, les prières chrétiennes, les cérémonies, le chant de l'église, et les premiers éléments des sciences. Il fallait proportionner les instructions à leur âge et à leur capacité; ce qui multipliait les leçons, auxquelles on ajoutait les exercices de piété,

qui se pratiquent ordinairement dans tous les séminaires. Tant d'occupations laissaient peu de temps libre pour les fonctions de la mission. M. Deydier dans le Tonquin avait plus de liberté pour y vaquer. Ces deux anciens catéchistes portaient presque tout le poids du petit séminaire. Pour détruire l'ignorance qui régnait parmi le peuple fidèle, il composa en Tonquinois un abrégé de la doctrine chrétienne, qu'il envoya à tous les catéchistes, avec ordre de le lire dans les assemblées, et de l'enseigner aux enfants. Toujours dans la crainte d'être découvert, il changeait souvent de retraite, allait dans la ville royale pendant la nuit, où la nécessité des chrétiens l'appelait; cependant il faisait le plus ordinairement son séjour dans son séminaire, ou dans la maison de M. Raphaël, où les chrétiens pouvaient avec moins de danger le venir trouver. Un événement singulier le jeta dans un péril qui paraissait inévitable, et qui par une protection spéciale de Dieu le mit en sûreté.

X X.

Travaux de M. Deydier au Tonquin.

Une dame chrétienne, nommé Julie Hien, femme d'un capitaine, maria deux de ses filles à des idolâtres, qui avaient déjà d'autres femmes. M. Deydier, instruit de ces mariages illicites, lui refusa les sacrements; irritée de

ce refus, elle déclara à un de ces gendres qu'il y avait un missionnaire caché chez M. Raphaël. Le gendre épousant la passion de sa belle-mère, en avertit aussitôt un mandarin, dont il était secrétaire. Cet avis fut donné au commencement de février 1667. Le 16 du même mois, ce mandarin ayant rencontré M. Raphaël, lui dit qu'il y avait du risque à garder un étranger dans sa maison, et qu'il lui conseillait en ami d'en faire parler au roi. M. Raphaël le pria de vouloir bien en parler lui-même à sa majesté. Il s'en chargea volontiers et dit au roi qu'un Français ayant appris à Siam qu'un ambassadeur de France devait venir au Tonquin, cette nouvelle l'avait engagé à y passer pour se mettre à la suite de cet ambassadeur; mais que, n'ayant rien qui fût digne d'être présenté à sa majesté, il n'avait osé paraître en sa présence. Le roi s'informa d'abord de la grandeur et des richesses de la France, et si les Français étaient amis des Hollandais. Le mandarin répondit que la France était le plus puissant royaume de l'Europe, et que les Hollandais y achetaient tout ce qu'ils apportaient de plus beau, et de plus précieux, au Tonquin. Le roi flatté par l'espérance d'une ambassade si honorable et qui pouvait ouvrir un commerce utile à son royaume, accorda à M. Deydier la permission de demeurer au Tonquin, et d'y vivre en pleine liberté. Ce calme ne dura pas longtemps; le mandarin, qui avait parlé au roi

en sa faveur, ayant rencontré de nouveau M. Raphaël dans le palais, lui dit publiquement qu'il savait certainement que l'étranger qu'il gardait dans sa maison, était un père de la loi, et que sa majesté lui avait dit que les chrétiens étaient si odieux dans le Japon, qu'on n'y souffrait que ceux qui foulaient les images aux pieds. M. Raphaël et les catéchistes alarmés, étaient d'avis de faire quelque nouveau présent à ce mandarin pour se le rendre favorable; mais M. Deydier s'y opposa, et dit qu'il fallait se confier à la divine Providence; que les présents, loin de leur assurer la protection de ce mandarin intéressé, le porteraient à renouveler souvent ses menaces, et que cependant, pour ne rien risquer, il allait disperser les séminaristes en trois maisons éloignées, prendre lui-même un logement chez un chrétien de sa connaissance, où il comptait être bien-caché.

Ayant ainsi pourvu à sa sûreté, il s'appliqua à remédier aux maux de l'église. La longue absence des missionnaires, la privation des sacrements, l'interruption des exercices de la religion, avait jeté dans la tiédeur les chrétiens de la ville royale et ceux du voisinage. Ils ne s'assemblaient que les principales fêtes, trois ou quatre fois l'année, et oubliaient insensiblement la loi de Dieu, et les œuvres de piété. Pour les réveiller de ce mortel assoupissement, M. Deydier érigea cinq églises ou oratoires dans des maisons particu-

lières en divers quartiers de la ville, et fit avertir les chrétiens de s'y rendre tous les jours de dimanche et de fête pour assister à la messe, recevoir les sacrements, y porter les malades, présenter les enfants au baptême, et du moins y entendre la parole de Dieu, et y vaquer à la prière. Les chrétiens, touchés de son zèle, se rendirent en foule dans les nouvelles églises. Le missionnaire ne pouvant se trouver dans toutes ces assemblées, et ses catéchistes étant occupés ailleurs le plus souvent, choisit six des principaux et des plus pieux d'entre les fidèles dans chaque église, dont trois furent chargés du spirituel et trois du temporel. Ceux-là avaient soin de faire la lecture et les prières, d'annoncer les fêtes, les jours d'abstinence et de jeûne, de publier les mariages, de visiter les malades, d'accorder les différends, d'exhorter à la conversion ceux qui avaient abandonné la foi, et ceux qui vivaient dans quelque désordre. Ceux-ci recevaient les aumônes et les retributions des messes. L'un gardait le coffre où l'on les mettait, l'autre la clef, et le troisième le livre des comptes. Ils étaient chargés de secourir les pauvres, de faire enterrer les les morts, de faire baptiser les enfants des chrétiens sans retardement, et les enfants des infidèles, quand ils étaient dans un danger évident de mort, et de pratiquer toutes les œuvres de miséricorde, quand ils le pouvaient.

X X I.

Les assemblées des chrétiens du Tonquin en danger d'être découvertes.

Tandis que M. Deydier travaillait avec tant de succès à la sanctification des fidèles, et à l'accroissement de la foi, une dame chrétienne l'avertit que le premier juge du second tribunal de la cour lui avait dit qu'un infidèle était venu deux fois lui découvrir qu'André Lua avait établi une église dans sa maison, où il retirait un missionnaire; que les chrétiens s'y assemblaient souvent en grand nombre, et qu'il avait eu le dessein de les aller saisir, mais que sa femme l'en avait détourné en le menaçant que le Dieu des chrétiens le ferait mourir, s'il leur faisait du mal; que ce juge lui avait très-expressément recommandé qu'on fît ces assemblées sans bruit et secrètement, parce que si l'on portait ces accusations à quelqu'autre tribunal, il serait peut-être châtié lui-même de n'avoir pas fait son devoir, et les chrétiens seraient sévèrement punis. M. Deydier, qui se croyait bien caché dans cette église, fut fort surpris et affligé de cet avis: mais il le fut encore davantage, lorsque cette dame l'avertit quelque temps après que ce même juge lui avait dit que le second juge de son tribunal était instruit que les chrétiens s'assemblaient en divers quartiers de la ville,

et même chez elle; qu'elle y prît garde, qu'on veillait continuellement pour surpendre ces assemblées.

X X I I.

Conversions nombreuses.

Ces avis réitérés annonçaient un danger contre lequel il fallait se précautionner. Les chrétiens cessèrent de s'assembler, et le missionnaire pour s'éloigner de la ville, se mit à la suite d'un ancien chef du comptoir des Hollandais, qui était de ses amis, et qui quittait le Tonquin sous prétexte de l'accompagner jusqu'à son vaisseau. Il voulait visiter les provinces de l'Est et du Sud. Il fit un assez long séjour à Kénam; et il marque dans une lettre à M. d'Héliopolis qu'il y avait baptisé plus de six cents personnes, et confessé plus de deux mille cinq cents: que depuis son arrivée au Tonquin, le troupeau de J.-C. s'était augmenté de plus de deux mille Idolâtres convertis. Les conversions se seraient encore plus multipliées, s'il eût pu parcourir les autres provinces, où il y avait un grand nombre de païens qui demandaient le baptême; mais il ne crut pas devoir refuser les secours spirituels à un chrétien nommé Abada, dangereusement malade à la ville royale. C'était un Japonois qui avait acquis de grandes richesses au Tonquin, et

qui menait une vie fort licencieuse. M. Deydier lui avait fait des remontrances réitérées sur ses désordres, qui scandalisaient l'église; loin d'en être touché, il en était fort irrité, et un de ses confidents vint de sa part menacer le missionnaire de le perdre à la cour. Il ne s'en serait pas sans doute tenu aux menaces; mais Dieu, jaloux des intérêts de son église, avait frappé cet indigne chrétien d'un chancre à la joue, et son confident d'un ulcere au gosier. Effrayé par ce châtiment qui ne lui laissait nulle espérance de vie, il envoya un exprès à M. Deydier, et malgré la violence de son mal, il lui écrivit pour lui demander pardon et le prier de venir lui administrer les derniers sacrements. M. Deydier se rendit auprés de lui, et lui représenta qu'il ne pouvait l'admettre à la participation des sacrements, s'il ne retirait sa fille du sérail du prince héréditaire, où il l'avait fait entrer malgré elle : pour obtenir son élargissement, il ne fallait que présenter une requête au pince, accompagnée d'un présent considérable. Le prince lui aurait à ce prix rendu sa fille, qu'il n'aimait pas; et elle de son côté souhaitait ardemment de sortir du palais.

XXIII.

Mort remarquable.

Abada refusa de dresser cette requête, disant qu'il n'y avait que lui dans sa famille

qui eût osé la présenter; mais il promit que si Dieu lui rendait la santé, il exécuterait ce qui lui était ordonné par la loi de Dieu; qu'en attendant, il ferait connaître à sa fille la douleur et le repentir dont il était pénétré, de l'avoir mise dans un danger si évident de perdre son âme, et l'exhorterait à faire tous ses efforts pour en sortir. Les Japonois se font un point d'honneur de garder leur parole même au péril de leur vie. Ainsi M. Deydier, persuadé qu'il tiendrait sa promesse, lui administra tous les sacrements, et il mourut dans peu de jours. Après sa mort, le prince renvoya sa fille; sa bru, qui était du sang royal, et qui avait déjà abandonné son mari, découvrit au roi les grandes richesses qu'il possédait. Le roi s'en empara, et la vanité qui est de tous les pays, et qui porte les riches à allier leur famille à ce qu'il y a de plus grand, ruina entièrement celle d'Abada.

XXIV.

Visite de plusieurs églises.

Deux jours avant la mort de ce Japonois, M. Deydier partit pour la province du midi. Il y parcourut divers lieux, où il fut occupé nuit et jour. Ayant appris que dans un village un chrétien avait répudié sa femme légitime pour en épouser une autre, et que tous les chrétiens avaient assisté au festin

des noces, il refusa de s'y arrêter. Les chrétiens, touchés de leur faute jusqu'à répandre des larmes, le conjurèrent avec les plus vives instances de les recevoir à la pénitence. Ils se soumirent à jeûner les trois jours suivants, à faire des aumônes et des ornements à leur église, et à subir telle autre peine qu'il voudrait leur imposer ; leur repentir parut sincère. Ils furent admis au sacrement de pénitence : mais il défendit aux deux familles, qui avaient contribué à ce mariage, d'entrer dans l'église, jusqu'à ce qu'elles eussent pris tous les moyens possibles pour le rompre, et pour engager le mari à reprendre sa femme légitime.

Dans un autre lieu il trouva que les chrétiens avaient été chargés malgré eux de prendre soin d'un temple consacré à une Idole. Il leur ordonna d'aller présenter une requête au roi, par laquelle ils offraient de faire plusieurs autres services très-pénibles, dont ils avaient été exemptés, afin d'être dispensés du soin du temple. Pen ant le court espace de temps qu'il passa dans cette province, il baptisa cinq cents personnes, et en confessa près de deux mille. Il se hâta de revenir à la ville royale pour administrer les sacrements à un grand nombre de soldats, qui devaient partir pour aller faire la guerre au roi de Caobang, qui s'était révolté contre celui du Tonquin dont il était tributaire.

A peine M. Deydier eut-il mit pied à terre,

qu'un bateau qui portait un homme dangereusement malade, arriva auprès du sien. Deux domestiques de M. Deydier ayant entendu que ce malade implorait le secours de Dieu, allèrent le visiter, et le trouvant assez instruit, et disposé à recevoir le baptême, l'un d'eux alla chercher leur maître, et l'autre tâcha de lui inspirer les sentiments de contrition nécessaires pour recevoir ce sacrement; mais appréhendant qu'il ne mourût avant l'arrivée du missionnaire, il le baptisa, et le malade un moment après rendit le dernier soupir.

En ce même temps la femme d'un capitaine parut être obsédée du démon; elle était quelquefois enlevée par les mains ou par les pieds jusqu'au faîte de la maison. Ce capitaine qui avait fait inutilement des dépenses considérables en médicaments et en sacrifices, sans obtenir sa délivrance, s'adressa enfin à un chrétien nommé Thomas, marguillier de l'église de l'Assomption dans la ville royale. Ce bon chrétien, accompagné de quelques autres, se rendit chez cette femme, récita quelques prières, et lui jeta de l'eau benite; elle se sentit d'abord soulagée et demanda le baptême. Il l'instruisit; mais ayant été de nouveau tourmentée du démon, et le marguillier craignant qu'elle ne mourut, la baptisa. A peine eut-elle reçu le baptême, que ses douleurs s'adoucirent, et elle avoua qu'elle ressentait une consola-

tion intérieure, qu'elle ne pouvait exprimer. Elle mourut quelque temps après, en rendant à Dieu mille actions de grâces. Ce capitaine en fut si touché, qu'il embrassa la religion chrétienne.

X X V.

Conversion d'une grande famille et de plusieurs Idolâtres.

Plusieurs autres personnes tourmentées par le démon. Ayant été délivrées, et plusieurs malades guéris par les prières des chrétiens, un grand nombre d'Idolâtres, témoins oculaires de ces effets miraculeux de la bonté et de la puissance de Dieu, reconnurent la vérité de notre sainte foi, et reçurent le baptême. Entr'autres la délivrance d'une femme, qui était en travail d'enfant depuis plusieurs jours et en danger de mort, convertit toute sa famille composée de trente personnes. M. Deydier, qui en fut averti, eut bien souhaité d'aller baptiser ces Catéchumènes; mais pendant l'absence du roi, qui faisait la guerre au roi de Caobang, il y avait des corps-de-garde sur tous les chemins, qui examinaient tous les passants avec une extrême rigueur. Il n'était pas seulement permis aux étrangers d'aller dans les rues pendant la nuit, ni même pendant le jour; il écrivit au Catéchiste de ces quartiers de visiter ces nouveaux convertis, de les préparer

au

au baptême, et même de le leur conférer en cas de nécessité.

Malgré les défenses du prince régent, le missionnaire se glissa dans un village voisin de la ville royale, où les chrétiens de la province de l'Ouest, et les infidèles qui demandaient le baptême, vinrent le trouver. Il en baptisa soixante, et confessa trois cents chrétiens. Il donna rendez-vous aux autres dans la maison de M. Raphaël de Rhodes, où il se cacha; tous les catéchistes s'y rendirent au commencement de décembre. Il leur lava les pieds à leur arrivée, fit avec eux une retraite de trois jours, et selon la louable coutume introduite par les Jésuites, les anciens renouvelèrent leurs vœux le jour de saint Xavier, pratique sainte qu'ils observèrent toutes les années.

XXVI.

Les Chrétiens de la Cochinchine honorent les reliques de leurs Martyrs.

Par les mémoires qu'ils lui présentèrent, il constait qu'ils avaient baptisé environ 2,500 adultes ou enfants. Un seul catéchiste, nommé Martin en avait baptisé 600 pendant l'année 1667. Dans cette même année, M. Hainques écrivit à M. de Berithe, que les fidèles de la Cochinchine honoraient les reliques des martyrs, qu'ils avaient vu mourir généreu-

sement pour la foi; qu'il leur avait répré-senté qu'il était défendu sous de grièves peines, de rendre aucun culte aux martyrs mêmes, jusqu'à ce que le saint Siége l'eût permis; que les Fidèles lui avaient répondu que la décision du saint Siége était nécessaire pour ceux dont la sainteté n'était pas incontestable; mais, pour ce qui regardait des martyrs auxquels les juges offraient la vie, la liberté et des récompenses, s'ils voulaient renoncer à Jésus-Christ, et qui, pour soutenir la gloire de son nom, avaient été, les uns consumés par la faim et par la soif, les autres écartelés ou écrasés sous les pieds des Eléphants, les autres avaient eu les pieds et les bras coupés et la tête tranchée; qu'ils étaient canonisés par la bouche de Jésus-Christ, et que leur culte était autorisé par la pratique de la primitive Eglise, qui n'attendait point la décision de Rome pour honorer les martyrs. Monsieur Hainques ajoutait qu'il leur avait expliqué les raisons pour lesquelles l'Eglise a changé sa discipline sur ce point si important; mais que le zèle peu mesuré des Fidèles l'emportait sur le poids de ces raisons si solides et si sages, et qu'ils protestaient hautement qu'ayant la plupart été témoins oculaires des combats et des triomphes de plusieurs de ces martyrs, ils ne pouvaient leur refuser la gloire qui leur était dûe, ni se refuser à eux-

mêmes la consolation de les honorer et de les invoquer. Ce fut alors que M. de Berithe écrivit à M. Hainques, que, suivant le pouvoir que le Pape Clément IX avait accordé aux vicaires apostoliques (1), il lui ordonnait de dresser des procès-verbaux sur la mort glorieuse de ces nouveaux martyrs, et de défendre aux fidèles de leur rendre aucun culte public, jusqu'à ce que le saint Siége les eut canonisés, ou du moins eût permis de les honorer.

L'espérance de voir honorer leurs martyrs dans toute l'église modera leur ferveur, et ils apportèrent au missionnaire, les reliques qui faisaient l'objet de leur vénération. Pour procéder aux informations ordonnées par le vicaire apostolique, M. Hainques cita plusieurs chrétiens de tout sexe et de toute condition, dont il connaissait la vertu, leur fit prêter serment de dire vérité, et reçut quarante-neuf dépositions, qu'il envoya à Siam. M. de Berithe en fit tirer une copie, et envoya les originaux à Rome. Ils furent perdus; on fit de nouvelles informations dans la suite, comme nous avons déjà dit: elles furent remises au secrétaire de la sacrée congrégation, mais

---

(1) Le Pape Clément IX dans la Bulle, *Speculatores*, etc., *vicariis apostolicis facultas super novis miraculis et mysteriis processum faciendi*, an. 1659.

le saint Siége n'a encore rien décidé sur cette affaire.

Le feu de la persécution étant presqu'éteint dans la Cochinchine, les chrétiens commençaient à respirer. M. Hainques travailla tranquillement à Faifo, et dans le voisinage depuis le commencement de 1668, jusqu'à la semaine sainte, que Jean de la Croix l'appella à la ville royale pour administrer les derniers sacrements à sa belle-mère. Voulant faire plus de diligence, il s'embarqua, et fit heureusement le trajet de mer; mais étant sur la rivière un tourbillon de vent fit couler son bateau à fond. Il était perdu s'il n'eût adroitement mis le pied sur le mât à demi-renversé; il s'y soutint la tête hors des flots, jusqu'à ce qu'un matelot venu à son secours le conduisît à terre. Il continua son chemin, et arriva à temps pour administrer les sacrements à la mourante, qui l'avait appelé.

XXVII.

M. Hainques est en danger d'être enlevé par les Portugais.

Dieu voulait par ce danger le préparer à un autre, auquel il ne tarda pas d'être exposé. A peine avait-il travaillé un mois dans la ville royale, qu'il apprit qu'un vaisseau portugais était arrivé à Faifo. Il se hâta de s'y rendre, dans l'espérance d'y trouver

un prêtre, à qui il pût se confesser. Ayant rencontré près de la ville par un effet de la providence, un marchand portugais, il ne fit pas difficulté de se découvrir à lui : ce marchand touché du malheur où il allait s'exposer, lui apprit que M. Brindeau, missionnaire Français, après avoir travaillé à Macao pendant quelque temps avec un zèle et une piété, qui lui avaient attiré l'estime de toute la ville, avait été arrêté par ordre du gouverneur, et conduit aux prisons de l'inquisition à Goa, et l'avertit qu'il aurait un pareil sort, s'il se mettait entre les mains des Portugais; que Don Antoine Runez, grand-vicaire ou gouverneur du diocèse de Malaca, avait envoyé à Macao des lettres de grand-vicaire de la Cochinchine à un sujet du roi du Portugal, dans lesquelles il déclarait que M. de Berithe, et à plus forte raison ses missionnaires n'avaient nulle juridiction sur ce royaume, et ne pouvaient y faire licitement aucune fonction ecclésiatique; qu'en conséquence de ces lettres, le gouverneur de Macao avait écrit à Jean de la Croix de mettre hors de la Cochinchine le missionnaire français qu'il protégeait, ou de le saisir, et de le lui envoyer par le retour du vaisseau.

Jean de la Croix effectivement ne tarda pas d'arriver, et ayant assemblé les principaux chrétiens Japonois réfugiés à Faifo, il y fit appeler M. Hainques, lut en pleine assemblée

les lettres du grand-vicaire de Malaca, en donna une copie collationnée, et signée de sa main au missionnaire, et protesta que l'intérêt seul de la religion l'empêchait de la lire a tous les chrétiens du pays. M. Hainques voyant bien qu'il cherchait un prétexte pour se brouiller avec lui, répondit qu'il ne pouvait refuser aux chrétiens les secours spirituels qu'ils ne pouvaient recevoir que de lui ; que la nécessité seule de cette église justifiait le soin qu'il en prenait; que pour ce qui regardait la urisdiction, c'était à M. de Berithe à soutenir les droits qu'il avait reçus du saint Siége. Toute l'assemblée pria instamment Jean de la Croix de ne pousser point cette affaire; mais le Métif ne voulut pas s'arrêter en si beau chemin. L'assemblée commençait à se retirer, lorsqu'un vieillard entra, et dit qu'on avait remis au chef des Japonois qui était Païen un papier où l'on dénonçait le missionnaire et plusieurs chrétiens, avec les qualifications les plus odieuses, et qu'il appréhendait qu'on ne les fît saisir au plutôt. Le missionnaire, persuadé que c'était une imposture inventée pour l'intimider, fit paraitre une intrépidité à toute épreuve. Cependant se souvenant que J.-C. avait ordonné à ses disciples de prendre la fuite, lorsqu'ils seraient persécutés, il se mit secrètement dans un bateau, s'éloigna, et se cacha si bien, que que les Portugais au désespoir de son évasion

ne purent jamais découvrir le lieu où il s'était retiré. Jean de la Croix, qui voulait à quelque prix que ce fût, le mettre hors du royaume, concerta avec le chef Païen des Japonois une requête qui fut présentée au au roi, par laquelle ils exposaient qu'un homme de l'équipage portugais avait pris la fuite, et s'était caché dans son royaume, et supplièrent sa majesté de donner ses ordres pour le trouver, et le leur remettre, et qu'ils secroyaient obligés d'en avertir promptement sa majesté, afin que, si dans la suite on découvrait ce fugitif, on ne pût leur imputer d'avoir favorisé son évasion. Le roi ayant lu cette requête, en fut choqué, et la rejeta, en disant que ses soldats n'étaient pas faits pour servir d'huissiers aux Portugais. Deux missionnaires jésuites qui étaient venus sur ce vaisseau, ne purent jamais obtenir la permission de demeurer dans le royaume. Les officiers royaux les observèrent si exactement, que, malgré l'ardent désir qu'ils avaient d'entrer dans cette mission, malgré toutes les mesures que purent prendre les chrétiens, ils furent contraints de s'en retourner par la même voie. Ce qui fut une perte bien affligeante pour cette église à laquelle il ne restait qu'un seul prêtre.

Dès qu'ils eurent fait voile, M. Hainques retourna à Faifo. Les chrétiens, qui n'i-

gnoraient pas le danger qu'ils avaient couru d'être enlevés, le reçurent avec des témoignages de joie les plus tendres. Il les assembla, et lut en pleine assemblée la bulle du Pape, qui établissait respectivement MM. d'Héliopolis, de Métell opolis et de Berithe, vicaires apostoliques de la Cochinchine, de la Chine et du Tonquin; il lut aussi les lettres de grand-vicaire, que M. de Berithe lui avait données, et leur expliqua par une ample instruction quelle était la suprême autorité que J.-C. à donnée au souverain pontife chef visible de toute l'église, et quelle est l'obligation qui engage tous les chrétiens à obéir aux ordres de ce premier Siége où se trouve le centre de l'unité et la plénitude de la puissance ecclésiastique. Toute l'assemblée, d'un commun consentement, protesta qu'elle se soumettait de cœur et d'esprit à tout ce que le Pape ordonnait, et on dressa un procès-verbal de tout ce qu'on avait déliberé, qui fut signé par les principaux au nom de tous: enfin M. Hainques nomma de nouveaux catéchistes pour travailler à la conversion des idolâtres et à l'instruction des fidèles. L'ordre étant ainsi rétabli dans l'église de Faifo, avant de passer dans la province de Quininh, il fit partir deux anciens catéchistes pour Siam, et leur donna des lettres pour M. de Berithe, par lesquelles

il le priait de leur conférer les saints ordres après qu'on les y aurait plus parfaitement préparés, et le conjurait instamment de venir à la Ccochinchine, l'assurant que sa présence y était très-nécessaire, et y deviendrait très-utile pour l'avancement de la Mission. Monsieur de Berithe sentait la nécessité et l'utilité de ce voyage; mais il ne pouvait abandonner le séminaire ni s'éloigner de Siam sans risquer de déplaire au roi. Le prince son frère fit appeler ce prélat au château de Louveau, où la cour prenait le divertissement de la chasse des tigres. Il lui déclara de nouveau qu'il ne reconnaissait plus qu'un Dieu, créateur du ciel et de la terre, et qu'il l'adorait plusieurs fois chaque jour. Après son retour de la campagne, il lui renouvela la même protestation. Des raisons d'état, dont son âme a été la victime dans l'éternité, mirent obstacle à sa parfaite conversion.

XXVIII.

Conversion d'un mandarin Siamois.

Un mandarin fut plus heureux. Attaqué d'une maladie, qui le tenait au lit depuis plusieurs mois, il fit dire le 30 Janvier 1668, à M. de Berithe, qu'il souhaitait l'entendre

parler de notre religion. L'évêque se rendit chez lui, et lui expliqua nos mystères. Pendant que ce mandarin écoutait ces divines vérités, la grâce agit si efficacement sur son cœur, qu'il répéta plusieurs fois qu'il était charmé de la beauté et convaincu de la vérité de notre religion; et supplia instamment M. de Berithe de ne point différer de le bâptiser, puisqu'il croyait en Jésus-Christ, et qu'il était dans la disposition de faire tout ce qu'on lui ordonnerait pour se mettre en état de recevoir ce sacrement, qui donne la vie éternelle.

Cette vocation parut si forte et si divine, qu'à cause de sa maladie, on se hâta de l'instruire; il fut baptisé dans sa maison, et ne vécut que cinquante jours après son baptéme. Dans ce court espace de temps, il reçut la Confirmation, l'Eucharistie, et l'extrême-onction avec de si grands sentiments de foi et de piété, qu'il n'y a pas lieu de douter que la mort n'ait été aussi précieuse devant le Seigneur, qu'elle fut édifiante pour les chrétiens. Son épouse, qui était dame d'honneur de la Reine, touchée de son exemple, se convertit aussi, et fut baptisée treize jours après la mort de son époux. Ce mandarin avait demandé d'être enterré dans le cimtière du séminaire; mais sa veuve fut

obligée de souffrir que ses funérailles fussent faites à la manière du pays, pour ne pas choquer ses parents, et le premier ministre qui voulut assister à son convoi.

FIN DU TOME PREMIER.

